LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LIX - NO 217

MONTRÉAL, LUNDI, 16 SEPTEMBRE 1968

Météorologie
Ensoleillé avec périodes nuageuses. Plus chaud. Maximum 75
Shearer LUMBER LTD
10¢
Fête du jour
Saints Corneille et Cyprien
F. Pilon Inc.
Fournitures de bureau

Les relations franco-canadiennes

Trudeau: en affirmant ses droits Ottawa ne va pas vers la rupture

par Michel Roy

L'affaire Rossillon, qui met en cause les relations franco-canadiennes et les rapports Ottawa-Québec, a été marquée au cours de la fin de semaine par quelques faits nouveaux:

● Aux journalistes qui lui demandaient si l'évolution de cette affaire ne risquait pas d'entraîner la rupture des relations diplomatiques entre Ottawa et Paris, le premier ministre, M. Trudeau, a répondu hier soir, au cours d'une conférence de presse télévisée: "J'espère bien que non. On ne va pas vers la rupture parce qu'on affirme ses droits. Je pense qu'il faut que la France sache que nous entendons qu'elle aide les minorités francophones suivant les voies prévues dans l'accord culturel". M. Trudeau a ajouté que la France, en agissant comme elle l'a fait dans le cas de M. Rossillon, ne cherche pas essentiellement à aider les Canadiens français, mais veut plutôt "faire quelque chose qui affaiblisse l'autorité des gouvernements provinciaux non québécois ou du gouvernement fédéral auprès de ces minorités, et c'est ce que je trouve mal; c'est ça que je trouve gênant dans la politique d'un gouvernement qui prétend respecter les souverainetés nationales".

● Le gouvernement français a annoncé samedi que M. Pierre de Menthon, consul général de France à Québec, a été promu ministre plénipotentiaire. Il devient ainsi, après l'ambassadeur Pierre Siraud, le diplomate français le plus haut gradé au Canada. Mais, précise-t-on dans les milieux officiels français pour calmer les craintes d'Ottawa, cette nomination n'implique aucun changement dans les attributions du consul général. Cet avancement était prévu depuis quelques mois, mais il est permis de penser qu'une telle promotion constitue une réponse de Paris aux déclarations de M. Trudeau.

● M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre intérimaire en l'absence de M. Johnson, a déclaré hier à la presse qu'il est "renversé" d'apprendre qu'Ottawa ait décidé si tardivement d'utiliser le "dossier" Rossillon, indiquant par là que les visites de ce fonctionnaire ont été nombreuses à Québec et dans d'autres région du pays. M. Bertrand s'est en outre dit surpris de l'attitude de M. Trudeau, "surtout, a-t-il dit, de la part d'un ancien rédacteur de CITE LIBRE".

● M. Jean Lesage a pour sa part déclaré à Québec au sujet de l'affaire Rossillon: "Je suis convaincu que M. Trudeau, qui a le sens des responsabilités, n'a pas fait ces déclarations sans avoir de bonnes raisons pour les faire."

● La Canadian Press, dans une dépêche d'Ottawa, annonçait hier après-midi que la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme avait en 1964 congédié l'un de ses employés à temps partiel parce qu'il avait été en rapport avec M. Philippe Rossillon. Il s'agit de M. François Dorlot qui, précise-t-on, milite dans le MSA. Mais, deux heures plus tard, la Canadian Press priait ses abonnés d'annuler cette dépêche: en effet M. Dorlot venait de déclarer à Radio-Canada qu'il est toujours employé à temps partiel de la Commission Laurendeau-Dunton, mais qu'il partira pour la France (son pays natal) dans un mois avec une bourse du Conseil des Arts du Canada.

● Notre correspondant parlementaire, Pierre O'Neil (qui interrogeait hier soir le premier ministre à la télévision) fait état dans un article qu'on lira ci-contre des questions que l'on se pose dans certains milieux de la capitale, et jusque dans l'entourage de M. Trudeau; celui-ci pratiquerait-il à l'égard de la France une politique personnelle, ou aurait-il simplement commis un impair l'autre jour en parlant d'un "complot" et d'un "agent plus ou moins secret?"

● Enfin, M. René Lévesque s'est dit d'avis, au cours d'un meeting du MSA, que "l'accès ridicule d'espionite"

Voir page 6 : Trudeau

M. Trudeau et l'affaire Rossillon: simple gaffe ou politique personnelle?

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA — A l'instar du général de Gaulle au sujet du Québec, M. Pierre Trudeau poursuivrait-il à l'égard de la France une politique personnelle qui irriterait certains de ses collaborateurs et des secteurs entiers du ministère canadien des affaires extérieures?

Ou bien, explication plus plausible, a-t-il simplement "gaffé" en parlant l'autre jour de complot, d'agent plus ou moins secret et d'agitation, dans l'affaire Philippe Rossillon?

Ce sont des questions que se posent à Ottawa non seulement des journalistes mais des fonctionnaires, et sans doute aussi des collaborateurs du premier ministre Trudeau.

Il paraît un peu farfelu de parler de politique personnelle mais le premier ministre, dans une émission télévisée hier soir, a quand même insisté sur l'importance des traits de personnalité des personnages mis en cause dans l'ensemble des relations du Canada avec la France.

"Oh tout ça vous savez, a-t-il dit, c'est temporaire, je ne durerai pas toujours et le général de Gaulle non plus, peut-être M. Daniel Johnson non plus. Ce qui est essentiel, c'est qu'en longue période ces relations soient bonnes. Pour ma part, moi, j'ai un tempérament, le général de Gaulle a le sien, je n'aime pas qu'un pays ami suive une politique de cette espèce et qu'il ne tienne pas compte des accords spécifiques d'ordre culturel que nous avons signés avec lui afin de précisément prévenir, d'éviter cette sorte d'incident".

On dit d'autre part en certains milieux gouvernementaux que le ministère des affaires extérieures n'avait pas une idée bien précise de ce qu'allait dire en conférence de presse M. Trudeau au sujet de M. Rossillon. On veut y voir un indice ou bien du fait que M. Trudeau entend lui-même diriger les relations du Canada avec la France, ou bien plus simplement, qu'il a commis un impair en parlant comme il l'a fait.

L'hypothèse de la gaffe est en partie confirmée par certains passages de la conférence de presse de M. Trudeau hier soir à "2 plus 1". Il a semblé en effet vouloir atténuer considérablement les propos qu'il avait tenus au sujet de M. Rossillon.

"C'est quand même un peu gros, a-t-il dit d'un journaliste qui parlait de subversion et d'agent secret. Moi, a-t-il ajouté avec raison, je n'ai pas parlé de subversion, ni d'agent secret".

(Il avait plutôt parlé d'agitation, de clandestinité, de complot, d'agent plus ou moins secret).

Puis, il a révélé qu'il savait que M. Rossillon était au pays.

"J'ai parlé d'un monsieur Rossillon qui n'était pas secret, qui était ici et je le savais et tout le monde le savait".

A partir de ce moment, M. Trudeau n'a utilisé au cours de sa conférence que l'expression "agent non secret". Et comme pour en atténuer la portée, il a reproché à un certain nombre de gens d'avoir fait un mauvais usage de ses propos. "Je ne crois pas, a-t-il dit, que ma réaction ait été disproportionnée, il se peut que l'usage qu'on ait fait de mes paroles le soit dans certains milieux".

Voir page 6 : Une gaffe?

Le consul général de France à Québec

M. de Menthon élevé au rang de ministre plénipotentiaire

M. Pierre de Menthon, consul général de France au Québec, a été nommé samedi ministre plénipotentiaire et devient ainsi le diplomate français du plus haut grade au Canada après l'ambassadeur à Ottawa, M. Pierre Siraud.

Il s'agit, indique-t-on dans les milieux français, d'une promotion dans la hiérarchie du ministère des affaires étrangères de France. Tout comme M. de Menthon, M. Albert Chambon, ambassadeur de France au Panama, et M. Jacques Viot, chef du service du personnel au Quai d'Orsay, ont également été promus, eux aussi, dans leurs postes respectifs, au grade de ministre plénipotentiaire.

A Ottawa, un porte-parole du gouvernement fédéral a d'abord émis l'idée que la promotion de M. de Menthon pourrait impliquer un changement dans ses attributions, ajoutant que ce serait alors "une affaire grave". Rassuré par l'ambassade de France dès samedi, Ottawa a reconnu qu'il s'agit d'un simple avancement.

Depuis quelques mois déjà, M. de Menthon attendait cet avancement, a-t-il lui-même indiqué dans une interview diffusée samedi soir par Radio-

Voir page 6 : De Menthon

au gré du temps

Il n'est que juste de souligner le courage politique du leader créditiste au Parlement d'Ottawa. M. Réal Caouette a su emboîter le pas au premier ministre et surenchérissant sur ses propos a déclaré que des communistes venant de France s'étaient au cours des derniers mois infiltrés au Québec pour y préparer la révolution. Ces agitateurs camouflés en universitaires, a affirmé M. Caouette ont réussi à se faire nommer professeurs à l'université de Montréal où du haut des chaires, ils seront bien placés pour distiller le venin protestataire aux jeunes Québécois.

Et ne négligeant rien pour ameuter la conscience canadienne, le chef politique va même jusqu'à indiquer que dans sa propre circonscription de Témiscamingue, ces mauvais bergers sont en place en plein collège de Rouyn, où ils vont prêcher le séparatisme. On sait que récemment, un mouvement s'est dessiné dans l'Abitibi-Témiscamingue pour faire de cette région une province à part. M. Caouette, tout désigné pour devenir le souverain de ce nouveau royaume, a préféré perdre une occasion unique de passer de l'opposition à la cime d'une légitime majorité. Son souci de mener avant tout la lutte contre la sédition passe avant ses aspirations. Il accepte sans sourciller que son impartialité lui fasse tort et applique à soi-même la phrase de Goethe: "Mieux vaut une injustice qu'un désordre".

Louis-Martin TARD

Hier, la Terre des Hommes est devenue celle des époux. Pour la première fois dans l'histoire des îles, un mariage a été célébré dans un des pavillons, celui de l'Inde où deux Indous de la caste sikh ont été unis selon les rites de leur religion. Le cérémonial voulait notamment que le marié se couvrit le visage du voile traditionnel. De nombreux curieux ont assisté à cette cérémonie si curieuse.

Tentant de rassurer Moscou et les Tchécoslovaques

Dubcek fait sa rentrée politique

Par Danielle Eyquem, de l'AFP

PRAGUE — M. Alexandre Dubcek a fait samedi soir, à la télévision tchécoslovaque, sa vraie rentrée politique en prononçant un discours, à la fois rassurant pour Moscou et pour la population tchécoslovaque, à laquelle il a affirmé que le nouveau cours politique, décidé en janvier, sera poursuivi.

Bénéficiant, un samedi soir, de l'audience la plus importante, le premier secrétaire du parti a retrouvé son ton habituel, hachuré et hésitant et son vocabulaire familier quand il s'est adressé à ses "chers concitoyens, à ses chers amis tchécoslovaques" mais il a également employé un langage "orthodoxe" quand il a parlé de "contre-révolution" et des "forces anti-socialistes", ainsi que du rôle dirigeant du parti.

M. Dubcek a réaffirmé sa foi dans la politique adoptée par le parti communiste depuis janvier, tout en soulignant que la question primordiale était l'évacuation des troupes étrangères. M. Dubcek, qui s'exprimait en slovaque, s'est attaché à démontrer que s'il est vrai que des forces anti-socialistes s'étaient manifestées, au cours du processus de démocratisation entamé en janvier, le gouvernement et le parti en ont toujours été conscients et que des mesures auraient été adoptées, sur proposition du parti, par l'Assemblée nationale. Le premier secrétaire a souligné que la normalisation ne dépendait pas seulement des Tchécoslovaques, et s'il les a remerciés pour la part active qu'ils ont prise dans la consolidation, il a dit aussi baissant la voix comme s'il se parlait à lui-même, qu'il ne se faisait pas d'illusions sur cette normalisation qui n'est pas seulement le fait des Tchécoslovaques.

Fervent défenseur du printemps tchécoslovaque, M. Alexandre Dubcek a, une fois encore, voulu faire comprendre aux Soviétiques que, seule la politique décidée depuis janvier pouvait permettre d'exécuter les accords de Moscou et, d'autre part, démontrer aux Tchécoslovaques que l'exécution des engagements découlant du compromis, était indispensable pour permettre la continuation de cette politique.

Voir page 6 : Dubcek

Le premier ministre de Tchécoslovaquie, M. Alexander Dubcek, s'est adressé à la population tchécoslovaque à la télévision pour l'assurer qu'un retour au régime de terreurs stalinien était impossible et pour la prier de ne pas provoquer les troupes d'occupation soviétiques. (Photo CTK/AP)

Trudeau avait de bonnes raisons, dit Lesage

QUEBEC — Le chef du parti libéral du Québec, M. Jean Lesage, fait confiance au premier ministre fédéral, M. Trudeau, au sujet de ce qu'il faut bien appeler l'affaire Philippe Rossillon. Par contre, il en a contre "la manie des voyages" à Paris des ministres de l'Union nationale, voyages, dit-il, qu'ils font à la cachette parce qu'ils ont honte et que la population ne les comprend pas.

M. Lesage a donné une conférence de presse à l'occasion de la dernière des neuf consultations régionales tenues par son parti à travers la province au cours des deux derniers mois.

Interrogé sur la déclaration de M. Trudeau, voulant que la France ait agi de façon "sournoise et clandestine" en dépêchant M. Philippe Rossillon pour faire de "l'agitation" auprès des Franco-Manitobains, l'ex-premier ministre a déclaré: "Le connaissant comme je le connais, je suis convaincu que M. Trudeau, qui a le sens de ses responsabilités, n'a pas fait ces déclarations sans avoir de bonnes raisons pour les faire".

Quand on lui a demandé si Ottawa ne "charriait" pas dans cette histoire, qui est en voie de devenir un incident diplomatique, le chef libéral a repris: "Je ne suis pas en mesure de le dire; mais je suis convaincu que M. Trudeau n'a pas fait sa déclaration sans avoir toutes les raisons au monde de le faire". Il ne croit pas, toutefois, qu'il y ait lieu de faire de cette question "un ballon politique".

M. Lesage ne se rappelle pas avoir rencontré M. Rossillon alors qu'il était premier ministre, de 1960 à 1966. Peut-être, dit-il, l'ai-je croisé au consulat, mais je ne m'en souviens pas, ni d'avoir rencontré quelqu'un qui porte ce nom peu répandu.

D'autre part, M. Lesage s'en est pris vivement aux voyages des ministres québécois à Paris, notamment au fait que l'on ait tenu plus ou moins secrets les périples récents de MM. Jean-Guy Cardinal et Jean-Marie Morin, de même qu'au projet de voyage du premier ministre, M. Johnson, en octobre.

"M. Johnson n'a pas d'affaire à Paris à ce moment-ci", a lancé le chef de l'opposition et d'expliquer "ça ne marchait

Voir page 6 : Lesage

Interrompu samedi, à cause de la situation militaire, l'acheminement des secours, par des appareils de la Croix-Rouge, a repris hier. Sur notre photo, un soldat nigérian garde, à l'aéroport de Lagos, vivres et médicaments destinés au Biafra.

Lire nos informations à la page 9.

(Téléphoto AP)

■ nos informations

- Une enquête sur la disparition de l'école Noël de Beloeil: "Y a-t-il place au Québec pour des écoles pas comme les autres? (Page 11)
- Jean-Noël Tremblay inaugure le musée d'art contemporain. Un reportage de Jean Basile. (Page 13)
- Les négociateurs syndicaux n'ont pas reçu d'invitation officielle pour reprendre les pourparlers avec la Régie des alcools. (Page 3)

Le Vietcong oppose une vive résistance à la frontière du Cambodge

SAIGON (AFP) — De très violents combats se poursuivaient encore tard hier soir, pour la cinquième journée consécutive, dans la région de Loc Ninh, à l'ouest de Saigon, non loin de la frontière du Cambodge. La seule piste d'atterrissage disponible, celle de la plantation de Loc Ninh était toujours inaccessible hier soir, à la suite d'un bombardement d'artillerie des forces du Vietcong, tôt dimanche matin. Les dépêches indiquaient que les combats devenaient de plus en plus durs entre les deux bataillons d'infanterie américains et les troupes vietcong dont on ignorait l'importance.

La piste a été endommagée à l'aube, par ce que les villageois ont considéré comme étant le plus important bombardement survenu à cet endroit de la plantation. De fait, le porte-parole américain a précisé que vingt roquettes de 107 mm, cinquante obus de mortier de 62 mm et un nombre inconnu d'obus de canons de 75 mm sans recul sont tombés pendant 45 minutes sur les positions américaines près du terrain d'aviation. Les soldats n'ont perdu aucun homme et le nombre de blessés est "très faible".

C'est la première fois que la piste est rendue inutilisable par les bombardements.

Depuis cinq jours en effet, deux bataillons d'infanterie américains appuyés par d'importantes unités de blindés, sont engagés dans l'immense plantation de Loc Ninh, à quelques milles de la frontière cambodgienne.

Leurs accrochages avec les Vietcong sont brefs, mais deviennent de plus en plus meurtriers.

La nouvelle série d'attaques, qui est survenue trois semaines après les attaques coor-

Voir page 6 : Vietcong

Les céréaliers mettent fin à leur grève

PORT ARTHUR (PC) — Les céréaliers de Lakehead qui ont voté samedi le retour au travail, après huit semaines de grève, doivent commencer aujourd'hui à emmagasiner une montagne de grain des Prairies.

Selon un porte-parole de la compagnie, le travail doit débuter de façon restreinte et les employeurs détermineront la quantité et la nature du travail et le nombre d'employés requis.

Greffes d'un coeur et de deux poumons à un bébé de 2 mois

HOUSTON (Texas), (AFP) — Un coeur et deux poumons ont été greffés hier soir sur une fillette de deux mois, annonce l'hôpital Saint Luke de Houston.

La fillette, Debra Ann Lee, est originaire de Huffsmith, dans l'est du Texas.

Elle a reçu les organes d'un bébé d'un jour décédé d'une malformation cérébrale.

L'opération a commencé à 20 h et a pris fin vingt-sept minutes plus tard.

La fillette avait été admise à l'hôpital Saint Luke de Houston le 31 août avec des humeurs dans les poumons, affection compliquée par des malformations congénitales et n'avait aucune séparation entre les oreillettes et les ventricules de son coeur, a déclaré le porte-parole de l'hôpital.

Une morte et 50 blessés dans le minirail d'Hemisfair

SAN ANTONIO, (PA) — Onze wagons du minirail de Hemis-Fair, à San Antonio, ont quitté hier leur rail pour tomber d'une hauteur de 18 pieds dans une lagune.

Une femme a été tuée et au moins 50 personnes ont été hospitalisées pour blessures.

Des ambulances, des camions citernes et des équipes de sauvetage se sont rendus sur les lieux de l'accident, dans la partie sud de l'emplacement de l'exposition.

La SSJB: intégrons les immigrants tchécoslovaques

La Fédération nationale des Sociétés Saint-Jean-Baptiste souhaite que le gouvernement québécois prenne les dispositions nécessaires pour que les immigrants tchécoslovaques, qui ont quitté leur pays à la suite des événements récents, puissent être intégrés aux milieux francophones.

Tout en souhaitant une cordiale bienvenue à ces immigrants, Me Yvon Groulx, président de la Fédération a déclaré:

"Il ne faut pas oublier, dit-il, que ces groupes de réfugiés sont constitués en majorité d'intellectuels qui parlent français. Il convient donc qu'un effort spécial soit fait, à l'occasion de leur arrivée, pour qu'ils sachent et constatent que le Québec est une terre française où ils pourront vivre en français. En s'empressant de mettre à leur disposition des services d'accueil vigilants et efficaces, le gouvernement du Québec ne fera qu'appliquer dans les faits la politique qu'il a déjà énoncée à plusieurs reprises concernant l'intégration des immigrants à la réalité sociale et culturelle québécoise."

Gosselin dénonce le silence de la Domtar

QUEBEC (PC) – Le ministre des terres et forêts du Québec, M. Claude-G. Gosselin, a sommé hier la compagnie Domtar de rompre le "silence néfaste dans lequel elle se retranche", en marge du conflit qui l'oppose, depuis juillet, à ses employés de ses moulins à papier de Windsor et d'East Angus.

"Aujourd'hui, je demande à la compagnie Domtar d'expliquer clairement les raisons qui lui font maintenir ses positions, afin que la population tout entière puisse juger de la véracité et de la valeur des arguments de chacune des parties en causes", dit le ministre.

Les 800 employés travaillant au moulin de Windsor et les 400 autres de celui d'East Angus ont débrayé le 18 juillet, à la suite du refus de la compagnie de leur accorder une majoration de salaire de 0.35 l'heure répartie sur une période de deux ans.

L'offre connue de la Domtar consistait en une augmentation d'environ 0.18 le taux horaire.

Dans sa déclaration, le ministre précise qu'il formule sa mise en demeure à l'endroit des autorités de la Domtar, "au nom des syndiqués et en celui de toute la population éprouvée par cette grève désastreuse pour notre économie régionale."

Selon lui, le syndicat qui représente les employés a clairement établi ses positions et "face à cela, la compagnie ne dit rien, ne fait rien".

"Jusqu'à preuve du contraire note M. Gosselin, je suis donc porté à croire que la vérité appartient aux grévistes".

Poursuivant, le ministre rappelle les tentatives qu'il a effectuées notamment en août dernier pour amener les parties à s'entendre sur le retour au travail des grévistes.

Affirmant qu'il ne s'était pas prêté au jeu de la compagnie, ni à celui du syndicat, M. Gosselin déclare que c'est de lui-même qu'il a convoqué, en août dernier, les deux parties en cause, afin qu'elles puissent exposer leur cas à Québec, devant le sous-ministre du Travail, M. Réal Mireault.

Il précise qu'à l'issue de cette réunion "infructueuse", il s'était bien gardé d'appuyer l'une des parties.

M. Gosselin ajoute, toutefois, que lors d'une rencontre subséquente dans la capitale provinciale, il a tenté "par tous les moyens possibles de faire bouger la compagnie de sa position très rigide qu'elle a adoptée depuis le début de la grève".

"Ce fut peine perdue", note-t-il.

Poursuivant, le ministre déclare qu'il n'entend pas aucunement forcer l'une des parties au conflit à agir d'une façon injuste.

"Je veux qu'il soit clairement établi qu'il n'a jamais été question, pour moi, de plier devant aucune des parties ou de forcer inconsidérément l'une d'entre elles à poser des gestes regrettables".

Conférence des ministres

QUEBEC (OIPQ) – M. Paul-E. Allard, ministre des richesses naturelles, est l'hôte officiel du Québec à la 25e conférence annuelle des ministres provinciaux des mines qui se tient au Château Frontenac de Québec aujourd'hui, demain et mercredi. Des représentants du gouvernement fédéral, ayant à leur tête le ministre de l'énergie, des mines et des ressources, M. J. J. Green, assistent à cette conférence.

Quelque 400 délégués de toutes les provinces étudieront les problèmes de l'industrie minière au Canada dans six ateliers. Il s'agit des problèmes relatifs à l'exploitation minière, à l'exploration et à la mise en valeur, aux redevances, aux taxes et tarifs, au urbon, au pétrole et au gaz naturel, à la main-d'oeuvre dans l'industrie.

■ aujourd'hui

Conférence de presse à 15h, à l'occasion de la parution du mémoire de l'Institut canadien d'éducation des adultes sur "Les centres résidentiels". Endroit: secrétariat de l'ICEA, 506 est, rue Sainte-Catherine, Chambre 800.

•

Assemblée annuelle du Conseil canadien de la sécurité ntière et de la Ligue canadienne de la sécurité, au Château Laurier, à Ottawa.

•

A 12h30, au Château Champlain de Montréal, dîner offert en l'honneur du premier ministre de l'Irlande du Nord, M. Terence O'Keill.

•

A 17h00, M. Jean-Paul Beaudry, ministre de l'industrie et du commerce, inaugure l'entrepôt de Kraft Foods Limited, au 1950 de la 46e avenue à Lachine.

■ dans les îles

Il ne reste plus que 29 jours pour visiter Terre des hommes. Les pavillons sont ouverts de 10h30 à 21h30; La Ronde, de midi à 2h30 du matin.

Beffroi de la musique: Musique de Mendelssohn, par Anton Kuerti; valses de Chopin, par Witold Malcuznski; musique de Liszt, par Philip Entremont.

Pavillon de l'Algérie: Spectacle, de 18h à la fermeture, avec un orchestre de 5 musiciens, un chanteur arabe et 2 danseuses. Musique orientale et occidentale.

Auditorium Sainte-Hélène: Quatre films présentés: "Méditheâtre" à toutes les heures, de 10h30 à 20h30. Commentaires et entrevues sur "La Greffe du coeur", à 11h, 14h, 17h et 18h. "Cent ans de médecine canadienne", en anglais à 13h et 19h et en français à 16h.

Pavillon de l'Autriche: Films: "Austria Gloriosa", sur l'art baroque à 18h15 et "Austria, a Cradle of Music", sur la vie des grands compositeurs à 20h15.

Pavillon de l'Allemagne: Films présentés continuellement.

Pavillon du Canada 67: Film "Canada 67" de Walt Disney à toutes les demi-heures.

Congo-Kinshasa: Présentation continuelle de plusieurs films sur le Congo et l'Afrique à Expo 67.

Pavillon Guyane et Barbade: "Lord Radio and the Bimshire Boys", orchestre de 4 musiciens tous les soirs sauf le lundi, de 18h à la fermeture.

Pavillon d'Haïti: "L'Ensemble tropical d'Haïti", de 20h à 22h, chanteurs et danseurs haïtiens.

Pavillon de l'humour: Films: "Big Business" avec Laurel et Hardy et "Sports et Transports" de l'ONF, présentation à toutes les demi-heures.

Pavillon Mon Pays c'est l'Hiver: Toutes les heures, spectacle de patinage artistique d'une durée de 10 minutes. Fabricant de raquettes et forgeron à l'oeuvre, de midi à 21h. Présentation d'un film par les Cinéastes Associés de Montréal: "Est-ce qu'on a le droit de faire un soleil" à toutes les demi-heures.

Pavillon des Pays-Bas: Dans le pavillon, salle de musique avec plusieurs programmes de musique stéréophonique, de 10h30 à midi et de 18h à 21h30.

Pavillon de la police: "Mechanized Death", film d'une durée de 10 minutes, démonstration de l'escouade canine à toutes les demi-heures.

Cinémathèque française: "Paris vu par ...", film à sketches. A 13h, 16h et 18h30.

Pavillon des sports aquatiques: Spectacle de ski nautique par "Les Marsouins de Rio", au lac des régates, de 18h à 21h.

Pavillon Visages de l'Homme: Film: "Aborigines of the Sea Coast" de 11h à 20h, à toutes les heures.

Pavillon chrétien: Bruce Martin, chanteur folklorique anglais de 19h à 21h.

Pavillon de l'Autriche: Films: "Le Danube Bleu" et "Les Merveilles de l'hiver en Autriche", de 10h30 à 20h15, en alternance toutes les 45 minutes.

Pavillon du Québec: Le pianiste Gilles Jourdan au restaurant "Le Canon", de 19h à la fermeture.

Pavillon du Mexique: "Les Mariachis", à la terrasse du restaurant, de 13h à 13h30 et à l'intérieur du pavillon de 14h à minuit.

Pavillon d'Israël: Deux nouveaux films relatant la réunification de Jérusalem: "Jerusalem; in Search of a City" et "On the Seventh Day", présentés continuellement.

Pavillon de la Jamaïque: Spectable du quintet "Jonkanoo", de 16h à minuit. Musique calypso, créole...

Théâtre des marionnettes (Pav. des Brasseries): Spectacle bilingue de marionnettes, "Fantaisie internationale", à 14h et 16h.

Pavillon Trinidad et Tobago: Spectacle de "L'Orchestre du pavillon Trinidad et Tobago" à l'intérieur à 16h, 17h et 18h, et à l'intérieur du théâtre à 19h30. Danse tous les soirs, de 19h à la fermeture.

Pavillon de la Tunisie: Spectacle à toutes les demi-heures, de 17h à 23h, "Les Gafsiens": 3 musiciens, 1 danseur et 2 danseuses.

Pavillon Signé Jeunesse: Présentation d'un film de l'UNESCO, "Petit Monde" fait par des enfants de 23 pays différents, présenté continuellement.

Pavillon l'Electricité serviteur de l'homme: Deux films présentés à tous les jours: "Au bougt du doigt" en français à 11h, en anglais à 11h30, et "Une force inépuisable" en français à 14h, 16h, et 20h., en anglais à 12h30, 16h30 et 20h30.

A La Ronde

Lanterna Magica: Spectacle de six numéros: Jalousie, Danses folkloriques slovaques, Corrida, Les 4 as, Trouble-fête et Casse-cou, à 17h30, 18h30, 20h30, 21h30, 22h30. "Trois Danoises à Paris" présenté au dernier programme sur semaine à 22h30.

Féerie des Eaux: Trois spectacles par jour avec eaux, sons et lumières à 21h30, 22h30 et 23h30.

Aquarium de Montréal: Spectacle de dauphins toutes les heures, de 15h à 22h, avec relâche à 19h.

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR

• PROGRAMMEUR
(Autocodeur - cobol 360 - Fortran IV)

• PERFORATRICE
(Key punch)

Pratique sur MACHINES IBM

CONSULTEZ
L'INSTITUT DE
PROGRAMMATION

POUR INFORMATIONS 739-3388

3333, Queen Mary Road, Suite 292

COURS DU JOUR ET DU SOIR

ITALIEN ALLEMAND ANGLAIS ESPAGNOL JAPONAIS

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

PAR MOIS $29.00 PAR MOIS

COURS DÉDUCTIBLES DES IMPÔTS
LEÇON-TEST GRATUITE

globe école de langues

SUITE 1538
1 PLACE VILLE MARIE
866-9731

ADULTES

EN 1 AN

8e et 9e GÉNÉRALE
8e et 9e SCIENTIFIQUE
10e et 11e COMMERCIALE
10e SCIENTIFIQUE LETTRES MATHS
11e SCIENTIFIQUE LETTRES MATHS
12e COMMERCIALE SPÉCIALE

EXAMENS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION JANVIER ET JUIN

SOIR

par CORRESPONDANCE

JOUR: 8e à 12e ANNÉE C.P.E.S. et RECYCLAGE

INSTITUT ALIE
4364, Saint-Denis, Montréal 18
Prospectus, s'il vous plaît
☐ COURS DU SOIR ☐ PAR CORRESPONDANCE
Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .
Ville . . . . . Tél. . . . . .
L.D.

842-1791

INSTITUT ALIE

(métro Mont-Royal)

LES COURS DU SOIR DÉBUTENT CETTE SEMAINE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

ASSURANCE-VIE

Entreprise: Compagnie d'assurance-vie canadienne-française Siège Social - Montréal.

Fonction: Responsable du service aux assurés

Travail: Administration - relations avec les assurés, les agents et les gérants relativement aux rachats et emprunts sur police etc.

Candidat désiré: Le candidat devra avoir des aptitudes à la direction du personnel. Il doit posséder une solide formation secondaire. Une préférence sera accordée aux candidats qui ont de l'expérience dans l'assurance-vie.

Si vous êtes intéressé à vous joindre à une équipe dynamique dans ce genre de travail, écrivez en joignant un bref curriculum vitae à:

Case 941, Le Devoir, Montréal, Qué.

Note: Ces demandes seront traitées strictement confidentielles.

AGENT DE LA GESTION DES FINANCES

$8,693. - $9,878.

ministère des transports
DORVAL, P.Q.

FONCTIONS: Sous la direction de l'agent régional de la gestion des finances, être capable de diriger les fonctions et les activités de la section de la comptabilité, qui comprend: Comptabilité en prix de revient, Contrôle budgétaire, Préparation des Etats et des Rapports Financiers, Revenus et Déboursés de la Comptabilité et d'autres travaux connexes.

EXIGENCES: Être membre d'une association de comptables professionnels et avoir 3 ans d'expérience pertinente

ou

Diplôme universitaire dans un domaine connexe et avoir 4 ans d'expérience pertinente.

La connaissance des deux langues officielles est essentielle.

Faire parvenir votre demande d'emploi immédiatement à la:

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

Place du Canada, suite 1360, Montréal 3, P.Q.
Mentionner le numéro de la circulaire 68-M126 (FI 3).

OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DU TRANSPORT

FONCTIONS:
Organiser le service de transport des étudiants, en assurer le contrôle et rédiger les rapports exigés par la Commission Scolaire et le Ministère de l'Éducation.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ:
Âge de plus de 30 ans. Détenir un diplôme secondaire. Capacité d'organisation. Expérience administrative: 5 ans.

TRAITEMENT:
Selon l'expérience.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent adresser leur curriculum vitae avant le 27 septembre 1968 à:

M. Camille Pigeon,
Service du Personnel,
Commission Scolaire Régionale Le Royer,
129, Avenue Grande-Allée,
Montréal-Est, P.Q.

RESPONSABLE DES ACHATS

Le candidat devra posséder au moins une 12e année et avoir une expérience pertinente dans ce domaine.

Fonction: Sous la responsabilité du Directeur de l'équipement le candidat s'occupera de l'acquisition de tout le matériel nécessaire au bon fonctionnement du CEGEP et de tout autre travail qui lui sera confié par le Directeur de l'équipement.

RESPONSABLE DES RÉSIDENCES TRANSPORT, CAFÉTÉRIA

Le candidat devra posséder au moins une 11e année et avoir une expérience pertinente dans ces domaines.

Fonction: Sous la responsabilité du Directeur de l'équipement le candidat devra s'occuper de la location des résidences, l'organisation du transport, la supervision de la cafétéria et tout autre travail que pourrait lui confier le Directeur de l'équipement.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 23 septembre 1968 au:

Secrétaire général,
CEGEP de Sherbrooke,
2965, boul. Université,
Sherbrooke, P.Q.

L'Hydro-Québec est à la recherche de...

MATHÉMATICIEN SÉNIOR 68-33-J-1

Pour conseiller des préposés aux ordinateurs sur les méthodes d'analyse numérique, recherche opérationnelle, gestion scientifique et simulation en fonction des programmes existants. Diriger les préposés dans l'application des méthodes mathématiques et leur programmation, quand il y a lieu, en conformité des problèmes à résoudre.

— Mathématicien ou ingénieur avec esprit d'analyse et de synthèse théorique.
— 3 ans d'expérience.
— Connaissance du FORTRAN.
— Solide connaissance des techniques modernes de gestion, et de l'application des méthodes mathématiques aux ordinateurs.
— Aptitude à diriger un personnel et à travailler en équipe.
— Ce poste peut conduire à des responsabilités administratives.

ANALYSTES 68-34-J-1

Travailler à la normalisation des méthodes de Traitement des données, à l'étude et l'implantation de l'équipement, au développement du SOFTWARE.

— Diplôme universitaire en sciences pures ou appliquées, de préférence au niveau de la Maîtrise.
— Expérience en Traitement des données.

PROGRAMMEURS 68-35-J-1

Dans un cadre d'exploitation IBM/360, participer à la conception et à l'élaboration des applications de gestion administrative et en assurer la programmation.

— Formation minimum, 11e année scientifique ou classique. Préférence sera accordée aux diplômés universitaires.
— 2 ans d'expérience
— Connaissance approfondie du langage COBOL.

Les candidats intéressés à faire carrière dans l'informatique et prêts à assumer de plus grandes responsabilités doivent envoyer leur curriculum vitae en inscrivant le numéro du poste sur l'enveloppe.

HYDRO-QUÉBEC
Direction Embauchage/12e
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, (Québec)

Artistes

pour conception, création et élaboration d'imprimés publicitaires de tous genres.
Qualités exigées: Expérience minimum de 5 ans comme artiste-graphiste.
Artiste (mechanical) pour montage des éléments pour reproduction lithographique.
Salaires selon expérience
Toute candidature sera traitée confidentiellement.
Communiquer avec Roger Cabana pour rendez-vous.
CABANA, SEGUIN & ASSOCIES, INC.
3737 est, boul. Métropolitain, Suite 801
725-6413

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE RÉGULIER

FONCTIONS:
Responsable au Directeur-général, il assure l'organisation et l'administration de l'Enseignement régulier "scolaire" du territoire de la Régionale. Il assure, par l'entremise des Principaux qui relèvent de lui, la mise en application des politiques du Ministère de l'Éducation et de la Commission Scolaire Régionale.

QUALIFICATIONS:
Scolarité minimum de 16 années d'études. Expérience de 10 ans dans divers postes, dont 3 années complètes dans l'administration.

TRAITEMENT:
$12,000 à $15,000. Selon l'expérience et les qualifications.

Les candidats doivent adresser leur curriculum vitae avant le 4 octobre 1968 à:

M. Camille Pigeon,
Service du Personnel,
Commission Scolaire Régionale Le Royer,
129, Avenue Grande-Allée,
Montréal-Est, P.Q.

ADJOINT AU DIRECTEUR
SERVICE DU PERSONNEL ENSEIGNANT
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions techniques:
Analyser et améliorer les systèmes et procédés administratifs du service.
Tenir à jour le fichier du personnel enseignant, produire des rapports et statistiques sur demande.

Fonctions administratives:
Assister le directeur du service dans l'exécution des décisions et l'application des politiques concernant le personnel enseignant.

Qualifications:
Diplôme universitaire et expérience d'environ trois ans comme analyste de préférence. Très bonne connaissance de la langue française écrite et parlée; connaissance de l'anglais. Aptitudes à travailler avec des collaborateurs. Salaire à déterminer suivant qualifications et années d'expérience. Programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet au:

SERVICE DU PERSONNEL
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
CASE POSTALE 6128
MONTRÉAL.

ADJOINT ADMINISTRATIF AU
VICE-RECTEUR EXÉCUTIF
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Sous la direction administrative du vice-recteur exécutif,

- Évaluer, interpréter et participer à l'application de politiques et de procédures de tous ordres;
- Rédiger des rapports et des projets de lettres;
- Tenir à jour les principaux dossiers;
- Procéder à certaines analyses et présenter des éléments de solution à des problèmes d'ordre juridique, tout particulièrement;
- Préparer et reviser des textes légaux, tels que contrats, formules d'engagement, etc...
- Agir, à l'occasion, comme représentant du vice-recteur auprès des agents d'information;
- Participer à certains travaux de comités, sous-commissions, etc...

Qualifications: Formation légale.
Au moins une année d'expérience pertinente à ce poste.

Salaire: À déterminer.
Programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir "curriculum vitae" complet au directeur du Service du personnel, Case postale 6128, Montréal, Qué.

LE DEVOIR

LUNDI, 16 SEPTEMBRE

La reprise des négociations?

Les négociateurs syndicaux à la RAQ n'ont encore reçu aucune invitation officielle

Les négociateurs patronaux attendent ce matin dans les locaux du ministère du travail les représentants du syndicat de la régie des alcools pour la reprise des négociations. La nouvelle contenue dans un communiqué émis par le cabinet du ministre d'Etat délégué à la fonction publique, n'a pas cependant, au moment où nous mettons sous presse, été corroborée par une invitation précise.

"Je n'ai, pas plus que le bureau du syndicat, reçu, à l'heure actuelle, d'avis officiel écrit de cette proposition de reprendre les négociations, nous a dit le négociateur en chef du syndicat, Me Jean-Paul Lalancette. Nous n'avons été saisis de la proposition du ministre Marcel Masse que par les journaux. Nous aurons à décider ce que nous allons faire."

On sait que Me Lalancette avait écrit, vendredi dernier, à M. Masse pour lui faire part de la résolution adoptée aux diverses assemblées de grévistes de la province, le priant de se présenter personnellement à la table de négociation et exprimant en outre l'espoir que la discussion soit arbitrée par un médiateur impartial.

Pour l'instant le seul important rendez-vous inscrit sur l'agenda des chefs syndicalistes est la grande assemblée de mardi soir au centre Paul-Sauvé. Outre les grévistes de la RAQ, y assisteront le grand public qui a été convié, des parlementaires qui ont annoncé leur intention d'être présents et des membres d'autres groupes de métiers qui viendront là en corps constitués. Ainsi, un groupe de chauffeurs de taxi de Montréal a-t-il promis son appui.

Ils se réuniront au marché Atwater vers 18 heures et gagneront le lieu de la réunion en cortège via la rue Sainte-Catherine et le boulevard Pie IX.

Le chef du mouvement Souveraineté-Association, M. René Lévesque ainsi que le député d'Ahuntsic à l'Assemblée législative, M. Jean-Paul Lefebvre qui est le principal porte-parole de l'opposition libérale en matière de relations de travail, participeront à la grande assemblée publique d'information. Tous les députés et maires de la région ont été invités à cette manifestation par la CSN.

D'autres part, les soutiens aux grévistes se font de plus en plus nombreux, le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, ainsi qu'une soixantaine de du Québec ont signé la pétition du syndicat demandant la nomination d'un médiateur impartial pour dénouer le conflit.

Les membres de l'association des pompiers de Montréal, réunis en assemblée générale ont voté l'attribution d'une somme de 500 dollars destinée aux grévistes. Les pompiers, notons-le, sont affiliés à une union internationale et à la Fédération des travailleurs du Québec. Leur président André Plante a souligné, dans un communiqué que ce geste veut montrer également leur opposition aux luttes inter-syndicales qui affaiblissent le mouvement ouvrier et marque leur espoir que ce don à des confrères de la fonction publique en lutte bénéficiera à tous les travailleurs de ce secteur à quelque niveau qu'ils appartiennent.

Grève à Chambly Transport

Laporte condamne l'inertie de Québec

Le député de Chambly, M. Pierre Laporte, s'en est pris au gouvernement, l'accusant d'inertie, à la suite de la déclaration de grève des employés de la Chambly Transport.

"Appelons les choses par leurs noms, a dit M. Laporte, le gouvernement n'a rien fait. C'est la deuxième fois que les chauffeurs d'autobus de Chambly Transport se mettent en grève. Rappelons que c'est sur la promesse du gouvernement de faire quelque chose entre février et septembre que les employés de Chambly Transport étaient retournés au travail, à la suite de la première grève, faisant preuve ainsi d'une maturité d'esprit admirable. Or, le gouvernement, loin de considérer ce moratoire comme l'occasion rêvée pour mettre enfin sur pied une commission de transport qui prendrait charge de tout le transport sur la rive sud, est simplement retombé dans sa léthargie coutumière, en déclarant qu'il "étudie le problème".

Soulignant que ces milliers de petits salariés, se trouvent pratiquement en chômage à la suite de cette grève, M. Laporte a conclu: "C'est une situation scandaleuse, et je pèse mes mots. Je tiens à assurer les employés de Chambly Transport qu'ils peuvent compter sur mon appui total dans cette épreuve."

C'est le temps de faire installer les
GOUTTIÈRES
(ho-do)
galvanisé-cuivre-aluminium
Estimation gratuite
MONTREAL 322-4160
QUEBEC 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

Roland Giguère, président de Télé-Métropole

A la suite d'une réunion du conseil d'administration de Télé-Métropole Corporation, M. Roland Giguère a été élu président et directeur général. M. Paul Langlais a été élu président du conseil d'administration.

Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe
COURS DE CONVERSATION
- Matin, après-midi, soir
- Privé, semi-privé, groupe
- Cours accéléré
- Programme spécial pour Compagnie.
- Programme de 2 à 20 semaines
- Enseignement de 2 à 5 fois par semaine
- Durée session 1½h. à 9h.

INSTITUT 222 INC.
4970 Ch. Reine Marie Ch. 21 - Tél.: 735-2636

COLLÈGE SAINTE-MARIE
Services culturels pour adultes
COURS DU SOIR EN
— ASSURANCE GÉNÉRALE
— COMPTABILITÉ
— ÉVALUATION D'IMMEUBLES
Ces cours, d'une durée de 3 ans, débutent le 1er octobre 1968.
DEMANDEZ LE PROSPECTUS
COLLÈGE SAINTE-MARIE
SERVICES CULTURELS
1180, rue Bleury, Montréal 2 Tél.: 866-3611

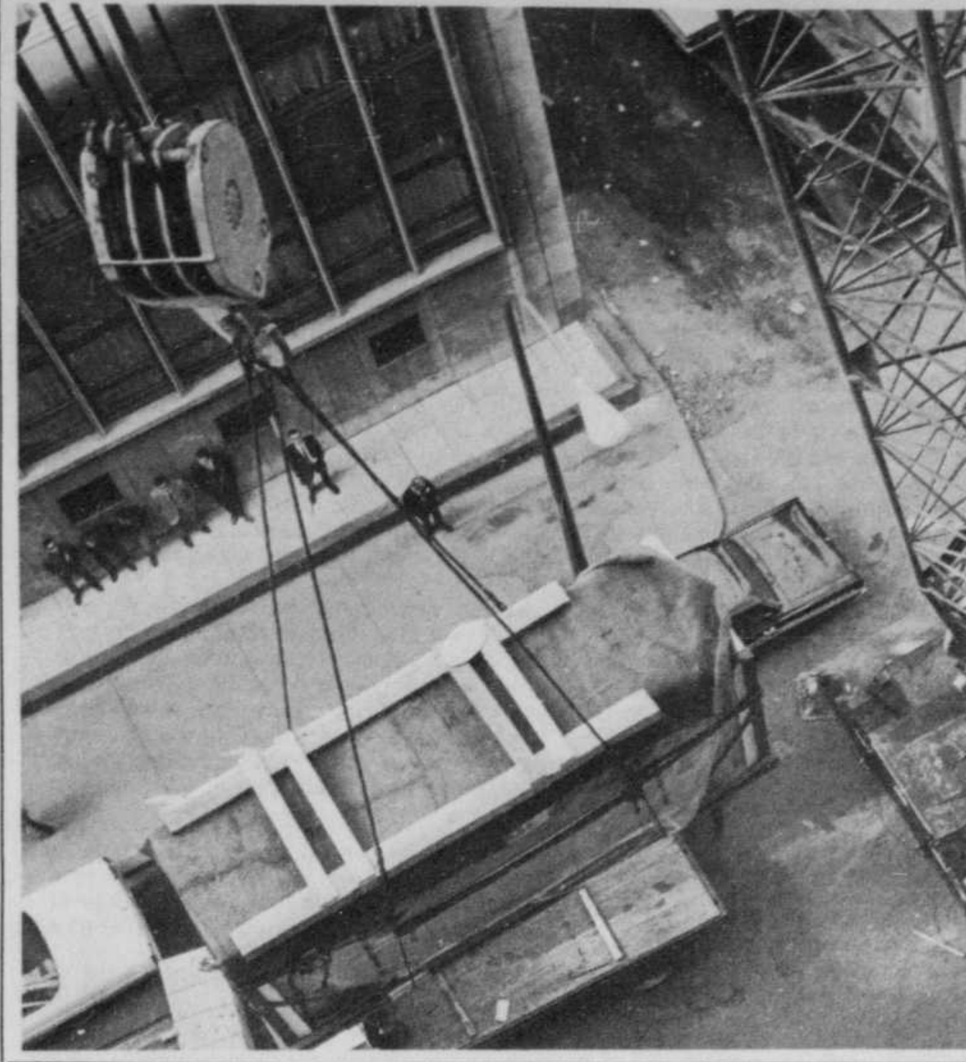

Evalué à plus de $3 millions, l'ordinateur le plus puissant du Canada a été livré samedi au siège social de Bell Canada à Montréal. La mise en place de l'énorme appareil Univac 1108 dura toute la journée. La machine ne fut pas apportée par la porte centrale, mais montée pièce par pièce — et par l'extérieur — jusqu'à une entrée au septième étage pour être enfin installée dans une salle aménagée au coût de $20,000 et munie d'un régulateur de température. La partie la plus délicate de l'opération fut le hissage et la mémoire Fastrand dont la capacité s'établit à 132 millions de caractères. Cet élément de plus de 5,400 livres, qui coûte $200,000, aurait pu être endommagé pour peu que l'inclinaison, lors de la montée depuis la rue jusqu'au septième étage, eût dépassé 10 degrés. Pour afficher leur habileté, les déménageurs placèrent un coupe de champagne sur l'unité Fastrand. La coupe de champagne parvint intacte à destination, témoignant que le transport s'était effectué sans accorc.

Trudeau: pour attirer les immigrants faire du français un signe d'excellence

OTTAWA (DNC) — Parlant hier du conflit de Saint-Léonard au cours d'une émission télévisée sur le réseau français, le premier ministre M. Pierre Elliott Trudeau s'est dit d'avis que c'est en faisant du français un signe d'excellence plutôt qu'en le protégeant par des règles juridiques qu'on amènera les immigrants du Québec à opter pour leur intégration dans le courant français au Québec.

"Je trouve, a-t-il dit, que la façon de s'assurer la défense et l'illustration de la langue française c'est de faire de cette langue un véhicule utile pour vivre, pour travailler, pour culer dans le Québec, de faire en sorte que la connaissance du français soit un "status symbol", un signe d'excellence chez les citoyens et j'ai toujours prêché vous le savez comme moi, pour que notre système d'éducation donne plus d'importance au français, qu'on mette davantage l'accent sur l'excellence et ça se continuera".

Bien que M. Trudeau ne s'oppose pas en principe à certaines formes de priorités de la langue française au Québec, il a laissé entendre hier qu'il vaudrait mieux laisser les choses suivre leur cours naturel mais en influençant ainsi "le cours naturel": "Je crains que si on met l'accent sur l'obligation, si on tente de forcer les gens d'apprendre le français, on obtiendra des résultats moins bons que si on faisait en sorte qu'ils soient libres de l'apprendre, mais que ce soit dans leur intérêt culturel, économique, social de le savoir et je ne crois pas que la corporalisation, l'enrégimentation soient valables dans ce domaine-là. Vous ne pouvez pas forcer les Alsaciens à apprendre le français s'ils ne le veulent pas. Vous faites en sorte que la France soit un pays intéressant".

M. Trudeau a en outre déclaré qu'il avait tout fait pour éviter que le gouvernement fédéral soit inscrit au dossier de l'affaire Saint-Léonard, et que lorsque cela s'est produit, il avait expliqué aux gens concernés que le fédéral n'a aucune juridiction en matière scolaire, mais qu'en matière de défense des libertés civiles, le gouvernement est sérieux lorsqu'il propose des réformes constitutionnelles.

Le 4e gros lot à un Verdunois

Pour la première fois depuis l'instauration de la "taxe volontaire montréalaise", ce n'est pas une dame qui gagne le gros lot de 3,150 livres de lingots d'argent pur. Le quatrième gagnant de cette course à la fortune est un Verdunois, père de trois enfants, machiniste de sa profession, qui hier, en répondant correctement aux question du jury, a vu la fortune lui sourire. M. Guy Desmarais qui avait su garder un calme exemplaire au cours de l'interrogatoire, lorsque le maire Jean Drapeau lui a annoncé qu'il remportait le grand prix, n'a su que dire d'une voix secouée de sanglots: "Je vous remercie, monsieur!"

Cent cinquante autres personnes qui avaient déboursé deux dollars ont gagné des prix allant de 100 à 1,000 dollars.

Le premier magistrat de Montréal a souhaité que pour la prochaine tranche qui sera tirée en octobre, les souscripteurs soient encore plus nombreux. On sait que grâce à cette initiative, l'hôtel de ville espère diminuer le déficit de 28 millions de dollars prévu pour l'exercice 1968-1969.

Deux observateurs étrangers étudient les conditions faites aux détenus politiques

Me Roger Lallemand et M. Alain Badiou, qui avaient été délégués à titre d'observateurs au procès de Régis Debray, à Camiri, en Bolivie, par la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme, sont arrivés hier soir à Montréal. Durant leur séjour, ils mèneront une enquête sur les conditions imposés aux différents détenus "politiques" du Québec au cours de leur détention et de leurs procès.

MM. Lallemand et Badiou doivent assister ce matin à l'ouverture du procès de Charles Gagnon. Les deux hommes ont été invités à venir à Montréal par plusieurs organisations québécoises qui s'inquiètent du sort fait aux détenus politiques québécois. Parmi ces organisations, on note l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal, l'Union générale des étudiants du Québec, le Comité d'action pour la liberté civile et la Ligue des droits de l'homme de Montréal.

Me Roger Lallemand est docteur en droit de l'université libre de Bruxelles, et licencié en philosophie et lettres. Il se spécialise actuellement en sociologie de la culture, à l'université de Bruxelles où il est chargé de recherches. Me Lallemand est membre du comité central de la Ligue belge des droits de l'homme.

M. Alain Badiou, une personnalité philosophique et littéraire, est professeur à l'université de Reims et à l'Ecole normale supérieure de Paris, où il est le collaborateur direct de Louis Althusser; il a publié des romans et de nombreux articles philosophiques. Ami de Jean-Paul Sartre et collaborateur à "Temps Modernes", monsieur Badiou a publié dans cette revue une nouvelle, "L'autorisation", qui relate les démarches accomplies en Bolivie en faveur de Régis Debray.

Me Lallemand et M. Badiou étudieront les conditions faites aux différents détenus politiques du Québec, notamment Charles Gagnon, Pierre Vallières et Robert Lévesque.

Robert Lévesque, après avoir attendu son procès pendant 25 mois, a été reconnu innocent par le jury, mais il s'est vu refuser tout cautionnement en attendant les procès pour les autres délits mineurs qui lui sont reprochés. Quant à Charles Gagnon, il y a maintenant deux ans qu'il attend en prison — sans jamais avoir été reconnu coupable d'aucune offense — son procès au sujet de l'attentat chez LaGrenade.

Manifestation devant le consulat français

QUEBEC — Des ouvriers du bâtiment et de plusieurs industries de Québec ont manifesté ce matin au consulat de France dans la Vieille Capitale.

Les ouvriers protestaient ainsi contre l'attitude anti-syndicale de Modern Paving, une société française installée à saint-Lambert de Lévis, qui obtient 95 pour cent des ces affaires du ministère de la voirie du Québec.

Les 110 employés de la société sont en grève depuis le 26 juin et le syndicat a maintes fois accusé le gouvernement d'être de connivence avec la société dans cette affaire.

Paul-Henri Lavoie quitte l'UCC

Les membres du comité exécutif de l'union des cultivateurs ont récemment pris note "avec regret" de la décision de M. Paul-Henri Lavoie, secrétaire général de l'organisme de se démettre de cette fonction à la date du 31 décembre 1968.

M. Lavoie qui est aussi commissaire à la commission des écoles catholiques de Montréal, cessera également d'être directeur du mensuel "La Terre de chez nous".

Le comité a adopté des dispositions en vue du choix prochain d'un nouveau secrétaire général et d'un directeur de l'organe de l'UCC.

Jean-Noël Tremblay félicite l'Association des infirmières de garder le mot "catholique"

CHICOUTIMI (PC) — Le ministre des affaires culturelles du Québec et député de Chicoutimi à l'Assemblée législative, M. Jean-Noël Tremblay, a demandé à l'Association des infirmières catholiques du Canada de conserver l'étiquette "catholique" dans son appellation.

M. Tremblay a félicité cette association catholique dans son appellation principalement parce que de plus en plus on parle de "déconfessionnalisation".

En toute occasion
En toute saison

VICHY CÉLESTINS
l'eau qui fait du bien!

Et les classes recommencent . . .
Au tableau: VICHY CELESTINS! Aussitôt vingt doigts se lèvent: c'est une eau de source française . . . c'est bon et rafraîchissant . . . elle est naturellement alcaline . . .
quand je ne digère pas bien, maman me donne toujours du VICHY CELESTINS! . . . Si la grammaire avait autant de succès que VICHY CELESTINS!
Importée de France, la seule authentique eau de Vichy vendue au Canada.

Soit en habit de ville . . . soit en tenue sport . . .
JOLICOEUR vous confère toujours une MISE IMPECCABLE

Succursales: centre d'achats Rockland et centre Laval

Jolicoeur
Depuis 1907
Buandiers - nettoyeurs
LA. 1-2161
100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

VIENT DE PARAÎTRE... ...AUX ÉDITIONS DU JOUR

SI VOUS SAISISSEZ L'ASTUCE
DE LOUIS MARTIN-TARD
- Une capsule d'humour par le célèbre humoriste de l'émission "Chez Miville"

En vente partout à $2.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, rue de Lagauchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

VIENT DE PARAITRE AUX EDITIONS DU JOUR...
Dirigées par Jacques Hébert
1411 ST-DENIS, MONTREAL
VI 9-2228

Le trop grand nombre de municipalités

Me C.-N. Dorion a raison. Le trop grand nombre de municipalités au Québec est un obstacle sérieux au développement ordonné du territoire. Il est également une source de gaspillage d'énergies, de talents et surtout d'argent. Le système pouvait convenir à l'époque de l'artisanat ; il ne répond plus aux exigences d'une société hautement industrialisée.

L'Ontario l'a d'ailleurs compris qui, avec une population d'un million supérieure à celle du Québec, compte la moitié moins de municipalités. Trop de nos administrations municipales n'ont pas les moyens de dispenser à leurs administrés des services convenables, tandis que beaucoup d'autres s'endettent pour desservir elles-mêmes leur population alors qu'elles pourraient économiser sensiblement en faisant cause commune avec leurs voisines.

L'ancien président de l'Union des municipalités, qui prenait d'ailleurs la parole au congrès de cet organisme la semaine dernière à Montréal, a solidement étayé sa thèse à l'aide d'exemples concrets. Nous reprenons tout simplement ici quelques-uns de ceux qui nous ont le plus frappé.

Tout d'abord, a dit Me Dorion, comment voulez-vous qu'un plan directeur d'urbanisme puisse être accepté et surtout appliqué, quand chaque municipalité couverte par le plan peut accommoder celui-ci à sa façon? Un plan de zonage local qui ne s'intègre pas à un plan d'envergure régionale restera toujours sans valeur.

On reconnaît, d'autre part, que l'Etat provincial a le devoir d'intervenir dans l'aménagement général du territoire. Il est bien évident que son action sera à peu près nulle ou, du moins extrêmement lente, si le gouvernement doit obtenir au préalable l'assentiment de nombreuses municipalités. La multiplication des interlocuteurs devient source de paralysie. Qu'on songe, par exemple, à la construction de grandes artères de communications rendue souvent fort complexe par les exigences aussi nombreuses que variées des municipalités concernées.

Il y a aussi le cas des égouts collecteurs, des aqueducs et systèmes d'épuration des eaux. Il y a trop de municipalités actuellement qui n'ont pas les moyens de se doter adéquatement de services aussi essentiels, tandis que d'autres, trop jalouses de leur autonomie, s'entêtent à ne pas vouloir coopérer avec les localités voisines. C'est alors un dédoublement d'outillage et de personnel, dédoublement non seulement coûteux mais qui oblige les populations à se contenter de services de seconde qualité.

Les mêmes constatations valent, évidemment, au chapitre de la protection de la propriété et des personnes. Quand chaque municipalité, si petite soit-elle, veut avoir sa brigade de pompiers, voire son corps policier, la protection en question risque d'être bien imparfaite ou de coûter démesurément cher.

Enfin, une multiplicité de municipalités signifie nécessairement une multiplicité de règlements : heures d'ouvertures des commerces, vitesse permise dans un territoire donné, barèmes d'évaluation, etc. Pareil manque d'uniformité à l'intérieur de régions plus ou moins grandes est synonyme de désordre. Il ne peut favoriser le progrès.

●

Nous croyons donc, avec Me Dorion, qu'il faut réduire le nombre de nos municipalités.

Mais comment y procéder ? Le programme de fusions volontaires n'a pas donné jusqu'ici de résultats bien encourageants. Il faut nécessairement trouver un moyen de hâter le processus.

Le regroupement forcé n'est guère à conseiller. Le procédé apparaît un peu brutal à quiconque connaît le fort esprit de clocher qui règne un peu partout dans la province. La méthode susciterait de vives oppositions.

A notre avis, il serait préférable de commencer par le regroupement des services. Une fois que les municipalités auront été habituées à partager les mêmes services, elles auront moins d'objection à fusionner leurs territoires et leurs administrations. C'est une question de psychologie.

Le gouvernement a les moyens d'appliquer une telle politique. Il n'a qu'à refuser, par exemple, l'autorisation qu'une municipalité lui demande d'établir tel ou tel service en l'obligeant, au contraire, à se prévaloir de celui que dispense déjà sa voisine.

L'administration de services communs peut se faire par le truchement d'une autorité inter-municipale. Me Dorion estime que l'administration municipale à deux degrés augmente les frais d'administration et qu'elle est une source de mésententes. L'expérience canadienne nous paraît trop limitée pour tirer pareille conclusion avec une rigueur absolue. De toute façon, on pourrait trouver alors d'autres mécanismes pour régir ces services communs et en départager équitablement les frais.

Me Dorion voudrait, d'autre part, que les municipalités copient ce qui est en train de se faire au niveau des commissions scolaires. On prévoit que celles-ci ne dépasseront pas le chiffre de 226 dans toute la province en 1970. Pour atteindre les mêmes résultats, il faudrait que sept conseils municipaux sur huit acceptent de se faire hara-kiri.

Nous ne sommes pas sûr que l'opération doive être aussi draconienne. En tout cas, il nous apparaît dangereux de vouloir procéder en vitesse à un chambardement aussi profond. Les critères qui valent dans le domaine de l'éducation ne s'appliquent pas nécessairement et sans modification au domaine de la vie municipale.

●

Enfin, Me Dorion, fasciné par les transformations du système scolaire qu'a provoquées l'enquête Parent, recommande la tenue d'une enquête semblable au palier municipal.

Nous nous demandons sérieusement si le gouvernement a vraiment besoin d'une telle commission royale pour cerner le problème et assumer ses responsabilités. Il y a eu, en ces dernières années, deux enquêtes importantes dans ce domaine : l'enquête Blier qui a porté sur les difficultés inhérentes à la région montréalaise, et l'enquête LaHaye sur l'urbanisation du territoire québécois. On pourrait également rappeler ici les commissions qui ont étudié les cas particuliers de Laval et de Québec.

Le gouvernement dispose déjà de nombreux avis. Il est loin d'être complètement dans le noir. Il est vrai que le rapport Blier est en train d'être relégué dans la poussière et que le rapport LaHaye n'a pas encore été analysé à fond par les autorités provinciales. Mais qu'on ne vienne pas dire que Québec manque d'éclairage pour agir.

Nous ne sommes pas complètement opposé à l'enquête royale que suggère Me Dorion — aucune des enquêtes que nous avons signalées n'avait ce caractère — mais nous estimons que celle-ci ne s'impose pas comme préalable à toutes les transformations souhaitées. Plusieurs d'entre elles peuvent être entreprises en se contentant des données que nous possédons déjà.

Vincent PRINCE

Le changement de la garde

LETTRE DE PARIS

Vers un automne de confusion plutôt que de violence

de notre correspondant particulier, Jacques Duquesne

Un "octobre rouge". C'est ce que, depuis le début de l'été, redoutent la majorité des Français qui craignent de voir la rentrée ramener une explosion analogue à celle de mai-juin. Rarement, en effet, rentrée aura été plus mêlée d'incertitudes. Sur tous les fronts: universitaire, social et politique.

Aucun des problèmes qui avaient provoqué l'insurrection étudiante n'est encore résolu. Le nouveau ministre de l'Education Nationale, M. Edgar FAURE, dont l'habileté est quasi proverbiale, n'a certes pas ménagé ses efforts depuis juillet, manifestant un libéralisme de nature à apaiser les esprits, et une volonté de réforme qui doit bientôt se concrétiser dans un projet de loi-cadre sur l'enseignement. Mais il lui était impossible, en un délai aussi bref, de reconstruire entièrement un nouvel édifice sur les ruines encore fumantes de l'université napoléonienne. Les étudiants se montreront-ils patients? C'est toute la question. Pour y répondre, on ne dispose que de quelques indices. Contradictoires.

La majorité des étudiants en médecine de Paris ont par exemple refusé de passer les examens auxquels les autorités universitaires les conviaient, et qui leur semblent incarner un système universitaire périmé. En province, par contre, il ont pris une position opposée. L'attitude des parisiens inquiète cependant le gouvernement: elle risque d'autant plus de faire tâche d'huile que les étudiants en médecine sont considérés comme les plus modérés. En la matière, la réputation d'habileté de M. Edgar FAURE le dessert: les dirigeants étudiants ne cessent de manifester la crainte de se "faire avoir". Ce qui ne facilite pas le dialogue.

En sens contraire, il faut noter que les universités d'été, que voulaient organiser les dirigeants étudiants les plus engagés ont été presque partout un échec: l'ardeur révolutionnaire semble bien retombée. S'y ajoute la crainte d'une répression, que souhaiterait sans doute la majorité de l'opinion si le mouvement prenait de l'ampleur, et dont le nouveau ministre de l'intérieur, M. Raymond MARCELIN, entretient soigneusement la menace. Significative est à cet égard la déclaration d'Alain KRIVINE, dirigeant de la Jeunesse Communiste Révolutionnaire récemment libéré de prison: "Il n'y aura pas d'octobre rouge; dit-il. C'est une campagne de la bourgeoisie pour préparer une désillusion chez les militants. Et aussi une répression. L'essentiel, dans la tactique révolutionnaire, est de bien comprendre les périodes".

Sur le front social, les augures ont la tâche plus facile. La plupart ne croient pas à un mouvement de grève très important. Le mouvement de mai a laissé les centrales syndicales plus désunies que jamais — et l'affaire tchécoslovaque a accru la méfiance des syndicats non-communistes à l'égard de la Confédération Générale du Travail d'obédience communiste); bien que celle-ci ait désavoué l'intervention soviétique. Les grèves de mai ont, en outre, coûté cher aux travailleurs qui ont perdu souvent deux ou trois semaines de salaire). "On ne peut, disent-ils, se permettre cela deux fois par an". Enfin, le parti communiste et la C.G.T. pour qui l'explosion du printemps s'est traduite par un recul d'influence et une perte de cohésion, ne paraissent pas décidés à permettre la naissance d'un mouvement analogue. Autant qu'ils le peuvent, ils s'y opposeront. En mai, ils avaient été débordés sur la gauche et surpris. Cette fois, ils ont pris leurs dispositions.

Reste à savoir dans quelle mesure le drame de Prague ne les a pas affaiblis encore. Dans l'opinion, sans aucun doute: le désaveu de l'action soviétique aussitôt proclamé par le parti communiste a été généralement considéré comme purement tactique. Mais on ne saura que dans quelques semaines si la cohésion interne du parti n'est pas menacée, et si une partie des militants n'aurait pas souhaité une condamnation plus nette. Dans l'immédiat, en tout cas, le drame de Prague a eu pour conséquence de rendre plus aléatoires les efforts de la gauche française pour réaliser son unité. Après avoir "apprécié" que le parti communiste français, pour la première fois dans son histoire, se sépare de l'U.R.S.S., le parti socialiste se montre désormais plus réticent: c'est que les communistes ont, depuis, jugé "positifs" les "accords de Moscou". Ces accords, ripostent les socialistes, ne sont "qu'un diktat imposé par la force". Dans un communiqué très raide de ton, le parti socialiste vient donc d'inviter le P.C. à choisir entre "le retour à une obédience de principe" à l'égard de l'U.R.S.S. et l'unité de la gauche. Celle-ci était déjà lourdement hypothéquée par l'échec électoral du 23 juin dernier, et, à l'intérieur de la Fédération présidée par M. MITTERAND les dissensions sont de plus en plus aiguës. Le gouvernement n'a donc pas grand-chose à craindre d'une opposition numériquement faible à l'Assemblée, et surtout préoccupée de survivre.

Il aura peut-être plus d'ennuis avec sa propre majorité. En s'élargissant, celle-ci a perdu quelque peu de son unité. Et elle trouve de multiples occasions de se diviser. Que le gouvernement français ait, après avoir condamné l'attitude soviétique, précisé qu'il n'y avait pas lieu pour autant de revenir sur la politique de détente, n'a guère plu à la fraction la plus "atlantique" des gaullistes. L'attitude libérale de M. EDGAR FAURE à l'égard des étudiants irrite la fraction la plus "conservative". Et les projets sociaux du général de GAULLE l'inquiètent. M. COUVE de MURVILLE va donc se heurter, chez ses propres amis, à la hargne et à la grogne. Son impassibilité traditionnelle ne disparaît pas pour autant. Il est assuré de pouvoir reprendre en main cette majorité sous la direction et grâce à l'aide du général de GAULLE qui, une fois encore, devra imposer à ceux qui se réclament de lui, une politique dont ils ne veulent pas. C'est un paradoxe inscrit au coeur de l'histoire du gaullisme.

Nos retards en urbanisme

Dans une conférence au congrès de l'Union des municipalités du Québec, ces jours derniers, M. Jean-Claude LaHaye a rappelé aux délégués l'urgence d'une loi-cadre de l'urbanisme dans notre province. L'urbanisation s'accentue d'une manière rapide chez nous mais dans des conditions qui laissent beaucoup à désirer car les municipalités ne disposent pas des pouvoirs ni des instruments nécessaires à une politique d'urbanisme efficace.

Le rapport de la Commission provinciale d'urbanisme, que présidait M. LaHaye, a été remis au ministre des affaires municipales en décembre dernier; six mois plus tard, le 13 juin, M. Lussier l'a rendu public en le communiquant aux organes d'information, mais les dirigeants des municipalités n'ont pas pu l'étudier car ce document n'a pas encore été diffusé.

Le problème de l'urbanisation est pourtant l'un des plus importants de la société moderne. Pour souligner les déficiences de notre situation dans ce domaine, M. LaHaye a indiqué quels sont les instruments essentiels à l'urbanisme: d'abord un schéma directeur des structures ou plan directeur qui établit les objectifs à long terme quant à l'utilisation des diverses parties du territoire, la densité d'occupation, les voies de communications et les priorités d'action.

Vient ensuite, le plan des équipements qui est un programme de travaux publics et d'immobilisations avec une estimation de leurs coûts et des ressources financières prévues; ensuite un règlement de zonage fondé sur les deux instruments précédents et qui précise l'implantation des bâtiments, la dimension des édifices, la densité d'occupation; enfin, des plans de détails ou programmes particuliers d'aménagement pour les diverses parties du territoire à mesure que progresse le développement ou le réaménagement des secteurs. L'ensemble de ces quatre types d'instruments forme le plan d'urbanisme.

Absence de coordination

Les municipalités disposent de certains pouvoirs pour l'équipement de leur territoire, mais les décisions quant à l'utilisation du sol dépendent de plusieurs autorités, de sorte que les municipalités sont en pratique impuissantes à appliquer une véritable politique d'urbanisme.

Ainsi, pour les routes, les ponts, les voies ferrées, pour les services de gaz et d'électricité, les installations portuaires et les voies navigables, pour les aqueducs, les égouts et les usines d'épuration, pour les télécommunications et aéroports, un grand nombre de ministères, de régies, de commissions ou offices, et de sociétés de la couronne peuvent prendre des décisions sans tenir compte des vues ou des programmes des municipalités.

Il en va de même pour les écoles, les hôpitaux, les services administratifs des gouvernements, les équipements du bien-être, des loisirs, du culte. C'est assurément nécessaire et normal que de nombreuses autorités se répartissent des fonctions et des décisions aussi diverses et qui relèvent en bonne partie des gouvernements supérieurs. Mais il faudrait que toutes ces interventions soient subordonnées aux exigences des plans d'urbanisme dans chaque municipalité. Il est vrai que dans de nombreux cas les autorités municipales sont consultées, mais cela n'est pas suffisant. Il faudrait qu'une loi-cadre assure aux municipalités des moyens efficaces de planification urbaine, sous le contrôle de l'autorité provinciale.

Une condition essentielle de cette planification c'est que les programmes d'équipement des gouvernements supérieurs soient transmis aux municipalités plusieurs années à l'avance afin que ces dernières puissent en tenir compte dans leur planification. Il faudrait aussi assurer une coordination pour le respect des règlements de zonage auxquels les gouvernements et divers organismes publics ne sont pas assujettis à l'heure actuelle.

La situation est encore plus confuse en ce qui concerne l'urbanisme au plan régional. Les dommages causés par cette carence d'autorité et de coordination sont considérables dans diverses concentrations urbaines de la province, et particulièrement dans la zone métropolitaine de Montréal.

Le rapport LaHaye formule des recommandations pour une politique d'urbanisme à l'échelle de la province; la diffusion de ce document permettrait aux autorités provinciales de connaître les réactions et les vues des dirigeants municipaux sur ces propositions. Pourquoi ne l'a-t-on pas encore rendu disponible au public ?

bloc-notes

●

Le règlement d'une grève

La grève des manutentionnaires de céréales à la tête des Grands-Lacs a duré 56 jours et elle a été réglée le matin même de l'ouverture du Parlement. L'approche de la session a peut-être contribué à ce règlement car le gouvernement aurait pu recourir à une loi spéciale puisque la reprise du transport des céréales devenait urgente. D'autre part, cette solution enlève au cabinet Trudeau un problème qui aurait été assez embarrassant.

L'arrêt prolongé du transport des céréales vers l'est a causé un encombrement des silos de l'ouest qui devenait inquiétant avec les nouvelles récoltes déjà en cours. Les réserves de céréales du Canada sont d'environ 800 millions de boisseaux et la récolte de l'année serait de l'ordre d'un milliard de boisseaux. Indépendamment de la question de l'entreposage, cette accumulation de céréales devient un problème sérieux pour l'économie du pays.

Si cette grève a pu se prolonger aussi longtemps c'est parce que nos exportations de blé ont fortement décliné. Les forts achats des années dernières par la Russie et la Chine n'ont pas été renouvelés. D'autre part, le Canada ne peut pas faire de dumping à cause des ententes internationales. Nos exportations relativement faibles ont pu être effectuées en acheminant le grain vers les ports de l'est par chemin de fer, mais cela augmente les coûts.

Ce règlement est donc fort heureux, mais dans la mesure où il augmente les coûts de transport il réduit d'autant l'aptitude du Canada à soutenir la concurrence étrangère à un moment où l'amélioration des récoltes dans d'autres parties du monde diminue nos possibilités de ventes. L'augmentation de nos réserves de blé, alors que tant de peuples pauvres sont sous-alimentés, a quelque chose de scandaleux.

Notre pays n'a pas les moyens de donner une proportion considérable de ces réserves, encore moins d'en payer le transport vers les pays qui en auraient un urgent besoin. Mais la société internationale devrait trouver un procédé pour qu'une partie notable de cet excédent puisse être mise à la disposition des peuples affamés. Il faudrait une répartition du coût entre les pays riches, et le Canada pourrait faire sa part. Mais on n'a apparemment pas encore trouvé de formule qui permettrait ce geste de solidarité humaine.

P.S.

■ propos d'actualité

"Organiser la participation là où elle ne l'est pas encore, la développer là où elle existe, voilà à quoi nous avons à nous appliquer. Mais à la condition... que nous maintenions l'ordre partout, que tout en respectant les libertés d'opinion, d'expression et de réunion, ainsi que le droit de grève dans toutes les conditions prévues par la loi, toutes les menaces et les violences soient brisées et réprimées, que l'Etat s'oppose à ce qu'aucune autorité autre que la sienne ne s'exerce sur ce qui lui appartient, qu'en particulier, l'utilisation, la détention, l'occupation irrégulière des communications, transmissions, services et locaux publics soient interdites et empêchées".

(Général de Gaulle, dans sa conférence de presse du 11 septembre.)

"Dans une entreprise, la participation doit revêtir trois formes distinctes. Pour ceux qui y travaillent, il faut d'abord qu'elle comporte l'intéressement matériel direct aux résultats obtenus, ensuite le fait d'être mis au courant de la marche de l'entreprise dont le sort de chacun dépend, et enfin la possibilité de faire connaître et de faire valoir leurs propositions pratiques".

(Général de Gaulle, dans sa conférence de presse du 11 septembre.)

"La division en deux blocs, qui a été imposée à l'Europe à la faveur de ses déchirements, est pour elle un malheur succédant aux autres malheurs. Cette division constitue, en effet, pour les peuples de notre continent, un empiètement permanent sur leur droit à l'indépendance, alors que chacun d'eux est, par expérience, capable de se conduire lui-même".

(Général de Gaulle, dans sa conférence de presse du 11 septembre.

"Je reconnais qu'il sera difficile de reprendre les bombardements du Vietnam du Nord une fois que nous les aurons stoppés. Mais notre propre opinion publique et l'opinion publique mondiale approuveraient, j'en suis sûr, une reprise des bombardements au cas, par exemple, où Hanoi tenterait une invasion massive à travers la zone démilitarisée".

(Arthur J. Goldberg, ancien chef de la délégation américaine aux Nations Unies.)

■ *lettres*

Un ministre imposé mais compétent

La démocratie des forts en gueule subit des entorses fréquentes à tous les niveaux de ce régime idéal. La dernière convention de Chicago pour le choix d'un chef démocrate illustre bien cette affirmation au même titre que nos fomenteurs de grève professionnels sur le dos de la foule adolescente des travailleurs.

Le premier ministre de cette province, sortant de son immobilisme coutumier l'an dernier, a décidé de confier le ministère-clé de l'Education à un homme qualifié avant de passer par le peuple. On ne peut qu'applaudir à ce choix heureux, quitte au peuple de le ratifier par la suite après l'avoir vu à l'oeuvre. Les hommes du type Jean-Guy Cardinal joignent rarement les rangs de la politique car ils ne jouissent pas de la publicité tapageuse dans l'exercice efficace de leur tâche professionnelle.

Depuis un an, cet homme inconnu du public a eu l'occasion de prouver sa compétence silencieuse. Lors d'une récente émission télévisée sur le problème étudiant, ce ministre s'est révélé un maître à aborder les problèmes difficiles de front et à proposer les solutions humainement possibles. S'il y avait qualité du côté du ministre, la réciproque existait du côté étudiant et des situations anormales restent à résoudre. Nous pouvons nous féliciter de l'étoffe du ministre chargé de les résoudre, un digne successeur de Gérin-Lajoie, le premier responsable de cette révolution culturelle.

Nous partageons entièrement l'opinion du ministre au chapitre des bourses. Les ouvriers de fait ne sont pas subventionnés et ne sont pas assurés de promotions dans l'exercice de leur travail. D'autre part, nous n'avons pas les moyens de sacrifier le talent et pour ce faire nous devons promouvoir la socialisation des services pour justifier la socialisation de l'éducation et amener la disparition de la plaie des bourses.

Corollaire à cette réorganisation de la société, nous devrons instaurer le régime intégral de qualification au niveau de l'étudiant comme au niveau de l'emploi au lieu d'en parler.

YVON PICARD,
Montréal, 7 septembre 1968

Le français bafoué au Manoir Richelieu

La Direction,
Canada Steamship Lines Ltd.

J'avais l'occasion tout récemment de passer quelques jours à votre superbe Manoir Richelieu, à la Malbaie. Amateur de golf, je vous avouerai que le parcours, avec son panorama grandiose, m'a particulièrement enchanté.

Malheureusement, messieurs, mon séjour en votre hôtel fut réellement gâché par le service en général, et l'attitude nettement... agressive de certains employés. Agressivité à laquelle je n'ai trouvé qu'une explication: le fait que mon épouse et moi-même ne parlions que le français!

Comment pouvez-vous expliquer, messieurs, qu'en plein coeur du Canada français, dans un hôtel aussi fréquenté que le vôtre, une bonne partie du personnel ne puisse s'exprimer en français?

(...) Pour votre information, messieurs, de nombreux étudiants et étudiantes des diverses universités et collèges français du Québec n'ont pas réussi à se trouver un emploi pendant ces dernières vacances. Et la grande majorité de ces étudiants sont de bons bilingues. Comment expliquez-vous que votre compagnie ait préféré des étudiants unilingues, dont un bon nombre de l'Ontario?

(...) Il est assuré que lorsque je chercherai un coin tranquille, et confortable, à l'avenir, je ne songerai pas à votre Manoir. Car pour un Québécois, cette atmosphère n'a rien de bien... reposant.

Même quelques Américains rencontrés sur place ont exprimé une certaine déception de ne pas rencontrer, au Manoir, ce cachet typiquement "French - Canadian" qu'ils souhaitaient.

En guise de conclusion, messieurs, une simple réflexion: les séparatistes ne sont pas toujours ceux que l'on pense.

NORBERT LOSIER
Montréal, 4 septembre 1968

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre
TÉLÉPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois $25.00, 6 mois $13.00, 3 mois $7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois $20.00, 6 mois $11.00, 3 mois $6.00. A l'étranger: 12 mois $35.00, 6 mois $18.00. Edition du samedi: 12 mois $6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

La proportion des professeurs "acceptables" serait-elle de 79% plutôt que de 6%?

une libre opinion de François Gagné et Claire Giroux

Mardi dernier, nous assistions à la conférence de presse que donnait l'AGEUM pour marquer le lancement de son volume "Evaluation des cours 1967-68". Nous n'y étions pas à titre de journalistes, mais en tant que chercheurs engagés dans un projet de recherche similaire au leur pour le niveau collégial.

Après avoir entendu les commentaires des représentants étudiants et avoir feuilleté rapidement une copie du volume, nous ressortions de la conférence avec la nette impression d'avoir vu "prostituer" la recherche scientifique à des fins politiques. Les principaux éléments qui ont contribué à créer cette première impression peuvent être identifiés comme suit: la nette perception que des erreurs méthodologiques fondamentales s'étaient glissées tant dans la construction de l'instrument que dans la compilation des résultats, erreurs qui introduisaient des doutes sérieux sur la valeur des résultats tels que présentés; l'absence de précisions et de nuances dans la présentation des tableaux et graphiques; le refus par toutes les personnes impliquées d'interpréter les nombreux (un seul!) tableaux de résultats d'ensemble, et ce, malgré la demande expresse de quelques journalistes; deux phrases, l'une sur la couverture extérieure ("6% des professeurs seraient acceptables!..."), l'autre sur la couverture intérieure ("CHOISISSEZ vous-mêmes vos professeurs à l'aide de cette enquête"), qui apparaissaient nettement tendancieuses parce que, en dépit d'un refus répété d'interpréter les résultats, on utilisait des insinuations qui, à toute fin pratique, étaient déjà de l'ordre de l'interprétation; l'absence totale de réserves méthodologiques de la part des auteurs et/ou de leurs conseillers techniques.

Tableau 1

Résultat global des 506 cours évalués

COTE	SIGNIFICATION	NOMBRE DE COURS	%
5	bien au dessous de la moyenne	19	3.75
6	au dessous de la moyenne	197	38.94
7	dans la moyenne	258	50.98
8	au dessus de la moyenne	32	6.33
9	bien au dessus de la moyenne	0	0

Nous n'avons pas voulu nous arrêter à cette première impression. C'est pourquoi nous avons mis quelques heures à examiner plus attentivement le compte rendu écrit de la recherche (premières pages du volume) et nos notes de la conférence de presse. Au cours de cet examen de documents, nous avons formulé bon nombre de questions et de critiques. Faute de pouvoir présenter ici en détail chacune de nos critiques, nous avons choisi de concentrer notre attention sur le principal tableau de résultats, placé bien en vue en couverture intérieure et que nous reproduisons ici (Tableau 1). Nous espérons, par les multiples questions qu'a soulevées ce tableau, montrer le caractère combien précaire de toute interprétation spontanée qui pourrait être avancée à partir des résultats tels que présentés. A la suite de cette analyse, nous présenterons très brièvement quelques-unes des autres questions et critiques formulées lors de la lecture du volume.

Valeur douteuse de l'échelle de cotes

Le tableau 1 présente une distribution des 506 classes groupées en fonction de leur "score moyen pondéré" (SMP). Ce score est une moyenne issue d'une équation statistique de pondération appliquée aux dix questions du sondage. Les SMP semblent varier théoriquement entre 5.00 et 9.00. Les cinq groupes de SMP sont indentifiés par des cotes (allant de 5 à 9) empruntées à l'échelle d'évaluation utilisée dans le sondage. On a d'ailleurs accolé à ces cinq cotes le même sens (cf. colonne "signification") qu'aux cinq points de cette échelle. Sous la cote 5, sont placés les SMP qui s'échelonnent entre 5.00 et 5.99. Comme les cinq sections du tableau couvrent, sauf avis contraire, des étendues équivalentes, il s'ensuit que la catégorie 9 devrait contenir les SMP échelonnés entre 9.00 et 9.99.

Sur la base des maigres informations fournies par les chercheurs sur leur technique statistique, il appert presque impossible théoriquement d'obtenir un SMP supérieur ou même égal à 9.00. En effet, pour qu'un cours (ou professeur?) reçoive un SMP de 9.00, c'est-à-dire équivalent à la valeur minimum de la catégorie 9, il semble nécessaire que la presque totalité des étudiants donnent la cote maximum à la très grande majorité, sinon la totalité, des dix questions du sondage. Situation idyllique, ne trouvez-vous pas ? Et que penser de la probabilité d'obtenir des valeurs supérieures à la valeur minimum de cette catégorie 9, si cette valeur minimum est elle-même statistiquement improbable ! Conséquemment, il faut dénoncer l'inclusion dans le principal tableau de résultats d'une catégorie (d'ailleurs vide!) définie de façon telle qu'aucun SMP ne puisse l'occuper.

Cette quasi - impossibilité mathématique peut d'ailleurs s'étendre aux valeurs supérieures de la catégorie 8. De plus, le même problème se pose pour la partie inférieure de la case 5, où l'obtention de valeurs inférieures à 5.30, par exemple, suppose une avalanche de cotes 5 attribuées par la très grande majorité du groupe évaluateur.

L'argumentation théorique ci-dessous peut d'ailleurs se vérifier statistiquement. Notons d'abord qu'un seul SMP est supérieur à 8.50 et que trois SMP seulement se situent en deçà de 5.50. Déjà nous avons des indices quant à l'impossibilité mathématique de s'approcher en pratique des extrémités théoriques de l'échelle des cotes. De plus, en calculant la moyenne arithmétique des SMP qui occupent les cases 5 et 8, on obtient respectivement les valeurs 5.76 et 8.19. Ces observations mettent en évidence un fait d'ordre plus général qu'il importe de dénoncer vigoureusement, soit l'utilisation du point minimum d'une catégorie comme représentant des individus qui l'occupent. Ainsi, il nous semble malhonnête, au moins statistiquement, d'attribuer une cote 5 (surtout à cause de sa signification!) à 19 cours (ou professeurs?) dont la moyenne des SMP est beaucoup plus près de 6 que de 5. En conclusion, il importe de souligner que les deux biaisements mis en évidence sont d'autant plus graves qu'ils jouent dans le même sens et conduisent presque inévitablement "l'étudiant - interprète" à sous-évaluer à la fois le niveau moyen de l'ensemble des cours soumis à l'évaluation et la position de chaque cours par rapport à cet ensemble.

Comment le 6% des autres pourrait devenir 79%!

Qu'arriverait-il à la distribution des SMP si nous corrigions les deux erreurs majeures relevées ci-haut? Notons d'abord que la correction consiste à regrouper sous les cotes 6, 7 et 8 des valeurs distribuées symétriquement par rapport à ces cotes. La catégorie 6 contiendra par exemple les SMP échelonnés entre 5.60 et 6.59, et ainsi de suite. Aux extrêmes, les catégories deviennent "5.59 et moins" et "8.60 et plus". Cette nouvelle échelle mathématique nous semble correspondre beaucoup plus fidèlement que l'autre aux significations données aux cinq points.

Faute de fonds (sic) pour reprendre l'ensemble des compilations, nous avons appliqué ce système à un échantillonnage de trois facultés (Médecine vétérinaire, Bibliothéconomie et Psychologie), choisies en raison du faible pourcentage de classes éliminées au moment des analyses statistiques. Le tableau 2 ci-dessous présente les pourcentages comparatifs obtenus avec les deux systèmes au niveau de chaque faculté et pour l'ensemble de l'échantillon. Soulignons au passage que le hasard nous a bien favorisés au plan de la représentativité de notre échantillon, puisque les pourcentages globaux calculés sous le système "AGEUM-CROP" correspondent à 1% près aux pourcentages du tableau principal (cf. tableau 1).

Les deux principales différences entre les deux techniques résident, d'une part dans une augmentation moyenne de 19% (de 7% à 26%) au point 8 de l'échelle pour l'échantillon total et, d'autre part, dans une diminution moyenne de 17% (de 38% à 21%) au point 6. De plus, la catégorie 5 se vide. Il semble donc évident que notre définition plus logique, pour ne pas dire "honnête", des points de coupure des cinq catégories entraîne des variations majeures dans le nombre de classes occupant chaque catégorie. De plus, elle a pour effet de "normaliser" (i.e. de rendre plus symétrique autour d'un point central plus élevé) la distribution des SMP. Cette normalisation nous apparaît représenter beaucoup mieux la réalité de la distribution des scores. Par suite des critiques que nous venons de formuler, nous espérons que la phrase-choc de la couverture ("6% des professeurs...") se trouvera désamorcée, et ce, sans même qu'on ait à porter jugement sur le critère étudiant "d'acceptabilité". Une simple correction statistique et le 6% (7% dans l'échantillon) devient 26%!

Par ailleurs, il nous importe (comme il semblait importer à certains journalistes lors de la conférence de presse) de porter jugement sur ce même critère: il nous semble en effet par trop intransigeant en excluant des normes "d'acceptabilité" les cours (ou professuers?) qui se situent "dans la moyenne", i.e. dans la catégorie 7. Qu'arriverait-il aux pavés de la cour d'honneur si les professeurs adoptaient des normes similaires pour évaluer le travail des étudiants? Bref, après révision des statistiques et du critère, ce n'est plus 6%, mais 79% des professeurs qui deviennent "acceptables"!

Tableau 2

Pourcentages comparés des SMP selon les deux techniques

	A.G.E.U.M.					Gagné - Giroux				
	5 (5.00 – 5.99)	6 (6.00 – 6.99)	7 (7.00 – 7.99)	8 (8.00 – 8.99)	9 (9.00 – 9.99)	5 (5.59 et moins)	6 (5.60 – 6.59)	7 (6.60 – 7.59)	8 (7.60 – 8.59)	9 (8.60 et plus)
Médecine Vétérinaire (n: 31)	6	39	39	16	0	0	23	42	35	0
Bibliothéconomie (n: 20)	0	30	70	0	0	0	10	70	20	0
Psychologie (n: 17)	6	47	47	0	0	0	29	53	18	0
% moyen pondéré (n: 68)	5	38	50	7	0	0	21	53	26	0

Une enquête ambiguë à sa base même

Un autre point faible qui vient jeter un certain discrédit sur la valeur des résultats tient à l'ambiguïté du point de référence présenté aux répondants, point de référence qui est à la base même de leur évaluation. En effet, on demande aux étudiants d'évaluer leurs professeurs en fonction de la "moyenne des professeurs qui vous ont enseigné pendant les deux dernières années". L'utilisation d'un tel cadre de référence pose selon nous trois difficultés majeures. Premièrement, ce cadre est très subjectif, puisque le groupe auquel doit référer chaque étudiant varie d'un individu à l'autre en termes des personnes dont il est composé. Deuxièmement, la tâche demandée à l'étudiant est de situer la personne évaluée parmi un groupe de professeurs dont l'étudiant devrait au préalable s'être fait une "image statistique", c'est-à-dire avoir réussi à trouver non seulement un niveau moyen pour le groupe de personnes en question mais aussi le degré de variation des individus autour de cette moyenne. Sans cette image statistique, l'évaluation du professeur au moment du sondage perd toute signification. Or, combien d'étudiants se sont fait une telle image statistique?

Soulignons enfin un dernier problème. Au cours de la conférence de presse, les représentants de l'AGEUM et de C.R.O.P. revenaient constamment sur le fait que leur instrument mesurait "l'enseignement" et non "l'enseignant", tout en reconnaissant qu'il

Suite à la page 15

APPAREILS D'AMAIGRISSEMENT & DE SANTE
MANUELS ET ELECTRIQUES

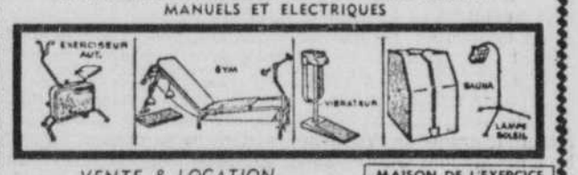

VENTE & LOCATION
Informez-vous sur notre service à domicile
Demandez catalogue # 6 gratuit
MAISON DE L'EXERCICE
4008 St-Denis, Montréal
849-7075

Vient de paraître aux Éditions FIDES

ORDINAIRE DE LA MESSE

Nouvelle édition comprenant les quatre prières eucharistiques

$0.25 l'unité

Aux paroisses et aux institutions

100 exemplaires: $17.50

FIDES
245 est, boul. Dorchester. Mtl., 861-9621
Métro: Champ-de-Mars

JE MANQUAIS D'ENTREGENT...!

Je suis un professionnel. Mes clients viennent me voir à mon bureau. Depuis toujours, j'étais convaincu de ma compétence et de la qualité de mes services.

Pourtant je sentais que je pouvais devenir plus heureux et plus prospère avec plus d'entregent.

J'ai alors décidé de suivre le cours de Culture Humaine et maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. Maintenant je peux conserver mes clients et m'en faire de nouveaux. Je sais les rendre à l'aise, les accueillir avec chaleur, leur inspirer confiance, les comprendre et en être compris, les convaincre de mes idées, les persuader de mes conseils, les influencer par ma personnalité. De plus, je peux maintenant participer activement à différentes associations où je rends service tout en me faisant connaître. C'est vraiment merveilleux!

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 11,000 gradués enthousiastes. Les frais de ce cours sont totalement déductibles du revenu imposable. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite les 16, 17, 20 septembre à 8h. p.m. ou samedi 21 septembre à 10h. a.m. à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219, (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir plus de détails signalez immédiatement 842-8136.

le chameran plein ciel

Situé à
111, Côte Vertu
entre l'Acadie
et la Gare Vertu (métro du CN)
visites de 1 h. à 9 h.
samedi et dimanche
1 h. à 5 h.
Téléphone 334-1863

Voyagez en sécurité avec l'assurance

PRUDENCE AU VOLANT

offerte par

L'ÉCONOMIE
MUTUELLE D'ASSURANCE

UNE PRIME DE $1.00 PAR MOIS SEULEMENT

vous protège en cas d'accident quand vous êtes dans
• UNE AUTOMOBILE
• UN AUTOBUS
• UN CAMION

Vous pouvez également inscrire les membres de votre famille aux mêmes conditions et pour les mêmes bénéfices

Seules les personnes de 12 à 75 ans sont admissibles

Les bénéfices sont
$200.00 par mois aussi longtemps que dure L'INVALIDITÉ TOTALE
$2,500.00 en cas de DÉCÈS
$25.00 pour les PREMIERS SOINS

AUCUN EXAMEN MÉDICAL REQUIS

DEMANDE D'ASSURANCE

Je demande à L'ÉCONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE l'émission d'une police PRUDENCE AU VOLANT pour moi-même et les membres de ma famille désignés ci-dessous.

Prénom et nom du souscripteur . . . . . en lettres moulées s.v.p.
Adresse . . . . . Téléphone . . . . .
No rue ville app.
Occupation . . . . . Date de naissance . . . . .
jour mois année

Advenant mon décès à la suite d'un accident voyageant en automobile, en autobus ou en camion, je vous demande de payer le bénéfice de $2,500.00 à mon bénéficiaire:
nom . . . . . adresse . . . . . parenté . . . . .
et au décès de l'un ou l'autre des membres de ma famille assurés, à son bénéficiaire.

Ci-après le prénom des membres de ma famille que je vous protège, leur date de naissance et le nom du bénéficiaire.

MEMBRES DE MA FAMILLE A PROTÉGER		DATE DE NAISSANCE			BÉNÉFICIAIRES		
Prénom	Nom de famille	Jour	Mois	Année	Prénom	Nom	Parenté
1							
2							
3							
4							
5							

J'envoie un ($1.00) dollar par personne à assurer, montant requis pour le premier mois de protection et déclare qui ni moi ni les membres de ma famille désignés ci-dessus n'avons eu un accident au volant d'une voiture automobile, d'un autobus ou d'un camion depuis un an.

Signé à . . . . . ce . . . . . jour d . . . . . 19 . . .
Signature du souscripteur . . . . . .

UNE POLICE EST ENVOYÉE AU SOUSCRIPTEUR DÈS QUE SA DEMANDE EST ACCEPTÉE.

LA PROTECTION COMMENCE LE PREMIER JOUR DU MOIS QUI SUIT L'ACCEPTATION.

VOTRE PRUDENCE AU VOLANT assure la stabilité de la prime qui ne peut être modifiée qu'aux conditions énoncées dans les dispositions générales de la police

L.D. 16S.

NE TARDEZ PAS, DÈS AUJOURD'HUI DÉCOUPEZ ET POSTEZ VOTRE DEMANDE AVEC VOTRE CHÈQUE OU MANDAT PAYABLE À

L'ÉCONOMIE
MUTUELLE D'ASSURANCE

41, rue Saint-Jacques, Montréal 1 — Téléphone 845-3291 — Poste 289

■ Suites de la première page

UNE GAFFE?

M. Trudeau en a commis d'autres

Ce qui ajoute à l'hypothèse de la gaffe, c'est d'autre part que M. Trudeau en a commis d'autres et dans des situations semblables, c'est-à-dire dans des conférences de presse devant les journalistes de la tribune de la presse parlementaire.

On se souvient en effet qu'au temps des difficultés avec la France et le Gabon, c'est M. Trudeau qui avait laissé échapper le mot "note" et qui avait ainsi lancé les journalistes sur de nouvelles pistes.

Plus tard, dans des circonstances identiques, il avait confirmé, vraisemblablement par inadvertance, une rumeur qui avait commencé à circuler et selon laquelle le Gabon avait en quelque sorte provoqué le Canada en refusant de recevoir un de ses émissaires peu de temps avant la crise.

Enfin, c'est aussi l'hypothèse de la gaffe que paraît retenir l'éditorialiste du Droit, M. Fulgence Charpentier, qui a fait une longue carrière dans la diplomatie canadienne et qui est généralement bien au fait des jeux complexes qui se font au quartier général du ministère à Ottawa.

"On soupçonne parfois avec raison la presse anglophone de chez nous, dit-il, de dénaturer des incidents mineurs maquillés en crises internationales, et de lancer des peaux de bananes sur les degrés du Bloc de l'Est (l'édifice de l'administration du ministère et du bureau du premier ministre) pour s'amuser ensuite des glissades des usagers sans méfiance. L'affaire Rossillon paraît appartenir à ces exercices imprévus".

Les premiers échanges de l'ambassade de France avec le ministère après l'affaire Rossillon confirmeraient également l'impression d'un malaise au sein du ministère.

DE MENTHON

Canada. Le consul général a tenu à préciser qu'il relève naturellement de son ambassadeur à Ottawa.

Malgré toutes ces précisions rassurantes, on souligne dans les milieux informés qu'il n'est pas interdit de croire que cette promotion, survenant quelques jours après les déclarations du premier ministre sur l'affaire Rossillon, constitue une réponse de Paris aux propos de M. Trudeau.

On ajoute toutefois que Paris s'était abstenu jusque-là d'accorder à M. de Menthon cette promotion et qu'il avait toutes les raisons d'attendre parce que les autorités françaises voulaient éviter de créer l'impressions qu'elles envoyaient un "pro-consul" à Québec.

On rappelle encore que la France a tendance à confier ses consultat généraux les plus importants à des ministres plénipotentiaires. C'est le cas, par exemple, de New York, de Barcelone, de Munich et de Milan.

A la fin de la 2e guerre mondiale, le consul général de Paris à Montréal était un ministre plénipotentiaire.

Pourquoi un ministre plénipotentiaire à Québec? La réponse est évidente: les relations franco-québécoises ont pris depuis quelques années une très grande ampleur. Aussi a-t-on nommé là M. de Menthon dont l'expérience est reconnue en matière d'administration, de relations culturelles, de questions financières.

LESAGE

déjà pas au Québec avant son départ pour maladie, au début de juillet; ça ne marche plus du tout maintenant, et c'est son devoir de rester ici."

M. Lesage a évoqué les problèmes causés par le chômage, les grèves et menaces de grèves, le ralentissement économique, qui sont actuellement des "priorités", dit-il. "Si M. Johnson est assez bien pour aller à Paris, il devrait être assez bien pour s'occuper de ces problèmes maintenant, au Québec. Il serait inexcusable et inexplicable que le premier ministre aille à l'extérieur à ce moment-ci. Je ne peux pas croire qu'il ira."

Au surplus, le chef libéral s'interroge sérieusement sur les résultats tangibles des voyages parisiens. "Je n'y crois plus", a-t-il commenté, quand on lui a demandé s'il ne pensait pas que le voyage du premier ministre pouvait amener des investissements au Québec. Faisant allusion au projet de recherches et d'exploitation pétrolière dont il serait question entre M. Johnson et une ou des sociétés françaises, M. Lesage a fait remarquer que l'Hydro-Québec et au moins deux sociétés privées font déjà de l'exploitation, et qu'il n'y trouvait rien d'extraordinaire à ce qu'une autre, fût-elle française, se joigne à elles. "Il n'y a pas de quoi faire un voyage à Paris pour avoir une "drague" de plus dans le fleuve", a-t-il dit.

"Que diable se passe-t-il donc à Paris?", a lancé M. Lesage en ironisant sur les voyages récents des ministres Cardinal et Morin.

Au sujet du ministre de l'éducation, il a même dit qu'il jugeait "inconcevable qu'il n'ait pas plus le sens de son devoir", et qu'il préfère se balader à Paris plutôt que d'affronter les épineux problèmes de la rentrée scolaire.

"Nous sommes d'accord, a indiqué M. Lesage, pour que le Québec ait des relations étroites avec la France; ce sont d'ailleurs les libéraux qui ont signé en 1965 les ententes de coopération franco-québécoise. "Mais il faut garder le sens des proportions, la priorité des valeurs, et ce n'est pas à Paris que l'on va régler les problèmes du Québec." Il n'est pas essentiel que le premier ministre et les ministres aillent à Paris, tour à tour. Au sujet des voyages plus ou moins secrets de MM. Cardinal et Morin, le chef libéral a dit: "Ils se cachent parce qu'ils ont honte; ils voyagent trop. Et la population ne comprend pas cette manie des voyages à Paris. Les ministres ont peur que ça fasse mal au point de vue électoral, et ils ont raison."

Il a ajouté que la mise en oeuvre des ententes signées sous le régime libéral devait être laissée aux fonctionnaires des deux gouvernements, et que ces ententes ne prévoyaient pas "ce genre de gabonnage", ni le "plaisir fébrile" qu'y prend M. Cardinal, plutôt que de tenter de se faire élire député à Québec.

Consultations

Au sujet des consultations avec les militants – la dernière, hier, réunissait 700 libéraux à Québec – M. Lesage a redit qu'il s'en dégageait clairement que le plein emploi et le développement économique constituaient le premier souci des libéraux.

En ce qui concerne les problèmes constitutionnels, M. Lesage a réitéré que les libéraux québécois rejettent toujours le séparatisme sous toutes ses formes et veulent un Québec fort dans un Canada fort et uni. Ils veulent également une constitution renouvelée qui donne aux minorités de la langue française, hors du Québec, et à la minorité anglaise, au Québec, des garanties semblables à celles qui sont suggérées dans le rapport de la commission Laurendeau-Dunton; une constitution qui comporte également une division des pouvoirs entre le parlement et les législatures provinciales, en tenant compte du fait que dans le Québec, la très grande majorité de la population est de langue et de culture française.

Le chef du parti libéral n'est pas en mesure de dire à ce moment-ci si les libéraux souscrivent à la thèse du "statut particulier" telle que préconisée par M. Paul Gérin-Lajoie et adoptée par le caucus des députés, l'hiver dernier. Il a fait remarquer que les sondages écrits auprès des militants seront compilés et analysés de façon scientifique, et qu'il sera alors en mesure de dire ce que les militants désirent dans cette constitution renouvelée.

Mais selon M. Lesage, il est clair que la constitution ne constitue pas un problème prioritaire pour les libéraux, qui continuent néanmoins de s'y intéresser, "parce que nous devons y faire face, quel que soit le champ d'activité humaine ou gouvernementale vers lequel nous tournons notre attention".

Au total, M. Lesage estime que les consultations régionales – formule inédite au Québec – ont attiré plus de 5,000 militants à travers le Québec. Il a d'autre part, depuis deux ans, visité 83 comtés, et il visitera les 25 autres au cours des mois prochains.

TRUDEAU

dont M. Trudeau vient de nous gratifier – "et je ne sais pas s'il y a pensé" – nous ramène à l'époque où M. Duplessis voyait des "communistes" partout.

M. Trudeau à la télévision

Au cours de l'émission "2 plus 1", l'animateur Louis Martin et notre camarade Pierre O'Neil ont d'abord demandé au premier ministre si sa réaction à l'affaire Rossillon n'était pas "totalement disproportionnée", à quoi M. Trudeau a répondu qu'il ne le pensait pas mais qu'il se pouvait que l'usage qu'on a fait de ses paroles soit disproportionné dans certains milieux.

Comme on lui faisait observer qu'il avait employé des formules comme "agent plus ou moins secret" et "complot", le premier ministre a répondu: "J'ai parlé d'un monsieur Rossillon qui n'était pas secret, qui était ici et je le savais et tout le monde le savait. Mais je dois dire que les minorités manitobaines ont été extrêmement correctes: elles ont prévenu le gouvernement fédéral que ce personnage devait venir..."

M. Martin ayant évoqué le risque d'une rupture des relations, le premier ministre a répondu qu'il ne le pensait pas.

"Je trouve pour ma part un peu singulier que... la France n'ait pas jugé bon, avant d'envoyer un personnage non secret mais aussi connu que M. Rossillon, n'ait pas songé qu'il fallait le faire en passant par le gouvernement fédéral ou par le gouvernement provincial.

"Je me demande si le but de cela c'est vraiment d'aider les Canadiens français. Si c'est d'aider les Canadiens français, pourquoi nous en voudrait-il, nous, gouvernement fédéral ou le gouvernement de M. Weir au Manitoba, de participer à cette aide puisque quand la France veut agir au Québec, elle se donne la peine d'en parler au gouvernement du Québec...

"... Ces accords prévoient qu'elle (la France) doit aussi parler aux autres gouvernements provinciaux et au gouvernement fédéral. Pourquoi est-ce qu'elle fait exception dans le cas de toutes les autres provinces ou tous les autres gouvernements sauf celui du Québec, si ce n'est qu'il y a derrière cette politique une intention ultérieure?

"On ne veut pas tellement aider les Canadiens français – ce que nous serions heureux de voir, oeuvre à laquelle nous serions heureux de collaborer avec la France – on ne veut pas essentiellement les aider, mais on veut faire quelque chose... qui affaiblisse l'autorité des gouvernements provinciaux non québécois ou du gouvernement fédéral auprès de ces minorités, et c'est ça que je trouve mal, c'est ça que je trouve gênant dans la politique d'un gouvernement qui prétend respecter les souverainetés nationales..."

Le premier ministre souligne ensuite que la situation actuelle n'est que temporaire. "Je ne durerai pas toujours et le général de Gaulle non plus, peut-être M. Daniel Johnson non plus. Ce qui est essentiel, c'est qu'en longue période ces relations soient bonnes. Pour ma part, moi, j'ai un tempérament, le général de Gaulle a le sien; je n'aime pas qu'un pays ami suive une politique de cette espèce et qu'il ne tienne pas compte des accords spécifiques d'ordre culturel que nous avons signés avec lui afin précisément de prévenir, d'éviter cette sorte d'incident."

"Dans quel but ultime, demande ensuite Pierre O'Neil, croyez-vous qu'on veuille ainsi affaiblir l'autorité du gouvernement central et des provinces autres que Québec? Quel objectif cherche-t-on?"

M. Trudeau lui répond:

"Ca, vos spéculations sont aussi valables que les miennes. Je pense qu'il faudrait le demander à l'Elysée, pourquoi est-ce qu'on veut chercher à diviser le Canada alors que nous, toute notre politique c'est de dire: les Canadiens français doivent être forts au Canada; ils doivent être forts non seulement dans le Québec mais dans l'ensemble du pays et, singulièrement, au niveau du gouvernement fédéral; pourquoi est-ce que c'est dans l'intérêt de la France de diviser cette possibilité de créer à l'échelle de la moitié d'un continent un pays bilingue où la langue française ait comme véhicule la force canadienne, et pas seulement la force québécoise? Cherchez l'explication! Est-ce que c'est pour embêter les anglophones qu'on essaie comme ça de briser l'unité d'un pays? Je trouve ça une politique un peu aberrante!"

"Ou les liens avec Washington, répond M. Trudeau. Est-ce qu'on pense qu'un Canada brisé, défait, sera plus fort devant un Washington qui pourra s'emparer de cette partie nord du continent beaucoup plus facilement? Je trouve cette politique un peu aberrante!"

VIETCONG

données dans la région le 17 août, a commencé là encore, en même temps que celles contre Tay Ninh.

Dans la nuit de mardi à mercredi, 60 à 80 roquettes de 107 mm se sont abattues sur le champ de forces spéciales et la position sud-vietnamienne installés au coeur de la plantation, le long du terrain d'aviation.

Les gouvernementaux n'ont alors eu aucun tué, mais de nombreux soldats ont été blessés. C'était le plus intense bombardement aux roquettes jamais enregistré à Loc Ninh, depuis le début de la guerre, et sans doute l'un des plus importants survenus dans la région saigonnaise.

Dans la plantation, toutes les demeures et installations sont détruites ou ont été rendues inhabitables par les bombardements de l'artillerie, des blindés et des hélicoptères, au cours des combats de la fin du mois d'août, et les Vietcong ont de nouveau pris position dans les quelques hameaux échelonnés le long de la route menant à la frontière cambodgienne, à 5 milles de Loc Ninh.

Les blindés américains, une quarantaine de transports de troupe et une dizaine de chars lourds, qui n'ont pas quitté le terrain depuis ces combats, se sont de nouveau déployés dès mercredi matin, après l'attaque aux roquettes, deux bataillons d'infanterie de la première division américaine avaient été amenés dans la plantation. Les Vietcong, qui, selon des témoignages de villageois, étaient moins nombreux que ne le pensaient les militaires, ont déclenché alors une série d'opérations de harcèlement et de tir au mortier, qui ont coûté une vingtaine de tués aux américains au cours des deux premiers jours de l'opération.

DUBCEK

Ayant ainsi essayé de concilier ses convictions personnelles et les impératifs de la situation, M. Dubcek a reconnu que l'évacuation des troupes étrangères restait le principal problème à résoudre et qu'il dépendait de la "normalisation".

Dans son discours, qui a duré quarante minutes, le leader du PC tchécoslovaque a réaffirmé l'appartenance de son pays à la communauté socialiste et a assuré qu'il ne quitterait pas le pacte de Varsovie. Mais il a surtout mis l'accent sur la personnalité du socialisme tchécoslovaque, c'est-à-dire le "socialisme à visage humain."

En véritable théoricien politique qui démontre l'efficacité de son système, il n'est absolument pas entré dans le détail des mesures qui sont imposées du fait de l'intervention et qui modifient ainsi, même provisoirement, le cours de cette politique.

Il n'a mentionné ni la loi qui instaure le contrôle de la presse, ni les restrictions aux libertés individuelles qui ont été votées par le parlement. Il s'est borné à souligner que, conformément à ce qui était prévu, des mesures allaient être prises pour lutter contre les forces anti-socialistes, ces mesures ayant été précipitées du fait de l'intervention des pays du pacte de Varsovie.

Ce thème a été développé mais sous une forme beaucoup plus brutale que M. Dubcek par M. Sdeniek Mlynar, secrétaire du P.C., dans un discours télévisé et radiodiffusé vendredi. Il avait violemment pris à partie les "irresponsables" qui ont profité du processus de normalisation pour faire de la démagogie.

Il avait nommément dénoncé M. Ivan Svitak, jeune philosophe dont les prises de position anti - conformistes avaient fait beaucoup de bruit.

MM. Oldrich Cernik, président du conseil tchécoslovaque et Josef Smrkovsky, président de l'Assemblée nationale, sont apparus pour leur part hier soir à la télévision tchécoslovaque, mais ils n'ont pas prononcé d'allocution, comme cela avait été annoncé. Ils ont été inverviewé pendant quelques minutes par les journalistes au cours de l'émission: "Nous sommes avec vous, restez avec nous", réalisée vendredi dernier dans les couloirs du palais Hradcany où se déroulait la séance de l'Assemblée nationale.

"Depuis que nous sommes rentrés de Moscou, nous avons toujours dit la vérité au peuple, et tous les Tchèques et les Slovaques savent où nous en sommes, car nous ne leur avons rien caché. Nous n'avons jamais rien dit qui puisse leur donner des illusions", a déclaré au cours de son interview, M. Josef Smrkovsky. "Je crois, a-t-il ajouté, que c'est pour cela que nous avons aujourd'hui de bons résultats à l'Assemblée nationale et que nous pouvons nous appuyer sur la confiance du peuple".

Interrogé sur les restrictions apportées à la liberté de la presse, M. Smrkovsky a déclaré: "Il n'est pas toujours facile ou agréable de dire toute la vérité. Mais nous continuerons à le faire même si, comme je l'ai dit, ce n'est agréable ni pour le peuple ni pour nous, et nous espérons fermement que les gens nous aideront à résoudre notre problème".

DÉCÈS

HUBERDEAU: A la maison-mère de la congrégation Notre-Dame, à Montréal, le 12 septembre 1968 à l'âge de 84 ans, est décédée Marie-Irène Huberdeau, dite soeur Sainte-Marie-Immaculée. La dépouille mortelle est exposée à la maison-mère de la Congrégation Notre-Dame, 3040 ouest rue Sherbrooke. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant à 14h30. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RANGER: A Montréal, le 14 septembre 1968 à l'âge de 75 ans, est décédé le Dr J.G.-Edmond Ranger, fils de feu A.-Rodolphe Ranger et de feu Alexina Gareau. Il laisse dans le deuil deux soeurs, Mlle Antoinette Ranger, Mme Zotique Steben (Thérèse), une belle-soeur, Mme J.-René Ranger, née Marguerite Vinette. Demeurant à 4569, rue Marquette. Les funérailles auront lieu mercredi, 18 septembre. Le convoi funèbre partira de la Société coopérative de frais funéraires, No 4848, rue Papineau à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Saint-Stanislas, où le service sera célébré à 9h. Et de là au cimetière de Saint Polycarpe où un libera sera chanté, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

CANADA BAG & BELT CO LTD

Avis est par les présentes donné que CANADA BAG & BELT CO. LTD, une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnie de Québec et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera au Secrétaire Provincial de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa Charte selon les dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

DATE à Montréal ce 11e jour de septembre 1968.

MORRIS FISHMAN
Secrétaire.

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable aux fins d'un parc, de la partie de la rue Sainte-Rose située entre les rues de Maisonneuve et de Champlain. C.S.M. 1248 — PLAN: R-23 Sainte-Maire.

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 12 novembre 1968, à 10.30 heures du matin, au 7ème étage de l'édifice connu sous le numéro 506 est, rue Sainte-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des expropriations de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de l'expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 23 février 1968, conformément au plan d'expropriation R-23 Sainte-Marie.

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre du Quartier Ste-Marie de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Numéro de Item	Subdivision cadastre	Numéro de rue
1	1-	Rue Ste-Rose

PAGE, MERCIER & BEAUREGARD
Procureurs de la Ville de Montréal

HOTEL DE VILLE
Montréal, le 12 sept 1968

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 755926

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires pour la Province de Québec dans la Cité de Montréal, et une succursale au coin de la rue Metcalfe et Ste-Catherine ouest.

Demanderesse

-vs-

LANARD HARDWOOD FLOORING CO. LTD, corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, à 4635 St. Luc,
LEONARD REBICK, manufacturier des Cité et District de Montréal, résidant à 5635 Avenue Greenwood, dans la municipalité de Côte-St-Luc.
MURRAY ATKIN, Exécutif, de la Province d'Ontario, résidant dans la Cité de Willowdale, à 101 Chemin Old Coloney, et ayant une place d'affaires au soin de Arlington Finance Corporation, S.W. Suite: 212, à 1001 Avenue Vinch Ouest, dans la Municipalité de Downview,

Défendeurs conjointement et solidairement.

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse LANARD HARDWOOD FLOORING CO. LTD, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 12 septembre 1968

MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.

HORACE FRIEDMAN, B.C.L.
Avocat,
Suite 622,
Edifice du Carré Dominion,
1010 O., rue Ste-Catherine,
Montréal.
Procureur de la Demanderesse.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 septembre 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DAYVAL DRESS INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 6ième jour de septembre 1968, sous le numéro 2088312. Daté ce 10ième jour de septembre 1968. La Banque Toronto-Dominion.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BLOOMFIELD AGENCIES LIMITED a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 6ième jour de septembre 1968, sous le numéro 2088313. Daté ce 10ième jour de septembre 1968. La Banque Toronto-Dominion.

CANADA
Province de Québec
District de Joliette
Division d'enregistrement de Montréal

COUR SUPERIEURE

(Division du Divorce)

No: 1066

ERNEST ROBERT BARRIE, inspecteur en vertu de la Loi des Terres des Vétérans, domicilié à Rawdon, district de Joliette.

requérant,

-vs-

HAZEL DORIS STINSON, épouse du requérant, de lieux inconnus,

intimée,

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à l'intimée de signifier et déposer sa comparution ou contestation, dans un délai de 60 jours, à compter de la deuxième et dernière publication du présent avis, faute de quoi le requérant procédera par défaut, contre l'intimée pour un jugement de divorce. Copie de la requête en divorce et des documents statutaires y annexés a été laissée à l'intention de l'intimée, au greffe du régistraire.

Montréal, 11 septembre 1968

JACQUES PERRON,
Régistraire.

Mes DUGAS & DUGAS,
363 Notre-Dame,
Joliette, P.Q.
Avocats du requérant.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(Division de Divorces)

GREFFE DES DIVORCES DIVISION DE MONTREAL.

DAME GRACE MARGARET DUNSTAN, ménagère, de la Cité de St-Lambert, District de Montréal, domiciliée et résidant au 31 avenue Hickson.

Requérante

-vs-

JOHN HAMILTON FLETCHER, ingénieur, autrefois domicilié des Cité et District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

intimé

-et-

DAME MARGUERITE DIANNE WESTWELL EVERSHED, ménagère, autrefois des Cité et District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus

Mise-en-Cause

PAR ORDRE DE L'HON. JUGE HECTOR PERRIER, daté du 12 septembre 1968, l'intimé John Hamilton Fletcher, et la Mise-en-cause, Dame Marguerite Dianne Westwell Evershed, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours, de la dernière publication. Des copies de la requête en divorce ont été laissées pour l'intimé et la mise-en-cause au bureau de la division des divorces à Montréal. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 12e jour de septembre 1968.

DAVID KIRSHENBLATT

Procureur de la requérante
1010 ouest, rue Ste-Catherine,
suite 622, Montréal.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GPE-68-10230

pour 10h30 a.m. heure de Montréal

le mardi 8 octobre 1968

Centrale Manicouagan 5 (Comté de Saguenay)

FOURNITURE DE L'APPAREILLAGE ELECTRIQUE ET DU TABLEAU D'ALARMES DU DEVERSOIR

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau n° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de TROIS MILLE DOLLARS ($3.000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 11 septembre 1968

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DE LA CAPITALE

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES qu'on doit faire parvenir aux bureaux du CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS, REGION DE LA CAPITALE, MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONT), et portant sur l'enveloppe la mention SOUMISSION POUR REMISE A NEUF, EDIFICE JACKSON, RUE BANK, OTTAWA, ONTARIO seront reçues jusqu'à 3.00 heures de l'après-midi (heure avancée de l'est) LE MARDI, 29 OCTOBRE 1968.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $250.00 sous forme d'un chèque bancaire visé établi au nom du Receveur Général du Canada, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 134, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin Ottawa et on peut les consulter aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-entrepreneurs pour les ouvrages de mécanique et d'électricité, doivent présenter leurs soumissions par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 196, avenue Bronson, Ottawa, Ontario, au plus tard à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est), LE MARDI, 22 OCTOBRE 1968, conformément au document "Procédures et principes canadiens. Types régissant les bureaux de soumissions déposées lors des projets du gouvernement fédéral", première édition, 22 mars 1963.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le chef des services financiers et administratifs,
J.J. CARETTE

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 140 960

LES DEVELOPPEMENTS DU NORD-EST LTEE, corporation légalement constituée avec principale place d'affaires à Montréal district de Montréal,

demanderesse

-contre-

FRANK MITCHELL, gentilhomme autrefois résidant et domicilié au 7458 Chateaubriand Montréal et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT a Frank Mitchell à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 9 septembre 1968

CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint.

M. LAMOUREUX
& LESPERANCE
Avocats,
7 rue St-Eustache,
St-Eustache, Qué.
Avocats de la demanderesse

CITÉ DE BEACONSFIELD

SOUMISSION NO E-3-68

ACHAT D'UN CAMION

Des soumissions scellées, clairement marquées 4 x 4 – 39,000 lb. Camion G.V.W. seront reçues par le Gérant, Cité de Beaconsfield, 303 boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, pas plus tard que 12:01 p.m., H.N.E., jeudi, le 26 septembre 1968.

Les conditions générales et spécifications peuvent être obtenues de l'Ingénieur de la Cité.

Les soumissions reçues après cette heure limite ne seront pas acceptées et seront retournées au fournisseur sans avoir été ouvertes. Les soumissions seront ouvertes au bureau du Gérant immédiatement après 12:01 p.m.

E. WILLIS, Ing.,
Ingénieur de la Cité,
Cité de Beaconsfield,
303 boulevard Beaconsfield,
Beaconsfield, Québec.

CLAIR FOYER INC.

AMOS QUÉBEC

AVIS D'APPEL D'OFFRE

PROJET:

Construction d'un centre pour enfance exceptionnelle, intitulé: "CLAIR FOYER INC", situé à AMOS QUEBEC.

PROPRIÉTAIRE

La Corporation Clair Foyer Inc. 73, 1ère Avenue Ouest, C.P. 155, Amos, Québec.

ARCHITECTE:

Paul Sainte-Marie, 4070 Ouest, rue Jean-Talon, Montréal, Québec.

INGÉNIEURS-CONSEILS:

FALARDEAU & ASSOCIES, 31, 4e Avenue Ouest, Amos, 4070 Ouest, rue Jean-Talon, Montréal, Québec.

Les plans et devis, ainsi que les formules officielles de soumissions pourront être obtenus au bureau du représentant de l'architecte, Me Marc Boisvert, 133 ouest, 1ère Avenue, Suite 4, Amos, Québec, à partir du 16 septembre 1968 à 9.00 hres A.M., ainsi que toute consultation des documents pourra être faite, à compter du 16 septembre 1968 à 9.00 hres A.M., au bureau de l'architecte, au bureau des Soumissions déposées, au 4970, Place de la Savane, Montréal et à Amos au bureau du Comité Paritaire, 4, 1ère Avenue Ouest, Amos, Québec. Tout Entrepreneur désireux d'obtenir des plans et devis devra avertir l'architecte une journée à l'avance. Un dépôt de cent dollars ($100.00) pour les plans d'architecture et de cent dollars ($100.00) pour les plans des ingénieurs, sous forme de chèques certifiés seront faits à l'ordre de l'architecte et de l'ingénieur pour l'obtention de chaque jeu complet de document. Cette somme sera remise aux soumissionnaires, sur réception des plans avant le 14 octobre 1968 à 4 heures P.M. (heure locale).

Dans le cas où les documents seraient retournés après cette date, le dépôt sera confisqué.

Seul, l'Entrepreneur ayant sa principale place d'affaire dans la Province de Québec, est autorisé à soumissionner.

Les Sous-Traitants des spécialités suivantes pourront obtenir les documents nécessaires (le jeu complet des documents seulement) au coût, non-remboursable, de l'impression et de la manutention. Chaque soumissionnaire de ces spécialités doit fournir avec sa soumission, un chèque certifié émis par une Banque à charte du Canada ou un bon de cautionnement de garantie de soumission, émis par une compagnie d'assurance autorisée à se porter caution judiciaire, et fait à l'ordre du Propriétaire pour un montant équivalent à:

- Plomberie	$ 6,000.00
- Ventilation et climatisation	$13,000.00
- Electricité et chauffage	$10,000.00
- Aménagement paysagiste	$ 2,500.00
- Equipement de cuisine	$ 2,500.00

Les soumissions des Entrepreneurs généraux seront accompagnées d'un chèque certifié ou d'un bon de cautionnement au nom du Propriétaire au montant de cent mille dollars ($100,000.00).

Les soumissions de Sous-Traitant des spécialités précitées seront reçues au bureau des Soumissions déposées de Montréal (4970 Place de la Savane) et à Amos (4, 1ère Avenue Ouest.) à 2 heures P.M. (heure locale), le 7 octobre 1968.

L'ouverture des soumissions des sous-traitants sera faite au Bureau du Service Social de l'Ouest Québécois au 282, 1ère Avenue Est, à Amos, Québec, à 8.00 hres P.M. le 1er octobre 1968.

Les soumissions des Entrepreneurs-généraux seront reçues, au bureau du représentant de l'architecte, Me Marc Boisvert, 133 ouest, 1ère Avenue, Suite 4, Amos, Québec, jusqu'à 4 heures P.M. (heure locale), le 7 octobre 1968.

Chaque soumission sera insérée dans une enveloppe cachetée portant la mention: "SOUMISSION CLAIR-FOYER INC." et

adressée à:

M. Paul Sainte-Marie,
a/s Me Marc Boisvert,
133 Ouest, 1ère Avenue,
Amos, Québec.

L'ouverture des soumissions sera faite le 8 octobre 1968 à 8.00 heures P.M. (heure locale) au Bureau du Service Social de l'Ouest Québécois, 282, 1ère Avenue Est, Amos, Québec.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Donné ce jour le 11 septembre 1968.

Jean Pierre Marquis,
Secrétaire de la Corporation Clair Foyer Inc.

VENTE DE DISQUES ARCHAMBAULT

CETTE VENTE DÉBUTE AUJOURD'HUI POUR SE TERMINER SAMEDI SOIR À 17.30 HRES.

ELLE COÏNCIDE AVEC L'OUVERTURE DES COURS DE MUSIQUE

CAPITOL

DISQUES ANGEL

OPÉRAS

		Régulier	Spécial
SBL-3643	Puccini - La Bohème - Mirella Fremi	11.98	8.99
GLS-3651	Mozart - Flûte magique - Nicolai Gedda	17.98	13.49
CLX-3667	Offenbach - The Tales of Hoffman	17.98	13.49
SB -3679	Beethoven - Messe solennelle	11.98	8.99
SCL-3716	Verdi - Aida - Grace Bumbry	17.98	13.49
CL -3702	Puccini - Madame Butterfly	17.98	13.49
CL -3657	Handel - Messie	17.98	13.49
BLS-3601	Donizetti - Lucia Di Lammermoor	11.98	8.99
CLS-3615	Bellini - La Norma - Maria Callas	17.98	13.49
DLS-3608	Mozart - Mariage de Figaro	23.98	17.99
CLS-3638	Rossini - Barbier de Séville	17.98	13.49
DLS-3633	Moussorgsky - Boris Godounov	23.98	17.99
B -3706	Tchaikovsky - Swan Lake	11.98	8.99
B -3627	Bach - Brandenburg Concerti	11.98	8.99
SB -3626	Bruchner - Symphonie No. 7	11.98	8.99

- DISQUES CLASSIQUES -

RÉGULIER **5.98** SPÉCIAL **4.49**

- 35689 – Mozart - Horn Concertos - Klemperer
- S 35821 – Puccini - Madame Butterfly - Victoria Los Angeles
- S 35827 – Gounod - Faust - Ernest Blanc - Victoria Los Angeles
- S 35738 – Grieg - Piano Concerto No. 2 - Cziffra
- S 35843 – Beethoven - Symphonie No. 5 - Klemperer
- S 35704 – Beethoven - Trio No. 7 - Archiduc - Oistrakh
- S 35711 – Beethoven - Symphonie No. 6 - Pastoral
- S 36489 – Sibelius - Symphonie No. 1 - Barbirolli
- S 36491 – Beethoven - Sonates Nos. 17 - 20 - 1
- S 36496 – Rodrigo - Concerto de Aranjuez
- S 36497 – Schubert - Rosamunde
- S 36485 – Piano music of Erik Satie - Rêverie - Passacaille
- S 36305 – Ravel - Scheherazade - Barbirolli
- S 36513 – Mozart - PIANO Concerto No. 17 - Daniel Barenboim
- S 36439 – Haydn - Concerto en do - Jacqueline Du Pré - Violoncelle
- S 36427 – Stravinsky - The Rite of Spring
- S 36472 – Brahms - Trio No. 2 pour violon et violoncelle
- S 36303 – Britten - Variations sur un thème de Frank Bridge
- S 36226 – Haydn - 6 Quartets, Op. 5 - Flûte - J. P. Rampal
- S 36424 – Beethoven - Sonatas - Pathétique - Les Adieux
- S 36482 – Erik Satie - Trois Gymnopédies - Ciccolini
- S 36470 – Mozart - Requiem - Grace Bumby
- S 36187 – Wagner - Ouverture - Lohengrin - Don Juan
- S 36146 – Chopin - Ballades - Malcuzynski
- S 36420 – Holst - The Planet - Sir Adrien Brault
- S 36371 – Mozart - Symphonie No. 40 - Rudolf Barshai
- S 36370 – Poulenc - Chansons villageoises - Le Bestiaire
- S 35427 – Von Suppé - Ouvertures - Poète et Paysan - Light valery
- S 35430 – Moussorgsky - Pictures at an Exhibition
- S 35645 – Strauss - Extraits - Der Rosenkavalier
- S 35852 – Franco Corelli - Sings Neapolitan Songs
- S 35880 – Mendelssohn - Symphonie No. 5 - Klemperer
- S 36010 – Bach - Two Violin Concertos
- S 36397 – Mirella Freni - Nicolai Gedda - Areas and Duets
- S 35882 – Maria Callas - Chante Arias d'Opera en français
- S 36103 – Vivaldi - Concerto en si mineur - Menuhin
- S 36107 – Di Stefano - Sings Neapolitan Songs
- S 35993 – Poulenc - Concert Champêtre
- S 35983 – Chopin - Mazurkas - Malcuzynski
- S 36108 – Ravel - Boléro - La Valse
- S 36119 – Bach - Chorale Prelude - Edouard Commette

- DISQUES PATHÉ -
- CHANSONNIERS -

RÉGULIER **4.98** SPÉCIAL **3.79**

- 70,019 – Adamo - A la Place des Arts
- 67,244 – Adamo - Notre roman
- 70,014 – Christine Chartrand - Mon arbre
- 70,015 – Les Cailloux - Salut!
- 67,114 – Charles Trenet - La mer - L'âme des poètes
- 67,233 – Gilbert Bécaud - L'important, c'est la rose
- 67,084 – Tino Rossi - Airs et mélodies classiques
- 67,192 – Richard Anthony - Le monde - Au revoir, mon amour
- 67,183 – Adamo à l'Olympia - Mes mains sur tes hanches
- 67,234 – Jean-Claude Arnoux - Vive la mariée - Nous autres
- 67,106 – Richard Anthony - Donne-moi ma chance
- 70,008 – Jean-Guy Desrosiers - Petite valise - Image d'amour
- 67,229 – Georges Chelon - Demain - Alors, je suis parti
- 67,182 – Oscar Saintal joue "les grands succès d'Adamo"
- 67,231 – Adamo - Ton nom
- 67,218 – Richard Anthony - La terre promise
- 67,204 – Adamo - Olympia 67
- 67,124 – Dick Rivers - Voulez-vous danser?
- 67,196 – Bécaud à l'Olympia
- 67,194 – Mathé Altéry - Grands succès des films
- 70,015 – Les Cailloux - Volume 4
- 67,086 – Edith Piaf - Succès de toujours
- 70,001 – Les Alexandrins - L'Automne - Amour d'hiver
- 67,248 – Aristide Bruant - Le chat noir - Nini, peau d'chien
- 67,251 – Patricia - La musique de l'automne
- 67,252 – Tereza - C'est ma chanson
- 67,254 – Luis Mariano - Tes yeux
- 67,257 – Mathé Altéry - Les plus belles chansons du monde.

POLYDOR

DISQUES DEUTSCHE GRAMOPHONE

- OPÉRAS -

		Régulier	Spécial
139,205/07	Mascagni - Cavalleria Rusticana	20.94	16.79
138,931/33	Verdi - Rigoletto	20.94	16.79
138,697/699	Mozart - Mariage de Figaro	20.94	16.79
139,221/225	Wagner - Tristant et Isolde	34.90	27.99
138,835/837	Verdi - Il Trovatore	20.94	16.79
138,861/863	Mozart - Cosi, Fan Tutte	20.94	16.79
138,680/682	Verdi - Le Bal masqué	20.94	16.79
139,248/250	Handel - Judas Maccabé	20.94	16.79
138,832/834	Verdi - La Traviata	20.94	16.79

Neuf Symphonies de BEETHOVEN par KARAJAN Spécial 29.98

- DISQUES CLASSIQUES -

PRIX RÉGULIER: **6.98** SPÉCIAL: **5.59**

- 138,783 – Mozart - Concerto No. 21 Thème du film Elvira Madigan
- 136,451 – Chopin - 4 Scherzo - Tamas Vasary au piano
- 139,002 – Rimsky - Korsakoff - Scheherazade - Von Karajan
- 138,996 – Mozart - Clarinet Quintet - Oboe Quartet
- 138,803 – Beethoven - Symphonie No. 4 - Karajan
- 139,116 – De Falla - Night in the Garden of Spain
- 138,806 – Beethoven - Symphonie No. 7 - Karajan
- 138,769 – Hindemith - Mathis der Maler
- 139,004 – Mozart - Eine Kleine Nachtmusik
- 138,755 – Dvorak - Concerto pour violoncelle - Pierre Fournier
- 138,866 – Richard Strauss - Don Juan - Salome danse des sept voiles
- 138,825 – Haydn - Symphonies No. 45 en fa dièse mineur
- 139,114 – Bach - Toccate et fugue - Passaglia
- 139,312 – Bach - Sonata pour violon et cimbale et clavecin
- 139,302 – Haydn - 3 Concertos pour orgue
- 138,057 – Mozart - Quintette à cordes en sol mineur
- 138,707 – Mozart - Fantaisie - Sonates
- 138,814 – Beethoven - Symphonie No. 3 - Karl Böhm
- 138,112 – Mozart - Symphonies No. 35 - No. 32 - Karl Böhm
- 138,118 – Boieldieu - Concerto pour harpe
- 139,034 – Brahms - Concerto No. 2 - Piano et orchestre
- 139,031 – Opera - Intermezzi - La Traviata - Cavalleria Rusticana
- 139,023 – Beethoven - Concerto No. 1 - Piano et Orchestre
- 136,270 – Rossini - Extraits du Barbier de Séville.

ARCHIVE

- DISQUES CLASSIQUES -

RÉGULIER: **6.98** SPÉCIAL: **5.59**

- 14,018 – Adam de la Halle - Le jeu de Robin et Marion
- 198,392 – Handel - Concerto grosso, Op. 3, No 4
- 198,383 – The High Renaissance - 16e siècle
- 198,397 – Bach - Chorale - Von Himmel Hoch Dan Komm
- 198,406 – Missa Mi Mi - Sub Tuum Presidium Confugimus
- 198,402 – Bach - Cantate No. 26 - Actus Tragicus
- 198,403 – Oeuvres pour orgue - Toccate - Choral - Pachelbel
- 198,405 – Musique baroque pour vents
- 198,369 – German Baroque Music
- 198,401 – Bach - Cantates - Motets
- 14,022 – The Works of Johann Sebastien Bach
- 14,002 – Grégorien - Prima Messa in Commemoration
- 14,019 – Madrigal und Cassien
- 198,398 – Bach - Chorale - Helmut Walcha à l'orgue.

- DISQUES POPULAIRES POLYDOR -

RÉGULIER: **5.98** SPÉCIAL: **5.09**

- 249,204 – Guitar a gogo - James Last
- 184,093 – Games that lovers play - James Last
- 249,216 – Non stop dancing 68 - James Last
- 237,310 – Elisabeth Serenade
- 658,037 – Rythmes - danses - succès - James Last
- 184,054 – Night Club Dancing No. 2 - Robertd Delgado
- 249,043 – Hammond à gogo - Vol. 2 - James Last
- 184,096 – Jamaica Steel Drums
- 184,092 – That's Life - James Last
- 184,063 – Caribia - Hugo Blanco
- 184,101 – Caramba - Vol. 2 - Roberto Delgrado
- 249,121 – Sax à gogo - James Last
- 184,066 – Film Hits - David Lloyd et son orchestre
- 184,061 – Classic up to date - James Last
- 249,028 – Annchen von Tharau
- 249,205 – Humba, Humba a gogo - James Last
- 237,365 – Serenade im Schlofspark
- 237,348 – Tanz in der taverne - Roberto Dalgado
- 237,947 – Non stop dancing - James Last
- 237,635 – Hey you
- 237,630 – Concerto Warsaw Concerto - Exotus
- 237,628 – Picture Parade
- 237,627 – Romantically yours - Zacharias
- 237,562 – More crazy otto
- 237,642 – Swinging Bach guitar
- 249,206 – Spanish eyes - Roberto Delgado
- 249,165 – Piano a gogo - James Last.

COLUMBIA

- ALBUMS CLASSIQUES -

		Régulier	Spécial
M 2 L 762	The music of Arnold Schoenberg	12.49	9.59
M 2 S 693	Bach - Six partitas - Glen Gould	12.49	9.59
M 2 S 730	Berlioz - Requiem - Ormandy	12.49	9.59
M 2 L 331	Pablo Casal - Six Brandenburg Concertos	12.49	9.59
M 2 S 751	Mahler - Symphonie No. 8	12.49	9.59
M 2 S 619	Beethoven - Messe solennelle	12.49	9.59
M 2 S 603	Hande - Messie - Bernstein	12.49	9.59
M 2 S 608	Beethoven - Symphonie No. 9 - Walter	12.49	9.59

- DISQUES CLASSIQUES -

RÉGULIER: **6.29** SPÉCIAL: **4.79**

- MS 6368 – Saint-Saens - Carnaval des animaux - Bernstein
- 6366 – Beethoven - Concerto Empereur Gerkin - Bernstein
- 6624 – Ormandy - Sabre Dance - Apprenti sorcier - Comedian Galop
- KS- 6371 – Horowitz - Chopin - Schumann - Rachmaninoff - Liszt
- MS- 6833 – Mahler - Symphonie No. 4 - Georges Szell
- 6442 – Wagner - The Glorious Sound of Wagner
- 6581 – Schumann - Spring Symphony - Bernstein
- 6439 – Power Biggs - Four Favorite Handel Concerto Organ
- 6714 – Dvorak - Concerto violoncelle
- 6711 – The Romantic Strings - André Kostelanetz
- 6626 – Mendelssohn - Midsummer Night's Dream
- 6375 – Bach - Magnificat - Bernstein
- 6408 – Bach - Glen Gould - Well Tempered Clavier Book 1
- 6403 – Mozart - Concerto Piano No. 26 - Casadesus
- 6569 – Chopin Recital - Brailowsky au piano
- 6832 – The Baroque Oboe
- 6834 – Rodrigo - Concerto de Aranjuez Four Guitar
- 6844 – Mozart - Piano Concertos No.s 14 - 17
- 6831 – Richard Tucker - French Opera Arias
- 6868 – Variations sur un thème de Haydn - Bruno Walter's
- 6825 – Humoresque - Isaac Stern
- 6819 – Beethoven - Archiduc Trio
- 6827 – Tchaikosvky - Ouverture 1812
- 6615 – Power Biggs - Music of Jubilee
- 6446 – Philippe Entremont - Romantic Piano Music
- 6823 – Rituel Fire Dance - Eugene Ormandy
- 6824 – Kostelanetz - Romantic Waltzes - Tchaikovsky
- 6689 – Tchaikovsky - Symphonie Pathétique
- 6695 – Mozart - Concertos No. 21 - 24 - Casadesus
- 6616 – Beethoven - Concerto No. 3 - New York Philharmonie
- 6618 – Grofé - Grand Canyon Suite - Bernstein
- 6621 – Tchaikovsky - Casse Noisette - Ormandy
- 6622 – Bach - Two and Three Parts Inventions - Glenn Gould
- 6419 – The Mormon Tabernacle Choir - This is my country
- 6437 – Tchaikovsky - Swan Lake
- 6682 – Haydn - The Three Organ Concertos - Power Biggs
- 6468 – Beethoven - Fifth Symphony - New York Philharmonie
- 6011 – Ravel - Bolero - La Valse - Rapsodie espagnole.

- CHANSONNIERS -

PRIX RÉGULIER: **5.29** SPÉCIAL: **3.99**

- FL-365 – Les Compagnons de la chanson - Chanson de Lara
- FS-652 – La Manikoutai - Gilles Vigneault
- 662 – Claude Léveillée - 1 voix - 2 pianos
- 639 – Claude Léveillée à Paris - Volume 2
- FL-341 – Barbara - Liberté - Chapeau bas - Ce matin-là
- FS-649 – Les Compagnons de la Chanson à Bobino
- FS-622 – Pleins feux sur Monique Leyrac
- FS-541 – Claude Gauthier
- FS-536 – Pauline Julien
- FS-531 – Claude Gauthier chante Claude Gauthier
- FS-611 – Claude Léveillée à la Place des Arts
- FS-667 – Philippe Arnaud - Pour toi - Si tu savais - Un bateau
- FS-600 – Pierre Calvé - Chansons de ports et haute mer
- FL-317 – Pauline Julien à la Comédie Canadienne
- FL-348 – Gilles Vigneault - Danse à St-Dilon - Si les bateaux
- FS-603 – Claude Léveillée - L'hiver - Frédéric - Comme guitare
- FS-612 – Gilles Vigneault - Le coeur - Le doux chagrin
- FS-601 – Monique Leyrac chante Vigneault et Léveillée
- FS-538 – Gilles Vigneault - Jos Monferrand - Jos Hébert
- FS-535 – Claude Léveillée - Le vieux piano - Arthur
- FS-632 – Gilles Vigneault - A la Comédie Canadienne
- FS-618 – Claude Léveillée à Paris
- FS-544 – Gilles Vigneault - Ma jeunesse - Si les bateaux
- FS-601 – Claude Léveillée chante "un simple soldat"
- FS-631 – Léveillée - Gagnon - Poisson - Frédéric - Silence - Source
- FS-625 – André Gagnon - Piano et Orchestre
- FS-681 – Gilles Vigneault - Le nord du Nord
- FS-634 – Gilles Vigneault - Mon pays.

LONDON

- OPÉRAS -

		Régulier	Spécial
OSA-1324	Verdi - Otello Del Monaco - Tebaldi	17.94	13.49
1313	Verdi - Aida - Tebaldi - Bergonzi	17.94	13.49
1308	Puccini - Turandot - Tebaldi - Del Monaco	17.94	13.49
1304	Verdi - Il Trovatore - Tebaldi - Del Monaco	17.94	13.49
1327	Donizetti - Lucia Di Lammermoor - Sutherland	17.94	13.49
1382	Verdi - Nabucco - Tito Gobbi	17.94	13.49
1260	Donizetti - Don Pasquale - Corena Scuitti	11.96	8.99
1267	Puccini - La Tosca - Corelli - Fischer - Dieskau	11.96	8.99
1508	Wagner - Siegfried - Georges Solti	29.90	22.49
1208	Puccini - La Bohème - Tebaldi - Siepi	11.96	8.99
1502	Wagner - Tristan et Isolde - Nilson	29.90	22.49
1210	Puccini - La Tosca - Tebaldi - Del Monaco	11.96	8.99
1332	Verdi - Rigoletto - Siepi - Sutherland	17.94	13.49
1330	Mascagni - Cavalleria Rusticana - Del Monaco	17.94	13.49
1366	Verdi - La Traviata - Bergonzi - R. Merrill	17.94	13.49

- DISQUES CLASSIQUES -

PRIX RÉGULIER: **5.98** SPÉCIAL: **4.49**

- CS-6358 – Dvorak - Symphonie No. 4 - London Symphonie Orchestra
- 6443 – Dvorak - Symphonie No. 8 - Vienna Philharmonic Orchestra
- 6441 – Schubert - String Quartet - Vienna Philharmonic Orchestra
- 6437 – Debussy - La mer - Ansermet
- 6457 – Schumann - Symphonie No 2. - Ansermet
- 6412 – Mozart - Complete Dances - Marches
- 6348 – Mozart - Wind Music - Serenade - Divertissement
- 6127 – Tchaikovsky - Swan Lake - Ansermet
- 6440 – Bach - Concerto en ré mineur - Ashkenazy
- 6044 – Vivaldi - Les quatre saisons
- 6413 – Mozart - Couple Dances - Marches - Vol. 2
- 6411 – Mozart - Sonates pour 2 pianos
- 6128 – Delibes - Coppelia Ballet

- PHASE FOUR -

PRIX RÉGULIER: **5.98** SPÉCIAL: **4.49**

- SP-44,012 – Percussive Latin Trio - La Cucaracha - La Bamba
- 44,042 – Romantic Piano - Deep purple - If I Love you
- 44,055 – Mucho Machucambos - Los Machucambos
- 44,111 – Feelin - The Raymonde Singers Etcetera
- 44,084 – Caramba - Los Machucambos
- 44,107 – Strings Latino - Edmundo Ros
- 44029 – The Magnificat Piano of Ronnie Aldrich
- 44053 – Ebb Tide - Frank Chacksfield
- 44,033 – America on the March
- SP-44,015 – Dance again - Edmundo Ros
- 44,007 – Melody and Percussion for two pianos
- 44,069 – The new Beer Barrel Polka
- 44,094 – Latin hits - Edmundo Ros
- 44,003 – Bongos from the South
- 44,100 – Two Pianos To-day

- JAZZ -

PRIX RÉGULIER: **5.98** SPÉCIAL: **4.49**

- 84,054 – Art Blakey and the Jazz Messengers
- 84,244 – Strick-up
- 84,198 – Bobby Hutcherson
- 84,170 – Free for all - Jazz Messengers
- 84,174 – The way I feel - Big John Patton
- 84,206 – Contours Sam Rivers
- 82,001 – Gems of Jazz
- 84,245 – Art Blakey - Like Someone in Love
- 84,232 – Wayne Shorter
- 84,017 – Blowin The Blues away
- 81,526 – Clifford Brown - Memorial album
- 84,269 – The Incredible Smith
- 84,100 – Jimmy Smith plays Fats Waller
- 84,201 – Stanley Turrentine Joy ride

- CHANSONNIERS -

PRIX RÉGULIER: **4.98** SPÉCIAL: **3.79**

- 840,550 – Michel Legrand chante et s'accompagne
- 840,586 – Johnny Hallyday - La génération perdue
- 840,575 – Barbara - Le mal de vivre - La solitude
- 844,713 – Félix Leclerc - L'héritage
- 77,866 – Anne Sylvestre - On s'est connu - Un coeur sur les bras
- 77,845 – Ricet Barrier - Et ta soeur, Le vieux - La valise
- 77,922 – Boris Vian - Juste le temps de vivre - Je bois
- 77,959 – Juliette Greco - Parlez-moi d'amour - Douce France
- 77,947 – Guy Béart - Qu'on est bien - L'eau vive
- 840,574 – Barbara - Mourir pour mourir
- 77,867 – Anne Sylvestre - Jérémie - Les amours de l'été
- 840,552 – Félix Leclerc - Premier amour - La fête - Le traversier
- 844,707 – Raymond Devos - Ça n'a pas de sens!
- 844,706 – France Gall - Bébé requin - La petite
- 844,712 – Félix Leclerc - La drave
- 844,716 – Félix Leclerc - Mes longs voyages
- 844,750 – Georges Brassens - La mauvaise réputation
- 844,768 – Jacques Brel - Quand on a que l'amour
- 844,758 – Georges Brassens - Le fantôme - L'épave
- 844,719 – Barbara - Parce que je t'aime - Au coeur de la nuit
- 844,721 – Johnny Hallyday - Palais des sports à Paris
- 842,134 – Paul Mauriat - Mourir ou vivre
- 842,126 – Paul Mauriat - Capri, c'est fini
- 844,770 – Jacques Brel - La valse à mille temps
- 844,769 – Jacques Brel - La lumière jaillira
- 844,767 – Jacques Brel - La haine
- 844,757 – Georges Brassens - Les copains d'abord
- 842,157 – Johnny Hallyday - Amour d'été.

ALBUMS SPÉCIAUX

	Régulier	Spécial
Jacques Brel - Chansons de 1954 à 1962	24.90	18.69
FERNANDEL - Les lettres de mon moulin	19.95	14.99
Maurice CHEVALIER - 60 ans de chansons	23.95	17.99

R.C.A. VICTOR

- DISQUES CLASSIQUES -

PRIX RÉGULIER: **5.98** SPÉCIAL: **4.49**

- LSC-2912 – Bach - Jesu, Joy of Man's Desiring
- 2267 – Offenbach - Gaité Parisienne - Boston Pops
- 2923 – R. Strauss - An Alpine Symphony - Rudolf Kempe
- 2924 – Julian Brean - Lute Music
- 2925 – Stan Getz - Arthur Fiedler - Boston Pops
- 2928 – Tales from Vienna - Boston Pops
- 2945 – Music from France for Oboe and Orchestra
- 2944 – Old Timers Night at the Pops
- 2936 – Brahms - Symphony No. 3 - Tragic Ouverture
- 2934 – Prokofieff - Symphonie No. 3 - Erich Leindsdorf
- 2935 – Vocal music of Vivaldi
- 2931 – Beethoven - Sonate "Les adieux" - Van Cliburn
- 2878 – Julian Bream - Baroque Guitar
- 2970 – Brahms - Intermezzoe - Capriccio - Rhapsody
- 2987 – Julian Brean - Dances of Dowland
- 2988 – The Pops goes latin - Boston Pops
- 2997 – Schumann - Piano Concerto - Op. 54 - Rubinstein
- 2842 – Norma - Bellini - Marilyn Horne - Richard Cross
- 2841 – Puccini - La Tosca - Leontyne Price
- 2834 – Prokofieff - Symphonie No. 6 - Erich Leinsdorf
- 2899 – Rachmaninoff - Symphonie No. 2 - André Prévin
- 2890 – The Wonderful Waltzes of Tchaikovsky
- 2889 – Chopin - Barcarolle - Berceuse - Rubinstein
- 2888 – Mozart - String Quartets - Guarneri Quartet
- 2885 – Holiday for Strings - Arthur Fiedler
- 2898 – Leontyne Price - Aria Purcell to Barber
- 2339 – Mario Lanza - Student Prince
- 2971 – Brahms - Piano Quintet en Fa mineur - Rubinstein
- 2964 – Julian Bream - 20th Century Guitar
- 2963 – Beethoven - Sonate No. 31, Op. 110 - John Browning
- 2800 – Great Music for Relaxation - Brahms, Bach - Massenet
- 2810 – The Best of Arthur Fiedler and the Boston Pops
- 2829 – Music of Irving fine - Boston Symphony Orchestra
- 2458 – Richard Verreau - Extraits d'Opéras
- 2502 – Richard Verreau - Sérénade
- 2557 – Carl Weinrich - Bach Organ Music
- 2561 – Verdi - La Traviata - Anna Moffo - R. Merrill
- 2843 – Bizet - Carmen - Leontyne Price
- 440,696 – La mélodie du bonheur - Mathé Altéry.

- POPULAIRES AMERICAINS -

PRIX RÉGULIER: **4.98** SPÉCIAL: **3.79**

- LSP-3773 – Al Hirt - Music to watch girls
- 1150 – Belafonte - Mathilda - Sylvie - Suzanne
- 2380 – Carlos Montoya - Malaguena
- 2075 – Elvis Presley - A Fool such as I - Don't
- 2388 – Belafonte - Jump up Calypso
- 1002 – Music for reading
- 3716 – Al Hirt - The horn meets The Hornef
- 2370 – Elvis Presley - Something for everybody
- 2720 – Peter Nero - What now, my love
- 3478 – The best of Hank Snow
- 1506 – Glenn Miller - Carnegie Hall Concert
- 2011 – A date with Elvis
- 3723 – Los Indios Tabajaras
- 3648 – Henry Mancini - Music from film

- GALA -

PRIX RÉGULIER: **1.98** SPÉCIAL: **1.49**

- CGP -206 – Isidore Soucy - Tout l'monde en place
- 223 – Roger Miron - Dans ma vallée
- 253 – Paul Brunelle - Vallée d'amour - A la fin du jour
- CGPS-137 – Lucien Hétu - J'aurais voulu danser
- 122 – Chansons enfantines - Diane Lamarre
- 120 – Invitation à la danse - Lucien Hétu
- CGP -285 – Paul Brunelle - Mes premières compositions
- CGPS-232 – Tante Lucille - Nouveaux contes
- CGPS-156 – Maman Fonfon - La colère du temps perdu
- CGP -150 – 12 Contesde Tante Lucille
- CGPS-229 – Lucien Hétu - Invitation à la danse - Vol. III
- CGP -287 – Dominique Michel - On s'amuse à l'amour
- CGP -291 – Muriel Millard - Les vieilles maisons - Garde-moi
- CGP -118 – Coeur de maman - Armand Desrosiers
- CGP -241 – Fernand Thibault - Reel de Rouyn
- CGPS-215 – La veillée chez Isidore - Isidore Soucy
- CGPS-154 – Les plus beaux contes de Tante Lucille
- CGPS-157 – Pierre Daignault - Vive la compagnie
- CGPS-279 – Brasserie Bavaroise
- CGP -242 – Willie Lamothe - Succès des années 40 et 50
- CGPS-234 – Mélancolie - Raymond Berthiaume
- CGP -181 – La famille Larin - Chansons à répondre
- CGP -204 – Roger Miron
- CGP -106 – Si tu voulais, chérie - Roger Miron
- CGP -105 – Isidore Soucy et son ensemble
- CGPS-248 – Lucien Hétu au Carillon Sun Life
- CGP -102 – Paul Brunelle - Les Troubadours du Far West.

TRANS-CANADA

- ERATO -

PRIX RÉGULIER: **6.98** SPÉCIAL: **5.29**

- STU-70,025 – Mozart - Quintette pour clarinette
- 70,045 – Haendel - Water Music - Jean-François Paillard
- 70,901 – Debussy - 3 Sonates pour violoncelle - flûte-altoharpe
- 70,121 – Bach-Sonates pour flûte-Rampal-Veyron-Lacroix
- 70,185 – DeLalande - Symphonie pour les Soupers du Roy
- 70,192 – Boieldieu - Deux concertos pour harpe et orchestre
- 70,200 – Messiaem - 3 petites liturgies
- 70,430 – Concerto pour ondes Martenot - A. Jolivet
- 70,369 – Schumann - Carnaval, Op. 9 - Scènes d'enfants
- 70,276 – Teleman - Concerto - Sonates pour trompettes hautbois
- 70,193 – Vivaldi - Concertos pour 2 trompettes-orgue-piccolo-violon
- 70,184 – Vivaldi-Tartini-Concertos italiens pour flûtes-Rampal
- 70,182 – Bach-Cantate No. 147-25e Dimanche après la Trinité
- 70,010 – Duruflé - Requiem
- 70,262 – Mozart - Symphonie concertante
- 70,255 – Lalo - St-Saeens - Deux Concertos pour violoncelle
- 70,225 – Vivaldi - 4 Concertos, do majeur - sol mineur, -ré-mineur - ré majeur
- 70,224 – Milhaud - 2e Concerto pour 2 pianos - percussion
- 70,201 – Jolivet - 2e Concerto pour trompette
- 70,197 – Bach - L'Offrande musicale
- 70,290 – Six Concertos pour trompette-Vivaldi-Aibinoni-Tartini
- 70,231 – Albinoni - Adagio

PRIX RÉGULIER: **5.98** SPÉCIAL: **4.49**

- ÉFM-8005 – Canon de Pachelbel - mono
- EFM-8033 – Voulez-vous jouer au chef d'orchestre? mono
- EFM-8026 – Le chant des oiseaux - Janequin - mono

- CHANSONNIERS -

PRIX RÉGULIER: **4.98** SPÉCIAL: **3.79**

- B- 8006 – Ferland - Je reviens chez nous
- 8029 – Léo Ferré chante Beaudelaire
- 8028 – Aznavour - Face au public
- 8004 – Alain Barrière - Si je rêve pour toi - Entends-tu?
- 8000 – Aznavour - Emmène-moi - Adieu - j'aimerai
- 8032 – Ricet Barrier - Isabelle - La fille au marché
- 8007 – Mireille Mathieu - La dernière valse - Un monde avectoi
- 8027 – Mireille Mathieu - En direct de l'Olympia
- 8020 – Hugues Aufray - Le serpent - Céline
- 8031 – Aznavour - La Bohème - Ma mie - Que Dieu me garde
- 8019 – Aufray chante Dylan
- 8024 – Jacques Brel - Mon enfance - La chanson des vieux amants
- 8025 – Dalida - Bambino - Les gitans - Romantica
- B- 8026 – Léo Ferré - Cette chanson - Le bonheur
- 8010 – Jean Ferrat - C'est beau la vie - La jeunesse
- 70033 – Aznavour - Caroline chérie
- DLP-501 – Pierre Beauchamp - Passe le temps - Ta chanson
- CLJ-33-105 – Nanette - Je me retracte
- CLJ-33-107 – Johny Farago - T'aurais pas dû mourir si jeune
- TSF-1001 – Tony Massarelli - Moi, un homme
- TSF-1404 – Petula Clark - L'amour viendra - La lune
- TSF-1380 – Fernand Gignac - L'amour, c'est ma chanson
- TSF-1307 – Tony Massarelli - Aimer et mentir - Tes mains
- TSF-1339 – Fernand Gignac - Ma petite Canadienne - Pour lui
- TSF-1345 – Tony Massarelli-T'as pas compris-Tu pleureras
- TSF-1322 – Fernand Gignac - Nous, les copains, j'avais vingt ans

Album de CHARLES AZNAVOUR 3 disques b-8000 régulier: 19.98 SPECIAL: 14.99

- VARIÉTÉS -

PRIX RÉGULIER: **2.59** SPÉCIAL: **1.99**

- PG-5115 – Mort de rire avec Mac et Armande
- 5112 – Paul Jones à la moderne
- FE-6922 – Maman-Jacques Bélanger
- 6934 – Trompette à gogo avec Réal Mathieu
- 14,014 – Les deux côtés de la médaille
- PST- 22 – 30 Succès de danse
- TL-6010 – Succès Hawaiens
- PST- 24 – La Bolduc avec Lise Lemieux
- FS-16,935 – Louis Bannet 0 Mon coeur est un violon
- FE-6894 – Festival de la chanson à répondre
- Blanche Neige 13 – Mary Poppins
- MET-2403 – Hou Lops - Têtes blanches
- MET-2413 – Haiti Québec
- Blanche Neige 44 – Mélodie du bonheur
- Blanche Neige 22 – Introduction à Tchaikovsky pour les jeunes
- AZ-6954 – La maison de Toutou
- TCA- 76 – Chansons enfantines avec Paule Gauthier
- TCA- 83 – Les Petits Chanteurs de la nature
- TCA- 112 – Paul Jones et chansons à répondre
- – 111 – Noëlla Therrien
- TCA- 110 – Oscar Thiffault
- PG-5116 – Faut rire - Marcel Gamache - Juliette Béliveau
- PG-5113 – Sax pour la danse
- PG-5111 – Chansons à répondre

WARNER BROS.

- DISQUES VOGUE -
- ORCHESTRE MUSETTE -

PRIX RÉGULIER: **4.98** SPÉCIAL: **3.79**

- VLX 11-30 – Musette à tout va - Aimable, son accordéon et son orgue
- 5130 – Les plus grands succès de la danse - Aimable et son ensemble
- 9430 – La grande parade de la musique musette - Aimable et son ensemble
- 11330 – Le réveil de fanfare avec Aimable et son orchestre
- 7030 – Week-end aux puces - Paul Pata
- 6930 – 28 Super Succès - Piano et orgue - Raymond. Le Sénéchal
- 176 – La Provence - Orchestre: Jean Decousser
- 23-30 – Tangos et Paso-Dobles
- 9730 – 12 Succès Danse - Aimable et son ensemble
- 12830 – Accordéon 67 - Jacky Noguez et son orchestre
- 152 – Gérard Calvi - La grosse valse - Sur la plage.

- CHANSONNIERS -

PRIX RÉGULIER: **4.98** SPÉCIAL: **3.79**

- LD- 658 – Colette Renard - Le plumard - Le maître nageur
- 159 – Jean Lumière - Ma Normandie - Si tu le veux
- 47,004 – Françoise Hardy - J'suis d'accord - Tous les garçons et les filles
- 505-30 – Colette Renard - Emmène-moi - le taxi-girl - Irma la douce
- 47,013 – Françoise Hardy - J'aurais voulu - Saurais-je -le sais- tu?
- V-347015 – Françoise Hardy - Tu ne dis rien - Pars
- VC- 6016 – Colette Renard - Le chanoine Maucroix - Le Sieur de Sigogne
- CLD- 712 – Antoine - Lolita - Pour être avec vous
- VC-6017 – Colette Renard - La chatte - la consolatrice
- V 6022 – Françoise Hardy - L'Amitié
- MP-1 – Michel Page - J'avais juré - Tu peux pleurer
- LD-478 – Colette Renard - Chansons gaillardes
- LD-573-30 – Colette Renard à l'Olympia

- DISQUES POPULAIRES AMERICAINS -

PRIX RÉGULIER: **4.98** SPÉCIAL: **3.79**

- RS- 6301 – Dean Martin Greatest Hits - Vol. 1
- 6274 – Miriam Makeba - Pata Pata
- 6308 – Sammy Davis - Jr. Lonely is the name
- 6270 – The West Coast Pop art Experimental band
- 6125 – Trini Lopez - Latin Album
- 6112 – Trini Lopez - On the move
- 6181 – Dean Martin - Houston
- 6253 – Miriam Makeba in Concert
- 6255 – Trini Lopez - Sunny - You talk too much
- 6320 – Dean Martin - The door is still open
- 6261 – Jimi Hendrix - Volume 1
- 6281 – Jimi Hendrix - Volume 2
- W- 1322 – Gone with the wind
- WS 1708 – The Everly Brothers - Bowling green - Somebody help me
- RS- 6273 – Nancy Lee - Summer wine - Lady Bird
- WS 1616 – The Sound of the Everly Brothers - Oh Boy!
- WS 1589 – Peter, Paul and Mary - A song will rise
- RS 6275 – The Electric Prunes
- RS 6291 – Sammy Davis, Jr.'s - The top twelve
- RS 6300 – Welcome to Trini country
- RS 6103 – Trini Lopez - Kansas City - Goody, Goody
- WS 1507 – Peter, Paul and Mary - In the wind
- WS 1449 – Peter, Paul and Mary - Early in the morning
- WS 1549 – Golden hits of Hawai
- WS 1554 – The very best of the Everly Brothers.

- IMPORTATION DE PARIS -
- LES CHEFS-D'OEUVRE DE L'ART -
- LES GRANDS MUSICIENS (LIVRES-DISQUES) -

PRIX SPÉCIAL: **2.75** chacun

- FABRICATION HACHETTE-FABBRI -

- No. 4 – Brahms - Concerto en ré majeur, Op. 77 - David Oistrakh
- 14 – Mozart - Huit variations en fa majeur
- 24 – Strauss-Cinq valses-Orchestre Symphonique de Hambourg
- 27 – Schubert-Symphonie No. 5-Trois marches à piano à 4 mains
- 25 – Beethoven - Symphonie No. 8
- 21 – Beethoven - Symphonie No. 7 Orchestre Symphonique de Londres
- 20 – Verdi - La Traviata - Acte 11 - Orchestre et Choeur Opera de Naples
- 31 – Rimsky-Korsakow-Suite Symphonique - Vol du bourdon
- 33 – Chabrier - Espana - Joyeuse Marche
- 32 – Grieg - Concerto en La mineur - Orchestre Pro Musica de Vienne
- 18 – Bach-Concerto Brandebourgeois Nos. 4 No. 6-Orchestre de Stuttgart
- 22 – Mendelssohn - Huit romances sans paroles pour piano
- 17 – Beethoven - Symphonie No. 6 - Pastorale
- 23 – Vivaldi - Gloria pour choeur et orchestre
- 19 – Dvorak-Symphonie du Nouveau Monde - Orchestre Symphonique Hambourg
- 16 – Liszt - Concerto No. 1 - Campanella
- 15 – Lalo - La Symphonie Espagnole - Violon - Aaron Rosand
- 3 – Offenbach - Extraits de la Vie Parisienne - La Belle Hélène
- 2 – Beethoven - Symphonie No. 1 en do majeur - Orchestre de Vienne
- 11 – Tchaikovsky - Concerto No. 1 - Richter
- 10 – Scarlatti - Onze Sonates pour clavecin - E.G. Sartori
- 34 – Beethoven - 9ième Symphonie - 2 disques à 2.75 - $5.50
- 12 – Strauss - Valses - Le Baron Tzigane - Opéra de Vienne

Nous honorons la carte

CHARGEX

- POUR LES JEUNES DE 6 À 15 ANS -
COURS D'ANGLAIS 'PETER & MOLLY'
PRODUCTION DE LA B.B.C. DE LONDRES

PREMIÈRE PARTIE -
7 disques 45 tours double durée
Manuel de 224 pages pour l'élève
Livre du maitre pour les parents ou le professeur.

DEUXIÈME PARTIE
8 disques 45 tours double durée
Manuel de 208 pages pour l'élève

PRIX: **24.95**
Pour chacune des deux parties du cours

TOUTE VENTE EST FINALE, AUCUN ECHANGE

OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 21.00 HEURES

Ed Archambault INC.
500 est, Ste-Catherine, (angle berri) 849-6201

VENEZ PAR MÉTRO... DESCENDEZ STATION BERRI, LA SORTIE STE-CATHERINE EST FACE À NOTRE MAGASIN

COMMANDES POSTALES

A toutes commandes postales on doit ajouter les frais postaux suivants. Dans la province de Québec:

Pour 1 ou 2 longs-jeux	45
Pour 3 ou 4 longs-jeux	60
Pour 5 longs-jeux	70
Pour 6 longs-jeux	80
En Ontario et Maritimes	tarifs P.Q. - 05
En Saskatchewan et Manitoba	tarifs P.Q. - 10
En Alberta et C.-B.	tarifs P.Q. - 15

Le Dr Paul David

Le "Mérite" des diplômés de l'U. de M. au Dr David

Le "Mérite annuel", trophée de bronze, symbole de la connaissance universitaire qui rayonne dans la société, a été attribué par les diplômés de l'université de Montréal au Dr Paul David, directeur général et médical de l'Institut de cardiologie de Montréal.

Cette distinction qui est décernée pour la seconde fois est destinée cette année à rendre hommage au médecin et à son équipe de l'institut, affilié à l'université de Montréal, qui en moins de 15 ans a acquis une réputation internationale, non seulement par les greffes du coeur qui y furent réalisées, mais également par ses recherches et travaux dans tous les domaines de la cardiologie.

Le Dr David, diplômé de l'université de Montréal (Médecine 1944) est membre correspondant de la société française de cardiologie et de la fondation du Québec des maladies du coeur, président de l'union médicale du Canada, fellow de l'American College of Cardiology. Il a été président de la société canadienne de cardiologie, de la société interaméricaine de cardiologie, membre de l'exécutif de l'association des médecins de langue française du Canada.

Symposium international et colloque public à Laval sur les hallucinogènes

Le département de la pharmacologie de la faculté de médecine de l'université Laval organise, à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 19 septembre, un symposium international que viendra couronner, le 20 septembre, un colloque public sur les psychodysleptiques.

Au cours du colloque, plus de mille participants, étudiants et professeurs de niveau collégial et universitaire venus de tous les coins du Québec, prendront connaissance des résultats d'une vaste enquête sur l'utilisation des hallucinogènes menée auprès d'étudiants québécois et de psychiatres. Ils auront également l'occasion de discuter des résultats du symposium qui aura permis, du 16 au 19 septembre, à une cinquantaine de spécialistes internationaux d'analyser divers aspects de cette question.

Deux approches principales seront considérées au cours du symposium:

- la première, plus fondamentale, concerne l'effet et le mécanisme d'action des psychodysleptiques (hallucinogènes) et
- la seconde, plus finaliste, concerne les divers problèmes soulevés par l'usage non contrôlé des hallucinogènes chez les jeunes.

"L'abus et la dépendance aux drogues" est actuellement un des problèmes majeurs de la pharmacologie et de la toxicologie. L'extension de l'usage non contrôlé des hallucinogènes dans les divers pays, et récemment au Canada d'une part, et le rôle des pharmacopsychoses en psychopathologie et en psychopharmacologie d'autre part, a incité le département de pharmacologie à organiser, dans le cadre des "Deuxièmes journées pharmacologiques de Laval", cette réunion internationale sur les agents psychodysleptiques et les pharmacopsychoses.

Les membres du symposium auront l'occasion d'un contact direct avec le "milieu" des collèges et universités; ils auront aussi l'occasion de répondre aux différentes questions soulevées dans le cadre de la discussion générale.

Il s'agira d'une réunion multidisciplinaire. Des chercheurs spécialisés dans les différents domaines de la pharmacologie, neurophysiologie, neurochimie, cytopharmacologie, psychiatrie, psychologie, sociologie, ainsi que des membres des associations professionnelles et des organisations internationales et nationales pour le contrôle des médicaments y participeront.

Pour faciliter la communication entre les participants, un service de traduction simultanée, anglais et français, a été assuré.

Le colloque public

Le colloque public du 20 est organisé conjointement par le département de pharmacologie de la faculté de médecine de Laval et l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) avec la collaboration de l'AEMUL et de l'UGEQ, à l'intention des jeunes. Il aura lieu au grand amphithéâtre de la faculté de médecine de Laval, et sera présidé par Mme Simone Radouco-Thomas, professeur au département de pharmacologie.

Le public (environ 1,000 personnes) sera constitué surtout de représentants des étudiants des collèges et universités du Québec (McGill, Montréal, Sherbrooke, Laval, etc) et aussi ceux qui sont intéressés par les sciences de la santé et les sciences sociales.

Le colloque devrait permettre une prise de conscience collective des aspects médicaux de l'utilisation de ces drogues, et aussi une planification des modes d'action pour informer et éduquer les adultes et les jeunes sur les différents aspects sociaux, légaux et culturels de ce problème d'aujourd'hui.

LSD, marijuana, colle...

15,000 étudiants répondent à l'enquête de l'université

Quelque 15,000 étudiants, choisis au hasard dans le Québec et recrutés parmi des étudiants de niveau secondaire, collégial et universitaire, ont répondu à une vaste enquête menée par l'université Laval en collaboration avec le ministère de l'éducation sur le problème de l'utilisation des hallucinogènes (LSD, marijuana, colle etc.).

Le Docteur Corneille Radouco-Thomas, directeur du département de pharmacologie de la faculté de médecine de l'université Laval, ne s'est pas montré étonné de cette participation qui indique que les étudiants ont, en général, une conscience aiguë de ce problème qui affecte actuellement la société québécoise. Très satisfait, il a déclaré: "Je ne connais aucun autre exemple d'enquête menée dans quelque milieu que ce soit qui ait reçu une telle attention des milieux concernés. Quelque 20,000 questionnaires ont été expédiés il y a environ 6 semaines à des étudiants de toute la province et déjà plus de 15,000 étudiants nous ont fait parvenir leurs réponses". Le questionnaire qui était très élaboré a été rempli avec sérieux et maturité par les étudiants. L'enquête est actuellement compilée par le Service de l'information et le Service de la planification du ministère de l'éducation du ministère de l'éducation. Une enquête de même ordre a également été effectuée auprès des psychiatres et des pharmaciens afin d'obtenir une vision plus globale du problème. L'abus et la dépendance aux drogues constituent actuellement un des problèmes majeurs en pharmacologie, en toxicologie, en psychiatrie et en sociologie. Plus particulièrement, l'extension de l'usage non contrôlé des hallucinogènes dans divers pays, surtout aux Etats-Unis et au Canada, a incité le département de pharmacologie à organiser une réunion internationale sur ce problème.

Deux morts à Harlem

NEW YORK (AFP) — Un échange de coups de feu durant la nuit de samedi à dimanche dans les rues de New York, dans le quartier noir de Harlem, a fait deux morts, a-t-on communiqué à la police hier.

Deux hommes dans une auto ont fait feu sur deux piétons qui, armés, ont fait feu de leur côté. L'automobile est allée peu après s'écraser contre un mur et l'un de ses occupants, blessé, a été appréhendé. Le deuxième occupant a réussi à s'enfuir.

Du 23 au 27 septembre

Un colloque international sur la sujétion aux drogues

(PC) — Au cours d'une conférence de presse portant sur le prochain colloque international sur la sujétion aux drogues, qui aura lieu à Québec du 23 au 27 septembre prochain, le Dr André Boudreau, directeur général de l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies, a rappelé qu'il y a quelque 10 ans, le Québec dépassait de beaucoup l'Ontario dans le nombre de cas d'alcoolisme:

Il y a cinq ans à peine, a-t-il ajouté, les deux provinces étaient au même niveau, tandis qu'aujourd'hui, c'est l'Ontario qui surpasse largement le Québec dans ce domaine.

Cet organisme contre l'alcoolisme connu sous le sigle de OPTAT est né de l'intégration de quatre organisations financées par l'Etat: la Fédération Domremy ou Association des cliniques et des unités de réadaptation pour alcooliques, l'Institut d'études sur l'alcoolisme, le Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme et le Service médical contre l'alcoolisme.

L'OPTAT est une fondation financée, pour le moment, par le gouvernement du Québec, mais, à la suite d'une future législation devant créer officiellement l'organisme au cours de la prochaine session, elle pourra agir en collaboration avec diverses entreprises privées.

Colloque

A propos du colloque international sur la sujétion aux drogues, qui sera le premier du genre à être tenu au Québec, le Dr Boudreau a annoncé que quelque 225 délégués, dont 82 venant de l'extérieur de l'Amérique du Nord, représenteront environ 25 pays.

Ils passeront en revue le bilan des traitements à travers le monde, les cadres sociaux de la toxicomanie, les hallucinogènes, leurs effets et la prévention de la toxicomanie.

L'OPTAT, qui possède un budget d'environ $3,500,000, opère au Québec 10 cliniques internes et huit autres externes, ainsi que plus de 400 lits à leur disposition comparativement à 100 seulement en Ontario.

L'OPTAT, a expliqué son directeur, ne vise pas à supprimer l'usage de l'alcool, mais à favoriser un usage modéré.

Quant aux drogues, l'organisme se donne pour mission d'informer la population sur ses effets et ses dangers dans le but évident d'en prévenir l'usage.

C'est au cours du dîner de clôture du prochain colloque que le ministre de la Santé du Québec, M. Jean-Paul Cloutier, fera connaître pour la première fois toute la politique du gouvernement en face de la toxicomanie.

Le discours du trône déçoit les centrales syndicales du Québec

"Froid constat sur la "société injuste" ", déclare la FTQ. "La société juste n'est pas pour demain", ajoute la CSN. "Qu'arrivera-t-il des salariés qui perdront leur emploi par suite d'annulation du programme des travaux d'hiver", demande le président du syndicat canadien de la fonction publique, M. Stanley Little.

Telles sont les réactions des syndicats canadiens à l'endroit du discours du trône prononcé jeudi à Ottawa.

Selon le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, ce discours du trône est "dépourvu de tout sentiment d'urgence quant aux mesures à prendre pour éliminer la pauvreté et les inégalités économiques." Il reproche en outre au gouvernement Trudeau d'avoir passé sous silence les recommandations du rapport Carter relatives à l'équité fiscale et croit même déceler une méfiance de nantis à l'endroit d'une juste distribution du confort matériel.

M. Laberge soupçonne en outre le gouvernement de vouloir "indexer les revenus des travailleurs à l'accroissement de la productivité, ce qui priverait le syndicalisme de toute possibilité de réaliser par la voie de la négociation collective une meilleure distribution de la richesse."

Le président de la FTQ craint aussi que le gouvernement par son projet de modification de la loi des relations de travail, ramène tout simplement devant les Communes, le bill C-186 qui prévoit le fractionnement des unités pancanadiennes de négociation.

M. Laberge se demande enfin si "M. Trudeau et ses ministres ne sont pas plus préoccupés de posséder "le char de l'année" que de conduire le Canada vers la terre promise d'une société juste".

La CSN

Pour sa part, le secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Raymond Parent, reproche au discours du trône de ne rien laisser prévoir pour combattre les prix, le chômage et pour remédier à la crise du logement dans les grands centres urbains.

"Il y aura beaucoup d'études autour de ces problèmes, beaucoup d'argent pour les recherches mais rien de concret ne sera entrepris."

En ce qui regarde la fiscalité, M. Parent fait les mêmes reproches que M. Laberge. "Il y aurait eut tellement à faire pour répartir plus équitablement le fardeau fiscal et le gouvernement n'a même pas l'excuse de dire que la question n'a pas été étudiée à fond."

Enfin, contrairement à la FTQ, la CSN se demande comment il se fait qu'il n'y ait rien dans le discours du trône qui laisse entrevoir la reconnaissance des unités naturelles de négociation.

Enfin, le président du syndicat canadien de la fonction publique, M. Stanley Little, reproche au gouvernement de n'avoir rien prévu pour protéger les salariés qui perdront leur emploi à cause de la disparition du programme des travaux d'hiver.

Selon M. Little, des milliers d'adhérents du S.C.F.P. devront chômer cet hiver à cause de l'annulation du programme. Il reproche au gouvernement d'avoir négligé de discuter de cette question avec le syndicat.

Congrès de l'Association d'éducation: le milieu, facteur d'apprentissage

TORONTO (PC) — Quelque 1,500 éducateurs du Canada assisteront, du 18 au 20 septembre, au 43e congrès de l'Association canadienne d'éducation, à l'hôtel Royal York de Toronto.

Le congrès aura pour thème : " Le milieu, facteur d'apprentissage ", et les congressistes étudieront divers sujets, dont les horaires individuels pour étudiants du secondaire, les salaires des enseignants, l'utilisation des écoles à l'année longue et le CEGEP — collège d'enseignement général et professionnel.

Les ministres et sous-ministres de l'éducation de toutes les provinces sont attendus au congrès de l'Association canadienne d'Education qui sera d'ailleurs précédé, le mardi, 17 septembre, de réunions du Conseil des ministres de l'Education.

M. Jacques Lacroix, secrétaire adjoint de l'ACE, a expliqué que l'association "est un organisme de coopération et de liaison entre les dix ministères provinciaux de l'éducation au Canada. Son conseil d'administration se compose de tous les sous-ministres de l'Education du pays, de même que de représentants de divers organismes éducatifs nationaux: la Fédération canadienne des enseignants, l'Association canadienne des éducateurs de langue française, l'Association canadienne d'éducation des adultes et l'Association canadienne des surintendants et inspecteurs d'écoles, ainsi que l'Association canadienne des commissaires d'écoles."

C'est à l'invitation du ministre de l'éducation d'Ontario, M. William Davis, que l'Association canadienne d'éducation tient cette année son congrès à Toronto. L'an dernier, les assises s'étaient tenues à Regina.

Parmi les conférenciers figureront : MM. Joseph Pagé, vice-président de la Commission des écoles catholiques de Montréal; Jean-Marie Beauchemin, sous-ministre associé à l'éducation du Québec; Robert Brisebois et Gaston Dugas, directeurs de l'information respectivement au ministère de l'éducation du Québec et à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

M. Roger Haeberle, directeur de la division des langues étrangères au ministère de l'éducation du Québec, et M. Raymond Duplantie, directeur des études au Service de la fonction publique du gouvernement fédéral, présenteront des exposés sur la question de l'enseignement d'une langue seconde.

A l'occasion de la réunion annuelle de l'ACE, l'Association canadienne des surintendants et des inspecteurs d'écoles tient également son congrès, du 14 au 18 septembre.

M. Lyle Bergstrom, sous-ministre de l'éducation de la Saskatchewan et président de l'ACE, ouvrira le congrès. La conférence — thème sera donnée par M. Alexander Porter, professeur à la faculté de génie industriel de l'université de Toronto.

L'ACE, a indiqué M. Lacroix, espère attirer de plus en plus l'élément francophone du pays à participer à l'activité de l'association. Un service partiel d'interprétation simultanée sera mis à la disposition des congressistes.

sur toutes les tables ... en toutes occasions ...

evian

EAU MINÉRALE NATURELLE
IMPORTÉE DE FRANCE

l'eau pure
l'eau de tous les jours

DISPONIBLE PARTOUT EN BOUTEILLES DE 30 ONCES ET CANETTES DE 35 ONCES

evian SOURCE CACHAT, FRANCE
920 est, rue Port Royal - Tél. 384-7970

COURS de DISCUSSION POUR ADULTES
— en français —

RÉALISATION ET RÉALITÉ

- Comment l'individu se voit-il comme participant à la vie?... Tout acte est un risque... Comment pourra-t-il comprendre et parvenir à sa réalité dans un monde de conflits et de systèmes impersonnels?
- Un livre à lire par semaine: Claude Lévi-Strauss; Le Procès de Kafka; L'Iliade de Homère; Sociologie d'une révolution de Fanon, etc.
- Commençant: le mardi, 1 oct., 6-8 p.m., 220 ouest, ave. des Pins. (24 semaines)... (ce cours sera donné aussi à Toronto)

LE THÉÂTRE DANS UN MONDE POST-CLASSIQUE

- Créer une pièce, c'est effectuer quelle étrange chose pour le monde et pour l'individu? Est-ce une nouvelle tentative où la conscience se fragmente?
- En plus d'assister à une pièce de théâtre tous les quinze jours, les participants à ce cours poseront ces questions à quatre écrivains du siècle: Artaud, Giraudoux, Ionesco, Brecht.
- Commençant: le jeudi, 3 oct., 8.15 p.m., 3421, rue Drummond, # 17. (24 semaines).

— sous les auspices de —

L'INSTITUT THOMAS MORE
pour l'éducation des adultes
plus amples renseignements au bureau de l'institut
3421, rue Drummond Tél. 842-5076

Quand la présence d'un ami est essentielle.

Personne n'en prévoit jamais, mais ils arrivent quand même. Aux moments les plus imprévus... aujourd'hui, demain, dans six mois. Que vous en soyez responsable ou non, qu'il soit sérieux ou non, un accident vous plonge dans une solitude gênante.

C'est alors que votre assureur est un ami précieux. Chaque année, les compagnies canadiennes d'assurance-automobile règlent près d'un million de réclamations — rapidement, efficacement. Votre assureur vous aide à résoudre n'importe quel problème; il veille à ce que les réparations soient bien exécutées et à des prix raisonnables.

L'assurance-automobile peut vous sembler superflue — jusqu'à ce que vous ayez un accident. Quand cela arrive, vous vous rendez compte que vous n'avez jamais eu de meilleur ami que votre assureur.

Pour tous renseignements concernant votre assurance-automobile, écrivez au Service d'information de la Fédération des Assureurs au Canada, C.P. 490, succursale H, Montréal.

Notre fédération groupe 189 compagnies d'assurances concurrentes au Canada.

Vous n'êtes jamais seul au volant quand vous avez une assurance-automobile.

LA FÉDÉRATION DES ASSUREURS AU CANADA

George Wallace représente désormais un danger réel pour Nixon et Humphrey

par Bernard Ullman, de l'AFP

LEXINGTON (Kentucky) (AFP) – " Qu'est ce qu'il y a donc de tellement sacré dans le système des deux partis ? " demande, dans chacune de ses réunions George Corley Wallace, le "troisième homme " des élections américaines. Et d'ajouter, avec son accent traînant du sud: "on me reproche de dier aux gens ce u'ils ont envie d'entendre. Je ne vois pas ce qu'il y a de mal à ça ".

Seul des trois candidats en présence de M. Wallace a apparemment trouvé le ton qui convient aux auditoires qui viennent assister à ses réunions. Trois jours à la suite de l'ex-gouverneur de l'Alabama, dans une tournée qui vient de l'amener du Middle West jusqu'au Kentucky ont convaincu la plupart des reporters qui le suivent de la justesse de l'une de ses affirmations constantes: " Je suis à la tête du mouvement qui se développe le plus vite dans l'histoire politique américaine".

Les thèmes de ses discours, les formules qu'il emploie ne varient guère. En trois jours, je les lui ai entendues répéter une bonne dizaine de fois.

Tout d'abord, il n'y a ps de différence essentielle entre démocrates et républicains, également coupables de vouloir "régenter" la vie des citoyens. Parmi ces ingérences inadmissibles du pouvoir fédéral figurent celle d'envoyer leurs enfants dans des écoles mixtes, aux côtés de petits Noirs, de leur interdire de refuser de vendre leur maison à un Noir. Lui, Wallace, constitue donc la seule alternative réelle à M. Hubert Humphrey où à M. Richard Nixon, qu'il renvoie allégrement dos à dos.

Les milliards de l'aide à l'étranger sont tombés dans "un trou à rats". Ils seraient mieux employés à aider les simples gens écrasés par les impôts. Et on devrait supprimer toute assistance financière aux "soi-disant alliés" es Etats-Unis qui se refusent à envoyer des forces combattre à leurs côtés au Vietnam.

Ici même, il faut mettre à la raison les "amarchistes" terme général qui englobe aussi bien les "hippies" que les "professeurs, juges, ecclésiastiques et journalistes qui prétendent en savoir plus que vous". Si, lorsque Wallace sera installé, le 20 janvier prochain, à la Maison Blanche – cette prophétie est toujours longuement acclamée – l'un de ces anarchistes veut bloquer son passage en se couchant devant sa voiture ce sera sûrement la dernière fois qu'il se livrera à ce genre de manifestation car le président Wallace donnera l'ordre à son chauffeur de lui passer sur le corps.

L'essentiel de son programme, c'est de rendre aux "gens ordinaires", aux "folks", les libertés dont les a privé abusivement le pouvoir fédéral, les "pseudo-intellectuels" et "les anarchistes". Et les petits employés, les conducteurs de camion, les fermiers du sud. Les syndicalistes du nord, les ménagères chargées d'enfants qui composent "son" public sont ravis, et le lui montrent bien. George Wallace est désormais inscrit comme candidat dans les cinquante Etats de l'Union, ou le sera dans quelques jours, grâce parfois à des pétitions qui ont réuni des centaines de miliers de signatures. Il ne manque pas d'argent, et sa caravane, bien que modeste en comparaison de celle des deux grands partis, comporte quelque 250 personnes, dans trois avions, et l'amène d'un bout à l'autre du pays. Enfin il a presque chaque jour, les honneurs de la presse et de la télévision nationale qui ont cessé de voir en lui un pittoresque extrémiste du sud, et le prennent désormais au sérieux.

Et surtout la densité des foules qu'il attire ne cesse de croître. En trois jours, il a sans doute parlé devant plus de 50,000 personnes. Certainement plus que le vice-président Hubert Humphrey.

Les contradicteurs ne lui font pas peur. Samedi devant 8,000 spectateurs, dont bon nombre d'étudiants, à l'Université de Lexington, il s'adressait à quelques jeunes opposants aux cheveux longs en leur disant: "Vous ne savez pas combien de voix vous me faites gagner chaque fois que vous venez à une de ces réunions".

Célèbre par un slogan alors qu'il était gouverneur de l'Alabama, de 1962 à 1966, jusqu'à ce que en fin de mandat il ait fait élire sa propre femme: "Ségrégation aujourd'jui, ségrégation à tout jamais", il se défend pourtant d'être raciste.

Mais les seuls Noirs qu'on voit jamais dans ses réunions sont justement des contradicteurs. Jeudi, à Milvaukee, on frisa une bataille en règle. Environ 300 opposants, blancs et noirs qu s'étaient infiltrés dans un meeting, commencèrent à l'interrompre, souvent par des obscénités, alors que retentissait l'hymne national, que l'on récitait la prière, préludes rituels de tout meeting du "parti américain". "Que les anarchistes en profitent", lança Wallace du haut de la tribune. Après le 5 novembre (date de l'élection présidentielle), ils seront finis dans ce pays".

Le petit gouverneur, âgé de 49 ans, ne boit ni ne fume; il ne s'intéresse, disent ses proches (tous de l'Alabama, où il est né et a fait toute sa carrière) – qu'à une chose au monde: obtenir des voix.

Il y a jusqu'à présent fort bien réussi puisqu'il fut élu gouverneur en 1962 par la plus forte majorité jamais enregistrée dans l'histoire de l'Etat, fit élire sa femme non moins triomphalement en 1966. Grâce souvent à des pétitions massives, il est déjà inscrit, où le sera d'ici quelques jours comme candidat dans les cinquante Etats de l'Union, et on lui accorde déjà 77 voix "sûres" dans le collège électoral mais beaucoup pensent que, débordant largement les frontières traditionnelles du "sud profond", il pourrait dépasser les 150 voix, empêcher même, sauf "raz de marée" en faveur de M. Richard Nixon, les deux candidats des grands partis d'obtenir une majorité ce qui amènerait le recours, pour la première fois en 144 ans, à la Chambre des représentants pour désigner le président.

Sans doute, malgré ses propres affirmations, ne croit-il guère qu'il ait des chances sérieuses d'accéder lui-même à la Maison Blanche. Par contre, il est incontestablement, dès à présent, une force avec laquelle doivent compter ses adversaires malgré leurs répugnances, et les possibilités de manoeuvres qu'ouvrirait à George Wallace, disposant de "ses grands électeurs" une crise constitutionnelle considérée comme une possibilité réelle, sont évidemment infinies.

Ian Smith dénonce les "rebelles" de son parti

SALISBURY (AFP) – M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, s'en est pris violemment hier, aux dissidents de son propre parti, le " Front rhodésien ", au cours d'une conférence de presse. M. Smith n'a pas mâché ses mots, et a déclaré que les parlementaires qui n'étaient pas d'accord avec sa politique, n'avaient qu'à se démettre.

Il a ajouté qu'il ne s'était pas écarté des principes de son parti, et qu'il n'avait pas l'intention de céder à la Grande-Bretagne.

Puis, il s'en est pris aux propositions ayant trait à la constitution, mises en avant par les " rebelles ", qui, a-t-il dit, s'opposent aux principes mêmes du parti sur l'avancement selon le mérite. " Ces propositions disent à certains Rhodésiens qu'en raison de la couleur de leur peau, ils doivent être relégués au rang de citoyens de seconde zone, quels que soient leurs mérites".

M. Smith projette le développement parallèle et séparé des Blancs et des Noirs, après une période probatoire de 5 ans.

Le premier ministre a répété qu'il estimait que tous ceux qui n'étaient pas d'accord avec lui "devraient s'en aller" et que les événements de la semaine dernière avaient renforcé le "Front rhodésien".

En ce qui concerne la possibilité d'un règlement avec la Grande-Bretagne sur la question de l'indépendance, M. Smith a déclaré qu'il n'avait reçu aucune communication officielle de Londres, à ce sujet, ajoutant: "Je ne crois pas que l'on s'attende que je tienne compte d'une remarque rapportée par la presse britannique et attribuée au gouvernement britannique."

Nouvelle station spatiale russe

MOSCOU (AFP) – Une station automatique "Zond 5" a été lancée hier en URSS. L'expérience a pour but des observations scientifiques dans l'espace cosmique et l'expérimentation des appareils et des installations à bord, annonce l'agence Tass.

La station a été placée sur une trajectoire de vol déterminée à partir de l'orbite intermédiaire d'un satellite artificiel de la terre. D'après les mesures effectuées, le vol de "Zond 5" s'accomplit suivant une trajectoire proche de celle qui avait été calculée.

Une liaison stable par radio est maintenue avec la station automatique, et tous les appareils à bord fonctionnent normalement comme le montrent les données reçues à terre par radio télémétrie.

L'agence Tass rappelle que la première station automatique "Zond-1" avait été lancée en URSS le 2 avril 1964. Ne mentionnant pas le lancement de "Zond-2" qui avait été envoyée en direction de la planète Mars le 30 novembre 1964 et dont l'expérience s'est soldée par un échec, l'agence Tass précise que "Zond-3" avait photographié la partie cachée de la lune en juillet 1965.

Quant à "Zond-4" il avait été lancé en mars 1968" pour l'étude des régions éloignées de l'espace limitrophe de la terre, et la mise au point de nouveaux systèmes et mécanismes placés à son bord.

Reprise des vols de la Croix-Rouge vers le Biafra

GENEVE (AFP) – Les opérations du pont aérien Fernando Poo-Biafra vont être poursuivies. Le comité international de la Croix-Rouge a annoncé dans un communiqué hier qu'à la demande de M. August Lindt, commissaire général du Comité international de la Croix-Rouge en Afrique occidentale, le C.I.C.R. a demandé à toutes les sociétés nationales de Croix-Rouge, qui ont affrété des avions destinées au transport des secours en territoire sous contrôle biafrais depuis l'île de Fernando Poo, la prolongation des contrats de vol.

Cette demande, poursuit le communiqué, a été formulée pour pouvoir continuer à acheminer vers le territoire biafrais, "malgré les difficultés accrues dues à l'évolution de la situation générale", les 3,000 tonnes de secours encore stockées à Santa Isabel, dans l'île de Fernando Poo.

Le Comité international de la Croix-Rouge signale d'autre part, qu'après une interruption dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, les avions du C.I.C.R., basés à Santa Isabel, ont effectué 3 nouveaux vols dans la nuit du 13 au 14 septembre. Sur décision du délégué en chef du C.I.C.R. en territoire sous contrôle des autorités biafraises, M. Jaggi, les vols de secours de la Croix-Rouge n'ont en revanche pas eu lieu au cours de la nuit du 14 au 15 septembre.

ALGER – Le comité consultatif de l'Organisation de l'unité africaine sur le Nigeria a présenté hier son rapport à la conférence au sommet d'Alger, a annoncé un porte-parole de l'OUA. Il a précisé que ce rapport était examiné par la conférence qui devrait probablement tenir une séance de nuit pour terminer son travail. La cérémonie de clôture pourrait donc se dérouler aujourd'hui.

Le rapport avait été adopté dans la matinée par le comité consultatif de l'OUA qui s'était réuni sous la présidence de l'empereur Haile Sélassié. De sources informées, on déclare d'autre part que la conférence, au cours de sa séance du matin, a décidé de ne pas adopter une résolution, présentée par le conseil ministériel, condamnant un certain nombre de pays, désignés nommément, pour l'aide qu'ils apportent à l'Afrique du sud. La discussion au cours de cette séance a été animée ajoute-t-on.

Les pays condamnés dans la résolution comprenaient des Etats membres de l'OTAN, le Japon, la Thailande, la Corée du sud, Taiwan et la Suisse, précisent ces sources.

LAGOS (de l'envoyé spécial de l'AFP Claude Brovelli) – Les troupes fédérales ne se trouvent plus qu'à 5 milles de la ville d'Owerri, l'un des deux derniers grands centres (avec Umuahia) tenus par les Biafrais, apprend-on de bonne source à Lagos.

On apprend également que d'importants renforts de troupes ont été acheminés vers Overri à partir d'Enugu, ville qui abrite le quartier général des première et deuxième divisions de l'armée fédérale nigériane. Par le sud, ce sont les commandos de la troisième division, commandée par le colonel Benjamin Adekunle, le "scorpion noir", qui avancent vers Overri.

D'autre part, le général Katsina, chef d'état-major général de l'armée nigériane, a démenti samedi les informations selon lesquelles la ville d'Uli a été prise par les troupes fédérales. Uli est la ville proposée par le gouvernement nigérian à la Croix-Rouge pour l'acheminement de vivres par la voie aérienne au Biafra.

UMUAHIA (Biafra) (AFP) – Les troupes nigérianes ont été entièrement chassées de la ville d'Oguta, situé à onze kilomètres du terrain d'Uli a-t-on appris hier à Umuamia. Un commandant biafrais qui a participé aux combats pour Oguta a fait le récit suivant de la bataille.

Des troupes nigérianes, de la force d'un bataillon, ont traversé mercredi dernier la rivière Orashi à bord d'embarcations et ont réussi à prendre pied dans la ville. Tandis que les civils s'enfuyaient, des combats de rue commencèrent, mais très vite les défenseurs furent submergés.

Suède: victoire du parti socialiste

STOCKHOLM (AFP) – Le parti social-démocrate est certain de conserver le pouvoir à la suite des élections législatives qui se sont déroulées hier en Suède. Les premiers résultats du dépouillement des bulletins de vote font apparaître une tendance nettement favorable au parti gouvernemental, qui pourrait escompter environ 49% des suffrages, ce qui impliquerait non seulement une nette récupération des voix perdues lors des élections municipales de 1966 (où il n'avait obtenu que 42,9%) mais aussi une amélioration par rapport aux précédentes élections législatives, en 1964, où il avait obtenu 47,8%.

Le parti social-démocrate pourrait ainsi s'assurer de la majorité absolue à la chambre des députés, où il ne détenait depuis 1964 que 113 sièges (sur 233), et devait compter avec l'appui des huit communistes.

Ceux-ci par contre sont en net recul et pourraient perdre plusieurs sièges, de même que le parti libéral, tandis que les conservateurs semblent devoir maintenir leurs positions et les centristes améliorer les leurs.

Début des manoeuvres de la Bundeswehr

BONN (AFP) – Les grandes manoeuvres annuelles de la "Bundeswehr", auxquelles participent 42,000 hommes et de fortes unités motorisées et aériennes, ont commencé hier dans le sud-ouest de l'Allemagne fédérale.

Jamais un exercice militaire n'avait provoqué avant même son déroulement autant de remous que ces manoeuvres baptisées "Lion Noir". Initialement elles devaient se tenir dans l'est de la Bavière, à proximité immédiate de la frontière de la Bohème. Mais pour ne fournir aucun prétexte à une intervention soviétique en Tchécoslovaquie il avait été décidé dès le mois de juillet de déplacer "Lion Noir" de 120 milles plus à l'ouest, dans le Bade-Wuertenberg et le nord-ouest de la Bavière.

La présence depuis le 31 août de plusieurs centaines de milliers de soldats du pacte de Varsovie, dont 17 divisions soviétiques, a donné en fin de compte une tout autre signification militaire à "Lion Noir". Désormais de fortes unités soviétiques sont concentrées dans un secteur, où il n'y avait jusqu'à présent que des divisions Tchécoslovaques chargées d'une mission purement défensive. L'occupation de la Tchécoslovaquie par l'URSS a été sur le plan militaire "une opération-modèle" témoignant de la grande mobilité et de la rapidité foudroyante d'intervention des troupes de choc soviétiques. De ce fait, estiment les experts militaires, l'équilibre des forces entre l'OTAN et le pacte de Varsovie est modifié et le sud De l'Allemagne fédérale apparait comme le Talon d'Achille de la défense de l'Europe occidentale.

Jusqu'à présent, les forces de l'OTAN n'avaient à faire face qu'à 20 divisions soviétiques stationnées en Allemagne de l'est. Maintenant elles sont confrontées avec près de 40 divisions de l'URSS sur un front qui s'est allongé des 200 milles de la frontière tchécoslovaque.

Devenez bilingue, trilingue... rapidement, économiquement.

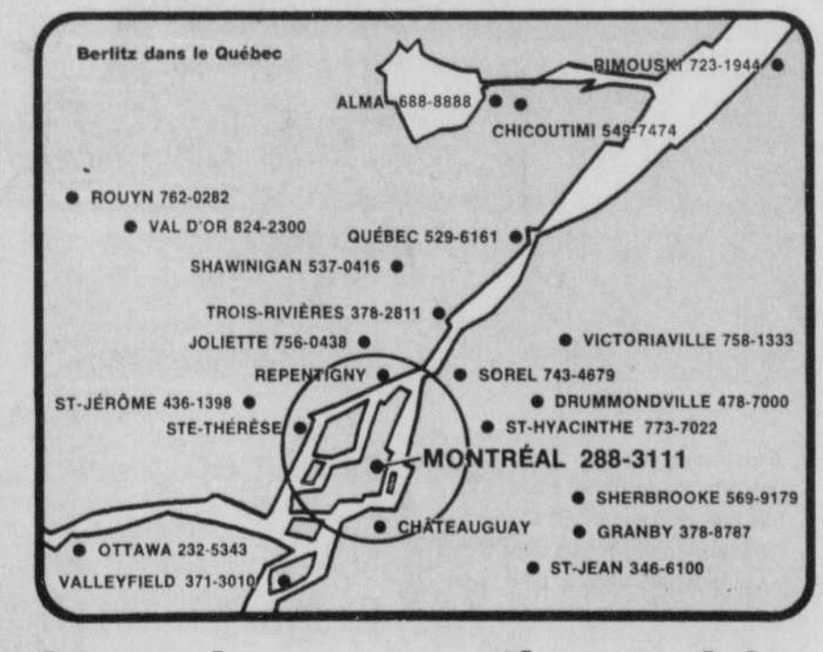

Cours de conversation anglaise

Également: espagnol — français allemand — russe — italien — japonais portugais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour. Soir.

Berlitz
Langues vivantes

GRATIS ET SANS ENGAGEMENT!

☐ Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont donnés à _____
☐ Veuillez me réserver la date du _____ pour une leçon test de démonstration et de familiarisation.
Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Tél. _____

Écoles Berlitz-Langues vivantes du Canada Ltée. Siège Social: 1 Place Ville-Marie, Montréal
LD-16-9-68

BRUNET
DE CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ÉCONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

Avant d'acheter votre nouvelle auto, faites donc d'abord une balade d'essai.

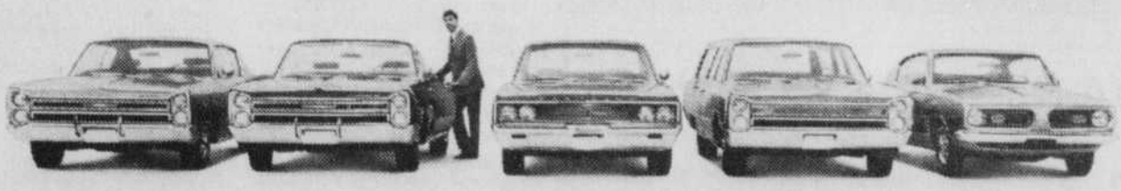

Pour votre balade d'essai, Avis a toutes sortes d'autos dont des Plymouth, des Dodge et des Chrysler.

Vous savez sans doute quelle auto vous pensez acheter.

Mais pour en savoir plus long sur la voiture de votre choix, louez-en une chez Avis.

Gardez-la un jour ou deux pour pouvoir bien l'essayer. Roulez en ville. Empruntez les petites routes cahoteuses de la campagne. Et voyez comment elle se conduit sur la grand'route.

Prenez tout le temps qu'il vous faut, pour vous faire une opinion définitive.

Et ainsi, vous aurez pour pas cher, une idée très précise de la voiture qui, après tout, coûte dans les trois à quatre mille dollars.

AVIS TRANSPORT OF CANADA LTD.—UNE COMPAGNIE CANADIENNE AFFILIÉE AU RÉSEAU INTERNATIONAL AVIS.

Une charte culturelle des mass media sera soumise à l'Unesco en novembre

collaboration spéciale de Françoise Côté

Dans la communauté mondiale devenue "village global" à la suite de l'impact des mass media et dont 70 pour cent de la population, soit plus de 2 milliards et demi d'êtres humains appartient à ce qu'on est convenu d'appeler le "non-public", l'élaboration d'une charte culturelle de la radio, de la télévision et du cinéma apparait comme une tâche titanesque d'une part et extrêmement complexe et délicate d'autre part.

La table ronde de l'Unesco sur la valeur culturelle du cinéma, de la radio et de la télévision dans la société contemporaine a terminé hier à Montréal une semaine de travaux avec des représentants de 13 pays. Les conclusions sont réunies dans un document de travail qui sera soumis à la prochaine conférence générale de l'Unesco devant être tenue à Paris en novembre.

Ils étaient une vingtaine de participants à cette table ronde; des cinéastes, des réalisateurs et des sociologues et chercheurs universitaires. Et dans l'atmosphère sévère d'une salle de conférence de l'OACI, ils ont tenté de cerner et d'assumer la révolution culturelle globale, qui est en voie de transformer les structures, infrastructures et processus de la culture tels qu'on les connaît.

Non seulement les mass media ont-ils complètement transformé les notions de culture et d'art, qu'il faut redéfinir, mais ils ont aussi modifié profondément les rapports entre les élites cultivées et privilégiées et les masses populaires qui sont devenues maintenant les "nouveaux auditoires", c'est-à-dire que les masses populaires grâce à la télévision et autres mass media sont maintenant à la fois des agents et des témoins de l'histoire.

Le préambule du document est une oeuvre de collaboration du sociologue français Edgar Morin et de l'assistant directeur du Centre for Contemporary Studies de Birmingham, en Grande-Bretagne, M. S. Hall, qui avait assumé la vice-présidence de la table ronde avec M. Pierre Schaeffer, directeur des services de la recherche de l'Organisation de la Radio-télévision française, à Paris. Tous les deux ont été d'accord pour recommander avec insistance des recherches plus approfondies. Ils estiment essentiel que l'on procède à une redéfinition des notions de "media" et de "culture" et une étude du processus d'échanges dynamique entre ces deux notions.

En outre les rapports entre la culture traditionnelle, la culture d'avant-garde et la soi-disant culture populaire se trouvent complètement bouleversés. Cela comprend non seulement une révolution parmi les valeurs culturelles, mais également dans les modes de production et de reproduction culturelle. Ainsi dans les pays en voie de développement, les mass media peuvent devenir les véhicules pour une régénération éducationnelle massive et ainsi modifier complètement les rapports entre des éléments culturels venus de l'extérieur ou imposés et les cultures indigènes.

Même si l'impact des mass media est global, les problèmes qu'ils suscitent sont souvent spécifiques à chaque nation, chaque culture, chaque société et cela à des paliers différents de leur développement historique ou économique. D'ailleurs si on essaie de dresser un tableau d'ensemble des mass media dans le monde, on constate que certaines sociétés atteignent presque un niveau de "surdéveloppement" où ils peuvent se permettre d'aménager des "environnements de communications" extrêmement sophistiqués sur le plan technique. Par contre à l'autre extrême il y a des sociétés où les conditions de base pour assurer la pénétration des mass media n'existent pas. Ces sociétés "dépourvues" se retrouvent non seulement dans les pays en voie de développement, où on n'a pas les moyens de mettre à la disposition des masses les instruments de révolution culturelle, mais aussi dans des secteurs des pays plus évolués qui sont hors de portée des grands réseaux de diffusion ou qui, en raison de leur inexpérience relative, peuvent être exposés à l'exploitation culturelle.

L'un des éléments essentiels de la révolution culturelle opérée par le truchement des mass media réside dans le dialogue entre le diffuseur et l'auditoire, qui se révèle une nouvelle source productrice de culture et un moyen de mobiliser et de transformer des énergies culturelles. L'impact de ce dialogue sur les différentes sociétés va dépendre des conditions dans lesquelles il aura lieu. Ce réseau invisible peut fournir des instruments pour le contrôle social et politique, mais aussi de nouveaux moyens de libérer des énergies créatrices. Ce réseau peut à la fois servir à une pénétration culturelle ou à une exploitation culturelle. Il peut aussi détruire des cultures existantes ou ouvrir la voie à l'homogénisation de la culture, ou par contre être une source d'enrichissement culturel dans une très grande diversité.

C'est pourquoi confronté avec les problèmes multiples et complexes de la révolution culturelle par les mass media, le document de travail propose une recherche approfondie surtout axée sur six points:

a) la relation de l'homme de culture avec l'Etat censeur ou producteur;

b) la relation de l'homme de culture avec la nation, soit considérée comme creuset de valeurs fécondant la création culturelle, ou comme cadre étroit inhibant la création;

c) la relation de l'homme de culture avec le peuple, c. à d. la collectivité à l'égard de laquelle il se sent d'autant plus responsable qu'elle doit surmonter les problèmes de développement économique, social, politique et culturel;

d) la relation de l'homme de culture avec le public considéré à la différence du peuple non pas comme une communauté concrète mais comme un ensemble anonyme constitué par la diffusion à très large échelle; il peut être alors amené à vouloir protéger l'authenticité ou l'originalité de l'oeuvre;

e) la relation de l'homme de culture avec le profit dans les situations où la création culturelle se trouve intégrée dans de grands systèmes de production capitaliste fonctionnant selon la recherche du profit maximum;

f) la relation de l'homme de culture avec l'Art, soit dans le cas où cette notion est menacée par la notion de consommation, soit dans le cas où cette notion prend un caractère fétichisé qui fait obstacle aux recherches et aux incursions culturelles.

Outre cette proposition principale, il y eut quelques propositions particulières comme celle du chef du service du cinéma de la Tunisie, M. T. Cheriaa, qui recommande une aide internationale au développement des mass media dans le Tiers monde et le développement des échanges bilatéraux et multilatéraux des produits et des moyens de communication. M. Schaeffer a proposé que l'on procède à un inventaire critique et sélectif de la production des mass media qui pourra être présenté à une réunion de chercheurs d'avant-garde dont la principale préoccupation sera de déceler

Suite à la page 15

Pour la tenue d'une conférence internationale sur le cinéma

La tenue à Montréal d'une conférence internationale du cinéma a été suggérée par le cinéaste français Jean Rouch, qui a précisé que de telles assises devraient être organisées avec la collaboration de l'Office national du film. M. Rouch a fait cette suggestion à la table ronde de l'UNESCO sur la valeur culturelle du cinéma, de la radio et de la télévision dans la société contemporaire.

Il a précisé que la conférence de Montréal pourrait être comme le prolongement de la conférence organisée à Lyon en France, en 1962, où l'ONF avait eu, selon lui, une influence prépondérante. Mentionnant Michel Brault et MacLaren, M. Rouch a dit que l'ONF a largement contribué à la naissance du cinéma-vérité que l'on connaît aujourd'hui. De plus la conférence de Lyon qui était une initiative de l'ORTF et de son directeur à la recherche M. Pierre Schaefer avait été l'occasion d'une fructueuse rencontre entre cinéastes et producteurs d'appareils cinématographiques. A la veille de la mise sur le marché du magnétoscope portatif, au coût modique, une nouvelle rencontre serait très utile.

Pour sa part le secrétaire général de la Commission canadienne pour l'UNESCO, M. David W. Bartlett, a dit qu'il prenait note de la suggestion, et que celle-ci recevrait considération.

Aux É.-U., depuis janvier, 463 prêtres ont quitté les ordres

NEW YORK (AFP) — Depuis le 1er janvier dernier 463 prêtres catholiques américains ont abandonné les ordres, ce qui représente une augmentation de 31 pour cent par rapport à l'année précédente, annonce l'Association nationale pour un renouveau pastoral. Ce nombre est probablement plus élevé puisque les statistiques de l'Association ne portent que sur le clergé séculier, les ordres réguliers ne dépendant pas des diocèses.

Cinquante-quatre des personnes concernées étaient prêtres depuis plus de 15 ans. Dix-sept d'entre eux étaient des professeurs de séminaires. 19 dépendant des chanceliers, 33 curés de paroisses et 228 vicaires.

Depuis le 1er janvier 1966, 1,183 prêtres séculiers américains ont abandonné le sacerdoce.

Des journalistes suggèrent d'importantes réformes de l'administration municipale

par Jean-Claude Leclerc

Les journalistes que l'Union des municipalités du Québec avait invités comme conférenciers lors de son 47e congrès annuel ont proposé aux administrateurs municipaux des réformes qui, si elles étaient appliquées, pourraient aller, du suffrage universel à l'abolition des pouvoirs des conseillers.

Certaines des recommandations formulées ont d'ailleurs éveillé l'hostilité de certains administrateurs locaux qui estiment que les journaux les clouent au pilori pour la moindre vétille, mais passent sous silence l'obscur service qu'ils continuent de rendre à la population.

Un paneliste, M. Claude Masson de "La Presse", a attaché le grelot en soutenant que les conseils municipaux devraient être abolis ou, à tout le moins, que les pouvoirs du maire soient accrus de façon qu'il devienne responsable des agissements du conseil.

Actuellement, a-t-il soutenu, ce ne sont pas les conseils, mais les hauts fonctionnaires qui administrent. Du reste, quand il y a quelque chose de spécial, plusieurs conseils décrètent les huis clos, ou encore, ajournent de façon que le public ne puisse pas participer.

Il a donné l'exemple d'une administration municipale qui impose $0.50 par feuille aux citoyens qui veulent obtenir un document (pourtant public). Il a signalé que les séances spéciales se tenaient parfois le samedi après-midi, ou le soir, sans que personne le sache.

Il faudrait, a-t-il suggéré, que les maires soient bien payés et qu'ils aient en conséquence des responsabilités plus nombreuses et importantes.

Analysant pour sa part le rôle de l'homme public face à l'apathie de la population, M. Laurent Laplante, éditorialiste au journal québécois " L'Action " a déploré que l'UMQ ne contribue pas autant qu'elle le pourrait à la création d'une véritable conscience régionale.

C'est en effet au niveau régional que ce conférencier situe le problème de l'apathie de la population. On sait que les quelque 260 municipalités membres de l'UMQ sont réparties en quelque 30 régions.

" En ajoutant votre répartition géographique du Québec à celles qu'utilisent les autres groupes intermédiaires, vous contribuez vous aussi à écarteler le citoyen entre vingt façons différentes de poser les problèmes, " a-t-il dit aux congressistes.

Il faudrait que les organismes adoptent une carte du Québec qui soit semblable pour tous. Actuellement, l'Association des chefs de police, l'Union catholique des cultivateurs, l'épiscopat, la Société Saint-Jean-Baptiste, la Confédération des syndicats nationaux, le Barreau, ont chacun sa façon de découper les subdivisions territoriales.

Aussi longtemps que la région ne sera pas la même pour tous, a soutenu M. Laplante, il sera impossible de réunir autour d'une même table les meilleurs éléments d'une région donnée et de jeter les bases d'une véritable planification régionale.

Sans une telle réforme, a-t-il poursuivi, " nous continuerons à tout attendre des gouvernements supérieurs, à nous quereller au niveau des patelins, à démoraliser le citoyen de bonne volonté. "

Il a également affirmé que le pouvoir politique ne devait pas ressembler à un lointain conseil d'administration, mais chercher ce que veulent les citoyens.

Enfin, M. Vincent Prince, éditorialiste au Devoir, a proposé plusieurs réformes au système électoral municipal.

Etant donné qu'à peu près tout le monde paye aujourd'hui des taxes municipales, sous une forme ou une autre, il a suggéré que le droit de vote soit accordé non plus aux seuls propriétaires et locataires, mais à tous les citoyens résidant dans la municipalité, comme c'est le cas au niveau provincial et fédéral.

De même, les charges municipales ne devraient pas être réservées aux seuls propriétaires immobiliers dont les propriétés valent au moins $1,000, une fois défalquées les hypothèques qui les grèvent. " Cette loi n'est pas réaliste, a-t-il affirmé. Tout d'abord, il arrive que des propriétaires, en raison de la sous-évaluation de leurs biens, ont des hypothèques dont le montant dépasse celui de cette même évaluation. En empêchant ces nouveaux propriétaires, actifs et débrouillards, de briguer les suffrages, on prive la municipalité d'hommes dynamiques dont elle pourrait avoir grand besoin. "

Sans parler des locataires qui sont souvent plus riches que des propriétaires et dont le sens des responsabilités pourrait bénéficier à l'administration publique.

M. Prince a également prôné l'abolition des quartiers, du moins dans les petites et moyennes agglomérations, et la formation de partis municipaux indépendants des grands partis, à qui la loi accorderait des mandats de quatre ans.

" On pourrait avoir ainsi des élections municipales partout en province en même temps, a-t-il souligné. Ça deviendrait un événement de grande importance. On revaloriserait du coup la politique municipale. "

M. Prince a enfin suggéré que le scrutin soit tenu dans des salles publiques, et prolongé de façon à permettre à certains travailleurs de voter, et que les dépenses électorales soient payées au moins en partie à même le budget municipal.

Condamné pour violation des droits de l'homme

WINDSOR, Ont. (PC) — Un propriétaire de Windsor a été reconnu coupable de violation du code des droits de l'homme d'Ontario pour avoir refusé de louer un appartement à un Noir en avril dernier.

La décision a été rendue après une audience publique de la commission d'enquête sur les droits de l'homme, tenue le 24 juillet. C'est le président de la commission, M. Horace Krever, qui a annoncé le verdict.

La commission a recondamné que le propriétaire, M. Louis Lougheed soit tenu de débourser la somme de $153.65 que M. Allen Eugene Falls a dû débourser pour se trouver un autre logement.

Selon M. Kraver, M. Lougheed a violé le code des droits de l'homme en refusant à M. Walls la location d'un appartement à cause de sa race.

"Le témoignage de M. Lougheed, a-t-il expliqué, m'a persuadé que dans son esprit, les Noirs ne valent pas autant que les Blancs. Je ne crois pas que M. Lougheed éprouve du remords pour l'injustice et la blessure morale infligée à M. Walls."

Si le ministre du travail, M. Dalton Bales, accepte la recommandation de M. Krever, il peut ordonner à M. Lougheed de payer la somme de $153.65 en plus d'une amende pour avoir contourné la loi.

Un télégramme des presbytériens à M. Johnson

La consistoire de Montréal de l'Eglise presbytérienne a fait parvenir au premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, un télégramme dans lequel on se dit préoccupé de " l'accroc fait aux droits civils " des néo-canadiens dans la crise scolaire de Saint-Léonard.

On estime en outre que la présente solution du conflit " risque de porter atteinte et même de mettre fin aux bonnes relations entre les communautés de langue française et de langue anglaise. "

" Nous espérons, conclut-on, que le gouvernement fédéral reconnaîtra l'urgent besoin de garantir les droits linguistiques dans tout changement constitutionnel qui pourrait être envisagé dans un proche avenir. "

Le télégramme est signé par le modérateur du consistoire, M. John A. Simms.

Un Cours Pratique

CONVERSATION EN ANGLAIS

pour francophones et autres qui désirent améliorer prononciation et expression et posséder le génie de la langue; destiné à servir à ceux qui emploient l'anglais au travail.

Frances Valiquette, prof.

Le mardi, 24 semaines 7.00 - 9.00 p.m.

commençant le 1 octobre 220 ouest, ave des Pins

sous les auspices de

L'INSTITUT THOMAS MORE

pour l'éducation des adultes

plus amples renseignements au bureau de l'institut, 3421, rue Drummond

Tél. 842-5076

PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Sherbrooke

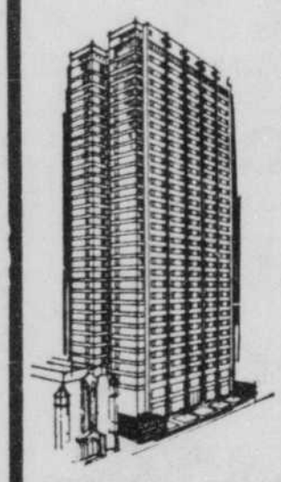

C'est Air Climatisé...
C'est Insonore...
C'est Ignifuge...
Voici ce que Port-Royal vous offre:
Modèle "R" au 12e étage...
Orientation nord-ouest
Superficie Totale 2,024 p.c.
Salle à manger 18 x 18
3 Chambres à coucher
3 ½ Salles de bains
Cuisine, Buanderie y attenante
Grands placards, etc...

Loyer mensuel $545.00, inclus électricité.

Sur rendez-vous
Angele Sole, F.R.A.
Courtier Biens Immeubles

Bureau de Location sur les lieux
937-9511

Appartements Modèles ouverts: 10 a.m. à 5 p.m.
Sam. et Dim. 2 p.m. à 6 p.m.

L'UNIVERSITE AU SERVICE DE LA COLLECTIVITE

AUTOMNE 1968

CONNAISSANCE DU MONDE

- Cycle de conférences sur le Japon
- La civilisation chinoise
- L'Amerique latine d'hier à demain
- Pays en voie de développement

CONNAISSANCE DU QUÉBEC

- Civilisation québécoise: le Québec d'hier à aujourd'hui
- Cycle de conférences sur les réalités économiques du Québec
- Le milieu québécois
- Littérature québécoise
- Réalités sociales et problématique québécoise
- Séminaire sur les idéologies et les valeurs dans les films de Jean-Pierre Lefebvre.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 20 SEPTEMBRE '68

Plusieurs autres cours sont offerts. Pour obtenir un dépliant, s'adresser à :

Service d'Éducation Permanente
Université de Montréal
C.P. 6128, Montréal 3.
Tél.: 343-6992

A vous d'en profiter! Allez-y pour vos affaires ou votre plaisir. Vous avez tout à gagner. Air Canada met plusieurs départs quotidiens à votre disposition . . . il ne vous reste qu'à choisir parmi les destinations qui comprennent les villes les plus importantes de l'Ouest canadien.
A toute heure du jour, les jets d'Air Canada vous ouvrent la porte sur tout l'Ouest canadien. Vous arrivez à destination frais et dispos, avec plus de temps devant vous pour traiter vos affaires. Filer vers l'ouest du pays par Air Canada, ça aussi, c'est une bonne affaire!

Winnipeg $69
ALLER, CLASSE ÉCONOMIQUE
7 VOLS PAR JOUR

Calgary $110
ALLER, CLASSE ÉCONOMIQUE
4 VOLS PAR JOUR

Edmonton $110
ALLER, CLASSE ÉCONOMIQUE
3 VOLS PAR JOUR

Vancouver $132
ALLER, CLASSE ÉCONOMIQUE
6 VOLS PAR JOUR

Voyez votre agent de voyage ou appelez Air Canada à 931-4411

AIR CANADA

Enquête-éclair sur la

DISPARITION DE L'ÉCOLE NOËL

par Solange CHALVIN
et Renée ROWAN

Y a-t-il place au Québec, pour des écoles pas comme les autres?

Il n'y a pas des centaines d'écoles actives au Québec, au niveau primaire. En fait, dans le secteur privé, on en compterait moins d'une dizaine et dans le secteur public, l'an dernier, il n'y avait que deux écoles actives jouissant d'un contrat d'association avec le ministère de l'éducation : l'école Noël de Beloeil et l'école nouvelle St-Germain à Outremont. La première vient de disparaître, la seconde est en négociation pour le renouvellement de son contrat d'association avec le gouvernement du Québec: celui-ci devrait normalement être régularisé d'ici deux mois.

Aussi la disparition de l'école Noël cause-t-elle tout un émoi, non seulement chez les parents d'élèves de la petite localité de Beloeil, mais également dans les milieux éducatifs à tous les niveaux. Nous avons essayé dans cette enquête-éclair d'interroger des gens dans différents milieux pour lesquels la disparition de l'école Noël est non seulement un pas en arrière dans l'évolution de la pédagogie active mais aussi, pour certains, une catastrophe. Nous avons aussi rejoint toutes les parties en cause : ministère de l'éducation, commissaires d'écoles, direction de l'école et parents.

Notre enquête n'a pas pour but de juger de la valeur pédagogique des méthodes ou du climat de l'école Noël. De multiples comités se sont chargés d'en faire l'évaluation. Disons seulement que cette école qui en était à sa treizième année d'existence a non seulement formé plus de 500 enfants mais préparé une relève de professeurs dont le ministère de l'éducation est le premier bénéficiaire. Le personnel enseignant de l'école Beloeil a participé à de multiples sessions de formation des maîtres et Mme Noël ne craint pas d'affirmer que ses professeurs ont rencontré et initié aux méthodes actives d'éducation pas loin de 2,000 enseignants au Québec. Plusieurs professeurs de l'école Noël se retrouvent aujourd'hui à la tête d'autres écoles ou classes qui s'inspirent des techniques et de l'esprit puisé à l'école Noël.

" Ce qu'il ne faut pas oublier, nous dit la directrice, c'est que ce sont les parents de l'école qui ont payé le coût non seulement de l'éducation de leurs propres enfants, mais en partie de la formation des maîtres. Même si le ministère de l'éducation a aidé l'école Noël à plusieurs moments de son existence, c'est véritablement l'acharnement et le dévouement des parents qui ont réussi à sauver de la faillite cette entreprise communautaire ".

" L'école ne répondait pas à la définition d'école expérimentale telle que proposée par le ministère de l'éducation. Il est vrai que nous faisons peu d'expériences systématiques, ce que nous avons voulu instaurer c'est un climat, un esprit de liberté et d'apprentissage qui soit à l'échelle de l'enfant. Alors que le ministère souhaite des rapports précis sur des expériences précises, nous avons fait l'expérience globale de l'enfant dans l'école. Cela ne s'explique pas sur des feuilles quadrillées, ni sur des rapports statistiques. Toutefois, une chose est certaine : les enfants de l'école Noël, en quittant notre milieu, pouvaient tous s'intégrer dans le système traditionnel et répondaient aux normes d'admission des écoles secondaires.

La directrice de l'école Noël qui a voué treize ans de sa vie à cette école n'est pas amère. " Le travail que nous avons accompli a remué tout le milieu éducatif au Québec. Aujourd'hui, certains de nos élèves sont déjà sur les bancs de l'université ; nos professeurs rayonnent ici et là et un jour viendra où l'enfant connaîtra enfin à l'école, un climat de liberté. " En attendant, Mme Noël se consacrera à la formation des maîtres afin de ne pas laisser mourir le grain qui lève.

Pour le ministère de l'éducation, un principe à respecter

"Ce n'est pas le rôle du ministère de l'éducation d'empêcher les institutions privées de fermer leurs portes, ni non plus son rôle d'ouvrir de nouvelles institutions; nous nous contentons de jouer celui plus important de fournir à tous les enfants du Québec les services éducatifs dont ils ont besoin".

La réponse vient rapide à notre question sur les raisons qui ont incité le ministère à ne rien faire pour empêcher la fermeture de l'école Noël.

Dans une entrevue exclusive qu'elle accordait au Devoir, Mlle Thérèse Baron, sous-ministre adjoint à l'éducation, avoue que la disparition de l'école Noël est une perte pour l'éducation "car tout centre où l'on réfléchit sur les méthodes d'enseignement est un apport à ne pas négliger". C'est justement parce que l'école Noël a rempli pendant plusieurs années un rôle exceptionnel, ajoute Mlle Baron, que le ministère l'a soutenue financièrement. Aune époque où aucune loi ne prévoyait la possibilité d'association pour des écoles du niveau primaire, l'école Noël a bénéficié d'un tel contrat pour un an; il s'agissait d'une mesure d'exception en vue d'une prochaine intégration.

Ce privilège n'est plus possible selon le sous-ministre, parce que le ministère et les commissions scolaires font des efforts immenses pour implanter des classes actives à l'échelle de la province, selon une planification qui ne permet pas une concentration dans un seul milieu à la fois.

Nous disons à Mlle Baron qu'il y a une très grande différence entre l'établissement ici et là de classes actives et l'expérience globale de l'école active et communautaire que poursuivaient les enseignants de l'école Noël avec des enfants de la maternelle jusqu'à la fin de la 6ème année primaire. Elle le reconnait mais ajoute que le Québec n'est pas prêt à l'heure actuelle, à s'offrir le luxe de l'école expérimentale.

De toute façon, dans l'esprit du ministère et des commissaires l'école Noël ne peut être considérée comme une école expérimentale parce que la recherche qui s'y est faite n'est pas structurée selon les normes établis par le ministère, et ne reçoit pas le contrôle de la faculté des sciences de l'éducation.

L'école expérimentale oui... mais...

"Je ne suis pas du tout certaine que le ministère doive à l'heure actuelle subventionner une école de type expérimental dans notre milieu alors qu'il a tant à faire pour répondre aux besoins de milieux aussi défavorisés que ceux de l'enfance exceptionnelle. Mais si celle-ci devait exister, elle devrait tomber sous la responsabilité des commissions scolaires qui en assumeraient le coût puisque celle-ci devrait être une pépinière de futurs maîtres.

Mlle Thérèse Baron, sous-ministre adjoint à l'éducation.

Cependant des raisons plus personnelles et difficiles à établir ont probablement été à l'origine de la décision du ministère. Le départ pour un an de la fondatrice de l'école, Mme Noël qui poursuit des études en vue de l'obtention d'un doctorat, les locaux de l'école dispersés en deux endroits, des normes d'admission différentes des autres écoles de la même région et les pressions exercées par les parents qui ne pouvaient pas avoir accès à l'école Beloeil qui ne pouvait recevoir qu'environ 175 enfants sont autant de raisons "émotives" qui ont empêché commissions scolaires locales et régionales et le ministère de trouver une solution plus sympathique et plus humaine pour les parents et les enfants que la liquidation pure et simple de l'école Noël à laquelle nous venons d'assister.

Au cours de l'entrevue qu'elle nous a accordée, Mlle Baron a d'ailleurs fait état de ces raisons tout en insistant sur le fait que le principe qui détermine toute l'action du ministère à l'heure actuelle est l'implantation d'un secteur public fort, bien structuré et répondant aux besoins de la majorité des enfants.

"Rien n'empêche les parents et les enseignants qui le désirent de créer des institutions privées répondant à des besoins particuliers ou à faire dans ce domaine toutes les expériences qu'ils désirent à condition d'en défrayer le coût d'opération".

On sait bien que le coût d'une telle opération est à peu près inaccessible à tous les parents, malheureusement. Quant à ces derniers, Mlle Baron leur demande de participer activement à transformer les écoles dans lesquelles leurs enfants ont été inscrits, suite à la disparition de l'école Noël.

"Ce sont des parents dynamiques qui apporteront, j'en suis certaine un esprit neuf, un esprit de recherche et de participation qui se reflétera sur toute la communauté. Il en est de même des professeurs de l'école Beloeil qui feront progresser plus rapidement la pédagogie en enseignant dans différentes écoles, en côtoyant des professeurs de d'autres milieux et surtout en faisant bénéficier de leurs méthodes des groupes plus grands d'enfants".

Pour les éducateurs, une CATASTROPHE

On a laissé entendre tant au ministère de l'éducation qu'à la commission scolaire de Beloeil qu'il n'y avait pas de place au Québec pour une école expérimentale du type de l'école Noël. Qu'en pense-t-on dans les divers milieux de l'éducation. Partage-t-on cet avis?

Nous avons en premier lieu posé la question à M. Jérôme Poirier, responsable de la section formation des maîtres à l'élémentaire, à la faculté des sciences de l'éducation de l'université de Montréal.

– La disparition de cette école qui était centrée sur l'enfant plus que partout ailleurs, représente une perte non seulement pour le Québec, mais pour le pays. L'école Noël a joué un rôle important dans l'évolution de nos méthodes pédagogiques et c'est la première école qui a appliqué les méthodes actives chez nous. On ne devait pas laisser disparaître si facilement une institution qui a été fondée si péniblement. Malgré ses lacunes et ses imperfections, elle était à l'avant-garde dans à peu près tous les domaines favorisant l'expression de la liberté intégrale et totale de l'enfant.

Si l'école Noël a exercé une influence certaine sur les élèves qui étaient au centre de toutes ses préoccupations, elle a également contribué à former plusieurs maîtres qui, à leur tour, ont fondé d'autres écoles actives, comme ce fut le cas pour Denise Gaudet, directrice de l'Ecole nouvelle St-Germain. L'école Noël a également contribué à la formation et à l'initiation de plusieurs professeurs aux méthodes actives. C'est une chose que l'on oublie maintenant, poursuit M. Poirier. Les écoles normales y ont envoyé plusieurs stagiaires d'un peu partout à travers la province.

La nouvelle section formation des maîtres à l'élémentaire à la faculté des sciences de l'éducation avait formé le projet d'envoyer durant la prochaine année scolaire des atagiaires à l'école Noël qu'elle considérait comme expérimentale, afin d'y poursuivre des recherches. M. Poirier signale qu'une rencontre à cet effet avait déjà eu lieu il y a quelques mois avec la régionale d'Yamaska dont relevait alors l'école Noël. Le projet avait, en plus, été porté à l'attention de Mme Thérèse Baron, sous-ministre adjoint de l'éducation.

– Nous regrettons d'autant plus la disparition de l'école Noël. Quant aux enfants qui fréquentaient cette institution, M. Poirier souhaite que ne s'exerce pas sur eux une trop grande discrimination.

– Cela pourrait leur être dommageable. Il ne faudrait pas non plus en faire des victimes. Ces enfants, à cause de la philosophie même de l'école Noël, ont été habitués à une très grande liberté d'expression sous toutes ses formes. Il me semble possible de leur assurer des maîtres compréhensifs qui adopteraient à leur égard une attitude plus permissive, du moins pour la période d'intégration. Si on ne prend pas ces précautions, il pourra y avoir de sérieux inconvénients pour ces enfants.

Pour les parents, la perte d'un climat de liberté, l'inquiétude d'un lendemain assez sombre au Québec

Le ministère de l'éducation a fait de très grandes réformes dans les structures d'organisation, d'administration et même de méthodologie de l'enseignement. Mais pour les parents qui ont des enfants au primaire, il est urgent que la conception même de l'école change. L'école Noël répondait justement à ce besoin, pourquoi la supprimer?

C'est le représentant des parents, M. Jean Paré, qui nous fait ces commentaires en insistant sur le type d'école qu'était l'école Noël: une école coopérative, communautaire, active en ce sens qu'elle n'était possible que par la participation libre et entière de l'enfant et du maître. Cette définition est loin de celle des "classes actives" où seule l'application de méthodes actives réussit à placer ces classes dans l'enseignement actif selon les termes du ministère de l'éducation.

"Comment le ministère de l'éducation qui prétend vouloir faire une réforme de l'enseignement au Québec, nous dit M. Paré, peut-il commencer par liquider des expériences vieilles de treize ans et qui ont été à l'origine de tout un renouvellement de la pédagogie au Québec? Pouvons-nous offrir tant de diversités aux enfants du Québec dans le domaine de l'éducation, que nous puissions ainsi supprimer des expériences aussi sérieuses et valables que celle de l'école de Beloeil?"

Une école accessible à tous

Le statut d'institution privée qu'avait l'école Noël n'a jamais satisfait les parents. Depuis longtemps ceux-ci ont réclamé que l'école soit une institution publique afin qu'elle soit accessible au plus grand nombre d'enfants, mais à la condition essentielle de ne pas "changer de visage", de ne pas prendre le masque de l'école traditionnelle, de ne pas se transformer en caserne...

L'école Noël pour M. Paré, père de deux écoliers, était différente fondamentalement de l'école traditionnelle, au moins sur trois plans:

1) à l'école traditionnelle, l'apprentissage social est lent; celui des techniques est rapide au début des trois premières années pour se ralentir jusqu'à la fin du primaire; à l'école Noël, l'apprentissage social est rapide, important, et celui des techniques beaucoup plus lent au début pour progresser continuellement jusqu'à la promotion au niveau secondaire;

2) le respect de l'enfant qui pousse dans le dos du maître, qui questionne, qui reçoit des réponses même si cela ne fait partie d'aucun programme prévu par le ministère...

3) sur le plan religieux, respect total de la conscience des enfants.

Pourquoi les parents ont-ils chois l'intégration des enfants dans le secteur public?

"Pour sauver leurs enfants et les enseignants" nous dit le représentant des parents. Nous avions bien compris que les commissaires et le ministère de l'éducation avaient pris la décision de "liquider l'école Noël" parce qu'elle ne rentrait pas dans les petits casiers prévus dans la réforme. Les choix qui nous étaient proposés l'un après l'autre étaient aussi boiteux les uns que les autres. Pour les parents, la seule solution acceptable était celle de conserver à cette école son climat de liberté, son esprit... peu importe les méthodes. L'intégration complète de l'école Noël devenue institution publique c'est-à-dire accessible à tous les enfants gratuitement avec possibilité d'essaimage du personnel enseignant vers d'autres écoles primaires, est la seule formule valable." Les autres formules qui ont été présentées aux parents, selon M. Paré, étaient des formes camouflées de liquidation de l'école et de l'esprit qui l'animait.

Refuser l'intégration de nos enfants signifiait le renvoi des professeurs et la grève des enfants. Ce sont deux perspectives que nous avons refusées car les enseignants de l'école Noël, poursuit M. Paré, doivent continuer leur oeuvre et il est injuste que des enfants de 6 à 10 ans souffrent de l'incompétence et de l'incompréhension d'adultes pour qui l'éducation est plus un problème administratif qu'une valeur humaine intouchable.

Et l'avenir ?

Pour ces parents qui avaient tellement cru dans ce vent de liberté qui avait soufflé sur le Québec, au lendemain de la parution du rapport Parent, les perspectives d'avenir sont sombres. Personnellement, M. Paré entrevoit cet avenir à trois conditions:

1) formation intense des maîtres avec possibilité d'expérimentation, de dégagement du moule traditionnel;

2) que l'école publique ne soit pas la possession unique d'un groupe traditionnel et conservateur mais qu'elle soit accessible aux maîtres qui veulent innover, suivre l'évolution normale des techniques autant que celle des idées;

3) enfin que disparaissent au plus tôt au Québec, ces administrations scolaires locales que souhaitait déjà le rapport Parent et qui ont été mises en place, semble-t-il, pour freiner tout effort original.

" Que le ministère de l'éducation ne s'imagine pas qu'on peut dresser des enfants et des enseignants à l'image et à la ressemblance de bons petits soldats... un ministère de l'éducation n'est pas un ministère de la défense ! "

Pour les commissaires, une question administrative plutôt que pédagogique

Rejoint par téléphone à sa résidence, M. Honorius Charbonneau, président de la commission scolaire régionale d'Yamaska et commissaire d'école à St-Hilaire, nous a déclaré qu'en refusant de renouveler le contrat d'association avec l'école Noël, la régionale défendait avant tout un principe.

– Par le contrat d'association, tous les parents du territoire desservi par la Régionale pouvaient demander que leurs enfants soient admis à l'école Noël s'ils répondaient aux critères d'acceptation. Nous savions fort bien, d'autre part, que les locaux qu'occupait l'école Noël ne pouvaient accueillir que cent cinquante élèves. Or, notre territoire est très étendu, 42 milles de l'est à l'ouest. Nous n'aurions pu répondre à la demande et nous aurions ainsi privé de nombreux enfants qui auraient eu droit de la même manière que les autres de fréquenter l'école Noël en considérant que ce soit une école valable. Il y avait également un énorme problème de transport à résoudre, sans compter ce que cela aurait coûté à la régionale.

Interrogé sur ce qu'il entendait par une "école valable" M. Charbonneau nous a répondu "qu'il n'avait pas les qualifications nécessaires pour evaluer l'école Noël. D'autres ont été chargés de le faire", nous a-t-il dit. A la suggestion de M. Charbonneau, nous avons rencontré M. Lionel Borduas, directeur de district à la régionale d'Yamaska.

●

Le jargon du ministère et des commissaires n'est pas facile à démêler. Tantôt ils vous parlent d'école-pilote, tantôt d'école expérimentale, d'école communautaire, etc., Tantôt de comités d'études, de commissions chargées d'enquêter sur la pédagogie, de mission spéciale, etc. Si vous avez le malheur d'employer un mot plutôt que l'autre, ils vous font un procès d'intention. C'est ainsi qu'une nouvelle publiée dans "Le Devoir", il y a une semaine faisant écho à la disparition de l'école Noë est "épluchée" ligne par ligne par M. Borduas, directeur de district à la régionale d'Yamaska, dans une entrevue qu'il nous a accordée.

Pour M. Borduas, l'école Noël fut, il y a dix ans, une école expérimentale puisqu'elle était la seule dans le milieu du Québec à prodiguer une forme d'enseignement inédite. Aujourd'hui, elle serait devenue tout au plus une école pilote, étant donné que plusieurs commissions scolaires – y compris celle de Beloeil – sont pourvues de classes actives.

Fondée il y a treize ans, l'école a réussi à survivre grâce au taux élevé de scolarité versé par les parents ainsi qu'à certains octrois versés par le ministère de l'éducation. Cette situation est demeurée stationnaire jusqu'en 1965. A ce moment l'école Noël a tenté des approches d'intégration au système public, non pour des raisons pécunières comme le prétendent les commissaires mais pour des raisons pédagogiques disent les parents. "Si cette forme d'enseignement est valable pour un petit groupe, elle est valable pour la majorité des enfants" nous dit M. Jean Paré, représentant des parents. Aussi l'expérience d'école de type communautaire que faisait l'école Noël devait-elle aussitôt que possible être du domaine public, c'est-à-dire accessible à tous les enfants.

On se renvoie la balle

Des premiers contacts s'établissent en 1966 entre le ministère de l'éducation et la Régionale d'Yamaska en vue de l'intégration possible de l'école Noël. La Régionale répond que ce problème ne relève pas de sa juridiction. Le ministère établit donc des contacts avec la commission scolaire de Beloeil en vue d'une association, nous dit M. Borduas. A la suite d'une étude qui met en doute la valeur de l'école et l'opportunité sur le plan financier de l'intégrer au système public, aucune décision n'est prise. La formule proposée à l'époque par le ministère aurait coûté $10,000 aux contribuables de Beloeil. Par conséquent, refus de la commission de Beloeil.

D'autre part, nous devons signaler que l'ouverture d'une classe nouvelle coûte environ $10,000 à une commission scolaire... par conséquent l'acquisition par la commission scolaire de Beloeil d'une école de huit classes n'aurait sans doute pas été un si mauvais calcul financier. D'autant plus que de toute façon, les parents dont les enfants fréquentaient l'école Noël avaient le droit de réclamer l'éducation pour leurs enfants et la commission scolaire de la leur fournir. En plus, ces parents payaient évidemment leurs taxes scolaires en plus de défrayer le coût de l'éducation de leurs enfants dans une école privée.

Les démarches se poursuivent avec la c. scolaire régionale Yamaska et après entente on en arrive à la signature d'un contrat "d'institution associée" en faveur de l'école Noël pour l'année scolaire 67-68. Ce contrat selon M. Borduas comprend une clause prévoyant une formule d'intégration pour l'année suivante.

Parents, enseignants et commissaires soufflent un peu. Le problème semble résolu pour un

Suite à la page 15

Un privilège si rare devrait être respecté

– Je suis absolument catastrophé à l'idée que l'on a fermé l'école Noël, nous dit à son tour M. Claude Montagne, directeur à Montréal du Centre d'intégration scolaire. Cette école a rendu au Québec de grands services. C'était la seule école ici à appliquer véritablement les méthodes nouvelles et actives. Elle a été à l'origine de nombreuses réformes pédagogiques et a sûrement influencé le rapport Parent.

Il est en outre scandaleux, nous dit M. Montagne, de fermer une école après 13 ans de fonctionnement. Si on entretenait des griefs à son endroit, il ne fallait pas attendre tant d'années pour le faire, et surtout ne pas lui accorder l'an dernier le statut d'école-pilote rattachée à la régionale d'Yamaska. Si l'on n'était pas satisfait, il aurait fallu dès cet instant le lui laisser savoir. Pourquoi susciter de faux espoirs ?

– En tant que responsable d'une école privée, je trouve également inquiétant, poursuit M. Montagne, de penser que du jour au lendemain, on ne peut se fier aux promesses et à la parole du ministère. Cela ne fait qu'accroître un

Suite à la page 15

Aucun problème d'adaptation après l'école Noël

Au lieu d'interroger des parents qui sont actuellement touchés par la disparition de l'école Noël de Beloeil, nous avons préféré à l'exception du président de l'Association des parents de l'école Noël, M. Jean Paré, communiquer avec des parents dont les enfants ont complété leur cours primaire dans cette école, afin de connaître leurs réactions vis-à-vis l'enseignement reçu.

Mme Françoise Loranger, écrivain bien connu, nous dit sa consternation en apprenant la disparition de l'école Noël. Sa fille qui est maintenant âgée de 15 ans a fréquenté l'école Noël pendant six ans. Aucune difficulté d'adaptation lors du passage au secondaire – et quel secondaire – nous dit Mme Loranger puisque sa fille quittant la liberté et l'esprit de créativité de l'école Beloeil fut brusquement aux prises avec la discipline et les méthodes traditionnelles de l'école française, en l'occurrence le collège Marie de France de Montréal.

"Mieux préparée au travail personnel, profitant au maximum du groupe, ma fille n'a eu aucun problème d'adaptation et n'a jamais eu à refaire une classe. Bien au contraire, à dix ans et demie, elle entreprenait ses études secondaires."

Ce qui désespère surtout Mme Loranger c'est qu'elle croit que le Québec n'a pas actuellement les ressources nécessaires pour recommencer à vide des expériences qui ont coûté cher de sacrifices et de dévouement aux pionniers.

"Est-ce possible de nier les apports culturels et pédagogiques de cette école qui fut la première dans notre milieu à prononcer le mot d'école active... à oser innover à

Suite à la page 15

COURS DE FORMATION SOCIALE
par correspondance
INSTITUT DE FORMATION SOCIALE DU QUÉBEC INC.
Annexé à l'Université de Sherbrooke.
Subventionné par le Ministère de l'Éducation.
Pour renseignements:
230 ouest, rue King, local 202
Sherbrooke, Qué.
Tel.: Montréal, 527-8831

"Affligé, Depuis 9 Ans, de 2 CORS et d'une VERRUE, ils sont maintenant disparus grâce à la crème DERMA-SOFT," écrit un usager satisfait. Vous pouvez maintenant vous débarrasser des cors et durillons douloureux, des verrues disgracieuses en utilisant DERMA-SOFT, une crème étonnante. Cette formule éprouvée ramollit et fait disparaître comme par enchantement ces excroissances difficiles à enlever, laissant l'épiderme doux et lisse. Ne souffrez pas davantage. Procurez-vous DERMA-SOFT chez votre pharmacien aujourd'hui.

ARCHITECTES
BEAULIEU, LAMBERT TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal -- 937-9324
DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTRÉAL - 866-9854
Les architectes
Longpré, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est, rue Ste-Catherine
Montréal 24, - 842-1401

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
8240, AIMÉ-RENAUD
ST-LEONARD Mtl, 38
324 - 2580
LAURENT LAMY
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 - 737-1955

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Pour apprendre la technique fondamentale de l'art culinaire en même temps que des recettes délicieuses
Suivez cet automne
Les cours de fine cuisine familiale
de Base ou de Réception
du professeur et chef bien connu
M. HENRI BERNARD
ils débuteront cette automne
à raison d'une leçon par semaine le jour ou le soir
POUR RENSEIGNEMENTS - PROSPECTUS GRATUIT - INSCRIPTION
S'adresser à: INSTITUT D'ART CULINAIRE
École détenant un permis en vertu de la loi des Écoles Professionnelles Privées
2015 rue de la Montagne suite 610 - Montréal
Tél. 843-6481

MUGUET (Convallaria Majalis)
Vivace partout, parfum exquis, 4-6", fleurit en mai-juin. Précieux pour tapis de verdure à l'ombre ou pour fleur coupée. Plantation août à octobre ou avril-mai.
Deux variétés. Rose lavande et Blanc pur. Votre choix, 25 œilletons $2.50; 50 pour $4.50; 100 pour $8.50; 500 pour $35.00. Port payé.
W. H. PERRON & Cie Ltée
GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES (86)
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, (Ville de Laval), P.Q. Tél. 681-1615

L'ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
4200 ouest Dorchester, Montréal, P.Q.
Les sessions d'examens pour l'obtention de l'enregistrement et la licence d'infirmière se tiendront du 18 au 22 novembre inclusivement à la:
Faculté de Nursing,
2375 Côte Ste-Catherine,
Montréal.
Prenez note de l'horaire:

Lundi le 18 novembre	Pédiatrie	9 a.m. à midi
Mardi le 19 novembre	Chirurgie	9 a.m. à midi
Mercredi le 20 novembre	Médecine	9 a.m. à midi
Jeudi le 21 novembre	Psychiatrie	9 a.m. à midi
Vendredi le 22 novembre	Obstétrique	9 a.m. à midi

Les candidates devront faire parvenir leur demande à l'A.I.P.Q. d'ici le 30 octobre 1968.
le 12 septembre 1968.

Arts et spectacles

Des Tchèques à la Bolduc

Le " Tel quel " de samedi dernier était un véritable film des événements qui se sont déroulés en Tchécoslovaquie. Nous vivions le drame tchèque, comme si nous y étions, grâce à des bandes sonores d'une qualité assez bonne. Les reportages étaient réalisés par Michel Chalvin et le journaliste Jean-Pierre Fournier. Et Louis Martin demandait à Michel Chalvin de commenter tout cela. Nous reprocherions au réalisateur d'avoir trop insisté sur certains détails, comme sur son arrivée là-bas, sur ses impressions. Il lui arrivait quelquefois de commenter les propos de deux jeunes Tchèques en même temps qu'elles parlaient. Mais pour le reste, ça allait très bien, on assistait à une métamorphose psychologique passionnante, le tournant du drame étant, bien sûr, l'occupation militaire du pays. Michel Chalvin a eu l'excellente idée de nous faire pénétrer dans la vie quotidienne d'un peuple dont nous ne connaissons que le sort politique.

L'émission " Du feu s.v.p. ", animée par Guy Boucher et Françoise Lemieux, est peut-être l'une des meilleures dans son genre. Tout est présenté de façon fantaisiste et originale, avec une grande habileté, une allégresse, une jeunesse fort bien représentée, vendredi soir, par Marthe Fleurant chantant sur un rythme contemporain une chanson de la Bolduc. Son interprétation est une réussite extraordinaire. La Bolduc y gagne grandement. Il y avait aussi les Sinners, plus fous que jamais, jouant leurs chansons autant qu'ils les chantent, et puis Marc Gélinas, qu'on voit fort souvent par les temps qui courent. Pour une fois, une émission dans le vent qui n'est pas ridicule. Il est difficile de contenter les jeunes et le bon goût.

A.M.

DES AMBASSADEURS DE LA MUSIQUE PARAGUEENNE: Pour la première fois depuis douze années qu'il parcourt le monde, le groupe folklorique Los Paraguayos donnera trois représentations à la salle Wilfrid-Pelletier, samedi prochain à 20H.30 et dimanche à 14H.30 et 20H.30. Depuis ses débuts, l'ensemble a visité plus de 68 pays, réalisé près de 250 enregistrements. On dit qu'ils " exercent sur les auditoires une fascination proche de l'hypnose. "

Primé par l'Office catholique du cinéma

"Théorème" de Passolini censuré

La commission de révision des films qui dépend de la conférence épiscopale italienne a condamné jeudi le film "Théorème" de Pier Paolo Pasolini, et l'a qualifié de "négatif et dangereux".

Le film de Pasolini avait remporté au dernier Festival de Venise le prix de l'Office Catholique International du cinéma.

Les évêques qui ont condamné le film affirment qu'il est lié à une conscience "freudienne et marxiste". En effet, estiment-ils "l'hôte mystérieux qui figure dans "Théorème" n'est pas l'image d'un être qui libère l'homme de ses angoisses existentielles, de ses limites et de ses impuretés. Mais, il est presque un démon complice qui "possédant" ses créatures et disparaissant ensuite comme une hallucination, les laisse bouleversées et aliénées".

La commission de révision des films s'élève enfin contre les "scènes érotiques violentes et bouleversantes qui ne trouvent pas de justifications".

La déclaration de l'épicopat italien a précédé de quelques heures la décision de la procure de la république de mettre sous séquestre le film de Pasolini.

Commentaires

"Tout commentaire de ma part me semble superflu", a déclaré Pier Paolo Pasolini, après la mise sous séquestre de son film – Pasolini, visiblement surpris par la mesure prise par le procureur de la république de Rome, a ajouté: "Que voulez-vous que je fasse? Je continuerai mon travail, le théâtre, le cinéma".

Plus batailleur, le directeur de l'"Euro-International Film" (Société distributrice du film) M. Fulvio Frizzi, a exprimé sa stupéfaction indignée, d'autant que le film, dit-il, avait mérité le prix de l'Office Catholique. "La mesure frappe l'oeuvre d'un intellectuel, mais nous voulons espérer que justice sera faite. Quatre-vingt-dix-neuf du public italien, comme le prouvent les statistiques sur les recettes, a consacré le succès du film de Pasolini: c'est un détail qui devrait faire réfléchir avant que l'on entreprenne des actions que le public, j'en suis sûr, n'approuve pas".

Le procureur dans l'ordre de mise sous séquestre de "Théorème", estime que le film est obscène "du fait de nombreuses étreintes amoureuses dont certaines particulièrement lascives, et des rapports homosexuels entre deux individus", que montre le film.

A "Femme d'aujourd'hui" Un jeu de société

Le lundi 16 septembre à 15 heures, Femme d'aujourd'hui présentera le deuxième d'une série de trois témoignages sur le sujet suivant : le Malaise du couple : refus de la femme, matriarcat ou aliénation. La dernière fois, le réputé docteur Karl Stern était l'invité d'Aline Desjardins. Cette semaine, nous entendrons l'écrivain Jean Lemoyne et, le 26 septembre, l'économiste Pierre Harvey. Soulignons que ces trois invités seront réunis, le 16 octobre, et participeront à une table ronde de discussion sur le sujet.

A cette même émission, on inaugurera un nouveau jeu télévisé qui fera appel à l'imagination et à l'esprit d'initiative des femmes, en les invitant à bâtir la société de l'avenir. Ce jeux, à la fois distrayant et très sérieux, se déroulera en trois phases : la première sera celle du "rêve actif", c'est-à-dire qu'il faudra imaginer en toute liberté un type d'organisation du secteur abordé tel que les loisirs des enfants, la vie en usine, la santé; la deuxième phase sera le retour à la réalité, et la troisième, une élaboration des moyens pour réaliser les "rêves" tels que corrigés par le sens des réalités. Le sujet abordé le 16 septembre sera l'université idéale, et les participants, un groupe d'étudiants.

Le bruit de la ville

MUSIQUE: Le pianiste canadien Robert Silverman a été assez bien reçu par les critiques au lendemain de son premier récital en Grande-Bretagne. Son programme rassemblait des oeuvres de Mozart, Brahms, Chopin, ainsi que du compositeur canadien Jacques Hétu.

CINEMA: Des films sur John et Robert Kennedy viennent d'être annoncés. Le premier s'intitule " Les deux Kennedy ", et doit être projeté à Rome, à Londres et aux Etats-Unis avant les élections. Le second évoquera l'assassinat, à Dallas, du président J.-F. Kennedy.

SUBVENTIONS: Le ministre des Affaires culturelles vient d'accorder des subventions s'élevant à près de $22,000. aux services de la langue française d'Amos, de Chicoutimi et de Québec. Ces organismes autonomes collaborent étroitement, avec l'Office de langue française du ministère, à l'amélioration de la langue parlée au Québec.

PERSONNALITES: Jean-Louis Trintignant et l'actrice brésilienne Florinda Bolkan seront les principaux interprètes du prochain film de Giuseppe Patroni-Griffi, " Metti Una Sera a Cena ". Le premier tour de manivelle sera donné le 30 septembre à Rome.

Les metteurs en scène italiens Jacopetti et Prosperi réaliseront un film sur la condition des Noirs américains; le long métrage sera intitulé " Adieu oncle Tom ". De nombreuses bandes d'actualités seront insérées dans ce film.

PREMIERE: Gilles Vigneault sera à la Comédie-Canadienne dès demain. Apportez et apprenez votre " turlute " pour participer au récital de notre barde québécois.

EXPOSITION: Les oeuvres de Bernard Chaudron, artisan québécois, inaugureront la saison à la Galerie des Artisans le 19 septembre. L'exposition solo sera présentée jusqu'au 9 octobre.

Horaires de la Télé.

CBFT 2

9.25 Aujourd'hui à CBFT
9.30 Rocambole
10.00 Le roman de la science
10.30 En mouvement
10.45 Monsieur Surprise présente c
11.00 La souris verte
11.15 Cinéma: "Histoires viennoises", comédie sentimentale (Autriche)
1.00 Cinéma: "Plume la poule" (France)
2.30 Oui ou non c
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Ulysse et Oscar c
4.30 La boîte c
5.00 Monsieur Surprise présente c
5.30 Les enquêtes Jobidon
6.00 Téléjournal
6.10 Nouvelles du sport
6.15 Tour à tour
6.30 24 heures
6.45 Aujourd'hui
7.30 "Les Belles histoires des pays d'en Haut" c
8.30 Ma sorcière bien-aimée c
9.00 A la seconde c
9.30 "Le Paradis terrestre" c
10.00 Sel de la semaine avec Edgar Morin
11.00 Téléjournal
11.20 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma: "La fête espagnole", drame de guerre (France, 1961)
1.15 Téléjournal

CFTM 10

7.15 Mire – Musique
7.30 Les p'tits bonshommes
7.45 Métro-Matin c
8.45 36 – 24 – 36 c
9.00 Toast et café c
10.00 Voie de femmes c
10.30 Soins de beauté c
10.45 L'école du bonheur c
11.00 Voie de femmes (2e partie) c
11.30 Eternel amour: "Un divorce", drame social (Mexique)
12.00 Les récits du Capitaine c
12.10 Manchettes
12.15 Ciné-Roman: "La main de Dieu" (#4)
12.30 Ciné-lundi: "A cause, à cause d'une femme", comédie (France)
2.00 Ciné-lundi: "La Fessée", vaudeville (France)
3.30 Madame s'amuse c
4.00 La cabane à Midas c
4.30 Zorro
5.00 Le 5 à 6 c
6.00 Télé-Métro c
6.40 Sports-image c
6.50 Télé-Métro c
7.00 Dernière heure c
7.15 Télé-Métro c
7.30 Le Virginien c
9.00 Les trois cloches c
9.30 Brigade criminelle c
10.00 Formi... Formidable c
10.30 Piano bar c
10.45 Dernière heure et Météo c
11.00 La ronde des sports c
11.15 Cinéma: "Cauchemar de Dracula", film d'horreur (Angleterre)
12.45 Dernière édition
12.50 Fermeture

CBMT 6

8.00 Test Pattern and Music
8.51 Today on CBMT News
9.00 Quebec School Telecast c
9.30 Quebec School Telecast
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Mr. Dress-Up
11.26 Pick of the Week
11.55 CBC News
12.00 Luncheon Date
12.30 Search for Tomorrow c
1.00 Luncheon Date
1.30 As the World Turns c
2.00 Bonnie Prudden Show c
2.30 Coronation Street
3.30 Edge of Night c
4.00 BBC Classic Serials
4.30 The King's Outlaw
5.00 Forest Rangers c
5.30 Trail Riding Troubadour
6.00 My three Sons c
6.31 Evening Report
7.00 Something Summer
7.25 Sports with Gordon Atkinson
7.30 Indus Waters c
8.00 Show of the Week c
9.00 Tonight in Person: Theodore Bikel
9.30 Norman Mailer (Special)
10.31 Mobile c
11.00 CBC News
11.19 Viewpoint
11.25 Night Report
11.35 Sports final
11.42 Science Fiction Theatre: "Invasion of the Star Creatures"
1.00 Final Report

CFCF 12

8.30 Sound of 12
8.45 Newsroom 12
9.00 University of the Air
9.30 Romper Room c
10.00 Magic Tom c
10.30 Ed Allen c
11.00 Bewitched
11.30 Marriage Confidential
12.00 In Town c
12.30 The Big Spenders c
1.00 The Mike Douglas Show
2.30 Perry's Probe c
3.00 People in Conflict c
3.30 Doctor's Diary c
4.00 The Last of the Mohicans
4.30 Family Theatre: "Seaside Swingers" c
6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse c
7.00 The Flintstones c
7.30 Rowan and Martin's Laugh In c
8.30 Pig and Whistle c
9.00 Ironside c
10.00 It takes a Thief c
11.00 The National News c
11.18 Pulse c
11.45 All Star Wrestling suivi de Newsroom 12

Onzième Festival de Mexico

MEXICO – Une cinquantaine de grandes vedettes de l'écran et de metteurs en scène internationaux assisteront à la prochaine "Resena" mondiale de cinéma d'Acapulco, a annoncé la direction générale du cinéma de Mexico. Cette onzième édition du Festival mexicain, qui réunira comme d'habitude les films primés cette année dans les principaux festivals de l'ancien et du nouveau continent, se déroulera dans la salle à ciel ouvert du Fort San Diego, du 19 novembre au 5 décembre prochains.

M. Hiram Garcia Borja, directeur intérimaire du cinéma, a signalé parmi les personnalités qui ont déjà accepté son invitation: George Chakiris, Sammy Davis Jr, Peter Finch, Cliff Robertson, Jean-Louis Trintignant, Senta Berger, Geraldine Chaplin, Ursula Andress, Joan Fontaine, Anna Karina, Geneviève Page, Vanessa Redgrave, Sharon Tate et Lana Turner. Beaucoup d'autres acteurs invités, notamment les Italiens, n'ont pas encore fait connaître leur réponse. M. Garcia Borja a annoncé également que les réalisateurs français Claude Chabrol, Jean-Luc Godard et François Truffaut, et le Polonais Roman Polanski – qui réside aux Etats-Unis – avaient également accepté, en principe, son invitation.

Dans le cadre de la prochaine "Resena" se tiendra également, pour la première fois, un "marché international du cinéma", destiné à faciliter les échanges de films. Les cinéastes intéressés devront proposer avant le 1er octobre les titres qu'ils désireraient présenter à Acapulco. Le choix des participants sera finalement réservé aux organisateurs mexicains, mais les "élus" seront considérés comme hôtes d'honneur de la "Resena".

CIDÉ-ART FILMS présente
BIENTÔT LOUIS DE FUNÈS LES GRANDES VACANCES

"LE FILM COULE COMME LA VIE... ON PLEURERA UN PEU ET L'ON RIRA BEAUCOUP" – CANDIDE
LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT
Michel Simon ALAIN COHEN
un film de CLAUDE BERRI
EN SEMAINE: 7.30 – 9.30 DIMANCHE: 1.30 – 3.30 5.30 – 7.30 – 9.30
POUR TOUS
5550 ouest Sherbrooke – 489-5559 CINEMA V

"SUBLIME... A LES QUALITÉS D'UNE OEUVRE PARFAITE... LA RÉVÉLATION DU FESTIVAL DE MONTRÉAL. CE FILM INNOVE PAR L'AUDACE DE SON SUJET." – Luc Perreault, LA PRESSE
un film de DUSAN MAKAVEJEV avec EVA RAS
LOVE AFFAIR... (UNE AFFAIRE DE COEUR)
EN SEMAINE 8.00 – 10.00 DIMANCHE 2.00 – 4.00 – 6.00 8.00 – 10.00
S. T. ANGLAIS
ADULTES 18 ANS
5550 ouest Sherbrooke – 489-5559 SALLE HERMES

ENFIN RÉUNIS POUR LA VIE!
DANS LE DERNIER ÉPISODE DE L'ADORABLE AMOUREUSE
ANGÉLIQUE ET LE SULTAN
EN COULEUR
COMPLÉMENT DE PROGRAMME #5
14 ANS
COMMISSAIRE SAN ANTONIO "SALE TEMPS POUR LES MOUCHES" EN COULEUR
STATION BEAUDRY 1204, E. STE-CATHERINE – 523-5180
STATION BEAUBIEN 6505, ST-HUBERT – 274-6155
PLAZA CANADIEN

L'amour... la haine... la violence... LE MEILLEUR ET LE PIRE CHEZ L'HOMME ET CHEZ LA FEMME!
ROBERT STACK (ELIOT NESS DES INCORRUPTIBLES)
le Soleil des voyous
avec JEAN GABIN en COULEUR
Aussi: LES FEMMES SONT DES ANGES
JEAN-TALON
JEAN-TALON, A L'EST DE PIE-IX – 725-7000
3019, E. SHERBROOKE – 525-2174 MAISONNEUVE

DERNIÈRE SEMAINE!
LOUIS de FUNÈS PLUS DRÔLE QUE JAMAIS!
FANTOMAS contre SCOTLAND YARD
#3 EN COULEURS
POUR TOUS
STATION BERRI 858, E. STE-CATHERINE – 288-3303
FLEUR DE LYS

RÉSERVÉ AUX ADULTES 18 ANS
"VOUS FASCINE PAR SON AUDACE!" – L'EXPRESS
V.O. SUÉDOISE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS
Night Games
UN FILM DE MAI ZETTERLING
HORAIRE: Sur semaine: 7.30-9.30 dim.: 1.30-3.30-5.30 7.30-9.30
STATION BEAUDRY 1206, E. STE-CATHERINE – 525-8600 FESTIVAL

CE SOIR
"je m'appelle françois sigouin"

adaptation pour la scène de
"LES ÉCOEURANTS"
de Jacques Hébert
avec ANDRÉ BRASSARD
comédien et metteur en scène
AU GESU
1200, rue Bleury
Du 11 au 22 septembre (inclus.)
Tous les soirs à 9 heures (le samedi: à 8h. et à 10h.)
Prix (taxe incl.) $2.25 et $1.50. Étudiants $1.00.
Réservations: 866-1200

DERNIER SOIR: CE SOIR
2 films du réalisateur ROMAN POLANSKI
REPULSION avec Catherine DENEUVE
Adultes 18 ans
à 6.40 et 9.45
et: au même programme: "The Fearless Vampire Killers" (coul.) Sharon Tate
à 8.30 (dernier spectacle)
5309 BOUL. ST-LAURENT 277 4800 CINÉMA DE RÉPERTOIRE verdi
Mardi à jeu.: J.-P. Lefebvre "Le révolutionnaire" et "Patricia et Jean-Baptiste"

CLIMATISÉ LAVAL ★ 842-8264
St-Denis et Mt-Royal (Métro - Station Mt-Royal)
7e MOIS LA GRANDE VADROUILLE
LOUIS DE FUNÈS TOUS
2e FILM: "JEU DE LA MORT"
DERNIER PROGRAMME 7.45 P.M.
PRIX SPÉCIAL POUR LES ENFANTS 75¢
Pour un temps limité SEULEMENT

NOUS LES FEMMES... RESNAIS 18
élysée 35 MILTON (842-6053) EISENSTEIN
2e mois
Les Biches
le plus pur... le plus terrifiant...
de Claude CHABROL avec Jean-Louis TRINTIGNANT Jacqueline SASSARD Stéphane AUDRAN PRIX DE L'INTERPRÉTATION FÉMININE BERLIN 1968
EASTMANCOLOR
LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS un film de V. SCHLONDORFF
LUN. à VEN. 7.30, 9.30 SAM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00 DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

un film de TONY RICHARDSON 18 ANS
"MADEMOISELLE" JEANNE MOREAU
14 ANS
Yves Montand Annie Girardot
CE SOIR 7.30 - 9.30
VIVRE POUR VIVRE
721-6060 BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE LE DAUPHIN

Candide et Sensuelle..! 18 ANS réservé aux adultes
DANY CAREL JACQUES PERRIN avec la participation de ROBERT HOSSEIN PIERRE BRASSEUR
"LA PETITE VERTU" COULEUR
AUSSI Je suis une "STRIP-TEASEUSE" EN COULEUR
Versailles: Le soir à 6.10, 7.35, 9.35. Dernier programme complet à 9.05 p.m. Sam. et Dim. continuel depuis 1.00 p.m.
Parisien: Programme complet à 10.00, 12.10, 2.25, 4.35, 6.55, 9.15 p.m.
VERSAILLES 7265 SHERBROOKE E. 352-0300 LE PARISIEN 480 STE-CATHERINE O. 861-2697

CINERAMA 8h.30 lun. au sam. - 7h.30 dim. 2h. mer., sam. et dim.
(Enfin le Cinérama tant désiré: LE PETIT JOURNAL) (Un happening visuel unique, fantastique: TIME MAGAZINE) (D'un grand réalisme sur l'an 2000: LIFE MAGAZINE) (Fascinant et pour l'oeil et l'esprit: ACTUALITÉS MAGAZINE).
en CINERAMA et METROCOLOR
5e mois
• présentation MGM
• production Stanley Kubrick
• son stéréophonique à 7 trames
2001 a space odyssey
FAUTEUILS RESERVES EN VENTE... par poste... ou au théâtre... Jules Jacob Musique, Morgan (magasins Boulevard et Dorval), Roi des Bas Prix, Roland Faucher, C.T. Pont-Viau.
AIR CLIMATISÉ
POUR TOUS En matinée comme en soirée.
IMPERIAL CINERAMA METRO STATION PLACE DES ARTS
1430 Bleury, Montréal, AV. 8-7102 ou 5603

18 ANS RÉSERVÉ AUX ADULTES
EROTIQUE MOUVANT TRANGE
BRIGITTE BARDOT ALAIN DELON JANE FONDA TERENCE STAMP
HISTOIRES EXTRAORDINAIRES d'après EDGAR ALLAN POE
AVEC FRANÇOISE PREVOST JAMES ROBERTSON-JUSTICE PETER FONDA
en COULEUR
DANS UN FILM DE FELLINI MALLE VADIM
Alouette: Horaires 12.30, 2.35, 4.45, 7.00, 9.20 Dernier programme complet 9.10.
Anjou: Le soir 6.45 et 9.00. Sam. et dim. depuis 12.45 p.m.
ALOUETTE 318 STE-CATHERINE O. 861-2807 CINEMA LES GALERIES D'ANJOU 353-5960 METROPOLITAIN ET MONTÉE ST-LÉONARD

DERNIERS SPECTACLES
Vienna Eisrevue
La Revue Viennoise sur Glace
CE SOIR 8h.30
et jusqu'au 22 septembre
MATINÉES: SAMEDI ET DIMANCHE
ARÉNA MAURICE RICHARD
Demi-tarif pour enfants: vend. soir et samedi, matinée
Billets en vente à l'Aréna Maurice Richard et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.
RÉSERVATIONS: ARENA: 256-5031; CCA: 932-2171-2234

18 ANS réservé aux adultes
GRANDE PREMIERE NORD AMERICAINE!.. UN NOUVEAU FILM DE LELOUCH SUR LE SEXE...? FAIBLE
3e SEM.
Femme.. Eternel mystère.. ..dévoilé par Lelouch!
FEMME SPECTACLE
Papineau Horaires: 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45. Dernier programme complet à 9.20 p.m.
Vendôme horaires: 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30 p.m.
PAPINEAU & MT-ROYAL 521-6853 VENDOME PLACE VICTORIA 878-1451

Arts et spectacles

En présence de l'ambassadeur de France dont c'est la 1ère sortie officielle

Jean-Noël Tremblay inaugure le musée d'art contemporain

par Jean Basile

Officieusement ouvert depuis quelque temps déjà, le musée d'art contemporain a connu, samedi soir, les cérémonies de son inauguration officielle.

C'est que le ministère des Affaires culturelles, dont le musée dépend, entendait faire coincider les festivités d'ouverture avec le vernissage d'une exposition consacrée à la peinture française de 1900 à 1967. Il faut y voir, sans doute, le symbole de l'attachement du Québec à la " mère-patrie ", ainsi que le ministre des Affaires culturelles qualifie France. D'ailleurs, [illegible] bassadeur de France [illegible] tawa, M. Pierre-Marc [illegible]raud assistait à cet événement.

On sait que l'ambassadeur de France est tout nouveau au poste qu'il occupe. Faut-il voir un hasard dans le fait que sa première sortie officielle fut au Québec. Parlant brièvement, le diplomate a d'ailleurs souligné la joie qu'il éprouvait d'inaugurer ses fonctions officielles à Montréal, métropole de " La Nation canadienne-française ", si l'on veut employer la terminologie officielle qui fait la joie des personnes présentes à chaque discours de Jean-Noel Tremblay.

L'inauguration du musée s'est donnée en deux temps.

Le premier réunissait collectionneurs importants,

Henri Matisse: Figure

directeurs de musées, membres des Conseils des arts et représentants de la politique. Un buffet froid leur fut servi. On notait peu d'artistes dans ce premier groupe. On distingua pourtant la chevelure d'argent de Pellan et celle, un peu folle, de Barbeau.

Puis, le second groupe se présenta. Celui-là plus fourni en artistes et en personnalités que l'on rencontre dans les vernissages ou réceptions de Montréal. La situation étant ce qu'elle est, les directeurs du musée firent le reste avec ce que l'on sait. Pas d'alcool en effet. Il fallut s'ennivrer de beauté picturale.

Après les discours officiels, un orchestre incita les invités à danser. La grande valse des couleurs et des formes accrochées aux murs fut oubliée pour le go-go assagi d'un orchestre, peut-être intimidé de jouer ses flons-flons à côté des harmoniques fabuleuses d'un des plus beaux tableaux de l'exposition: " Israel, 1928 " de Yaacov Agam, sorte de variations sur le thème de l'arc-en-ciel.

Le discours

Avant la danse, le ministre des Affaires culturelles prononça son discours d'inauguration. Sur le podium d'honneur, on remarqua, outre l'Ambassadeur de France, Mme Annemarie Pope, co-organisateur de l'exposition, M. Gilles Hénault qui, merveilleux poète de " Sémaphore ", se révèle être un directeur de musée imaginatif et intelligent. Dans son allocution, Jean-Noel Tremblay vanta d'ailleurs les mérites des animateurs du musée. "Il serait naif, dit-il, dans leur cas de parler d'avant-gardisme; ils sont de leur temps et quand on est vraiment de son temps on est toujours à l'avant-garde. Je ne saurais mieux traduire les sentiments que nous éprouvons à leur endroit. Je les remercie donc et les félicite chaleureusement. " Cet hommage s'adressait tout particulièrement à Gilles Hénault, directeur du musée, et à Henri Barras, directeur des expositions.

Signalons, sans plus tarder, que la présentation de cette exposition est tout à fait remarquable.

Jean Atlan: La Kahena

Le ministre rappela que le musée eut des débuts modestes mais qu'il parut important au ministère qu'il fût installé dans un endroit prestigieux; ce fut le musée de Terre des hommes. Le ministre continua en disant: " Nous voulions souligner de cette façon l'importance que nous accordons à l'art contemporain et l'intérêt que nous portons aux créateurs qui rendent compte aujourd'hui de l'évolution des arts visuels et de tous les mouvements de l'expression plastique. "

Mais, chacun attendait la position du ministre sur les relations culturelles avec la France. Le ministre n'y manqua pas. Il déclara: "Responsable de la sauvegarde, de la permanence et de l'expansion de cette culture française qui identifie notre nation, le gouvernement du Québec, par son ministère des Affaires culturelles, ne pouvait mieux faire pour resserrer les liens naturels et historiques qui le rattachent à la France que d'offrir un panorama des oeuvres des artistes français et des autres qui ont fait de la terre française le lieu de leur travail et de leur inspiration."

Parlant en anglais, Jean-Noel Tremblay précisa: "Our desire is by way of cooperation with France, United States, Canada and other countries to further the expansion of this new Museum."

C'est pourtant dans les quelques mots qui précédèrent le texte officiel, qui fut lu, que le ministre des Affaires culturelles précisa une fois de plus la politique de son ministère.

1) Il redit le désir de son ministère d'accroître les échanges avec la France.

2) Il précisa que ces échanges avec la France, dans le domaine de la culture, le ministère entend les développer sans entraves.

3) Pour Jean-Noel Tremblay, le Québec reste le "foyer principal de la Nation canadienne-française bien que nous soyons aussi nord-américains."

L'exposition

L'exposition groupe 150 oeuvres d'artistes célèbres. On peut y voir des oeuvres majeures des grands noms

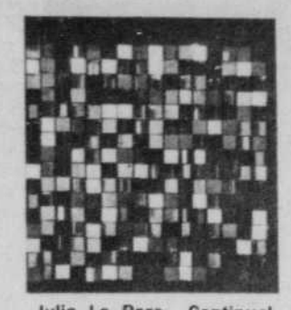

Julio Le Parc: Continuel Mobile

de la peinture française depuis le début du siècle jusqu'à nos jours. C'est la première fois qu'une exposition de cette envergure est présentée au Canada. Elle ne le sera, d'ailleurs, qu'au musée d'art contemporain. Signalons que cette exposition a déjà circulé aux E.U., particulièrement à Washington, New York, Boston et Chicago.

Parmi les noms présents, citons ceux de Braque, Picasso, Matisse, Bonnard, Chagall, Delaunay, Arp, Ernst, Soutine, Miro, Modigliani, Dubuffet, Soulages, Hartung, etc. . .

Toutes les salles du musée ont été réquisitionnées pour présenter l'exposition. Le public est invité à la visiter, tous les jours (sauf lundis) de 10h. à 18h. Elle se terminera le 20 octobre. L'entrée est libre.

LES JEUNES À PRO MUSICA

La neuvième saison de concerts de musique de chambre à l'intention des étudiants et des jeunes de la métropole commencera le 26 octobre au théâtre Maisonneuve. On y entendra quelques-uns des grands chambristes que Pro Musica a invités pour sa 21e saison.

Le TRIO BEAUX-ARTS de New York qui, rappelons-le, remportait le Grand Prix du disque pour son interprétation de trios de Mendelssohn et de Dvorek, donnera le premier concert.

Le deuxième sera présenté le 16 novembre, par l'ensemble des " Montreal Chamber Players " composé de musiciens canadiens bien connus : Mildred Goodman, violoniste, John Newmark, pianiste, Walter Joachim, violoncelliste, Steve Kondaks, altiste, et Roger Desjardins, contrebassiste.

Le 25 janvier, ce sont des élèves des classes de musique de chambre des diverses écoles de musique du Québec qui auront les musique du Québec qui auront la vedette.

Le 15 février et le 8 mars, on entendra respectivement le Quatuor Brahms d'Italie et le Sextuor à cordes de Hambourg.

Ces concerts du samedi sont pour les jeunes une excellente occasion de s'initier à la musique de chambre. Ils font connaissance avec les chefs-d'oeuvre de toutes les époques, de toutes les formes et de toutes les écoles. C'est là une formule qui rend accessibles à tous les publics les concerts de la Société Pro Musica. Rappelons que celle-ci a déjà présenté, par exemple, à ses habitués certains cycles complets de l'oeuvre de Beethoven — quatuors à cordes, trios à clavier, sonates pour piano — ainsi qu'un festival Beethoven-Bartok.

L'an dernier, la Société Pro Musica, qui n'a jamais négligé la musique contemporaine, présentait en première audition aux matinées de jeunes une oeuvre de Richard Grégoire, étudiant à la faculté de musique de l'Université de Montréal.

Les commentaires à chaque concert seront faits par Edgar Fruitier, comédien et aussi musicologue.

Un géant de l'air

A la fin du mois de septembre, le premier "Boeing 747", le plus grand avion commercial du monde sortira de son hangar de montage à Everett, dans l'Etat de Washington.

Le premier vol du "747" qui pourra transporter de 350 à 490 passagers à une vitesse de 625 milles à l'heure, aura lieu avant la fin de cette année.

En un clin d'oeil

PERSONNALITE: à "Hommes de notre temps", ce soir, à 22 heures 30, à la radio d'Etat, Andréanne Lafond invite Pierre Dupuy, diplomate, à parler de sa carrière et du monde dans lequel il a vécu.

AU "SEL": à 22 heures, au canal 2, l'invité de Fernand Seguin sera le sociologue français bien connu Edgar Morin, auteur d'ouvrages sur le cinéma, sur les problèmes culturels. Il a aussi publié un essai, paru au Seuil, sur le phénomène des stars. Au cours de cette heure, il répondra à certaines questions relatives au cinéma-vérité et à l'Expo 67. Edgar Morin fait partie, avec Axelos, Henri Lefebvre et quelques autres, d'un groupe marxiste dissident, qui travaille hors du parti communiste français, ce qui est un signe de santé.

MUSIQUE: ce matin, à 10 heures, à la Radio d'Etat, de la musique mexicaine avec le trio Los Tres Compadres.

Horaire des théâtres

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI (AU LOCAL DES APPRENTIS-SORCIERS) : L'architecte et l'empereur d'Assyrie d'Arrabal - 20h30.
ARENA MAURICE RICHARD : " Vienna Eisrevue " - 20h30
COMEDIE-CANADIENNE : Relâche
THEATRE DU GESU : "Je m'appelle François Sigouin " - tous les soirs à 21h, sauf le samedi à 20h et 22h (jusqu'au 22 septembre).
THEATRE DE LA POUDRIERE : "A Wife in the Hnad " - du lundi au vendredi à 20h30 le samedi à 18h30 et 21h30 - relâche dimanche et lundi.
LE PATRIOTE : Jean Constantin (jusqu'au 29 septembre)
THEATRE DU RIDEAU VERT : "Les belles soeurs" - du mardi au samedi à 20h ! 0 le dimanche à 19h30.

PLACE DES ARTS:

THEATRE WILFRID-PELLETIER : relâche
THEATRE MAISONNEUVE : relâche
THEATRE PORT-ROYAL : relâche

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANCAISE

ALOUETTE — " Histoires extraordinaires " 12.30-2.35-4.45-7.00-9.20
AMHERST — " Le Voyage " 12.30 - 3.30 - 6.35 - 9.50 — " L'Aventure vient de Manille " 11.00 - 2.00 5.00 - 8.15
BIJOU — " En dansant le sirtaki " 12.30 - 3.46 - 6.42 - 9.58 — " La petite Aurore, l'enfant-martyre " 1.45 - 5.04 et 8.20.
BONAVENTURE — " La Mariée était en Noir " 1.00 - 3.05 - 7.10 - 9.20
CANADIEN — " Angélique et le Sultan " 2.30 - 6.05 - 9.55 — " Sale temps pour les mouches " 12.30 - 4.15 - 7.55
CINEMA 5 — " Le Vieil homme et l'enfant " 7.30 - 9.30 - Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CHAMPLAIN — " Les 12 Salopards " 12.05 - 3.05 - 6.00 - 8.50
CHATEAU — " Le Voyage " 1.00 - 3.50 - 6.50 - 9.50 — L'Aventure vient de Manille
CREMAZIE — " Les Comédiens " 5.30 - 8.25 - sam. et dim. 12.00 - 2.58 - 5.56 - 8.50
DAUPHIN — Salle McLaren " Vivre pour Vivre " 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 12.45 - 2.50 - 5.05 - 7.30 - 9.30 (11.15 sam. seul).
DAUPHIN — Salle Renoir : " Mademoiselle " 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
ELECTRA — " La Chasse aux filles " 12.00 - 2.58 - 3.50 - 8.54 " Playgirls " 1.31 - 4.29 - 7.27 - 10.25.
ELYSEE — Salle Resnais : " Les Biches " 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 le sam.)
ELYSEE — Salle Eisenstein : " Les Désarrois de l'élève Torless " 7.30 - 9.45 - sam. et dim. 2.30 - 5.00 - 7.30 - 9.45 (10.00 sam.)
FLEUR DE LYS — Fantomas contre Scotland Yard 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
FRANCAIS — " Cowboy dans la brousse " 1.40 - 6.40 — Que vienne la nuit " 3.40 - 8.45
GRANADA — " Que vienne la nuit " 1.35 - 6.40 - " Cowboy dans la brousse " 4.15 - 9.20
JEAN-TALON — Le Soleil des Voyous " sem. 5.55 - 9.40 - dim. 2.00 - 5.55 - 9.40 - " Les Femmes sont des anges " sam. 7.50 dim. 12.20 - 4.00 - 7.50
LAVAL — " La Grande Vadrouille " 1.40 - 5.30 - 9.30 - "Le jeu de la Mort " 12.00 - 3.30 - 7.15
MAISONNEUVE — " Le Soleil des voyous " sem. 5.55 - 9.40 - dim. 2.00 - 5.55 - 9.40 - " Les Femmes sont des anges " sem. 7.50 - dim. 12.20 - 4.00 - 7.50
MERCIER — " La Chasse aux filles " 12.00 - 2.55 - 5.50 - 8.50 " Playgirls " 1.30 - 4.25 - 7.25 - 10.25
PAPINEAU — " La Femme Spectacle " 1.00 - 2.45 - 4.20 - 6.15 - 8.00 - 9.45
PARISIEN — " La Petite Vertu " 10.00 - 12.10 - 2.25 - 4.35 - 6.55 - 9.15
PLAZA — " Angélique et le Sultan " 2.30 - 6.05 - 9.55 " Sale temps pour les mouches " 12.30 - 4.15 - 7.55
RIVOLI — " La Mélodie du bonheur " soirs 8.15 - Matinées: mer., sam. et dim. à 2.15
SNOWDON — " Un homme et une femme " 1.10 - 3.50 - 6.30 - 9.15.
ST-DENIS — " La petite Aurore, l'enfant-martyre " 12.10 - 3.26 - 6.22 - 9.38 " En dansant le sirtaki " 1.48 - 5.04 - 8.20.
VENDOME — " La Femme Spectacle " 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30.
VILLERAY — " La Chasse aux filles " 12.00 - 2.58 - 5.56 - 8.54 " Playgirls " 1.31 - 4.29 - 7.27 - 10.25.

EN LANGUE ANGLAISE

ATWATER — " The Thomas Crown Affair " 4.00 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.30.
ART CINEMA — " The Love Makers " 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15
CAPITOL — " Speedway " 10.50 - 12.55 - 3.05 - 5.10 - 7.20 - 9.30.
CINEMA IMPERIAL — " 2001 A Space Odyssey " matinées, mer. sam. et dim. 2.00 - soirées, lun. au sam. 8.30 dim. 7.30
CINEMA WESTMOUNT SQUARE — " Petulia " 1.10 - 3.20 - 5.25 - 7.20 - 9.45
KENT — " Don't look now ... we're being shot at " 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.30.
PALACE — " 5 Card Stud " 10.20 - 12.30 - 2.45 - 4.55 - 7.10 - 9.30.
LOEWS — " The Odd Couple " 10.35 - 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.25 - 9.25
PLACE DU CANADA — " Salt and Pepper " 5.00 - 7.20 - 9.35.
PLACE VILLE-MARIE - (Petite Salle) "Suddenly A Woman " 12.30 - 2.30 - 4.10 - 6.00 - 7.50 - 9.40.
PLACE VILLE-MARIE — (Grande Salle) " The Graduate " 1.05 - 3.10 - 5.10 - 7.15 9.15.
STRAND — " The Destructors " 11.40 - 2.55 - 6.20 - 9.40 - " The Violent Ones " 10.05 - 1.20 - 4.45 - 8.05.
VAN HORNE — " The Producers " 12.25 - 2.35 - 4.50 - 7.10 - 9.20.
VERDI — Roman Polanski " Repulsion 6.40 - 9.45 - 9.45 " The Fearless Vampire Killers ", 8.30. " The Fearless Vampire Killers ", sam. 3.55 - 6.30 - 9.20.
YORK — " For Love of Ivy " 1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.40.

ET AUTRES LANGUES

Danois, s.-t. anglais
AVENUE — " I, A Woman " 12.50 - 3.45 - 6.40 - 9.20
Danois s.-t. français
CINEMA LAVAL — (Ville de Laval), " Moi une femme permanent des 1.00
Suédois s.-t. anglais
FESTIVAL — " Night Games " 7.30 - 9.30 - dimanche 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
Yougoslave, s.-t. anglais
SALLE HERMES — " Love Affair " 8.00 - 10.00 - dim. 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00

COURS DU SOIR
DESSIN - PEINTURE
D'APRÈS MODÈLES VIVANTS
Les cours commenceront au début d'octobre
Inscriptions reçues dès maintenant
PROSPECTUS ENVOYÉ SUR DEMANDE
EN COMPOSANT 861-8019 OU 273-6148
ou en écrivant à C.P. 86, Station E, Montréal
École d'Art du Mont-Royal

theatre du rideau vert
Du mardi au samedi à 20 h 30 — Dimanche à 19 h 30
Comédie de MICHEL TREMBLAY
Mise en scène : ANDRÉ BRASSARD
avec
DENISE FILIATRAULT
DENISE PROULX
HELENE LOISELLE
GERMAINE GIROUX
MARTHE CHOQUETTE
LUCE GUILBEAULT
les belles soeurs
ABONNEMENT DE SAISON
UN BILLET VOUS EST OFFERT POUR 7 SPECTACLES
$15.00 au lieu de $17.50
4664 ST-DENIS Réservations: 844-1793
Métro Laurier: sortie rue Gilford

18 - 19 - 20 - 21 - 22 SEPTEMBRE
à 8h. 30 P.M.
$2.00 - $3.00 - $4.00 - $4.50 - $5.50
Les billets sont en vente au Centre Centaur et aux guichets de la Place des Arts
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 18 (Québec) Tél: 842-2112

PLUS DE 63 PAYS LES ONT ACCLAMÉS !
LOS PARAGUAYOS
de Luis Alberto del Parana
Le plus excitant ensemble de chanteurs et musiciens folkloristes de l'Amérique latine
Ils ont chanté spécialement pour Charles de Gaulle, Nikita Kroutchev, le Pape Pie XII, le Shah d'Iran, la Reine d'Angleterre, etc.
Plus de 5 millions de disques vendus.
SAM. et DIM. 21, 22 SEPT.
MATINÉE: DIM. 22 SEPT.
Prix: soirs $5, $4, $3.50, $2.50, $2.
Matinées: $5, $4, $3.50, $3, $2, $1.50.
Billets en vente à: Place des Arts et CCA, 1822 ouest, rue Sherbrooke
Billets d'étudiants ($1.00) en vente à CCA seulement
Commandes postales à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke, avec chèque ou mandat et enveloppe retour affranchie.
RÉSERVATIONS: 932-2171 2234

PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID-PELLETIER

Les étoiles brillent toujours à CKVL!

10h. à MINUIT
LUNDI AU VENDREDI
ABBÉ GÉRARD THIBOUTOT
"Télé-confidences"
CKVL RADIO 850

JEUNES FILLES! JEUNES GENS!
désireux de se faire de l'argent de poche
LE DEVOIR
a besoin de vous
Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs Côte-des-Neiges - Lachine - LaSalle - Notre-Dame-de-Grâce - Westmount.
Communiquez sans tarder avec:
M. Léon Rheault à 388-6132

• LUNDI • LUNDI • LUNDI • LUNDI • LUNDI •
DÉTENDEZ-VOUS
Regardez bien Regardez Radio-Canada au canal 2
Nos émissions vous rendront éperdument amoureux de la télévision

19 h. 30
LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
téléroman de Claude-Henri Grignon

20 h. 30
MA SORCIÈRE BIEN-AIMÉE
une série filmée absolument . . . renversante

21 h. 00
À LA SECONDE
jeu-questionnaire animé par Jacques Boulanger

21 h. 30
LE PARADIS TERRESTRE
téléroman de Réginald Boisvert

22 h. 00
LE SEL DE LA SEMAINE
un rendez-vous que vous donne Fernand Séguin avec de grandes personnalités

23 h. 00
LE TÉLÉJOURNAL

Nouveaux sommets pour la Banque de la Nouvelle-Écosse pour les 9 derniers mois

potins financiers

Le dernier bulletin mensuel de la Banque Canadienne Nationale traite de "l'homme et l'actualité", sujet de nature à intéresser bien des gens autant que "La terre des hommes".

•

Loblaw Companies Ltd tiendra l'assemblée annuelle de ses actionnaires ce matin à 10.30 a.m.

•

Les actions de Supertest Petroleum Corporation Ltd se vendront aujourd'hui en bourse ex-dividende de $1.25 l'action.

•

Les titres de compagnies d'aviation, ayant été fort achalandés durant la dernière séance à Wall Street, pourraient bien être plus au ralenti aujourd'hui, bien que les nombreuses destructions d'avions au Vietnam constituent une assurance d'activités considérables pendant un bon bout de temps.

•

Loew's vient de hausser son offre pour le contrôle des actions de Lorillard. M. Robert B. Menapace, directeur financier de la Banque Interaméricaine de Développement (B.I.D.) est décédé

Loew's vient de hausser son offre pour le contrôle des actions de Lorillard.

•

M. Robert B. Menapace, directeur financier de la Banque Interaméricaine de Développement (B.I.D.) est décédé en fin de semaine.

•

Canadian Superiot Oil et Dome Petroleum ont monté durant la dernière séance à la suite de l'annonce d'une découverte conjointe de pétrole avec 3 entreprises américaines à Mesdow Creek, à 100 milles au sud de Calgary.

La tendance indéterminée de la Bourse de Paris durant la dernière séance ne serait pas sans rapport avec les appréhensions entretenues en maints milieux au sujet de la rentrée des étudiants à l'Université aux universités de France. Comme la conjoncture économique de ce pays demeure favorable, pourquoi s'en faire...?

•

Un syndicat, dirigé par Wood, Gundy Valeurs Ltée, émettra sous peu une émission de $30,000,000 d'obligations 7½% de Noranda Mines, offertes à $99¾, elles rapporteront 7.57% et écherrront le 1er octobre 1988. Elles ne sont pas remboursables par anticipation.

•

Il y aura présentation à 15 heures, mercredi le 25 septembre, au Club St-Denis du nouveau cigle et de la nouvelle signature de la Banque Provinciale du Canada. Cette présentation sera faite par, M. Léo Lavoie, son président.

•

Des soumissions seront reçues le jeudi 19 septembre 1968 pour $155,000,000 de bons du Trésor du gouvernement canadien, jouissance et livraison le 20 septembre 1968, dont $125,000,000 en bons à 91 jours et $30,000,000 à 182 jours. $150,000,000 de bons en circulations arriveront à l'échéance le 20 septembre 1968.

•

Il y aura, demain, à 11.30 ouverture officielle de l'usine de gaz naturel liquéfié, situé dans le canton Appleby, dans le district de Sudbury, en Ontario et érigée par la Northern and Central Gas Corporation Limited, qui contrôle la Corporation de Gaz Naturel du Québec, desservant une bonne partie de la population de Montréal.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Abitibi Paper Co poursuit une bonne politique envers ses employés

En vertu d'une résolution des membres du conseil d'administration d'Abitibi Paper Company Limited et conformément au plan d'option sur ses actions en faveur de ses employés-clé, 250,000 actions ordinaires additionnelles ont été mises de côté aux fins de consentir d'autres options à ses employés. Au 20 juin 1968, et conformément aux clauses du plan précité, des options furent consenties à 21 employés-clé, leur permettant d'acquérir un total de 198,600 actions à $7.9375 l'action, susceptibles d'être exercées jusqu'à concurrence de 20% chaque année, à partir de l'année de la date à laquelle l'option fut consentie et, cela, pendant une période de 10 ans.

Bon travail, effectué par le Ministère du Revenu du Québec

Le ministère du Revenu du Québec publie, depuis un certain temps, deux bulletins mensuels intitulés "Nouvelles fiscales — sur les impôts et "Nouvelles fiscales — sur les taxes de vente". Le premier de ces bulletins est destiné aux employeurs tandis que le second s'adresse aux mandataires chargés de la perception de l'impôt sur la vente en détail et de la taxe sur les repas et l'hôtellerie.

Il ressort du 1er bulletin se rapportant aux amendements à la législation fiscale que de nouveaux amendements découlant des décisions annoncées dans le discours du budget ont été apportés aux lois dont l'administration est confiée à la Direction générale des impôts. Ces amendements touchent deux lois, soit la Loi de l'impôt provincial sur le revenu et la Loi de l'impôt sur les corporations.

L'impôt sur le revenu

La loi 38 modifiant la Loi de l'impôt provincial sur le revenu, stipule qu'il doit être ajouté à l'impôt sur le revenu des contribuables, pour chacune des années d'imposition 1968 et 1969, une somme égale à six pour cent de cet impôt.

La perception de cette surtaxe a débuté le 1er juillet au taux de 12% pour les 6 derniers mois de l'année.

Stimulant fiscal

La loi 24 vise par un amendement à la Loi de l'impôt sur les corporations à favoriser l'expansion industrielle dans le secteur secondaire.

Elle accorde à certaines industries manufacturières une réduction de la taxe sur leurs profits, au taux actuel, en leur permettant de déduire de leur revenu imposable, jusqu'à concurrence de 50% de ce dernier, un montant égal à 30% de leurs investissements annuels admissibles après soustraction faite d'une somme de $50,000, pourvu que ces investissements aient été faits dans le Québec, au cours de la période qui va du 1er avril 1968 au 31 mars 1971.

Toute compagnie qui n'a pas déduit, au cours d'un exercice financier, un montant qu'elle est ainsi autorisée à déduire conserve le droit de le déduire au cours des exercices financiers subséquents.

Taxe sur le capital

La loi 37 modifie la Loi de l'impôt sur les corporations. L'article 1 de cette loi porte à un cinquième de un pour cent la taxe sur le montant du capital versé de toute compagnie ordinaire.

Versement trimestriel

L'article 2 avance de deux mois les dates auxquelles les compagnies doivent effectuer les versements trimestriels de taxe sur leurs profits, à compter du 16 mars 1969. L'article 3 permet l'application graduelle de cette règle entre le 15 mai 1968 et le 16 mars 1969.

Coronation Credit Corporation adopte un plan favorisant les membres de son exécutif

En vertu d'une résolution des membres du conseil d'administration de Coronation Credit Corporation Ltd, datée du 26 juillet 1968, un plan d'option sur ses actions fut établi et 40,000 actions ordinaires furent mises de côté aux fins d'accorder des options non-transférables à des membres de l'exécutif de la compagnie précitée ou de ses filiales, leur permettant d'acquérir les dites actions au prix le plus élevé, soit $1.00 l'action et la valeur marchande de cette dernière à la date ou l'option est consentie, moins 18%. Cette option pourra être exercée en tout temps ou de temps en temps, si spécifié dans les accords d'adjudications d'option pour une période de 6 mois. Selon les dits accords, datés du 29 juillet 1968, des options ont été consenties en vertu du plan précité à 3 membres-clé de l'Exécutif, leur permettant d'acheter 25,000 actions ordinaires à $1.02 chacune, susceptibles d'être exercées de temps à autre, conformément aux clauses du plan précité et, cela, d'ici le 31 juillet 1974.

Il y a, maintenant, un renouveau de confiance sur le marché canadien des obligations

Le bulletin du mois courant que la maison de valeurs de placement A. E. Ames & Co. Limited vient de publier renferme des études fort intéressantes sur la Banque Royale du Canada, sur United Funds Management Limited ainsi que sur Hiram-Walker — Gooderham & Worts Ltd, 3 valeurs, bien vues des investisseurs. Il est, aussi, mentionné dans ledit bulletin que depuis juin 1968, les conditions du marché des obligations ont bien changé, particulièrement à la suite de l'augmentation des imports aux E-U. Le taux bancaire au Canada est, maintenant, de 6% vs 7.5% antérieurement et le loyer de l'argent en général a baissé. Les obligations à courts termes se sont avilies plus que celles à longues échéances. Le rendement des billets du Trésor a passé de 7% à 5.48%. Depuis le mois de juin, les obligations à long terme du Gouvernement ont avancé de 4 à 5 points. Il y a transformation du marché actuellement et la confiance semble revenue.

En marge de ces données, dame rumeur veut qu'Ottawa lance, au début de cette semaine, une émission d'environ $450,000,000 pour rembourser les $360,000,000 d'obligations qui viendront à échéance le 1er octobre 1968. En outre, il ne faut pas perdre de vue que $100,000,000 d'obligations fédérales écherront le 15 décembre. Nous en ferons ressortir les modalités ces jours-ci.

Marcel CLEMENT

DU NOUVEAU chez ACCO INC.

DAVID J. SHAUGHNESSY

La direction d'Acco Inc., une firme innovatrice dans le domaine des arts graphiques et de l'imprimerie au Canada, est heureuse d'annoncer l'addition de M. David J. Shaughnessy au nombre de ses représentants. Monsieur Shaughnessy est reconnu comme étant une autorité tant en arts graphiques, en imprimerie et en publicité. M. D. J. Shaughnessy est exceptionnellement bien qualifié pour transmettre les données commerciales requises aux artistes-créateurs d'Acco Inc., lesquels ont déjà fait leurs preuves dans la production de nombreux programmes d'envergure, entre autres: la Banque Canadienne Nationale et Domtar Limited.

À noter...

Leviton Manufacturing of Canada Ltd, annoncera vendredi de cette semaine, soit le 20 septembre, les développements les plus révolutionnaires dans l'histoire des accessoires de filages électriques. Les officiers de cette importante compagnie et les membres de son conseil d'administration donneront une réception à cette occasion à 17 heures à l'Hôtel Reine Elizabeth.

•

Le marché libre de l'or à Paris a été au ralenti durant le cours de la semaine dernière, rien d'étonnant vu la dégringolade de la semaine précédente alors que les contrôles du change furent levés.

•

La hausse des pétroles à un sommet, durant la dernière séance sur la Bourse de Toronto, serait de bon augure pour ce matin.

•

Bulman, Evans & Co. Ltd, traite de la Société Dominion Textile Co. Ltd dans son dernier bulletin, d'un format commode, puisqu'il peut se mettre aisément dans nos poches; ce qui permet de pouvoir le lire n'importe où.

•

Selon le dernier bulletin de L. G. Beaubien & J. L. Levesque Inc, "l'offre proposée par Rothmans of Pall Mall pour acquérir le contrôle de cette société n'est pas très avantageuse pour les actionnaires de Canadian Breweries, ce qui donne quelque incertitude aux perspectives de l'action pour l'avenir rapproché.

Cette firme croit que, dans ces conditions, il vaut mieux retarder les nouveaux achats de cette valeur. Par contre, les bénéfices sont en hausse et le cours actuel est très raisonnable; c'est pourquoi l'action peut être gardée en portefeuille.

La même firme semble d'opinion que les actions de B. A. Oil ont passablement monté et que les achats devraient plutôt se porter sur les titres de Shell Canada.

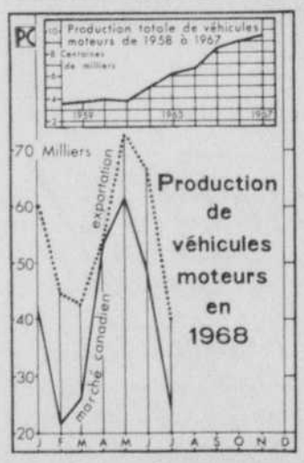

FLUCTUATION DE LA PRO-PRODUCTION — La production véhicules-moteur au Canada a fluctué au cours des cinq premiers mois de 1968. Ce graphique indique la production mensuelle totale des voitures et camions destinés aux marchés domestique et étranger. L'insertion graphique indique la production annuelle de 1958 à 1967. Le total s'est accru continuellement. En 1958 il était de 356,418. Il a atteint 947,255 en 1967. (Graphique PC)

Gain, accru de 28.8%

La Banque de Nouvelle-Ecosse annonce dans le compte rendu qu'elle publiait en fin de semaine, sur la période de neuf mois qui s'est terminée le 31 juillet 1968, que ses recettes et ses dépenses totales se sont établies à $234.6 millions et $198.4 millions respectivement. Ces chiffres marquent une augmentation de 28.8% des recettes et 26.8% des dépenses sur les totaux enregistrés pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les bénéfices nets, compte tenu des dépenses estimatives pour les éventualités et de la provision pour les impôts sur le revenu, se sont élevés à $11.6 millions, une augmentation de 22.7% par rapport à la même période du dernier exercice. Ces bénéfices représentent 77.7 cents l'action en comparaison de 63.3 cents pour la période de neuf mois correspondante qui s'est terminée en 1967.

Les dividendes versés au cours de cette période se sont élevés à 46 cents l'action, soit une augmentation de 4 cents l'action sur les dividendes payés au cours de la même période de l'exercice précédent.

L'actif total de la Banque s'est accru de $653.3 millions, soit de 15.8%, depuis le 31 octobre 1967, date à laquelle le dernier exercice financier s'est terminé, pour passer au chiffre record de $4,792 millions.

La quantité d'électricité, disponible pour la consommation du Québec, accrue

QUEBEC (PC) — " Québec, comme tous pays évolués, est un grand consommateur d'énergie, puisque 5 pour cent du produit national brut, soit $655 millions en 1965, est consacré à l'achat de produits énergétiques ".

C'est ce qu'a déclaré à Québec, ces jours-ci, M. Paul-E. Allard, ministre québécois des Richesses naturelles, à l'occasion de la 20ème conférence fédérale-provinciale sur le charbon.

Selon M. Allard, le rôle de l'énergie est trop vital pour que le Québec puisse se passer plus longtemps d'une politique énergétique d'ensemble qui tienne compte du contexte particulier québécois ; de la prépondérance des hydro-carbures, et de l'équilibre nécessaire entre les diverses sources d'énergie, leur abondance, leur prix et leurs effets d'entraînement.

Il a rappelé que son ministère, qui a la responsabilité d'établir une politique de l'énergie, se verra doter très bientôt d'une " direction générale de l'énergie " qui verra à mettre en application une politique favorable au développement de l'industrie au Québec, tout en coordonnant pour le développement québécois les diverses sources d'approvisionnement en énergie.

M. Allard a souligné que la consommation totale d'énergie du Québec progresse à un taux annuel moyen de 6 pour cent depuis 1960.

Selon lui, " le développement industriel ne peut s'accomplir et devenir réalité sans ressources énergétiques variées, abondantes et à prix concurrentiels. L'énergie est, sans jeu de mots ; le moteur de l'industrialisation ".

A ce propos, le ministre a expliqué que Québec n'est pas défavorisé.

" La quantité d'électricité disponible pour la consommation québécoise est passée de 30 à 58 milliards de kilowatts-heures de 1955 à 1967, soit une hausse de 5 et demi pour cent par année ".

" Nous prévoyons, a-t-il dit, qu'en 1970, 1975 et 1980 la quantité d'électricité disponible pour le Québec sera respectivement de 67, 83 et 102 milliards de k.w.h.

Bénéfices nets

Canadian Wallpaper Manufacturers Ltd.: $696,000 soir $5.39 l'action, pour le semestre terminé le 30 juin 1968, au regard de $503,000 ou $3.64 l'an passé.

Canadian Curtiss-Wright Ltd.: une perte de $80,216 pour le semestre terminé le 30 juin, au regard d'une perte de 8,853 en 1967.

Enamel and Eating Products Ltd: une perte de $8,297 pour le semestre terminé le 30 juin 1968, au regard d'une perte de $95,188 l'an passé.

Investors Group: $3,052,000, soit 34 cents l'action, pour le semestre terminé le 30 juin 1968, au regard de $2,861,000, ou 32 cents l'action en 1967.

Keep Rite Products Ltd: $327,-851, soit 71 cents l'action, pour le semestre terminé le 30 juin 1968, au regard de $212,742, ou 53 cents, en 1967.

Kilembe Copper Cobalt Ltd.: $1,-780,000, soit 46 cents l'action, pour le semestre terminé le 30 juin 1968, au regard d'une perte de $212,000 en 1967.

Milton Brick Co. Ltd: $127,302, soit 23 cents l'action, pour le semestre terminé le 30 juin 1968, au regard de $110,351, ou 20 cents, en 1967.

Ontario Store Fixture Co. Ltd. $1,562,191 ou $2.64 l'action, pour le semestre terminé le 30 juin 1968, au regard de $993,648, ou $1.71 en 1967.

Reichhold Chemicals Canada Ltd: $186,000, ou $1.16 l'action, pour le semestre terminé le 30 juin 1968, au regard de $251,914, ou $1.67 en 1967.

L.E. Shaw Ltd.: $59,300 pour le semestre terminé le 30 juin 1968, au regard d'une perte de $60,500 en 1967.

Sussman Realty Corp. Ltd: $36,-486 pour le semestre terminé le 30 juin 1968, au regard d'une perte de $9,676 en 1967.

Western Petroleum Co.: $103,-926, ou 1 cent l'action, pour le semestre terminé le 30 juin 1968, au regard de $260,995, ou 3 cents en 1967.

Western Decalta Petroleum Ltd: $288,000, ou 4 cents l'action, pour le semestre terminé le 30 juin 1968, au regard de $294,000, ou 4 cents l'action, en 1967.

British Columbia Backers Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $89,958, aucun chiffre comparatif pour 1967.

British International Finance Canada Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $182,017, recul, au regard de $525,347 recul en 1967.

Camflo Mines Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $499,295, soit l'équivalent de 14 cents l'action, au regard de $558,-770 et 16 cents l'action en 1967.

Dominion Fabrics Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $46,086, soit l'équivalent de 12 cents l'action, au regard de $82,-571 et 22 cents l'action en 1967.

Gill Interprovincial Lines Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $202,049, au regard de $266,850 en 1967.

Kidd Copper Mines Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $366,481, au regard de $320,000 en 1967.

Brazilian Light and Power Co. Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $26,992,000, soit l'équivalent de $1.54 l'action en devises américaines, au regard de $23,281,000 et $1.34 l'action en devises américaines en 1967.

Mogul Mines Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $77,822 recul, au regard de $38,-249 recul en 1967.

Okanagan Helicopters Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $272,300 recul, au regard de $35,000 recul en 1967.

Peel-Elder Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $286,-702, au regard de $230,138 en 1967.

Banque Royale du Canada, pour les neuf mois terminés le 31 juillet 1968: $24,960,934, soit l'équivalent de 75 cents l'action, au regard de $21,909,003 et 65 cents l'action en 1967.

Seaway Hotels Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $248,206 recul, au regard de $82,-058 en 1967.

Siscoe Mines Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $599,002, soit l'équivalent de 12 cents l'action, au regard de $445,-659 et 9 cents l'action en 1967.

Thomson Paper Box Co. Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $44,654, au regard de $60,560 en 1967.

Trans Air Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $145,-079, recul au regard de $350,131 recul en 1967.

Canadian Foundation Co. Ltd., pour les neuf mois terminées le 31 juillet 1968: $679,638, au regard de $513,726 en 1967.

Canadian Malartic Gold Mines Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $5,791, au regard de $25,500 en 1967.

General Distributors of Canada Ltd., pour le semestre terminé le 31 juillet 1968: $321,736, soit l'équivalent de 10 cents l'action; aucun chiffre comparatif pour 1967.

Magna Electronics Corp. Ltd., pour les neuf mois terminés le 31 mai 1968: $187,849, soit l'équivalent de 50 cents l'action, au regard de $425,236, et $1.17 l'action en 1967.

New Calumet Mines Ltd., pour les neuf mois terminés le 30 juin 1968: $42,711, au regard de $122,-975 en 1967.

Ponder Oils Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $95,451, au regard de $106,168 en 1967.

Wood Alexander Ltd., pour le semestre terminé le 31 juillet 1968: $40,703, au regard de $41,-984 en 1967.

Brunswick Mining and Smelting Corp. Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $2,877,500 recul au regard de $4,122,489 recul en 1967.

Canada Tungsten Co., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $384,960, soit l'équivalent de 8 cents l'action, au regard de $515,-101 et 10 cents l'action en 1967.

Calgary Power Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $5,172,000 soit l'équivalent de 86 cents l'action, au regard de $5,-186,000 et 85 cents l'action en 1967.

Cochrane-Dunlop Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $161,318, soit l'équivalent de $1.08 l'action, au regard de $111,441 et 73 cents l'action en 1967.

(Par la PC) — Agnico Mines Ltd., semestre finissant le 30 juin: $141,161; 1967, $16,338.

Alminex Ltd., semestre finissant le 30 juin, 1968, $152,100; 1967, $230,200.

British Newfoundland Corp. Ltd., semestre finissant le 30 juin, 1968: $703,846; 1967, $5,168.

Burrard Dry Dock Co. Ltd., semestre finissant le 30 juin, 1968: $716,226; 1967, $407,162.

Can-Fer Mines Ltd., semestre finissant le 30 juin 1968: $85,556; 1967, $64,743.

Capital Building Industries Ltd., semestre finissant le 30 juin, 1968: $260,041, 8 cents l'action; 1967, $48,234, 2 cents l'action.

Les banquiers suisses contre l'infiltration étrangère

BALE (AFP) — Le rapport annuel de l'association suisse des banquiers réclame la révision de la loi helvétique sur les banques et s'élève notamment contre "l'infiltration étrangère dans le secteur financier". L'association estime que l'autorisation actuellement nécessaire pour permettre à une banque étrangère d'ouvrir des guichets en Suisse est aujourd'hui tournée "par la création par des banques étrangères de sociétés suisses juridiquement indépendantes". L'association suisse des banquiers demande que "le système de l'autorisation soit étendu à la fondation ou à l'acquisition d'une banque par des étrangers" et que d'autre part "le caractère étranger des banques ainsi créées soit rappelé dans leurs raisons sociales".

LES BRASSERIES MOLSON DU CANADA LIMITEE

J.T. BLACK

L'élection de M. J.T. Black au titre de président des Brasseries Molson du Canada Limitée est annoncée par M. D.G. Willmot, président du conseil.

M. Black s'est joint à l'organisation Molson en 1949, en tant qu'assistant trésorier, puis contrôleur jusqu'en 1961 où il fut appelé à diriger les opérations de la division ouest de la compagnie à Calgary. Il revint à Montréal en 1966 et devint vice-président aux opérations de Les Brasseries Molson Limitée.

M. Black est membre du conseil de l'Institut des Comptables Agréés du Québec, l'un des directeurs du Financial Executives Institute et l'un des gouverneurs de l'Association des Vrasseurs du Canada.

Dividendes

Anthes Imperial Ltd., 17 cents l'action de classe A, le 26 septembre, inscription le 10 septembre; $1.37 1-2 l'action de premier privilège de classe B; $1.31 1-4 l'action privilégiée de classe C; tous deux le 1er novembre; inscription le 18 octobre 1-2 cent plus 14 actions de second privilège d'une valeur nominale de 1 cent pour chaque action privilégiée de classe B, le 26 septembre, inscription le 10 septembre.

Brazilian Light and Power Co. Ltd., 25 cents l'action ordinaire en devises américaines, le 31 octobre, inscription le 1er octobre; $1.50 l'action privilégiée, le 30 septembre, inscription le 13 septembre.

Canada Bread Co. Ltd., 68 3-4 cents l'action privilégiée de série A, le 1er octobre, inscription le 17 septembre.

Dominion Dairies Ltd., 20 cents l'action ordinaire, le 16 octobre, inscription le 30 septembre.

Hughes-Owens Co. Ltd., 40 cents l'action privilégiée; 15 cents l'action de classe B, augmentation de 5 cents; tous deux le 15 octobre, inscription le 16 septembre.

Niagara Wire Weaving Co. Ltd., 20 cents l'action ordinaire; 20 cents l'action de classe B; tous deux le 1er octobre; inscription le 12 septembre.

Bathurst Paper Ltd.: 26 1-4 cents l'action privilégiée, le 1er décembre, inscription le 8 novembre.

T. G. Bright and Co. Ltd.: 50 cents l'action ordinaire, le 30 septembre, inscription le 16 septembre

Chemcell Ltd.: 6 cents l'action ordinaire; 25 cents l'action privilégiée à $1; 43 3-4 cents l'action privilégiée à $1.75, toutes le 30 septembre, inscription le 13 septembre.

Consolidated-Bathurst Ltd.: 25 cents l'action ordinaire, le 15 octobre, inscription le 6 septembre.

Dominion Foundaries and Steel Ltd.: $1.18 l'action privilégiée à 4 3-4 pour cent, le 1er novembre, inscription le 10 octobre; 20 cents l'action ordinaire, soit une hausse de 5 cents, le 1er octobre, inscription le 12 septembre.

Lake Dufault Mines Ltd.: 25 cents le 27 septembre, inscription le 6 septembre.

Monarch Investments Ltd.: 75 cents l'action ordinaire, le 27 septembre, inscription le 16 septembre.

Ogilvie Flour Mills Co. Ltd.: 15 cents l'action ordinaire, le 1er octobre, inscription le 20 septembre.

Corp. du Gaz Naturel du Québec: $1.35 l'action privilégiée à 5.40 pour cent; $1.37 1-2 l'action privilégiée à 5 1-2 pour cent, le 30 septembre pour les deux, inscriptions le 13 septembre.

Reader's Digest Association Canada Ltd: 11 cents l'action ordinaire, le 30 septembre, inscription le 9 septembre.

G. Tamblyn Ltd.: 20 cents l'action ordinaire; 50 cents l'action privilégiée, le 1er octobre pour les deux, inscription le 6 septembre.

Teck Corp.: 7 1-2 cents l'action ordinaire, le 16 septembre, inscription le 11 septembre.

Giant Yellowknife Mines Ltd.: 10 cents le 27 septembre, inscription le 6 septembre.

Consommation de l'énergie par tête

Le Canada et les E-U. au premier rang dans le monde

QUEBEC (PC) — " Le Canada et les Etats-Unis sont actuellement en tête de la consommation énergétique mondiale par habitant, en ce qui a trait à l'utilisation de l'énergie. "

C'est ce qu'a déclaré ces jours-ci M. Milton F. Searl, économiste en chef à la section de la politique énergétique à Washington.

Il parlait à l'ouverture de la 20e conférence fédérale - provinciale sur le charbon, tenue à Québec, aujourd'hui et demain.

Brossant un tableau de la situation, M. Searl a signalé que l'économie des deux pays fait un usage intensif d'énergie ; de plus, la consommation d'électricité par habitant y est élevée.

Dans ce domaine, le Canada, a-t-il souligné, se classe au second rang à l'échelle mondiale, et les Etats-Unis au cinquième. Toutefois, la consommation d'électricité des Etats-Unis augmente à un rythme accéléré, " au point que nous pourrions occuper le troisième rang en moins d'une décennie, et sans tenir compte des statistiques à l'échelle mondiale les chiffres en Kilowatt-heures sont assez comparables pour être utilisés à des fins analytiques ".

Par ailleurs, M. Searl révèle qu'en ce qui concerne la production et les ressources énergétiques, les similarités sont également nombreuses. Les deux pays sont d'importants producteurs de pétrole et tous deux en importent.

Importante ressource

" Le charbon, a-t-il ajouté, représente une importante ressource pour le Canada et les Etats-Unis, bien qu'il perde du terrain sur les autres combustibles. Cependant, il est probable que la consommation globale de charbon continuera d'augmenter dans les deux pays pour de nombreuses années. "

Bénéfices nets

St. Lawrence Cement Co., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $162,610 — recul, au regard de $233,236 — recul — en 1967.

Canadian Equity and Development Co. Ltd., pour le semestre terminé le 30 avril 1968: $424,140, soit l'équivalent de 9 cents l'action, au regard de $185,192 et 4 cents l'action en 1967.

Charter Credit Corp., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $94,283, soit l'équivalent de 21 cents l'action, au regard de $90,-505 et 20 cents l'action en 1967.

Dominion Dairies Ltd., pour le semestre terminé le 29 juin 1968: $572,940, au regard de $576,481 en 1967.

Dominion Textile Co. Ltd., pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1968: $5,300,496, soit l'équivalent de $2.00 l'action; pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1967: $3,677,993 — recul.

Fleetwood Corp., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $211,-236, soit l'équivalent de 32 cents l'action, au regard de $50,044 et 8 cents l'action en 1967.

Galt Malleable Iron Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $323,603, soit l'équivalent de 62 cents l'action, au regard de $207,-822 et 43 cents l'action en 1967.

Jockey Club Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $596,140, soit l'équivalent de 8 cents l'action, au regard de $555,-454 et 6 cents l'action en 1967.

Loblaw Companies Ltd., pour les 43 semaines terminées le 30 mars 1968: $8,118,000; pour les 53 semaines terminées le 3 juin 1967: $13,755,000.

Massey-Ferguson Ltd., pour les neuf mois terminés le 31 juillet 1968: $13,700,000, soit l'équivalent de 76 cents l'action, au regard de $22,000,000 et $1.21 l'action en 1967.

McWatters Gold Mines Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $3,673 — recul, au regard de $14,469 en 1967.

National Drug and Chemical Co. of Canada Ltd., pour les 28 semaines terminées le 16 juillet 1968: $117,000, soit l'équivalent de 22 cents l'action, au regard de $107,-000 et 20 cents l'action en 1967.

Ogilvie Flour Mills Ltd., pour les huit mois terminés le 30 avril 1968: $2,134,000, soit l'équivalent de 66 cents l'action; aucun chiffre comparatif pour 1967.

NOMINATION À L'HYDRO-QUÉBEC

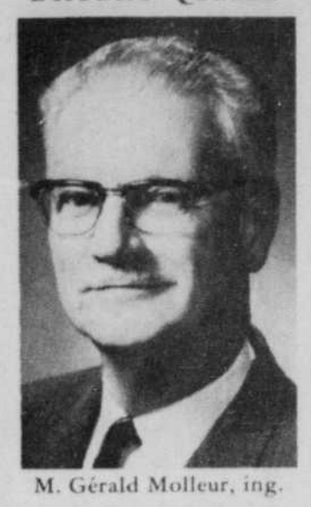

M. Gérald Molleur, ing.

M. Robert-A. Boyd, directeur général de l'Hydro-Québec, annonce la nomination de M. Gérald Molleur, ing. au poste de directeur général du personnel. M. Molleur, directeur général adjoint du personnel jusqu'à sa nomination, succède à M. Roger Chartier, qui prend sa retraite de l'Hydro-Québec pour raison de santé.

PHOTOCOPIES
10¢ CH.
IMPRIMERIE OFFSET
TRADUCTION
DACTYLOGRAPHIE AUTOMATIQUE (ROBOT), ETC.
ABC POLYCOPIE
1207, rue University
861-3485

159e dividende
trimestriel consécutif
12¢ par action
payable le 15 octobre 1968
aux actionnaires inscrits le 30 septembre 1968
COMPAGNIE Guaranty Trust DU CANADA
A. B. Ramsay
Directeur général

BÉLANGER, OUELLETTE ET ASSOCIÉS INC.
Conseillers en administration, organisation et méthodes
1224 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 700
Montréal 25
866-9567

LOUEZ une auto!
Connaissez-vous les avantages à louer une automobile ?
GOYETTE INC.
Pour informations Conrad Goyette ou Robert Jutras
Contrat de 12 ou 24 mois
Nous achetons et payons votre automobile comptant
Téléphone: 658-8723 - 861-0181
Distributeur de:
Pontiac, Buick, Acadian, Beaumont, Camions G.M.C.

OBLIGATIONS À COURTES ÉCHÉANCES
RENDEMENT 7.50%

$10,000.	Cité Jacques-Cartier	6 %	1er décembre	1969/73
$10,000.	Comm. Scol. Port Cartier	5½%	1er mars	1970
$20,000.	Comm. Scol. Port Cartier	5½%	1er mars	1972
$ 5,000.	Hôpital Saint-Luc	6½%	1er mai	1972

Tassé & Associés, Ltée
COURTIERS EN VALEURS
360 rue Saint-Jacques, Montréal
Tél. 288-9111
Nous assumons les frais d'appels interurbains

Bourse de Montréal - Variations de la semaine dernière

1968 Haut	1968 Bas	Div		Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
9⅝	6½	36	Abitibi	18,440	8½	7⅞	8⅛	+ ¼
55½	51	(a)	do. pfd.	300	55½	55½	55½	+ ½
29⅝	22¼	1 00	Alcan	18,165	28⅜	26½	26½	— 2
37½	29½	1 70	do. 4¼% pfd.	1,220	35	33¾	33¾	— 1
39¼	36½	2 25	do. C 4½% p.	200	38	38	38	+ ¼
19½	16	1 00	Algoma Steel	7,492	19¼	17⅞	18⅞	+ 1⅛
6¾	4 40	36	Ang. C.P.&P.	900	5¼	5¼	5¼	+ ¼
13	7	56	Argus C pfd.	11,150	11¼	11	11	— ½
12¼	5⅝	25	Atlantic Sugar	6,915	6½	6⅛	6¼	— ⅛
11	8⅛(b)	.48	Banque C.&D.	3,622	11	10½	11	+ ⅜
14¼	10⅛(b)	56	Bank Montreal	41,991	14	13¼	14	+ ⅜
21	14¼(b)	.64	Bank N.S.	24,320	21	19⅝	20⅞	+ 1¼
12½	9¼(b)	.56	Banque C.N.	13,562	12	11¼	11⅞	+ ⅜
9½	6⅞(b)	40	Banq. Provincial	6,894	9¼	9	9¼	+ ¼
46⅞	41	2 50	Bell Canada	31,734	46½	45⅜	*46⅞	+ 1⅜
20¾	13	1 00	Brazilian	30,507	20¾	19⅛	20⅛	+ 1⅞
47½	34½	1 10	B.A. Oil	10,411	46¼	45	45⅜	— ⅛
21	13	1 00	B.C. Forest	4,220	21	19¼	20½	+ 1¼
62	52½	2 60	B.C. Telephone	1,528	62	58¼	*62	+ 3⅝
27¼	26¼	6 80	do. pfd.	100	26¼	26¼	26¼	— ¼
5⅝	3 05	——	**Brinco**	13,877	4 75	4 50	4 60	— 10
14	8	——	Bruck Mills B	1,565	14	12	13½	+ 1⅛
23½	17	——	Burns Foods	500	23½	23½	23½	+ 2⅜
12⅞	6¾(b)	30	CAE Ind.	14,573	10⅛	9⅞	10	+ ⅛
24½	18⅝	80	Calgary Power	16,565	24¼	24	24⅛	+ 1
107	98	5 40	**do. pfd.**	35	103	103	103	unch.
33½	24⅝	1 20	Canada Cement	6,991	33½	32¼	33	+ 1¼
22½	18	1 30	do. pfd.	333	21	21	21	unch.
31¾	21	1 40	C.&D. Sugar	1,710	30¼	29¾	29¾	— ¼
20	13	1 00	Canron	5,785	18⅞	18½	18½	— ⅛
86	85½	4 25	do. pfd.	150	86	86	86	+ ½
22½	16½(b)	1 00	Can. Malting	550	20	19¼	20	+ ½
20	19	56	C. Packers A	400	20	20	20	+ ½
11½	9 (b)	36	C. Perm. Mort.	800	11¼	11¼	*11¼	+ ¼
31½	23¼(b)	1 00	C. Steamships	2,075	29¼	29	29	— ½
10	7¼	40	Cdn. Breweries	41,080	9¼	9	9¼	+ ⅛
35½	32	2 20	do. pfd.	100	33	33	33	— 1
19	13½	40	Cdn. Br. Alum. A	2,235	19	18	18½	unch.
21¼	10⅞	35	C. Hydrocarbons	645	21¼	21	*21¼	+ ⅜
18¼	12 (b)	60	Cd. Im. Cm. Bk.	17,970	18⅛	17⅞	18	+ ⅛
10⅞	3 15	12	Cdn. Interurban	6,360	9	8½	8⅞	+ ⅜
16	11⅛	50	C-I-L	3,407	13⅞	13¼	13⅞	— ⅛
30	26	1 60	Cdn. Int. Power	2,266	27½	27⅛	27½	+ ½
17	14⅞	1 04	do. pfd.	300	16½	16½	16½	+ ½
9⅛	5	(a)	Cdn. Marconi	2,442	7⅞	7½	7½	— ⅜
4 25	3 55	——	CP Inv. wts.	57,460	4 25	3 80	4 25	+ 35
26⅜	19⅛	(a)	do. pfd.	15,045	26¼	24⅜	26¼	+ 1⅞
10¼	9⅛	(a)	do. $3 pfd.	690	9⅞	9⅝	9⅞	unch.
64⅞	48⅜	3 00	CPR	12,366	64⅞	62⅞	64⅛	+ 1¼
8¾	7⅛	(a)	do. pfd.	690	8⅛	8	8⅛	+ ⅛
55	31	28	Cdn. Tire A	25	55	55	55	unch.
15½	7	——	Cdn. Vickers	4,272	15½	14	15⅜	+ 2⅛
24¼	13¾(b)	.22	Cent.-Del Rio	2,395	15¾	15⅜	15½	— ⅛
11	6½	24	Chemcell	12,595	10⅞	10⅜	*10⅜	— ⅜
5¼	3 00	——	Col. Cellulose	550	3 90	3 70	3 75	— 15
30	22	1 40	Cominco	3,295	28¾	27	28¾	+ ¾
5¼	2 70	——	Compro	400	5 00	5 00	5 00	+ 50
23¾	13¾	1 00	Cons.-Bathurst	12,729	17⅞	18⅛	17⅞	+ ⅛
22⅛	17¾	1 50	do. pfd.	150	21	21	21	+ ⅛
4 25	2 25	——	do. wts.	935	3 90	3 75	3 90	+ 20
17¼	5⅞	50	Con. Textile	19,040	17¼	14½	16⅞	+ 2⅜
18½	12 (b)	.28	Con. Glass	6,050	18½	18½	18½	+ ¼
32¾	26¼(b)	1 00	Corby Dist. A	50	31	31	31	— 1¾
2 30	1 00	——	Coronat. Credit	5,300	2 30	2 15	2 30	+ 40
5½	2 25	——	Corpex	245	4 00	4 00	4 00	— 25
7¾	4 25	(a)	Couvrette	8,800	7⅝	7½	7½	unch.
19	14⅝	32	Crain R. L.	325	15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
62	45	2 20	Credit Foncier	335	62	61	62	+ 2
18⅛	13½	1 00	Crown Zeller A	1,500	16⅞	16	16⅞	+ ⅛
21	12⅛	40	Crush Int.	7,350	21	19	21	+ 2¼
4 60	4 00	10	Cygnus A	3,500	4 60	4 60	4 60	+ 35
7	6	——	do. B	500	6½	6½	6½	+ ½
16⅛	9⅛	24	Denault A	9,898	16	15⅜	*15⅜	unch.
83½	60	1 40	Denison	315	72⅝	72	72⅜	— ⅛
48	38½	1 00	Dist.-Seagrams	4,085	47¾	46⅞	47¾	+ 1¼
16⅝	11½	80	D. Bridge	7,580	15⅞	14½	15¾	+ 1
17½	10½	——	D. Coal pfd.	320	14	13⅞	13⅞	— ⅛
11	7¼	60	D. Corset	150	10½	10½	10½	— ⅛
19¼	14¾	80	D. Foundries	5,313	19¾	18⅞	*19½	+ ¾
14⅛	7¼	——	D. Glass	6,873	14⅛	12½	13¾	+ 1¼
16¼	10½	70	do. pfd.	7,650	16¼	15¼	16¼	+ 1⅛
20	14½	72	D. Stores	7,080	18¾	18	18¾	+ ⅝
18½	10½	60	D. Textile	6,562	15½	14¼	14¾	— ⅛
12⅛	8	60	Domtar	42,967	12⅛	11⅞	12	+ ⅛
7½	5½	.40	Donohue Bros.	1,020	7	6¾	6¾	+ ¼
20	17	(a)	do. pfd.	160	19½	19½	19½	unch.
35¾	22	1 00	Du Pont	3,686	35	34¼	34¼	— ¼
7¼	5½	——	Dup. Freres A	950	6¾	6½	6½	unch.
30½	19	——	Eddy Match	100	22¾	22¾	22¾	+ 2¾
5¾	2 50	12	Enam. & Heat. A	771	4 25	4 00	4 05	+ 90
3 00	1 00	——	do. B	585	3 00	2 75	3 00	+1 00
109½	93	(b)3 00	Falconbridge	2,980	97½	93¼	93¼	— 4
61½	41	1 30	Famous Players	3,600	61½	59	60	+ ¼
23	11	45	Fin. Collect.	2,627	22	20⅜	*21	— 1⅜
23½	13⅞	——	Fraser Co's	6,058	17½	16	16⅞	+ ⅞
12¼	7⅛	(a)	Freiman	300	10	10	10	— 1
8 55	4 25	——	French Pete.	8,650	8 05	7 60	7 75	— 40
5½	2 90	——	Fulcrum	7,950	5½	4 70	5 00	+ 30
9¼	6½	60	do. pfd.	300	8½	8½	8½	— ⅛
2 95	2 00	——	Glengair	14,590	2 95	2 75	2 85	unch.
19	11¼(b)	40	Gt. Br. & Ca. Inv.	2,875	18⅞	17	17	— 2
19½	14¼	1 00	G. L. Paper	1,160	17¾	16¾	17	— ¾
11½	7⅛	——	Handy Andy	1,320	11½	10	10¾	+ ¾
4 75	2 80	——	Hawk. Siddeley	2,060	4 15	4 00	4 00	— 10
33¾	26¼	1 20	Hollinger	2,138	33¾	32½	33⅜	+ 1¼
27½	18⅜(b)	35	**Home Oil A**	17,527	27½	23½	27½	+ 3¼
29½	19 (b)	35	do. B	6,072	29½	25¼	29	+ 4
4 40	2 85	(a)	Horne & P'field	37,500	4 40	3 70	4 05	+ 30
31½	25½	2 00	H. Smith pfd.	150	30	30	30	unch.
62	53¾(b)	3 40	H. B. Mining	2,500	60	59	60	+ ½
27¼	19¼	(a)	Hud. Bay Co.	1,350	25¼	25	25	— 1

1968 Haut	1968 Bas	Div		Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
29¼	17	30	Husky Oil	8,270	24⅞	23½	24¼	+ ⅜
18⅞	8 80	——	do. D wts.	300	15¼	15	15¼	+ ½
47	45¾	3 00	do. B pfd.	295	47	46⅜	47	+ ¾
79½	58	(b)2 00	Imperial Oil	10,447	79½	78½	79	+ ⅛
16¾	12⅝(b)	70	Impl. Tobacco	8,620	15⅞	15¼	15¾	+ ¼
5½	5⅛	6⅝	do. $4.87 pfd.	100	5⅛	5⅛	5⅛	— ⅜
27¼	17¼	1 30	Ind. Acceptance	20,926	27¼	25¼	26	— ¾
12⅝	8⅝	——	Inglis	1,175	9⅝	8⅝	9⅝	+ ⅜
44¼	39⅜	1 20	Int. Nickel	25,123	40½	39⅜	39½	— 1
37¼	28¾	1 35	Int. Paper	622	35¼	35¼	35¼	— ¼
55⅛	34¼	1 40	Int. Utilities	8,680	50⅛	48	50	unch.
55	35	1 32	do. pfd.	1,690	49½	48¾	49⅛	+ ⅛
22	16½	72	Int. Pipe Line	19,570	21¾	20⅜	21	+ ½
10⅛	9¼	40	Inv. Group	1,300	10	10	10	— ⅛
9¾	7	40	do. A	6,755	9¾	9⅜	9¾	+ ½
5 00	2 75	12	Lamontagne A	33,400	5 00	4 80	4 85	— 05
83	66	1 00	Jamaica P.S.	15,000	78	75	78	+ 02
20	13¾	60	Labatt	2,253	20	19⅜	20	+ ½
24	18¼	1 00	do. pfd.	2,315	24	23¼	24	+ ½
6½	2 90	——	Laur Fin.	2,050	6¼	6	6⅛	unch.
38¼	27¼	——	Levy Ind.	1,750	31½	30	*30	— 1
10	6	38	Loblaw "A"	9,030	10	9⅜	9⅝	+ ½
10⅛	6	38	Loblaw B	28,925	10⅛	9⅝	10	+ ⅛
15½	11¼	20	Loeb M.	5,110	13½	12½	13½	+ 1
26¾	17⅞	1 00	MacMill-Bloed	7,940	25¼	24⅝	24⅛	— ⅜
12½	5⅞	——	Markbor	875	11	10⅛	10⅛	— ⅞
27	24¾	1 20	Maritime Elec.	350	27	27	27	+ 1
19⅝	18	1 10	Maritime Tel.	1,922	18½	18⅛	18½	+ ⅛
24⅛	14	1 00	Massey	25,238	17	16⅜	16⅝	+ ⅛
10⅞	8⅜	20	Melchers	8,417	9⅜	9½	9⅜	+ ⅜
50	29½	——	Metro Stores	450	50	49½	50	+ 4½
4 90	2 80	——	Miron pfd.	1,343	4 75	4 50	4 75	+ 25
10¾	10	1 00	Mitch. Robt. A	295	10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
27½	15½	72	Molson A	13,710	27	25¼	27	+ 2
28¾	16½	72	do. B	9,863	27	25¾	27	+ 1½
16½	10⅞	60	MLW-Worthing	1,260	16½	16	16½	unch.
32¼	25⅛	45	Moore Corp.	15,402	29⅜	28	28⅞	— ⅞
21½	16¾	1 00	Morse A	1,810	19	18	18½	unch.
28¾	16½	72	do. B	2,970	19	18	19	+ 1
10¾	5⅛(b)	40	Mussens Ltd.	1,200	8¾	8¼	8⅝	— ⅛
9	5½	——	Natl. Containers	3,400	7⅞	7	7⅞	+ ⅞
7	4½	12	Natl. Sea Prod.	350	6¼	6¼	6¼	unch.
14⅞	12½	80	N.B. Tel.	2,029	13¾	13¼	13⅝	+ ⅜
9⅞	7½	50	Nfld. Lt.&Power	4,600	8½	8	8	— ¼
55	44¾	2 00	Noranda	8,568	55	54	54⅝	+ ½
15½	10⅞	50	Nor. & Cent. Gas	9,103	15¼	14⅞	15	unch.
9½	7½	40	N.S. Lt.&Power	6,404	8⅛	7⅞	8	unch.
25⅛	14⅞(b)	60	Ogilvie Flour	900	25½	25	25½	+ ½
34	24 (b)	1 00	Ontario Steel	120	32	32	32	+ 2
42¼	27½	18	Oshawa A	1,318	40½	40	40	+ ⅛
23¼	16	(a)	Pacific Pete	4,375	23¼	22¾	23¼	+ ⅜
19½	12	60	Petrofina Canada	5,964	18½	18⅜	18½	+ ⅛
9⅛	7 (b)	28	Phillips Cables	1,450	9⅛	8¾	*8¾	+ ⅛
11½	6¼	44	Power Corp.	15,965	11¼	10⅝	*11⅛	+ ½
12½	9¼	60	do. 5% pfd.	26,515	12½	12⅛	12½	+ ¼
12¼	8⅛	75	Price Co.	9,167	12⅛	11¾	11⅞	+ ⅛
13⅜	9⅛	——	Que. Nat. Gas	2,821	13⅜	12⅞	13⅛	+ ⅜
76	68	5 50	do. '66 pfd.	25	75	75	*75	+ 6¾
16	13⅛	70	Que.-Tele.	801	13¾	13¼	13¼	— ¼
44⅝	24½	——	Radio Eng.	19,680	44⅝	39	44⅝	+ 4⅛
14¼	10¼(b)	50	Reitman's	11,140	11⅞	11¼	11⅞	+ ½
11¼	8½(b)	50	do. A	2,004	9¼	9¼	9¼	— ¼
36	28⅝	40	Rio Algom	4,331	33½	32¾	33⅛	+ ⅜
13½	10⅛	(a)	Readers Digest	350	10½	10⅛	10½	— ⅛
8½	6¼	40	Rolland A	1,755	8	7¾	8	+ ½
10	7¼	35	do. B	211	9	8	8	+ ½
16½	12½	60	Ronalds-Fed.	300	15½	15¼	15½	+ ½
30	21½	1 00	Rothmans	2,100	26	25¾	26	— 1
21⅜	13½	72	Royal Bank	42,438	21⅜	19¾	21¼	+ 1½
22	14½(b)	70	Royal Trust	26,521	22	21½	*21½	+ ⅜
23	14	——	St. L. Cement A	1,470	23	22⅛	22⅛	— ⅞
80	65¼	5 00	St. Law. Corp. p.	300	78½	77½	77½	— 2½
14¼	8¼	40	Salada Foods	8,683	13¾	12	13⅛	+ 1⅜
8¼	6	60	Shawinigan	200	8¼	8	8	unch.
32	13⅝	20	Scott-LaSalle	13,779	32	29¼	32	+ 2½
35¼	25½	50	Shell Can. A	13,208	30½	29½	30¼	— ½
36¼	26⅛	1 10	Shell Inv. pfd.	918	32½	31⅜	*32½	+ ¾
17¾	10¼	——	do. wts.	700	15⅜	15¼	15⅜	— ⅜
25	17¼(a)	1 40	Sher.-Williams	350	22½	21	22½	+ 2½
100	95	7 00	do. pfd.	26	100	100	*100	+ 3¾
19½	10⅝	40	Shop & Save	7,940	19	18	18¾	+ ⅜
40½	30	64	Simpsons	14,510	38⅝	37½	38	+ ⅞
6¾	5¾	20	Soc. Gen. Fin.	230	6¾	6¾	6¾	+ ¼
17½	13⅛	65	Sogemines	12,872	17½	16½	17¼	+ 1¼
9	5⅞	——	Std. Struct. Steel	100	6½	6½	6½	unch.
24	16½	1 00	Steel of Canada	34,246	23	24¼	23⅝	+ 1⅜
19½	15¾	36	Steinberg's A	2,951	17¼	16⅞	17⅛	+ ⅛
34	24½	72	Texaco Canada	500	32	30¼	32	+ 1
18⅝	12⅝	60	Tor-Dominion	8,115	18	17⅜	18	+ ½
2 40	1 80	——	Trizec	11,150	2 15	2 05	2 10	— 05
12¾	7¼	60	Traders A	11,570	12¾	12	12½	+ ½
13	7¼(b)	40	Tr.-Can. Fund	290	13	13	13	+ 1¾
36⅜	24	1 00	Tr-Can. Pipe	6,355	36⅜	35	36⅜	+ ⅞
11½	6.70	——	do. wts.	245	11½	11	11½	+ 1
18⅞	12	(b)1 00	Tr. Mountain	6,770	13⅞	12⅞	13⅞	+ ⅝
10¾	4 75	——	Utd. Westburne	4,895	10½	9⅞	10½	+ 1⅛
11½	6.70	——	do. wts.	100	40	40	*40	+ 3¼
21½	16⅜	60	Union Carbide	528	20¼	20	20¼	+ ¼
60	36½	12	Velcro Ind.	18,332	50¼	48½	*50½	+ 1
27½	16½	1 00	UAP Inc. A	250	25¾	25½	25½	unch.
19½	12⅛	(a)	Versafood	1,110	17¾	17¾	17¾	+ ¼
13⅛	10⅜	80	Viau Ltd.	300	10¾	10⅜	10¾	+ ⅛
32	12	60	Walax	12,765	32	25¼	32	+ 5½
39⅜	29¼(b)	1 20	Walker	7,360	39⅜	38⅛	*38¾	+ ⅝
45	08	——	Webb & Knapp	4,550	25	25	25	unch.
18	10½	50	Weldwood	3,090	17½	16¼	16⅞	— ⅜
30	20	(a)	Westcoast	5,094	29¼	28½	29¼	+ ¾
20⅜	15½	75	Weston	225	19½	19¼	*19¼	+ ⅛
16	6	32	Warnock-Hersey	150	12½	12½	12½	+ ⅛
16⅞	12¼	.22	Zeller's	7,990	16⅜	15¼	15⅜	— ½

Bourse canadienne - Variations de la semaine dernière

1968 Haut	1968 Bas	Div		Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
			Industrielles					
4 80	2 20	——	Am. Metro	7,135	4 10	3 80	3 95	— 05
11½	8⅞	(a)	Anglo Scand.	1,100	11¼	11¼	11¼	+ ¼
3 50	2 50	16	Blue Bonnets	129,600	3 50	2 70	3 40	+ 70
36	27	(b)1 20	Cdn. Int. Inv.	25	33	33	33	unch.
3 60	2 60	——	Cdn. Security	1,950	2 95	2 90	2 90	— 10
5⅝	2 15	——	Capital Bldg.	8,600	5⅝	5	5⅝	+ ⅝
9⅞	6½(b)	30	Cassidy's Ltd.	2,070	9⅞	9½	9½	— ¼
3 40	1 95	15	Crawford, Ont.	4,975	3 40	3 25	3 30	+ 30
6⅞	1 00	——	Comml. Hold.	28,675	5⅛	4 35	4 90	+ 50
10	2 70	——	Commodore Bus.	1,205	10	9⅝	9¾	unch.
5 90	1 50	——	do. wts.	3,000	5 90	5 10	5 90	+ 85
2 40	1 50	60	Credit M. G.	500	2 40	2 40	2 40	+ 90
15	7⅝	——	Domco	7,665	14⅞	12¼	12½	— ½
7	5	——	Deltic Pan Am.	100	6	6	6	— ½
10½	8	10	Fiscal Inv.	825	10¼	9¾	9¾	unch.
18	11	01	do. pfd.	6,900	15	14	14	— 01
4 50	1 60	——	Fleet Mfg.	31,900	4 50	4 00	4 50	+ 50
2 75	1 30	10	Furlong	1,550	2 75	2 00	2 10	+ 60
5 00	3 25	(b) 48	do. pfd.	100	3 75	3 75	3 75	unch.
7¼	3 65	02½	Grissol Foods	5,850	6⅞	6¼	6¾	+ ⅜
16½	4 00	12	Imbrex Ltee.	300	13	13	13	+ 1
8¼	4 50	——	Inland Chemical	350	5¼	5	5¼	unch.
1 55	1 00	——	Inspiration Ltd.	200	1 35	1 35	1 35	— 05
39	34	2 60	Invest. Found.	25	39	39	*39	+ 1⅛
40½	25¼	30	Kenting	125	28	28	28	unch.
1 30	72	——	Kodiak Pete.	7,211	82	76	76	— 02
1 10	40	——	Lab. Accept. A	300	60	60	60	+ 10
9½	7¼	48	Laiteries Lecl.	300	8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
19¼	16	1 20	Lambert A	100	18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
3 90	1 90	——	Magnetics Int.	63,105	3 90	3 55	3 80	unch.
11⅛	6⅛	40	M/R Rice	300	9¼	9	9	unch.
20	18	1 45	do. pfd.	400	18	18	18	unch.
2 25	1 50	——	Nat. Aut. Vend.	500	1 80	1 65	1 65	unch.
6 30	3 75	——	Peace River	1,045	5	5	5	unch.
16⅛	6¼	44	Pwr. CP-2nd p.	320	16⅛	16	16	unch.
1 30	55	——	St. Law. Lands	11,000	1 10	1 00	1 00	— 10
1 30	50	——	St. Maurice	200	1 30	1 30	1 30	+ 80
12	8	——	Sangamo	100	11	11	11	+ 1
22	6	——	Seaway Hotels	3,200	20¾	19⅞	19⅞	— 1¼
3 95	2 00	12	Select. Fin.	225	3 25	3 25	3 25	unch.
9½	7⅝	36	Sobeys	200	9	9	9	unch.
2 50	45	——	Soca Ltee	1,200	1 10	1 10	1 10	— 05
1 60	85	——	Spartan Air	10,200	96	91	93	+ 01
18¼	8¼	——	Superpack	1,220	18¼	17½	17⅞	— ⅛
37	24¼	50	Supertest Pete.	100	33½	33½	33½	— 3½
1 00	50	——	Tooke Bros.	400	50	50	50	— 50
1 50	50	——	do. pfd.	550	50	50	50	—1 00
3 60	2 75	14	Tor.&Lond. Inv.	3,200	3 60	3 50	3 60	+ 35
15¼	2 00	(a)	Val Mar A	4,150	13	11½	*11¾	— 1⅛
4 80	1 95	——	Van Der Hout	97,720	4 80	4 45	4 70	+ 20
			Mines et huiles					
1 25	38	——	Agassiz	241,700	88	75	85	+ 10
20	10	——	Ajax Min.	2,000	12½	12½	12½	unch.
71	67	——	Africana	61,600	69	67	69	+ 01
12	05	——	Am. Beau. Belle	2,000	08	08	08	— 02
07½	02½	——	Ameranium	9,500	03½	03	03	unch.
16	08	——	Anthonian	25,000	15	10	15	+ 04
05½	04	——	Arno	1,000	04½	04½	04½	unch.
77	20	——	Baker Talc	443,150	77	42	69	+ 27
17½	10	——	Band-Ore	1,000	13	13	13	unch.
28	03	——	Barvallee	121,100	28	17	20	+ 03½
09½	05½	——	Bateman	25,000	09	08	09	unch.
12	05½	——	Beauce Placer	33,500	09	05½	08	unch.
11	06½	——	Bellechasse	3,300	09	08	09	unch.
13¼	6 90	50	Beth. Copper	5,400	13¼	13	13	+ ⅛
1 25	30	——	Black Hawk	1,500	1 18	1 18	1 18	+ 02
19	11½	——	Bluewater	11,500	19	12	15½	— 01½
20	06	——	Bruce-Presto	30,500	09½	07½	07½	— 01
18	12	——	Bruneau	4,000	12	12	12	unch.
6 60	4 30	——	Brunswick	1,100	6 50	6 50	6 50	— 10

1968 Haut	1968 Bas	Div		Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
1 22	51	——	Burnt Hill	66,185	89	80	83	— 03
6 75	3 75	(a)	Camflo Matt.	800	5 25	5 25	5 25	+ 25
9 75	7 00	——	Camp. Chib.	200	7 75	7 75	7 75	— 50
45	18	——	Cdn. Magnestie	1,600	25	25	25	— 02
47	25	——	Cannon Mines	13,000	32	30	32	+ 03½
58	40	——	Canadore	93,500	45	40	43	+ 02
1 27	22	——	Carbec	9,200	30	27	27	— 01
13	06½	——	Carl. Quebec	2,000	07	07	07	unch.
6 20	3 10	——	Chemalloy	41,735	5 25	4 70	5 00	unch.
08	05	——	Chib. Copper	26,100	08	06½	08	+ 01½
14	08	——	Chipman Lake	16,500	08½	08	08	— 00½
18	03	——	Co. Ungava	4,000	04	03	03	— 01
55	35	——	Cons. Dolsan	6,400	40	35	35	— 05
18	13	——	Cons. Canorama	4,000	15½	15	15	unch.
1 10	39	——	Cons. Manitoba	17,934	46	39½	42½	— 02½
20	10½	——	Cons. Mogador	54,000	16	11	13	+ 02
16	04	——	Cons. Monpas	5,750	16	12	14	+ 01
1 70	35	——	Cons. N. Pacific	63,215	1 70	1 35	1 40	+ 05
1 40	19	——	Cons. Pershcourt	30,899	1 15	1 08	1 10	— 05
1 68	38	——	Cons. Prop.	122,781	50	40	40	— 07
1 40	65	——	Cons. Virginia	104,900	1 25	1 10	1 25	+ 11
45	20	——	Cont. McKinney	1,000	23	23	23	+ 02
77	37	——	Corgemines	16,800	43	40	43	+ 02
40	24	——	Credo	15,500	35	32	32	— 01
26	15	——	Crusade Pete.	1,000	24	24	24	unch.
10	07	——	Daering Exp.	13,425	08	07½	07½	— 00½
44	11	——	Dauphin	21,000	21	19	21	+ 01
45	20	——	Devil's Elbow	34,000	26	21	24½	— 01½
54	14	——	D. Explorers	69,825	50	43	44	— 03½
04½	01	——	do. Rights	421,579	03	01	01½	— 01½
25	13	——	D. Leaseholds	8,500	20	17½	20	+ 01
27	12	——	Dumont Nickel	67,000	17	15½	16½	— 01½
15	07	——	Duvan Copper	22,500	11½	09½	10	— 00½
7 00	2 13	——	Eagle Gold	34,254	5 35	5 20	5 20	unch.
7 20	5 40	(a)	East Sullivan	2,000	5 95	5 35	5 35	— 65
12	08	——	Empire Miner	3,000	10	09½	10	+ 01
12	04	——	Fab Metal	28,300	06½	06	06	unch.
17	05	——	Fano Mining	138,500	15	08	10	— 04
55	14	——	Fidelity Min.	35,500	39½	36	36	— 02
18	11	——	Flint Rock	2,200	12	12	12	— 01
08½	04	——	Fontana	3,000	04½	04½	04½	+ 00½
1 28	33	——	Fort Reliance	4,700	1 09	1 00	1 00	— 09
09	06	——	Fox Lake	3,000	06½	06½	06½	unch.
58	30	——	Futurity	3,700	41	40	40	— 01
08	04	——	Ghislau	12,000	06	05	05	unch.
3 50	1 85	10	Glen Lake	6,840	2 50	2 40	2 45	— 10
69	35	——	Gt. West. Min.	9,800	57	50	52	unch.
1 20	39	——	Guardian	110,650	72	58	70	+ 06
21	10	——	Int. Norvalle	2,000	12	12	12	unch.
09	04	——	Int. Dredging	5,000	04½	04	04	— 00½
15	05½	——	Israel Cont.	3,000	08	08	08	— 02
1 49	63	——	James Bay	[illegible]	1 26	1 10	1 21	+ 06
22	14	——	Kelly Desmond	4,000	15	15	15	unch.
20	10	——	Keltic Min.	6,000	12	11	11	— 02
2 20	75	——	Kiena	1,321	1 15	1 12	1 15	+ 02
35	29¼	(a)	Labrador Min.	100	33	33	33	unch.
50	32	(a)	Laduboro Oil	11,500	36	34	35	unch.
06	04½	——	Lingside	16,500	05	04½	05	+ 00½
23½	10½	——	Louanna Gold	61,000	22	19	19	—02½
10	06	——	Massval	650	07	07	07	unch.
1 05	35	——	Matachewan	14,000	40	37	38	— 01½
24½	15	——	Menorah	6,132	17	16	16	— 01½
2 75	1 70	——	Merrill Isle	5,300	2 30	1 90	2 25	+ 50
17	12	——	Mid-Chib.	3,500	14	13	13	— 01
3 00	1 80	——	Midepsa	5,250	2 40	2 25	2 25	— 05
58	15	——	Miro Mines	19,600	20	15	15	— 02½
29½	14	——	Mistango	456,900	28	22	27	+ 05½
15	11	——	Mt. Pleasant	10,398	14	11	12	— 01
27	15	——	Muscocho	3,000	22	18	18	— 01
11½	05½	——	Native Min.	16,532	06	05½	05½	— 00½
16	03½	——	New Formaque	29,167	09½	08½	08½	— 01½
46	13	——	New Glacier	7,500	15	14½	14½	+ 00½
18	09½	——	Newrich Exp.	7,000	13½	13½	13½	unch.
06	04	——	Nocana	3,000	04½	04½	04½	unch.
52	24	——	N. Mt. Costigan	[illegible]	48	47	47	— 02
53	22	——	N.A.R. Metals	471,750	53	46	53	+ 06
24	20	——	North. Explor.	1,000	20	20	20	— 02
12	05	——	N/W Canalask	91,236	13	11	13	+ 02
35	20	——	Opem. Express	341,700	34	28	32	+ 02
45	15⅞	25	Patino Min.	5,650	40	35	39	— 4¼
38	23½	——	Patricia	19,800	28	26	27	+ 01
07	03	——	Paudash	1,500	04½	04½	04½	+ 01
10	05½	——	Pennbec	81,600	07	05½	06	unch.
4 00	1 70	——	Peso Silver	7,070	3 85	3 60	3 60	+ 15
6 40	3 00	——	Phoenix Can.	31,934	6 40	5 00	6 10	+ 20
20	12	——	Pine Ridge	8,500	15	15	15	+ 01
06½	04	——	Pitt Gold	7,000	05½	05½	05½	unch.
12	05	——	Prime Potash	5,500	07½	06	07	— 01
80	29½	——	Que. Chiboug.	292,100	80	68	76	+ 08
2 25	1 40	——	Que. Cobalt	200	1 65	1 65	1 65	— 25
28	12½	——	Que. Explor.	2,500	14	14	14	— 00½
32	13	——	Queenston	13,000	20	19	20	+ 01
36	12	——	Rancheria	92,700	33½	30	31	— 02
6 90	3 30	——	Ranger Oil	13,500	6 35	5 85	6 10	— 30
14	06½	——	Rouyn	22,000	09	06½	09	unch.
1 28	60	——	Royal Am. B	3,000	70	67	70	+ 06
11	06	——	Rusty Lake	10,500	06½	06	06½	— 00½
3 35	1 40	——	St. Law. Columb.	2,200	2 75	2 55	2 65	unch.
15	09	——	St. Lucie	5,000	13	11	12	+ 01
11	05½	——	Sapawe Gold	67,000	11	07	08	— 02
82	14	——	Silver Reg.	165,500	79	68	79	+ 06
45	21	——	Shawinigan	20,500	22½	21½	22½	+ 00½
22½	12	——	Silver Summit	21,500	13	12	13	+ 00½
1 10	40	——	Silver Town	29,200	74	68	74	— 04
25	13	——	South Dufault	32,000	19	17	18	— 01
35	09	——	Stairs Expl.	7,500	15	12	12	— 01
20	10	——	Standard Gold	8,000	14	12	12	— 01
2 85	1 69	——	Subeo	34,100	2 05	1 70	2 00	+ 10
5 75	3 85	(a)	Sullivan Cons.	100	4 45	4 45	4 45	— 05
3 95	85	——	Sur uga Gold	11,000	1 75	1 30	1 30	— 21
10½	07	——	Tache Lake	24,000	08	07	08	— 00½
28	06½	——	Tazin	26,000	07½	06½	07½	+ 01
74	21½	——	Terrex Min.	32,506	55	35	42	+ 09½
04½	03	——	Tib Explor.	7,500	03½	03½	03½	unch.
23	16	——	Torcan	1,650	17	17	17	— 01
19	07	——	Titan Pete.	8,000	11	10	10	unch.
17½	12	——	Transterre	18,500	16	14½	16	+ 01½
1 60	93	——	Utd. Obalski	55,410	1 50	1 30	1 41	+ 10
35	15	——	Waite Dufault	41,530	32	29	31	+ 01
16	07	——	Western Tin	500	09	09	09	unch.
40	24	——	West Hill	6,700	30	28	28	— 03½
43	21	——	Wisconsin	34,400	33	30½	31	— 02

PROPOSITION

Suite de la page 5

était difficile de dissocier l'un de l'autre. Pour un chercheur, que la variable importante de la satisfaction de l'étudiant se situe plus au niveau de l'enseignant que de l'enseignement, cela ne fait aucune différence. Cette réalité, lorsque démontrée, devient un fait scientifique qu'il faut intégrer à une philosophie de l'éducation. Or, nous avons cru sentir chez les conférenciers une nette anxiété devant la possibilité de devoir peut-être admettre éventuellement la préséance, aux yeux des évaluateurs étudiants, des variables de la personne sur celles de la méthode et du contenu. Pourquoi refuser d'admettre l'importance de cette variable? Est-ce parce qu'elle obligerait à des révisions de politique pédagogique au sein de l'association? Pourtant, les travaux récents en ce domaine (postérieurs à 1957!) soulignent de plus en plus l'importance à accorder à cette variable. En outre, son importance nous semble confirmée par le fait que la moitié des questions du sondage mesurent clairement des dimensions de la personnalité (questions 8, 9, 10, 14 et 17).

Quel fut le rôle respectif du CROP et de l'AGEUM?

En terminant, nous aimerions exprimer un certain malaise, ressenti au long de la rédaction de ce texte et ayant trait aux difficultés que nous avons rencontrées pour préciser où s'arrêtait le travail effectué par C.R.O.P., et où commençait celui du comté étudiant de l'AGEUM. A nos yeux, les responsabilités et les critiques ne se posent pas de la même façon selon qu'il s'agit de l'un ou de l'autre organisme Ne soulignons que le problème d'éthique professionnelle posé par une situation où le contractant scientifique n'a pas (?) contrôlé sur l'utilisation du matériel qu'il a recueilli. C'est là un problème délicat qu'il était pour nous impossible d'aborder à fond faute de connaître le partage exact des responsabilités et des tâches entre C.R.O.P. et l'AGEUM. Nous croyons néanmoins que C.R.O.P. se devait de mieux préciser les limites scientifiques du travail effectué par lui, et ce, à l'intérieur même du volume publié.

(M. Françoys Gagné est coordonnateur de recherche pédagogique au collège de Maisonneuve et Mlle Claire Giroux est étudiante à l'Institut de psychologie).

Bénéfices nets

Delta Electronics Ltd., exercice financier finissant le 30 avril, 1968, $135,273; 1967, $130,966.

Dominion Lime Ltd., semestre finissant le 30 juin, 1968 perte de $177,217; 1967, $37,235.

Donlee Manufacturing Industries Ltd., semestre finissant le 30 juin, 1968: $261,687, 75 cents l'action; 1967, statistiques non disponibles.

Fairbanks Morse Canada Ltd., semestre finissant le 30 juin, 1968: $91,685, .37 l'action; 1967, perte de $259,649.

Great Canadian Oil Sands Ltd., semestre finissant le 30 juin, 1968: $19,987,000; 1967, $12,271,000.

Gunnar Mines Ltd., semestre finissant le 30 juin, 1968: perte de $998,000, 1967, perte de $1,574,-000.

Harvey Woods Ltd., semestre finissant le 30 juin, 1968: $89,000; 1967, perte de $13,000.

Kenting Ltd., semestre finissant le 30 juin, 1968: $77,402; 1967, $422,367.

Manitou-Barvue Mines Ltd., semestre finissant le 30 juin, 1968: $420,751; 1967, perte de $87,622.

Mentor Exploration and Developpement Co. Ltd., semestre finissant le 30 juin 1968: $251,258; 1967: perte de $6,622.

Metropolitan Stores of Canada Ltd., semestre finissant le 31 juillet, 1968: $567,736; 1967, $374,-390.

Motorcade Stores Ltd., semestre finissant le 31 mai, 1968: $10,-036; 1967, $1,722.

Northern Telephone Ltd., semestre finissant le 30 juin, 1968: $497,346; 1967, $476,370.

Opemiska Copper Mines Ltd., semestre finissant le 30 juin, 1968: $2,659,086, .46 l'action; 1967, $2,-504,014, .45 l'action.

Revelstoke Building Materials Ltd., semestre finissant le 30 juin, 1968: $252,913; 1967, $67,444.

Rapid Grip and Batten Ltd., semestre finissant le 30 juin 1968: $59,794, .38 cents l'action; 1967, $76,717, .51 l'action.

Steadman Industries Ltd., semestre finissant le 31 mai, 1968: $57,583, 9 cents l'action; 1967, $100,200, .16 l'action.

Weldwood of Canada Ltd., semestre finissant le 30 juin, $3,200,000; 1967, $919,428.

Power Corp. of Canada Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $2,131,636, soit l'équivalent de 20 cents l'action, au regard de $2,536,216 et 25 cents l'action en 1967.

Shully's Industries Ltd., pour le semestre terminé le 31 juillet 1968: $79,569, soit l'équivalent de 18 cents l'action, au regard de $55,879 et 11 cents l'action en 1967.

Tonecraft Paints Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $264,793, soit l'équivalent de 66 cents l'action, au regard de $240,-578 et 60 cents l'action en 1967.

United Deno Hill Mines Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $244,000, soit l'équivalent de 10 cents l'action, au regard de $1,850,000 et 75 cents l'action en 1967.

Trans-Prairie Pipelines Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1968: $641,263, soit l'équivalent de 37 cents l'action, au regard de $479,394 et 28 cents l'action en 1967.

Les commissaires

Suite de la page 11

an. Selon M. Borduas, toutefois pendant cette année, l'école Noël refuse de se plier à certains règlements de la commission scolaire locale sur l'âge d'admission des enfants, les horaires, etc. De fil en aiguille, vers mars 68 la commission scolaire régionale refuse de renouveler le contrat d'association.

Nouvel émoi chez les parents et les enseignants. L'école entreprend des démarches personnelles auprès du ministère de l'éducation et Mlle Baron, sous-ministre adjoint reçoit la délégation des parents, et décide d'envoyer sur place un représentant de la mission spéciale instituer pour régler les problèmes des institutions privées. Dans son rapport, M. Antonin Moreau, délégué de cette mission aurait déclaré que l'école Noël ne répondait pas aux exigences du ministère et ne pouvait se réclamer du titre "d'école expérimentale". C'est un peu le coup de mort qui est donné à l'école.

Bien que plusieurs autres rapports absolument contraires à celui-ci aient été présentés et que des enquêtes et recherches aient été effectuées par des pédagogues des universités de Montréal et Laval sur la valeur et l'importance de l'école Noël dans le milieu de l'éducation au Québec, il semble que le rapport de M. Moreau ait eu plus de poids que les autres.

Bref, plusieurs formules aussi difficiles à accepter les unes que les autres sont proposées aux parents. Il y est question d'intégration pure et simple des élèves dans les classes de la région; il y est également question d'une intégration par groupe de huit enfants dans une même classe... cela s'appelle l'intégration par étape.

La commission scolaire de Beloeil retient la deuxième formule et serait prête à l'appliquer. Les parents appelés à voter et sentant que cette intégration par groupe de huit ne protège ni l'esprit de l'école, ni le ré-engagement du personnel de l'école, et ne donne pas l'assurance qu'une certaine discrimination ne s'exercera pas contre ces sous-groupes d'enfants à l'intérieur d'une grande classe, préfèrent opter pour l'intégration pure et simple.

Par ce geste, ils ont permis au personnel enseignant de Beloeil d'être tous intégrés — à deux exceptions près — Plusieurs irrégularités ont été commises et bien des parents n'ont jamais vu la formule présentée par le comité paritaire, étant absents, en vacances, ou en voyage. De toute façon, le tout s'est décidé dix jours avant la rentrée scolaire, et les parents ont préféré la sécurité de leurs enfants, aux palabres.

Il n'est pas facile de démêler cet imbroglio car tous, aussi bien parents, que représentants du ministère et commissaires d'écoles font du problème de l'école Noël un problème passionnel. C'est ainsi que les parents nous parlent de l'incompétence des commissaires d'écoles et du jeu de passe-passe entre les représentants du ministère et les commissions scolaires pendant que les commissaires nous font la description d'un professeur à barbe en collier, cheveux longs et collier de perle qui aurait l'école Noël.

Les véritables raisons de la disparition de l'école Noël semblent beaucoup plus une volonté bien arrêtée de la part des commissions scolaires et du ministère de l'éducation de briser le réseau parallèle d'institutions privées. Quant à l'école "expérimentale", le ministère y serait favorable mais à condition de "créer lui-même ses écoles expérimentales au moment voulu, aux endroits voulus et selon une planification arrêtée d'avance par les technocrates".

Ce qui signifie, somme toute, que l'école expérimentale — ce qui n'a rien à voir avec l'établissement de classes de méthodes actives — n'est pas encore née au Québec et qu'il n'est pas certain que nos petits enfants assistent à cette expérience globale de l'éducation telle que proposée par le Rapport Parent.

UNE CHARTE

Suite de la page 10

l'esprit créateur. On insiste pour dire que cette réunion devrait être un anti-festival. Enfin le cinéaste français Jean Rouch a proposé que l'on voit à constituer et conserver des archives audio-visuelles de richesses culturelles de la tradition orale dans le monde entier. Il faut aussi trouver la forme d'utilisation de ce matériel de grande valeur, qui peut être souvent autant d'agents de révolution culturelle.

La présidence de cette table ronde a été assumée par M. Antonin Boisvert, directeur de la radio à Radio-Canada tandis que M. Enrico Fulchignoni, chef de la section de la création artistique à l'UNESCO, agissait comme coordonnateur des travaux.

Aucun problème

Suite de la page 11

une époque où tout le monde dormait encore... à balayer les préjugés pour créer une école à l'échelle de l'enfant?"

La disparition de l'école Noël nous dit encore Mme Loranger est non seulement une injustice pour ceux qui l'ont bâti, pour ceux qui l'ont subventionnée (les parents) mais un pas en arrière dans les milieux de l'éducation.

•

Pour un père de famille qui a préféré garder l'anonymat, la disparition de l'école Noël prouve que notre milieu n'est pas encore prêt pour l'expérimentation globale. Malgré ses preuves — aucun élève ne fut jamais refusé au moment du passage au secondaire — l'école Noël n'a pas réussi à gagner son pari contre les traditions. Le grand vent de liberté qui soufflait dans cette école allait trop à l'encontre des politiques de planification des technocrates qui bâtissent les structures de l'éducation sur le même pied que celles des ponts et routes. Aucune exception à la règle, aucune expérience, n'est valable dans leur esprit si elle n'a été pensée, jugée et exécutée par le ministère de l'éducation lui-même.

Les sondages donnent une nette avance à Nixon sur Humphrey

NEW YORK (AFP) — A la suite de deux enquêtes séparées à l'échelle nationale, l'une effectuée par l'institut "Gallup" d'opinion publique, l'autre par le quotidien New York Times, M. Richard Nixon, le candidat du parti républicain, mène nettement actuellement devant M. Hubert Humphrey, le candidat du parti démocrate, dans la course à la présidence des Etats-Unis.

Selon l'Institut Gallup, M. Humphrey semble pourtant remonter actuellement la pente: à l'issue de la convention républicaine en août dernier, Gallup donnait 45 pour cent des voix à M. Nixon, 29 à M. Humphrey et 18 à M. George Wallace, le candidat du parti indépendant. Aujourd'hui Gallup donne 43 pour cent des voix à M. Nixon, 31 pour cent à M. Humphrey et 19 à M. Wallace.

Pour le New York Times, la situation semblerait encore plus en faveur de M. Nixon: le quotidien estime que si l'élection devait avoir lieu aujourd'hui, M. Nixon remporterait 30 Etats représentant 346 voix au collège électoral: M. Humphrey, 6 Etats avec 42 voix, et M. Wallace, 8 Etats représentant 77 voix.

Par ailleurs, le "Los Angeles Times", qui rapporte les résultats d'une enquête que le quotidien a effectuée sur le territoire de la Californie, accorde à M. Nixon pour cet Etat seulement, 43 pour cent des voix, 34 à M. Humphrey, sept à M. Wallace et un pour cent à M. Eldridge Cleaver, candidat local du parti "pour la paix et la liberté".

UN PRIVILÈGE

Suite de la page 11

sentiment d'insécurité tant chez les responsables (responsables avant tout des enfants) que chez les professeurs. Et cela arrive justement à un moment où l'on reproche à beaucoup de nos jeunes de ne pas savoir ce qu'ils veulent. C'est un bel exemple à leur donner.

M. Montagne est persuadé que la fermeture imprévue de l'école Noël aura des conséquences graves pour les enfants qui fréquentaient cette maison.

— Les enfants ont besoin de poursuivre leur formation dans un climat de stabilité et de sécurité. Pour juger véritablement de la valeur des méthodes actives, il ne faut pas interrompre brusquement un cycle pour plonger les enfants dans l'enseignement traditionnel. La pédagogie nouvelle forme un tout. Il fallait permettre aux enfants d'aller jusqu'au bout du primaire. Il est impossible de comparer des classes dites " actives " dont les professeurs ont été " sensibilisés " aux méthodes nouvelles avec l'école Noël dont toute la philosophie, toutes les attitudes reposent entièrement sur la libre expression de l'enfant. C'est comme comparer la cheminée d'une maison avec la maison tout entière. L'école Noël, ce sont les méthodes actives et nouvelles dans tout leur ensemble alors qu'actuellement, dans les commissions scolaires, il n'y a que des essais partiels et très limités.

L'école Noël avait été acceptée l'an dernier comme école-pilote en l'intégrant à la régionale d'Yamaska. Il aurait été normal que la commission scolaire de Beloeil ou le ministère de l'éducation lui conservent pendant des années encore le statut d'école expérimentale afin d'aider à la formation de tous ceux qui veulent se lancer dans les écoles actives : " quand je dis " ceux ", précise M. Montagne, je ne pense pas seulement aux enseignants, mais aux administrateurs, aux commissaires, à tous ceux que l'école nouvelle intéresse. "

D'autre part, l'école Noël voulait dire pour les enfants qui la fréquentaient un endroit où ils étaient heureux parce qu'ils travaillaient dans des conditions qui leur permettaient de s'épanouir en étant beaucoup moins contraints qu'ils ne le seraient ailleurs. Il est dommage, conclut M. Montagne, que l'on ait décidé si brusquement de les priver de ce privilège si rare et si extraordinaire sur le plan de la formation, sur le plan culturel, mais surtout sur le plan humain tout simplement.

Cours de l'or

LONDRES (PC) — Le prix de l'once d'or fin cotait $40.25 U.-S. hier sur le marché européen de l'or comparativement à $40 mercredi.

•

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait $61 hier sur le marché libre de l'or français, comparativement à $61.40 mercredi.

L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 144.40 au regard de 144.00 la veille.

Dividendes

MLW-Worthington Ltd., 15 cents l'action ordinaire, le 1er octobre, inscription le 23 septembre.

MPG Investment Corp., 11 cents l'action ordinaire, le 30 septembre, inscription le 16 septembre.

Maher Shoes Ltd., 14 cents l'action ordinaire; 15 cents l'action privilégiée cumulative à 60 cents; tous deux le 1er octobre, inscription le 16 septembre.

Phillips Cables Ltd., 7 cents l'action ordinaire, le 1er octobre, inscription le 17 septembre.

Revelstoke Building Materals Ltd., 20 cents l'action ordinaire, le 1er octobre, inscription le 20 septembre.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

PHILIPPE GÉLINAS
avocat
6555, Côte-des-Neiges
Tél.: 739-7272

Sam Goldwater
Avocat
31 St-Jacques O., suite 400
845-3231 Bureau du soir 739-2167

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

SPÉCIAUX
MEUBLE À PLAN, VERTICAL, À L'ÉPREUVE DU FEU.
SÉPARATION DE BUREAU 68 ET 54 POUCES DE HAUT
BEAUCOUP D'AUTRES AUBAINES
Canada Dactylographe Inc.
7035 AVENUE DU PARC
270-1141

Encouragez nos annonceurs

EN ASSURANCES,
Pour votre protection, votre sécurité et la surveillance de votre dossier
ADRESSEZ-VOUS À
Horace Labrecque & Fils Limitée
Plus d'un demi-siècle au service du public
1411, RUE CRESCENT, MONTRÉAL Tél. 849-2371
Courtiers d'Assurance Agréés

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILLON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
GERARD FORGET, C.A.
CLAUDE QUINTAL, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie
René de Cotret & Cie
Comptables agréés
1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891
Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet
Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN & CIE
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R.J.P. Dawson, C.A. — D.P. Aitkens, C.A. — D.M. Long, C.A. — H.J. Garbacz, C.A. — P. Gauvreau, C.A. — L.L. Graves, C.A. — R.A. Ross, C.A.
J.F. Lewis, C.A. — J.D. Hogg, C.A. — G.R. McPhee, C.A. — W.G. Hogg, C.A. — L.A. Wright, C.A. — D.W. Smith, C.A. — M.B. Turcotte, C.A.
C.A. Poissant, C.A. — A. Galarneau, C.A. — J.M. Broome, C.A. — L.C. Ward, C.A. — K.S. Vance, C.A. — B.T. Dent, C.A. — R.M. White, C.A.
800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
Comptables agréés
MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 3, 861-5741

Roger Baulu, médaille d'or à Mexico

Le comité canadien des jeux olympiques vient de découvrir son meilleur prospect en vue des prochains jeux de Mexico: Roger Baulu! Ça vous surprend peut-être, mais attendez que je vous raconte le "pourquoi" et le "comment" de la chose, et vous conviendrez avec moi qu'une couple de médailles d'or sont à sa portée!

Les deux spécialités de Roger Baulu : le 100 mètres et le saut en hauteur ! Cette histoire qui peut vous sembler quelque peu farfelue en est pourtant une absolument véridique. D'ailleurs qui mieux que lui, grand pêcheur et chasseur devant l'Eternel, foi de Couche-Tard, peut mieux vous ra-

feu vert Jean-Paul Cofsky

conter une de ces histoires vraies dont l'écho se mêle au chant de l'hallali ?

Et j'ai obtenu cette confession de Roger Baulu sur ses exploits d'une façon bien fortuite. Une simple question bien anodine m'a valu, en réponse, un joyeux éclat de rire et une histoire drôle à mourir pour le Salon de la Chasse...

Causant chasse avec lui, j'eus soudain l'idée de lui parler de ses fameux sangliers de St-Bruno. Tout le monde sait que Roger Baulu et un groupe de chasseurs impénitents ont eu l'idée l'an dernier d'importer au pays quelques-uns de ces spécimens féroces. De là naquit le club de La Roue du Roy.

" Ca ressemble à quoi, ça, un sanglier, monsieur Baulu ?"

" C'est comme une manière de Diefenbaker en maudit ; c'est pas ce qu'il y a de plus joli à voir !"

" Et je suppose que comme caractère... "

" C'est encore pire !"

C'est là qu'est arrivé le récit de ses exploits olympiques !

A l'arrivée de ces nobles bêtes au pays, tous les journalistes, curieux comme il se doit, ont voulu savoir et voir. Ils sont donc allés à St-Bruno, où Monsieur Roger Baulu a voulu leur faire les honneurs d'un tour de jardin peu orthodoxe.

Fort courageusement, caméra en main comme seule arme, Roger Baulu, à la grande stupéfaction des journalistes, sauta dans le parc clôturé réservé aux dits sangliers.

Baulu, voulant attirer l'attention de sa future proie, braqua sa caméra sur le faciès d'un sanglier d'humeur diefenbakerienne.

" Petit, petit, regarde un peu par ici " dit Baulu.

Le sanglier quelque peu surpris de l'effronterie de l'ami Baulu, lui répliqua d'une voix caustique :

" Mon cher Roger, va siffler sur la colline et m'attendre avec un bouquet d'églantines"... ou du moins, ce grognement ressemblait à peu près à ce langage de sanglier bien élevé. Puis soudain, sans attendre la réponse de Baulu ou le clic-clic provocateur, le sanglier fonça tête baissée, crocs dehors, sur un Baulu pris de panique !

Mais avant que le sanglier ait pu se repaître d'un paquet d'os et de chair meurtrie, Baulu était déja rendu à Mexico, inscrivant au tableau des essais pré-olympique son saut en hauteur de neuf pieds et quart en son 100 mètres (du sanglier à la clôture) en sept secondes " flat "!

Depuis ce temps Roger Baulu ne chasse plus que la perdrix !

McLain réédite l'exploit de Dean

DETROIT — Denny McLain est devenu le premier lanceur des majeures à remporter 30 victoires au cours d'une saison depuis 1934, année où Dizzy Dean, des Cards de St-louis avait réussi cet exploit, alors que les Tigers l'ont emporté au compte de 5-4 aux dépens des Athletics d'Oakland après avoir opéré une remontée de deux points à la neuvième manche samedi.

McLain n'avait accordé que six coups sûrs aux Athlètics et retiré dix hommes au bâton, mais les Tigers tiraient de l'arrière par 3-4 à la neuvième manche. Deux coups de circuit frappés par Reggie Jackson avaient placé les Athletics en avant.

La fiche de Denny McLain est maintenant de 30-5 et les Tigers se sont approchés encore plus du championnat de la ligue américaine à la suite de cette victoire. C'est un long coup au champ gauche réussi par Willie Horton qui a permis à Denny McLain d'inscrire une 30ème victoire à son palmarès, faisant compter le point vainqueur.

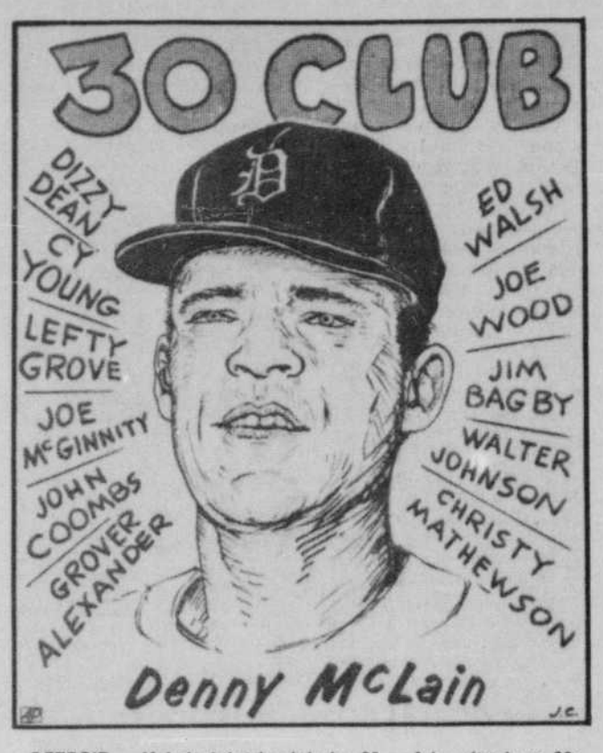

DETROIT — McLain joint le club des 30 — A la suite de sa 30e victoire au cours de cette saison, Denny McLain, l'as lanceur des Tigers de Détroit de la ligue américaine est devenu le 12e membre du club des 30, le club des célébrités à avoir réussi cet exploit dans les deux ligues majeures. (Téléphoto PA)

Baseball

SAMEDI

LIGUE NATIONALE

Chicago 100 000 000-1 4 0
Philadel. 000 000 31x-4 7 0
Hans 16-10 Niekor 7 et Hundley; L. Jackson 13-7 et Ryan.

Atlanta 000 000 000-0 6 0
Los Ang. 201 000 00x-3 6 0
Pappas 11-12 Kelley 3K. Johnson 7 et Hrinak; Sutton 9 14 et Haller.

Cincin. 000 000 010-1 5 1
San Fran. 000 333 00x-9 9 0
Arrigo 11-9 McGinn 5 Abernathy 6 McCool 8 et Bench; Bolin 9-4 et Dietz. Cir: Cin-Perez 18 SF-Mays 21 Bonds 7.

St-Louis 002 120 201-8 12 0
Houston 000 000 000-0 8 1
Briles 19-10 et McCraver; Dierker 12-14 Ray 6 Dukes 8 Blasingame 9 et Brand.

Pittsb. 000 120 000-6 10 3
New York 000 000 000-0 8 0
Veale 13-13 et Cannizzaro; Seaver 14-11 Shaw 6 Jackson 8 et Grote. Cir: Pitts-Clemente 17.

LIGUE AMERICAINE

New York 001 210 000-4 8 0
Washing. 000 100 000-1 6 0
Downing 3-2 et Gibbs; Schoen 0-1 Miles 4 Cox 6 Jones 8 et Casanova. Cir: NY-White 17. Wash Alyea 5.

Calif. 202 000 000 1-5 9 3
Chicago 200 020 000 0-4 9 3
Bennett, Ellis 7 Lock 202 9 Burgmeier 1 et Egan, Satriano 9; Peters, Wilhelm 7 wood 11-11 10 Locker 10 et Josephson.

Minnes 010 000 051-7 7 1
Boston 001 000 011-3 3 1
Boswell 10-12 et Mitterwald; Ellsworth 13-7 et Gibson. Cir: Minn-Reese 4. Bos Yastrzemski 20 Smith 14.

Oakland 000 211 000-4 6 2
Detroit 000 300 002-5 9 1
Dobson, Aker 4 Lindblad 4 Segui 5-5 5 et Duncan; McLain 30-5 et Freehan. Cir: Oak-Jackson 28. Det-Cash 12.

Baltim. 101 110 001-5 5 0
Cleveland 100 000 200-3 5 0
R. Nelson 5-1 Drabowsky 7 Watt 8 et Hendricks, Haney 9; Bailey 0-1 Fisher 5 Pina 5 Romo 8 et Sims. Cir: Bal-Blefary 5 F Robinson 15.

Les Argos interrompent la marche des Alouettes, 23-8

Les Argonauts de Toronto se sont hissés seuls au deuxième rang de la Conférence de l'Est hier en remportant une victoire de 23-8 sur les Alouettes de Montréal devant une foule record de 27,214 spectateurs.

Toronto a porté le total de ses points pour la saison à huit, un de moins seulement que les meneurs de la division-est, les Rough Riders d'Ottawa qui ont annulé au compte de 22-22 samedi soir avec les Lions de la Colombie-Britannique.

Les Alouettes demeurent sur un pied d'égalité, au dernier rang, avec les Tiger Cats de Hamilton, les deux ayant une fiche de six points.

Le demi Bill Symons a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux touchés pendant que Wally Gabler, quart-arrière, réussissait l'autre des Argos. Dave Mann a fait sa large part pour sceller le sort des Alouettes en récoltant les trois convertis et y allant de deux simples pour la pleine mesure.

Roger Murphy a obtenu le seul touché des vaincus sur une passe de Carroll Williams, au premier quart. John Baker a réussi le botté de transformation. Baker a par la suite obtenu un simple sur une tentative de placement pour compléter le pointage des Alouettes.

Une foule record de 27,214 spectateurs a espéré jusqu'à la fin le traditionnel ralliement des Alouettes, mais en vain cette fois.

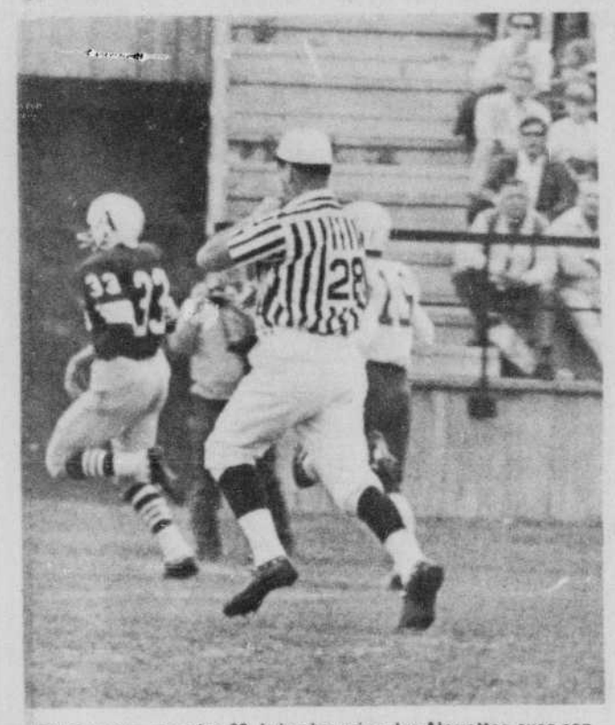

Bill Symons, numéro 33, brise les reins des Alouettes avec son deuxième touché de la partie. Symons, Dave Mann et Wally Gabler, quart-arrière, ont été les artisans de la victoire de 23-8 des Argos sur les Alouettes. (Photo Gerry Donati)

Samedi

Ottawa: 22
Vancouver: 22

VANCOUVER, (PC) — Sommaire du match disputé samedi soir entre les Lions et les Rough Riders d'Ottawa.

Premier quart

1- C.-B. — Evenson, course de 26 verges, converti Gerela 4:39
2- C.-B. — Gerela, placement de 32 verges 11:17

Deuxième quart

3- Ottawa — Scott, course de 2 verges, converti Sutherin 2:33
4- Ottawa - Scott, course de 2 verges, converti Sutherin 7:17
5- C.-B. — Gerela, placement de 34 verges 12:39
6- Ottawa — Sutherin, simple de 27 verges 14:07

Troisième quart

7- C.-B. - Gerela, placement de 15 verges 12:33.
8- Ottawa — Washington, course de 3 verges, converti Sutherin 15:00

Quatrième quart

9- C.-B. Gerela, placement de 38 verges 10:06
10- C.-B. — Gerela, placement de 49 verges 13:46

Sommaire

Premier quart

1.	Montréal: Touché (Murphy)	7:56
2.	Montréal: Converti (Baker)	
3.	Toronto: Touché (Symons)	9:12
4.	Toronto: Converti (Mann)	

Deuxième quart

5.	Toronto: Simple (Mann)	3:57
6.	Montréal: Simple (Baker)	7:58
7.	Toronto: Touché (Gabler)	11:17
8.	Toronto: Converti (Mann)	

Troisième quart

Aucun point.

Quatrième quart

9.	Toronto: Touché (Symons)	2:12
10.	Toronto: Converti (Mann)	
11.	Toronto Simple (Mann)	12:40

Assistance: 27,214.

Ellis conserve son titre

STOCKHOLM — Samedi soir au stade de Raasunda, dans la banlieue de Stockholm en présence d'environ 20,000 spectateurs, l'Américain Jimmy Ellis a conservé son titre de champion du monde des poids lourds (version WBA) en battant aux points en quinze rondes son compatriote Floyd Patterson.

La décision de l'arbitre unique Harold Walan a été accueillie par les huées de la foule qui considérait que Patterson avait fait preuve d'une nette supériorité sur son adversaire durant tout le combat.

Ce n'est pas sans difficultés que Jimmy Ellis est parvenu finalement à conserver son titre que tentait de lui ravir Floyd Patterson. En effet, tout au long du combat l'ancien champion du monde a démontré que non seulement il était en mesure de résister aux attaques du champion actuel beaucoup plus jeune que lui, mais qu'il pouvait même le menacer sérieusement. Patterson est d'ailleurs un des rares boxeurs qui ait réussi à envoyer le champion au tapis au cours de la 14ème reprise, qu'Ellis termina très éprouvé.

D'entrée, Jimmy Ellis avait attaqué, dans un style imitant celui de Cassius Clay, et paraissait vouloir terminer rapidement le combat, se méfiant de la résistance de Patterson. Mais l'ancien champion se tint longtemps sur la défensive, parant avec habileté les coups violents que tentait de lui porter Ellis. Puis dès la 4ème ronde, Patterson prit de l'assurance et passa à son tour à l'attaque, portant à plusieurs reprises des directs appuyés à la face du champion, qui eut bientôt le visage ensanglanté. A la 6ème ronde, les deux boxeurs parurent se réserver, s'observant et ne cherchant à attaquer que lorsqu'ils étaient sûrs de pouvoir toucher. L'arbitre dut souvent les séparer, car les accrochages devinrent fréquents.

A la 11ème reprise Patterson profitant qu'Ellis relâchait sa garde lui porta de dures séries au corps qui semblèrent ébranler le champion. Mais celui-ci se ressaisit et prit à son tour l'avantage dans la ronde suivante. Ellis paraissant de plus en plus éprouvé et saignant abondamment d'une blessure à l'arcade sourcilière gauche Patterson au cours de la 14ème reprise réussit à envoyer Ellis au tapis. Il se releva aussitôt et au cours de l'ultime ronde Patterson, quoique fatigué, donnait l'impression d'être plus à l'aise que le champion et c'est sous les acclamations d'une foule rendue furieuse par le verdict de l'arbitre, que Floyd Patterson regagna les vestiaires.

Post-Sercu vainqueurs

LONDRES — L'équipe Belgo-Néerlandaise de Patrick Sercu et Peter Post, ont remporté les six jours cycliste de Londres qui ont pris fin samedi soir à l'Empire Pool de Wembley.

Post et Sercu ont gagné avec un total de 304 points — 114 de plus que l'équipe Allemande de Dieter Kemper et Horst Oldenburg, la seule autre à terminer dans le même tour.

L'Italien Guiseppe Beghetto et l'Allemand Karl Bugdahl, à un tour, ont pris la troisième place, avec 181 points.

La fortune guette Nino Benvenuti

NEW YORK — Bruno Amaduzzi, gérant de Nino Benvenuti le champion du monde de boxe des poids moyens, de passage samedi à New York a déclaré qu'il est actuellement en train d'examiner très sérieusement plusieurs offres faites à son poulain pour défendre son titre.

Le gérant italien a précisé que les offres suivantes étaient à l'étude : 1) une bourse de 150,000 dollars à Benvenuti pour un combat contre l'Américain Don Fullmer, à San Remo en Italie ; 2) 100,000 dollars contre le même adversaire au " Madison Square Garden " de New York : 3) 100,000 dollars contre l'Américain Ferd Hernandez, à Las Vegas; 4) 100,000 dollars contre Pedro Irmanda, un boxeur cubain exilé à Porto Rico, pour un combat à San Juan, ville où Miranda est très populaire.

Amaduzzi a ajouté qu'il allait examiner toutes les offres ces jours prochains avec Benvenuti actuellement à Toronto, où le champion du monde doit affronter mardi soir — titre non en jeu — l'Américain Art Hernandez. Le gérant italien a promis qu'il ferait connaître sa réponse pour la conclusion de l'un de ces contrats au plus tard à la date du 30 septembre.

Palmer quitte la PGA

SUTTON, MASS. — Arnold Palmer a décidé hier de suivre la voie tracée par les membres qui se sont séparés de la PGA pour former leur propre association.

Palmer a révélé son choix disant qu'il l'avait fait après mûre réflexion. Il avait été l'un des golfeurs qui avait proposé la formation d'un comité de 12 membres pour administrer et contrôler le circuit professionnel de golf, suggestion que vient de refuser la PGA.

les MOTS CROISÉS du Devoir

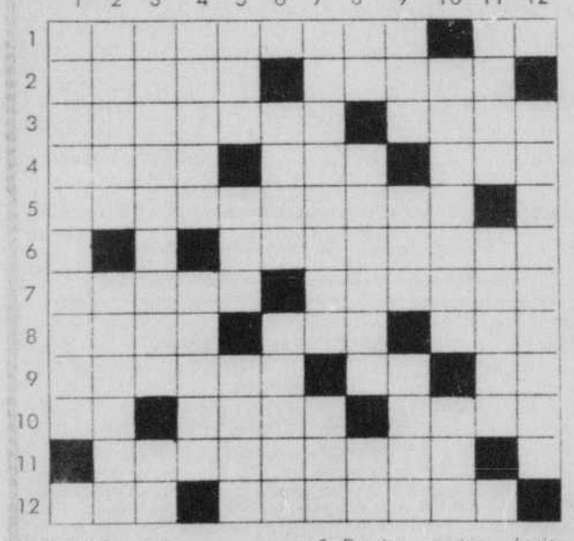

Horizontalement

1- Fondateur de Québec - Fer.
2- Député de Rouville à Québec - Cap non loin de Québec.
3- Lieu où travaille un artiste - Partie profonde de la peau de certains animaux, chargée de matières grasses.
4- Prénom du fondateur du M.S.A. - Mille deux - Plante à fleurs apétales.
5- Action brusque.
6- Petite outre.
7- Filet pour prendre des petits oiseaux - Etendre, allonger.
8- Nuage épais - Eclat de voix - Première femme.
9- Retire les tripes de - Saint Père - Altesse Royale.
10- Chemin de halage - Espace limité d'un pays - Une partie du monde.
11- Qui appartient à l'uretère.
12- Epais, serré - Alcaloide de la fève de Calabar.

Verticalement

1- Deuxième évêque de Toronto de 1850 à 1860.
2- Accélérer - Celui qui est à l'origine.
3- Rendre moins épais - Ruisselet.
4- Mélanges - Un nombre.
5- Ride - Pronom relatif - Ami, camarade (pop).
6- Troubla, provoqua la pitié - Communion sous les deux espèces, chez les protestants (plur).
7- Différer, retarder - Époque.
8- Fille d'Inachos - Inflammation de l'iris - Altesse Royale.
9- Aucun, pas un - Pas ailleurs - Langue ancienne de l'Inde.
10- Pari - Unité monétaire de l'Extrême-Orient.
11- Epris, amoureux - Mis plus haut.
12- Ferez la digestion.

Solution de samedi

LES FAMEUX 6 JOURS CYCLISTES
Au Centre Paul-Sauvé
4000 est, Beaubien, angle Pie-IX
Du 22 au 28 septembre
Avec les plus grandes vedettes du cyclisme mondial
BILLETS EN VENTE MAINTENANT
RESERVATION
376-8780

Aimez-vous bien vivre? Ici, vous le pourrez!

Venez donc voir à votre guise tous les extras inclus dans votre loyer mensuel, déjà plus bas que dans le centre-ville. Choix de logements à 1, 2 et 3 chambres à coucher, 1 et 1½ salles de bains.

bellerive
LAVAL/QUEBEC
Telephone: 688-4422
18-9-68

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361
Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AMEUBLEMENT A VENDRE

AMEUBLEMENT LEGAULT
Décoration intérieure
agent manufacturier
30% d'escompte
Ameublement complet de tous styles. Tapis et draperies à prix réduit. Spacieuse salle de montre. Décorateurs professionnels à votre service. Sur rendez-vous seulement.
Mme Vve Gilles Legault, prop.
388-8540 29-9-68

APPARTEMENT A LOUER

AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE
Aide ménagère demandée pour légers travaux ménagers dans Westmount. 2 jeunes enfants. Possédera 3 appartements privés. Tél. 937-5683 19-9-68

ANTIQUITES CANADIENNES
Aubaine: ameublement complet pin, 100-250 ans de vieux; armoires, table-réfectoire, chaises, buffet, banc, encoignures, commodes, berçantes, hûche, lits, récamier, coffres etc; particulier
671-2276 23-9-68

A VENDRE
Article à vendre: Histoire du Canada Garneau, belle reliure prix $15.00. Tél. 486-5313 18-10-68

CHALET A VENDRE
Près Ste-Adèle, "petit Westmount", plage privée sur immense lac. Chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, garage double, 2 foyers, 400 pi. près pente ski. Prix $14,900. $92.57 par mois. Tél. 697-3924. 15-10-68

CHAMBRE A LOUER
Etudiant, professeur à proximité de l'Université de Montréal. Information. Tél. 279-3221 de 7 à 9 heures p.m. 18-9-68

DIVERS
TOP MART INC. 15 est rue Ste-Catherine, tél. 845-0401 Métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. 100% V. Neck. Pullover pure laine $5.00. Habits complets en Tergal $30.00. Habits complets Fortrel $25.00. "Trenchcoat" $10. Vestons sport $6.00 — $10.00 et $15.00 Pantalons $3.00 et $6.50 etc. J.N.O.

FEMMES DEMANDEES
Secrétaire Réceptionniste, bilingue, expérience requise, connaissance parfaite du français, bonne diction. Centre ville, salaire selon compétence. Informations 523-1232, 521-0061, entre 3 et 5 hres p.m. 18-9-68

STENO-DACTYLO
$80.00
Firme de construction située nord-ville, demande fille ou femme, 22 à 35 ans, bilingue pour situation permanente.
Écrire:
Case P. 63
LE DEVOIR
18-9-68

HOMMES DEMANDES
Devenez membre institut de Santé "Joie de Vivre". Comment acquérir le calme par la détente, faciliter guérison, soucis, dépressions, insomnies, cigarettes, alcoolisme, embonpoint, "Gambling", soulager douleurs physiques, morales, sans drogue. Professeur Français. Hypnologue - Hygiéniste. 3909 St-Hubert - 522-1038.
18-9-68

LOGEMENT A LOUER
ST-LAMBERT: haut duplex, 5½ pièces, chauffées libre 1er octobre $135. par mois. Tél. 671-2709. 17-9-68

5829 AVENUE CLANRANALD, duplex, 6 pièces, rez-de-chaussée, adultes, grand parterre attrayant. $150 1er octobre HU9-6096 J.N.O.

HOMMES DEMANDES
WHITE & PARTNERS, LTD.
demandent
Un ingénieur en électricité, un ingénieur en mécanique et un ingénieur constructeur, ayant au moins 5 années d'expérience au Canada dans la préparation des plans et cahiers de charges et dans l'estimation des coûts d'édifices commerciaux.
Salaire selon expérience.
Pour rendez-vous
Appeler 288-3893
ou 288-0794
19-10-68

HOMMES DEMANDES
Homme de 25 à 45 ans, intéressé aux affaires et désirant se créer une belle situation. Doit être capable de diriger des gens. Pour entrevue Téléphoner à 875-5034 21-9-68

OCCASION D'AFFAIRES
Personnes désirant revenu $20,000 et plus capables d'organiser, diriger et contrôler. Dépot de garantie $3,000 requis. Appelez M. Goudreau conseiller en administration. 384-1951. 18-9-68

PERSONNEL
rencontres, but amical, matrimonial célibataires, veufs(ves) ou personnes seules. Venez vous inscrire à l'Agence DU BONHEUR ENRG. 6365 Delorimier. Pour rendez-vous 729-0680. 17-9-68

PROPRIETES A VENDRE
OUTREMONT
RUE DE VEMY: Grand cottage détaché, 14 pièces, 8 chambres, sous-sol complété, 3 chambres de bain, terrain 9,790 pi.car., maison très fonctionnelle, occupation rapide. Rens.: R. DeSerres.
RUE SPRINGROVE CRESCENT: Située dans la montagne, 8 pièces, 3 chambres plus vivoir, 3 chambres de bain, sous-sol complété, maison très agréable, occupation immédiate.
JEAN-GUY DECARIE & ASSOCIES INC.
Courtiers,
273-1509 17-9-68

TAILLEUR
Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.
DROLET TAILLEUR
— SPECIALITE —
Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUIZOT
Tél. 388-2532 J.N.O.

DEMANDE D'EMPLOI
CHAUFFEUR
L'Aluminium du Canada, Ltée aimerait aider l'un de ses employés à trouver un emploi de chauffeur en dehors de Montréal.
Cet homme est un chauffeur privé expérimenté, habitué à tenir des emplois comportant des responsabilités; il est en outre bilingue et est prêt à travailler de longues heures.
Prière d'adresser les demandes de renseignements à: M. L. Baudains, téléphone 877-2769.
ALUMINIUM DU CANADA, LTÉE
SERVICE DU PERSONNEL DES CADRES
C.P. 6090, MONTRÉAL 3, QUÉBEC
ALCAN
19-9-68

HOMME DEMANDE
DIRECTEUR ADJOINT DE LA RÉCRÉATION
est requis par une municipalité de l'Ile.
Doit posséder une bonne connaissance des sports majeurs, des terrains de jeux et de tous les programmes récréatifs.
Les candidats sont invités à faire parvenir un résumé détaillé de leurs qualifications, expérience, références et salaire désiré.
Case 61
Le Devoir
17-9-68

Deuxième championnat d'affilée pour St-Louis dans la nationale

ST-LOUIS — Les Cardinaux de St-Louis ont décroché leur deuxième championnat d'affilée de la ligue Nationale hier en battant les Astros de Houston 7-4 pendant que Cincinnati éliminait San Francisco en l'emportant 4-0. Les Cards possédant une avance de 12 parties et demie avec seulement 12 parties à disputer d'ici la fin de la saison sont donc assurés de participer à la série mondiale, plus que probablement contre les Tigers de Détroit.

Les Tigers de Détroit pendant ce temps ont infligé un cuisant revers de 13-0 aux Athletics d'Oakland pour conserver une avance en tête de la ligue Américaine de 10 parties et demie avec encore 12 joutes à compléter.

A Houston, les deux artisans de la victoire des Cards ont été sans contredit Curt Flood qui a réussi cinq coups sûrs consécutifs, et Roger Maris qui a fait compter trois points à l'aide d'un circuit et d'un ballon-sacrifice.

A la suite de cette victoire, les Cards se sont assurés d'un troisième championnat de ligue en cinq ans.

DETROIT — Jim Northrap et Bill Freehan ont réussi chacun deux coups de circuit pendant que Mickey Lolich tenait les Athletics à trois coups sûrs pour conduire les Tigers de Détroit à une victoire écrasante de 13-0 sur les Athletics d'Oakland. Les Tigers ont frappé pas moins de 15 coups sûrs contre Oakland. Willie Horton qui, samedi, avait permis à Denny McLain de récolter une 30ème victoire, a récolté son 36ème circuit de la saison.

SAN FRANCISCO — Les Reds de Cincinnati ont porté le coup de mort hier aux Giants de San Francisco pour remporter le championnat de la ligue Nationale en les blanchissant au compte de 4-0, les éliminant ainsi de la course. George Culver a été responsable de cette victoire des Reds en limitant les Giants à quatre coups sûrs. Trois points à la septième manche ont réglé le sort des Giants.

LOS ANGELES — Dans les autres parties du calendrier des ligues majeures, parties sans importance maintenant, les Braves d'Atlanta ont vaincu les Dodgers de Los Angeles 5-2 grâce à Felix Millan, Henry Aaron, Joe Torre et Mike Lumm qui ont chacun obtenu deux coups sûrs.

PHILADELPHIE — Les Cubs de Chicago ont blanchi les Phillies de Philadelphie par 4-0 grâce aux performances de Billy Williams qui a fait compter deux points dès la première manche et de Fergie Jenkins qui a remporté sa 18ème victoire de la saison en limitant les Phillies à huit coups sûrs bien espacés.

NEW YORK — Les Pirates de Pittsburgh, lors d'une journée fertile en blanchissages, ont pilonné les Mets de New York au compte de 5-0 avec l'aide de Steve Blass qui n'a accordé que deux coups sûrs à ses adversaires en comptant de plus deux points lui-même.

Échec de McGrandle

MELBOURNE — C'est après un combat acharné que l'Australien Johnny Famechon a conservé par knockout technique au 12e round d'un combat en 15 reprises son titre de champion des poids plume de l'Empire britannique, face à son challenger, le Canadien Billy McGrandle.

Dès les premières reprises par sa plus grande rapidité et la variété de ses coups, Famechon s'adjuge un gros avantage sur le canadien qui, dès le premier round accuse de dangereux gauches au corps et au visage.

Dominé dans les 2ème et 3ème rounds, McGrandle est même envoyé au tapis pour le compte de huit à la quatrième reprise mais très courageux fait face. Il réussit même dans la 5ème reprise à faire jeu égal avec son adversaire et dans la sixième en pratiquant avec bonheur l'esquive tient tête au champion de l'Empire britannique.

Mais dans les reprises suivantes, Famechon littéralement déchaîne une attaque sous tous les angles et accule très souvent son adversaire dans les cordes. Ce dernier accuse les coups et c'est très fatigué qu'il termine les 10 et 11ème reprises.

Dans la douzième, le Canadien retourne au tapis sur un gauche pour le compte de huit et l'arbitre, voulant éviter une punition plus sévère pour le challenger, arrête le combat et proclame vainqueur Famechon par K.O. technique.

"C'est un des meilleurs boxeurs que j'ai jamais rencontré" a déclaré à l'issue du combat Johnny Famechon tandis que son manager ne tarissait pas d'éloges sur le vaincu.

Pierre Charbonneau est élu président

L'assemblée annuelle de l'Association d'Athlétisme Amateur de la province de Québec s'est tenue samedi au centre sportif de l'université de Montréal. Le nouveau président de l'Association, élu lors de l'Assemblée, est Pierre Charbonneau, jusqu'ici 1er vice-président de l'Association. M. Charbonneau, résident de Saint-Lambert, s'est occupé de l'athlétisme dans la province non seulement comme vice-président de l'Association d'Athlétisme, mais aussi comme responsable du Sport pour la Légion Canadienne, division du Québec. Dans cette dernière fonction, M. Charbonneau a organisé des stages d'entraîneurs à Saint-Jean et à Valcartier pendant les quatre derniers ans, stages qui sont maintenant bien connus partout dans la province.

Pierre Charbonneau

Les trois vice-présidents élus sont Jean Dextras, Alois Voitchovsky et Tom Lord. Jean Dextras, un administrateur capable qui habite Saint-Jean, et Alois Voitchovsky, entraîneur du club d'athlétisme de Pierrefonds, ont été vice-présidents de l'Association pendant l'année qui prend fin. Tom Lord a travaillé pour l'Association depuis sa fondation en 1934. Le secrétaire de l'Association sera Gilles Blain, gérant et entraîneur du club olympique de Laval, un des clubs les mieux connus. Le poste d'assistant-secrétaire sera rempli par Jean-Claude Pageot, président du comité régional de l'Association pour la région de Québec. Mme Mélita Hume continuera de servir comme régistraire, fonction qu'elle a rempli avec grand succès depuis quelques années. Le nouveau trésorier est Roger Judd de Laval. Dave Lach reste membre du comité directeur à titre d'ancien président.

Les administrateurs élus par l'assemblée sont: Jean-Paul Baert (Montréal); Jacques Bellot (Trois-Rivières); Ian Cornder (Verdun); Maurice d'Anjou (Marieville); Henri Decarnelle (Lachute); Joe Fay (Pierrefonds); Claude Guérard (Laval); Ian Hume (Saint-Lambert); Claude Nadeau (Montréal); Raymond Robillard (Marieville); Marcel Roy (Montréal); Bernd Schwassmann (Pierrefonds); Jean Thibeault (Victoriaville); John Thompson (Ormstown); Maurice Vivier (Montréal).

Le nouveau représentant du Québec sur le comité de sélection de la Fédération Canadienne d'Athlétisme pour les quatre ans qui se terminent avec les Jeux Olympiques de Munich en 1972 sera Jean Dextras.

Football

Samedi
Ottawa 22 Vancouver 22
Dimanche
Regina 31 Wennipeg 3

CLASSEMENT

Conférence de l'Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Ottawa	4	2	1	218	129	9
Toronto	4	3	0	129	124	8
Montréal	3	3	0	112	141	6
Hamilton	3	3	0	109	128	6

Section Ouest

	J.	G.	P.	N.	PP.	PC.	Pts.
Regina	9	6	2	1	194	118	13
Calgary	8	5	3	0	192	82	10
Edmonton	9	4	4	1	107	150	9
Vancouver	8	2	5	1	100	158	5
Winnipeg	8	1	7	0	84	205	2

Ligue Nationale

Green Bay 30 Philadelphie 13
Cleveland 24 N-Orléans 10
Baltimore 27
S-Francisco 10
N-York 34 Pittsburgh 20
Washington 38 Chicago 28

Ligue Américaine

Oakland 49 Buffalo 8
Cincinnati 24 Denver 10

Baseball

Ligue Nationale

St. Louis 7, Houston 4
Cincinnati 4, San Francisco 0
Chicago 4, Philadelphia 0
Atlanta 5, Los Angeles 2
Pittsburgh 3, New York 0

Ligue Américaine

Détroit 13, Oakland 0
New York 3, Washington 2
Cleveland 2, Baltimore 0
Minnesota 3, Boston 2
California 4, Chicago 1

CLASSEMENT

Ligue Nationale

	G	P.	Moy.	Diff.
St. Louis	93	58	.616	-
San Francisco	80	72	.533	12½
Cincinnati	78	70	.527	13½
Chicago	78	74	.513	15½
Atlanta	76	74	.507	16½
Pittsburgh	73	76	.490	19
Philadelphia	71	79	.473	21½
Los Angeles	68	82	.453	24½
Houston	67	84	.444	26
New York	67	84	.444	26

Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff.
Détroit	96	54	.640	-
Baltimore	86	63	.570	10½
New York	83	78	.533	16
Cleveland	81	72	.529	16½
Boston	79	71	.527	17
Oakland	76	75	.503	20½
Minnesota	71	79	.473	25
California	65	86	.430	31½
Chicago	62	89	.411	34½
Washington	58	93	.384	38½

Commotion au hockey

La mort de Wayne Larkin a causé une commotion dans tous les camps d'entraînement de la ligue Nationale de hockey vendredi, mais tous les clubs — à l'exception des Rangers de New York — ont poursuivi leurs exercices.

Larkin, 29 ans, des Bisons de Buffalo de la ligue Américaine s'est affaissé sur la glace à Kitchener, au moment où il s'adonnait à un exercice de patinage en compagnie de ses coéquipiers. La mort a été instantanée.

La direction des Rangers avait alors annulé les exercices pour le reste de la journée, mais le travail devait reprendre samedi.

Commentant le décès de Larkin, le pilote des Maple Leafs de Toronto, Punch Imlach a souligné que l'incident était fort malheureux mais il a précisé que les Leafs ne réduiront en rien leur programme prend beaucoup de culture physique.

Notre programme d'entraînement de cette année est conçu de cette façon à améliorer la résistance des joueurs à l'épuisement et à prévenir de tels accidents", a expliqué Imlach.

Deux spécialistes

A leur camp de Peterborough, les Leafs ont fait appel aux services de deux instructeurs de culture physique du Royal Military College de Kingston.

Les deux spécialistes ont même fait une apparition sur la glace à la requête des joueurs et l'un d'entre eux, Wally Travis, a même réussi à déjouer Bruce Gamble en lançant entre ses jambières. Il a marqué un second filet, mais celui-ci a été décrété hors jeu.

Travers a joué calibre intermédiaire à Kingston. L'autre instructeur, Jim Gebhardt, a joué à la défense durant cinq ans pour les As de Kingston de la ligue Senior A de l'Ontario.

Satisfait de ses entraîneurs, Imlach a dit: "Je vous assure qu'ils ne sont pas les pires joueurs de hockey du camp. Ils ne sont pas mauvais."

Imlach a soutenu qu'il n'avait jamais entendu dire que quelque'un soit mort à cause de la culture physique.

D'autre part à London, le pilote Harry Sinden des Bruins de Boston a précisé que le défenseur étoile Bobby Orr a pu chausser les patins pendant quelques minutes samedi. Orr, qui a subi une opération au genou la saison dernière, doit suivre rigoureusement les instructions de son médecin s'il veut poursuivre l'entraînement.

Pendant ce temps, les arbitres ouvraient leur propre école à Haliburton, Ontario, sous la direction de Vern Buffey. Le camp durera une semaine. Les instructeurs sont tous des officiels chevronnés tels Art Skow, Bruce Hood, Bob Sloan, Matt Pavelich, Claude Béchard et Pat Shelter.

Les funérailles de Wayne Larkin auront lieu mardi à Winnipeg.

Stockholm — La boxe a ses bons moments! — Jimmy Ellis est ici récompensé d'un doux baiser de son épouse à la suite de sa victoire sur Floyd Patterson. Ce dernier cependant a été moins tendre pour le vainqueur: il lui a brisé le nez, le pouce de la main gauche, et quelques vaisseaux sanguins sous l'oeil gauche! (Téléphoto PA)

Retour à la Palmer

SUTTON, Mass., — Arnold Palmer, jouant du golf agressif à sa façon des plus beaux jours, a tourné une ronde finale de 67 hier, soit cinq coups sous la normale, pour enlever les honneurs de l'omnium de Kemper, d'un enjeu de $150,000.00 avec un total de 276, remportant ainsi son premier tournoi depuis février dernier.

Palmer, qui accusait un retard de trois coups sur Orville Mood au début de la ronde finale, s'est approché à un seul coup du meneur dès le deuxième trou. Au troisième trou Moody n'a pu faire mieux que de récolter un bogey et Palmer égala les chances avec un birdie. Palmer a réussi par la suite quatre autres birdies pour affirmer sa supériorité sur Moody.

Granby couronné champion

Jouant devant une foule record de 3,976 spectateurs, les Cardinaux de Granby ont remporté le championnat de la ligue provinciale de baseball samedi en blanchissant les Mineurs de Thetford Mines au compte de 1-0 dans la septième joute de leur série de 4 de 7.

A un moment donné les Cardinaux ont accusé un retard de 1-3 dans cette série contre les Mineurs, mais à compter de cet instant ils ont réussi à blanchir leurs adversaires trois fois d'affilée pour enlever les honneurs de cette série.

Des erreurs des Mineurs ont produit le point gagnant, mais non mérité des Cardinaux. Pour l'as lanceur des Cardinaux, Marcel Guilbault il s'agissait d'un deuxième blanchissage en cinq jours. Granby a réussi sept coups sûrs samedi, dont deux allant au crédit de Guilbeault.

Le point gagnant a été compté par le receveur Ramon Sears.

En plus des deux simples de Guilbeault, Ramon Sears, Juan Tejada faisaient de même, le dernier simple allant à Reginald Grenald.

SOMMAIRE

Thetford Mines	000	000	000	0-4-3
GRANBY	001	000	00x	1-7-1

George Shoemaker et Don Somtmerstad; Marcel Guilbault et Ramon Sears.

Pour ces quelques jours à Ottawa, ce sera la vie de château...

Vous vivrez en grand seigneur au Château Laurier.

A tout seigneur tout honneur. Vous habiterez un hôtel de grande distinction et vous serez acceuilli avec tous les égards qui vous sont dus.

Vos appartements seront pourvus des installations les plus modernes pour vous assurer tout le confort auquel vous êtes habitué. Tous vos serviteurs seront en grande livrée. Les chefs de cuisine se surpasseront. Les salons s'ouvriront. Les ménestrels vous joueront leurs plus beaux airs. Le château sera en fête.

Vous pourrez organiser chaque instant pour l'harmoniser avec votre programme —et votre mission sera entièrement réussie. Vous serez un grand seigneur.

Composez Montréal 877-4032 (ou appelez votre agent de voyages).
A partir de $12. par jour
DANS LES 9 HÔTELS DU CN, C'EST LA VIE DE CHÂTEAU!

Château Laurier Ottawa.
CN

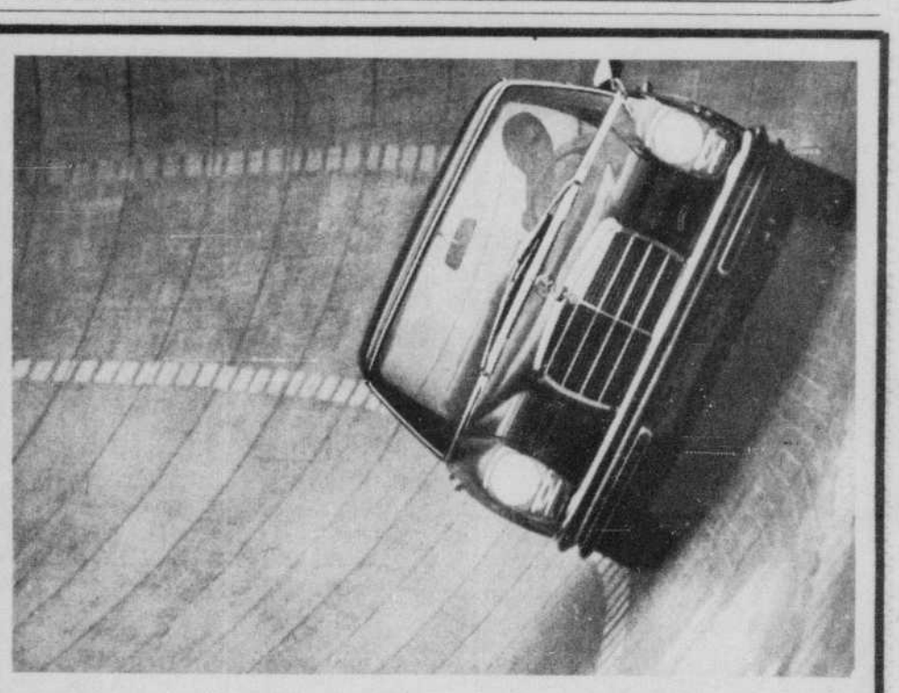

Mercedès-Benz présente la voiture "surperfectionnée"

Un expert ès automobiles à qui l'on présentait les nouvelles Mercedès-Benz avant leur sortie officielle les jugeait "surperfectionnées."

À juste titre. Et, chez Mercedès-Benz, on s'en flatte. Si on les compare au commun des voitures, les nouvelles Mercedès-Benz — comme la 250 représentée ici — sont bien "surperfectionnées": elles répondent à des normes de construction bien plus exigeantes.

Ainsi, l'équipement de base comprend des freins à disques sur les quatre roues, parce que les tests prouvent que ce genre de freins donnent un freinage beaucoup plus précis que les freins à tambour habituels.

Mercedès-Benz a supprimé les grincements et bruits de ferraille en supprimant boulons et écrous, en soudant ensemble, en plus de 10,000 points, la carrosserie au châssis — qui forme ainsi un solide bloc.

Les ingénieurs ont aussi exigé une suspension indépendante sur les quatre roues — parce que les essieux simples ordinaires vont de pair avec une suspension trop molle pour donner une tenue de route vraiment sûre.

Le "surperfectionnement" se manifeste partout dans les nouveaux modèles; et tous ces détails en font des voitures qu'il est aussi agréable de conduire que raisonnable de posséder. Ne préférez-vous pas dépenser votre argent en perfectionnement technique plutôt qu'en tape-à-l'oeil?

Mais vous vous devez de voir les nouvelles Mercedès-Benz. Venez donc visiter notre hall d'exposition et essayer celle qui vous tentera le plus...

Vente de démonstrateurs À DES PRIX DE GRANDS RABAIS

MODÈLE 200
Sedan 4 portes, sièges tonneau inclinables, transmission standard manuelle, freins à disques

MODÈLE 220
Sedan 4 portes, transmission standard manuelle, sièges tonneau, intérieur cuirette, radio, pneus à flanc blanc, freins à disques.

MODÈLE 230
Sedan 4 portes, transmission standard manuelle. Intérieur cuirette, pneus à flanc blanc, freins à disques.

MODÈLE 230S
Sedan 4 portes, automatique, direction et freins à disques assistés, sièges tonneau, intérieur cuirette, pneus à flanc blanc, radio AM/FM.

MODÈLE 250S
Sedan 4 portes, transmission standard manuelle, sièges tonneau, intérieur cuirette, pneus à flanc blanc, freins à disques.

MODÈLE 250S
Sedan 4 portes, direction et freins assistés, transmission automatique, sièges tonneau, intérieur cuirette, pneus à flanc blanc, freins à disques.

MODÈLE 280S
Sedan 4 portes, transmission standard manuelle, sièges tonneau, intérieur cuirette, pneus à flanc blanc, freins à disques.

MODÈLE 280S
Sedan 4 portes, transmission automatique, direction et freins assistés, freins à disques à l'avant, intérieur cuirette, pneus à flanc blanc, radio AM/FM.

MODÈLE 600
Limousine entièrement équipée, y compris climatisation, suspension pneumatique, intérieur cuir, direction assistée, freins à disques assistés aux 4 roues, et nombre d'autres suppléments.

LES AUTOS CI-DESSUS SONT TOUTES VENDUES AVEC LA GARANTIE EN COURS D'AUTO NEUVE - ÉCHANGES BIENVENUS
NOUS AVONS ÉGALEMENT UN GRAND CHOIX D'AUTOS D'OCCASION POUR LIVRAISON IMMÉDIATE

DK AUTOMOBILE INC.
CENTRE VENTE ET SERVICE MERCEDES-BENZ
4815 RUE BUCHAN (1 rue au nord de Jean-Talon près Victoria) 735-3585
Ouvert le soir

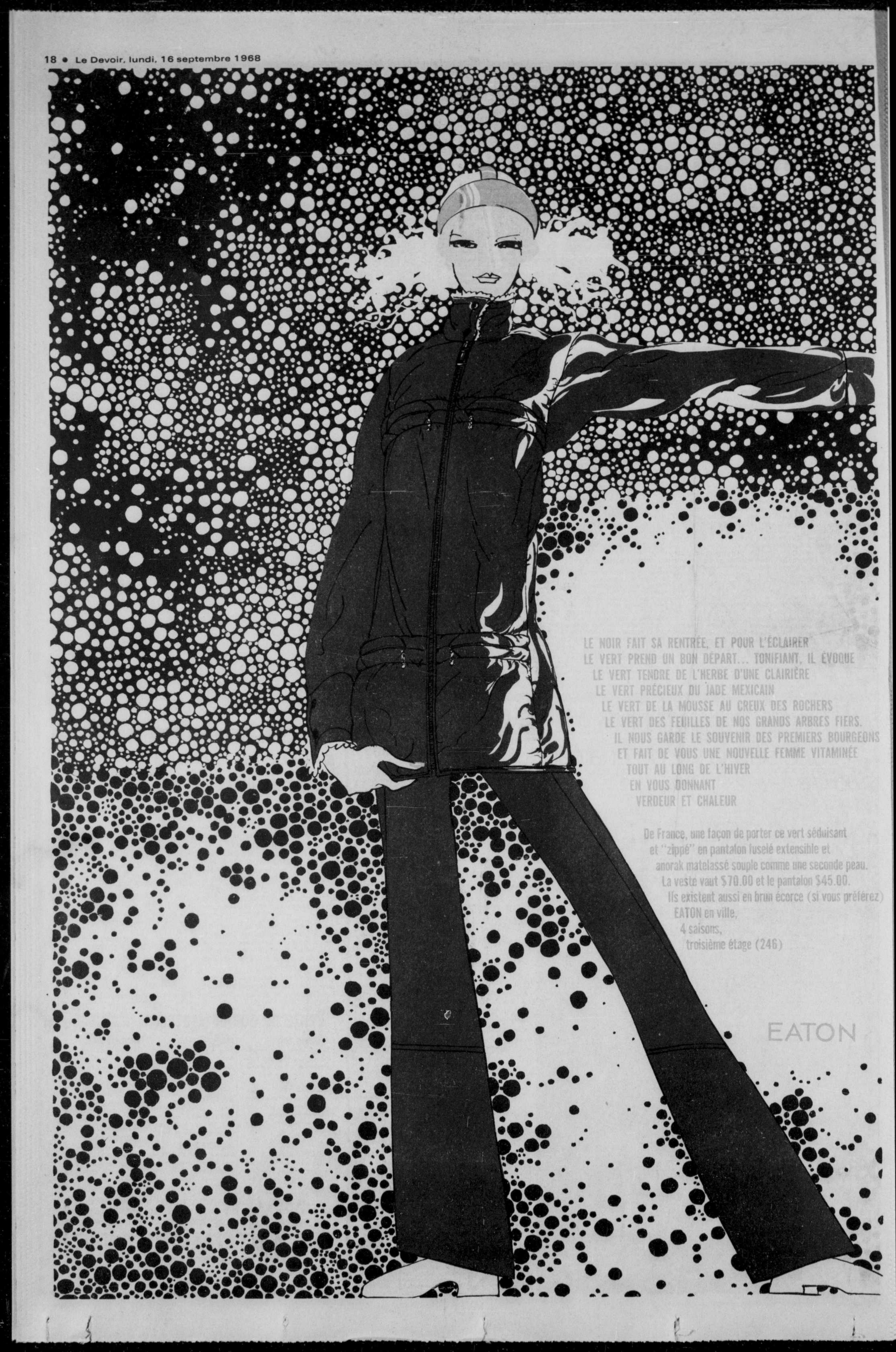
LE NOIR FAIT SA RENTRÉE, ET POUR L'ÉCLAIRER
LE VERT PREND UN BON DÉPART... TONIFIANT, IL ÉVOQUE
LE VERT TENDRE DE L'HERBE D'UNE CLAIRIÈRE
LE VERT PRÉCIEUX DU JADE MEXICAIN
LE VERT DE LA MOUSSE AU CREUX DES ROCHERS
LE VERT DES FEUILLES DE NOS GRANDS ARBRES FIERS.
IL NOUS GARDE LE SOUVENIR DES PREMIERS BOURGEONS
ET FAIT DE VOUS UNE NOUVELLE FEMME VITAMINÉE
TOUT AU LONG DE L'HIVER
EN VOUS DONNANT
VERDEUR ET CHALEUR
De France, une façon de porter ce vert séduisant
et "zippé" en pantalon fuselé extensible et
anorak matelassé souple comme une seconde peau.
La veste vaut $70.00 et le pantalon $45.00.
Ils existent aussi en brun écorce (si vous préférez)
EATON en ville,
4 saisons,
troisième étage (246)
EATON